Quatre-vingt-sixième année. — N° 7. Le Numéro : 35 francs. Dimanche 10 Janvier 1954.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 54-11 du 6 janvier 1954 sûr la sauvegarde de la vie en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance (p. 371).

Loi n° 54-12 du 9 janvier 1954 modifiant les articles 11, 12 et 13 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises (p. 375).

Loi n° 54-13 du 9 janvier 1954 relative à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (p. 375).

Loi n° 54-14 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 16 avril 1949 approuvant la délibération du 27 décembre 1948 du conseil privé de la Côte française des Somalis tendant à constituer le territoire précité en zone franche et, par voie de conséquence, à supprimer le tarif douanier ainsi que la réglementation douanière de ce territoire (p. 376).

Loi n° 54-15 du 9 janvier 1954 ratifiant la délibération du 9 avril 1948 du conseil d'administration du Cameroun, modifiée par la délibération du 5 octobre 1948, demandant la modification des articles 51 et 155 du décret du 17 février 1921 portant réglementation du régime des douanes dans ce territoire (p. 376).

Loi n° 54-16 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 27 septembre 1949 approuvant une délibération prise le 2 juin 1949 par le Grand Conseil de l'Afrique occidentale française tendant à modifier le décret du 1er juin 1932 réglementant le fonctionnement du service des douanes dans ce territoire (p. 376).

Loi n° 54-17 du 9 janvier 1954 approuvant le décret du 22 septembre 1948 suspendant pendant une nouvelle période de six mois, à compter du 21 octobre 1948, la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française (p. 377).

Loi n° 54-18 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 24 mai 1948 approuvant une délibération prise par le conseil de gouvernement de l'Afrique équatoriale française du 17 juillet 1947 tendant à la modification de l'article 90 du décret du 17 février 1921 relatif au fonctionnement du service des douanes dans cette fédération (p. 377).

Loi n° 54-19 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 28 février 1949 approuvant une délibération du 20 décembre 1948 du conseil général des Comores tendant à maintenir la réglementation et la tarification douanières de ce territoire en harmonie avec celles de Madagascar et dépendances et rejetant une délibération du même conseil, en date du 3 septembre 1948, ayant le même objet (p. 377).

Loi n° 54-20 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 3 avril 1949 approuvant une délibération du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, en date du 1er décembre 1948, tendant à la réduction des formalités douanières pour les marchandises ayant transbordé dans les ports étrangers admis pour le transport en droiture (p. 378).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret du 9 janvier 1954 portant convocation de l'Assemblée de l'Union française (p. 378).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 9 janvier 1954 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 378).

Ministère de la justice.

Décret n° 53-1358 du 30 décembre 1953 modifiant les circonscriptions territoriales des justices de paix de Pointe-à-Pitre et du Moule (Guadeloupe) (p. 380) .

Décret du 30 décembre 1953 portant changement de nom (p. 380).

Décret du 9 janvier 1954 portant nomination de maîtres des requêtes au conseil d'Etat (p. 381).

Décret du 9 janvier 1954 portant nomination d'un substitut détaché à l'administration centrale du ministère de la justice (p. 381).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 53-1359 du 31 décembre 1953 portant virement de crédits à l'intérieur du budget du ministère des affaires étrangères (Section I: Services des affaires étrangères) (p. 381).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 53-1360 du 30 décembre 1953 relatif au régiment de sapeurs-pompiers de Paris (p. 378).

Décret du 9 janvier 1954 portant délégation de signature (p. 379).

Décrets du 9 janvier 1954 portant élévation de classe, nomination et détachements de sous-préfets (p. 379).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décret n° 53-1361 du 30 décembre 1953 modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte (p. 381).

Décret n° 53-1362 du 30 décembre 1953 relatif à l'organisation provisoire de l'armée de l'air (p. 382).

Décret n° 53-1363 du 30 décembre 1953 relatif à la participation des personnels de l'armée de l'air au recrutement des différents corps et cadres des personnels du service de la justice militaire (p. 382).

Décret n° 53-1364 du 30 décembre 1953 relatif aux services militaires accomplis par les étrangers antérieurement à l'acquisition de la nationalité française (p. 382).

Décret n° 54-21 du 4 janvier 1954 portant règlement d'administration publique modifiant le décret n° 49-993 du 20 juillet 1949 pris pour l'application de la loi du 12 avril 1949 relative au régime de sécurité sociale des militaires (p. 383).

Décret n° 54-22 du 4 janvier 1954 modifiant le décret du 31 mai 1936 fixant les conditions d'application des articles 98 et 99 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, relatifs aux obligations militaires des Français et naturalisés Français résidant à l'étranger, hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée (p. 383).

Décret du 4 janvier 1954 portant réduction des zones de servitudes de l'ouvrage de Bettviller (Moselle) (p. 384).

Décret du 4 janvier 1954 déclarant d'utilité publique l'acquisition de parcelles de terrain sises à Itteville (Seine-et-Oise) (p. 384).

Décrets du 4 janvier 1954 portant promotions et nominations (armée de l'air, réserve) (p. 384).

Décrets du 5 janvier 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 385).

Arrêté du 31 décembre 1953 fixant l'échelonnement indiciaire des techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale (p. 394).

Arrêté du 31 décembre 1953 portant institution d'une commission administrative paritaire des personnels enseignants détachés du ministère de l'éducation nationale dans les écoles relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (p. 395).

Tour de départ pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 395).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 53-1365 du 30 décembre 1953 modifiant le décret n° 51-616 du 23 mai 1951 relatif à l'organisation d'aide économique et sociale (p. 418).

Décret n° 53-1305 modifiant le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 instituant un régime de retraites complémentaires des assurances sociales pour certaines catégories d'agents de l'Etat non titulaires (rectificatif) (p. 418).

Arrêté du 29 décembre 1953 relatif au régime de retraites complémentaire des assurances sociales institué en faveur de certains agents de l'Etat par le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 (p. 418).

Tableaux d'avancement de classe des administrateurs civils et des secrétaires d'administration de l'administration centrale des finances pour l'année 1953 et *arrêtés* portant promotions (p. 419).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 9 janvier 1954 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie des sciences (p. 420).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret n° 54-23 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application aux agents de la Régie autonome des transports parisiens du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics (p. 420).

Décret n° 54-24 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application aux agents de la Société nationale des chemins de fer français du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics (p. 421).

Décret n° 54-25 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application aux agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général, des chemins de fer d'intérêt local et des tramways du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics (p. 421).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 54-26 du 9 janvier 1954 modifiant le règlement d'administration publique du 28 décembre 1946 relatif au centre national de la cinématographie (p. 422).

Décret du 9 janvier 1954 nommant les membres du conseil du fonds d'amortissement des charges d'électrification (p. 422).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêtés portant nominations (administration centrale et régisseurs d'avances) (p. 422).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés du 7 janvier 1954 concernant des régies d'avances (p. 422).

Naturalisations, réintégrations et retraits (p. 423).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Rectification au compte rendu *in extenso* de la 2e séance du jeudi 31 décembre 1953 (p. 429).

Conseil de la République. — Ordre du jour (p. 429).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 429).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 429).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 430).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande (p. 430).

Avis aux importateurs de figues sèches originaires et en provenance de Grèce (p. 430).

Avis aux importateurs de marrons et châtaignes originaires et en provenance d'Italie (p. 430).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance du poste de sous directeur de laboratoire à la chaire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle (p. 430).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

MARINE MARCHANDE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande (p. 430).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande (p. 430).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande (p. 430).

Avis aux importateurs de figues sèches originaires et en provenance de Grèce (p. 430).

Avis aux importateurs de marrons et châtaignes originaires et en provenance d'Italie (p. 430).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance de postes de médecins inspecteurs de la santé dans les départements de la Seine et du Loiret (p. 429).

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs au centre hospitalier de Troyes (Aube) (p. 429).

Annonces (p. 431).

LOIS

LOI n° 54-11 du 6 janvier 1954 sur la sauvegarde de la vie en mer et l'habitabilité à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Pour l'application de la présente loi, est considéré:

Comme navire, tout bâtiment ainsi que tout engin flottant, tel que drague, porteur, citerne, chaland, quel que soit son tonnage, effectuant une navigation quelconque dans les eaux maritimes, soit par ses propres moyens soit à la remorque d'un autre navire;

Comme navire à passagers, tout navire transportant plus de douze passagers.

TITRE Ier

Titre de sécurité.

Art. 2. — 1° Tout navire français doit être muni:

D'un permis de navigation délivré par l'autorité administrative désignée par le ministre chargé de la marine marchande;

D'un certificat de franc-bord délivré par une société de classification reconnue;

Eventuellement, d'un certificat d'exemption délivré en application de la convention du 10 juin 1948 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer;

2° Tout navire français à passagers doit être muni d'un certificat de sécurité délivré par le ministre chargé de la marine marchande;

3° Tout navire français, autre qu'un navire à passagers, doit:

S'il pratique une navigation internationale, être muni d'un certificat de sécurité pour le matériel d'armement, délivré par l'autorité désignée par le ministre chargé de la marine marchande;

S'il est astreint à posséder soit une installation radiotélégraphique, soit une installation radiotéléphonique, être muni du ou des certificats de sécurité correspondants, délivrés par la même autorité.

Art. 3. — Des décrets pris sur le rapport du ministre chargé de la marine marchande déterminent les règles générales auxquelles doivent satisfaire les navires pour la délivrance des titres de sécurité visés à l'article 2 de la présente loi, notamment en ce qui concerne:

1° La construction (cloisonnement et stabilité, prévention contre l'incendie, détection et extinction de l'incendie);
2° Les installations électriques;
3° Les appareils propulsifs et les appareils auxiliaires;
4° Les moyens de sauvetage (embarcations, radeaux, engins);
5° La radiotélégraphie et la radiotéléphonie;
6° Les instruments et documents nautiques;
7° Le nombre maximum de passagers à embarquer;
8° L'habitabilité et l'hygiène;
9° Le service médical et sanitaire du bord, du point de vue tant du personnel que du matériel;
10° Les conditions de chargement et d'arrimage des grains et des marchandises dangereuses.

Art. 4. — La délivrance des titres de sécurité est subordonnée à l'examen du navire avant sa mise en service. Ces titres sont valables pendant une période d'une année, sauf le certificat de sécurité pour le matériel d'armement qui est valable pendant deux ans. A l'expiration de leur validité, les titres de sécurité doivent être renouvelés.

Pour permettre au navire d'achever un voyage, ses titres de sécurité peuvent être prorogés, par l'autorité maritime ou consulaire, d'un mois au plus si le navire se trouve dans un port de France métropolitaine ou d'Algérie lorsque les titres viennent à expiration, de cinq mois au plus si le navire se trouve dans un autre port. La prorogation peut être demandée avant le départ pour un voyage, si l'armateur prévoit que les titres cesseront d'être valables au cours de ce voyage.

Art. 5. — Des titres de sécurité provisoires sont délivrés aux navires nouvellement construits en France qui doivent quitter le lieu de leur construction pour achever leur aménagement ou prendre armement dans un autre port. Ces titres ne sont valables que pour la traversée faite à destination du port d'armement où il est procédé, pour la délivrance des titres de sécurité définitifs, à celles des constatations qui n'ont pas encore été faites.

Il en est de même pour les navires construits ou acquis à l'étranger et expédiés pour un premier voyage sous le régime de la francisation provisoire.

Art. 6. — Les titres de sécurité prévus à l'article 2 de la présente loi peuvent être retirés avant l'expiration de leur durée de validité si le navire cesse de satisfaire aux conditions fixées pour leur délivrance.

Ils cessent d'être valables, sur décision de l'autorité maritime ou consulaire, lorsque le navire a subi soit de graves avaries, soit des changements notables dans sa structure ou ses aménagements, ou lorsque la cote que lui avait attribuée une société de classification lui a été retirée. Le propriétaire du navire, qui ne fait pas connaître en temps utile à l'autorité maritime ou consulaire du lieu où se trouve le navire l'avarie subie, les changements apportés ou le retrait de la cote, encourt les peines prévues au premier alinéa de l'article 26 de la présente loi.

TITRE II

Commission centrale de sécurité.

Art. 7. — Une commission centrale de sécurité siège auprès du ministre chargé de la marine marchande.

Cette commission est saisie pour approbation par l'armateur, lors de la construction ou la refonte d'un navire, ou avant la francisation d'un navire acheté à l'étranger, des plans et documents énumérés par un arrêté du ministre chargé de la marine marchande.

Loi n° 54-11. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Projet de loi (n° 4853);
Rapport de M. Cermolacce au nom de la commission de la marine marchande;
Adoption sans débat le 28 mars 1953.

Conseil de la République :

Transmission (n° 257, année 1953);
Rapport de M. Lachèvre au nom de la commission de la marine et de la pêche (n° 332, année 1953);
Discussion et adoption de l'avis le 16 juillet 1953.

Assemblée nationale :

Avis du Conseil de la République (n° 6530);
Rapport de M. Louis Michaud au nom de la commission de la marine marchande (n° 7354);
Adoption sans débat le 12 décembre 1953.

Tous appareils ou engins de sécurité présentés à l'homologation, toute installation, tout dispositif ou appareil dont le fabricant ou l'armateur désire faire reconnaître l'équivalence avec une installation, un dispositif ou un appareil réglementaire, sont soumis à la commission centrale de sécurité.

Celle-ci peut être consultée par le ministre chargé de la marine marchande sur toute question relative à la sauvegarde de la vie humaine en mer ou à l'habitabilité des navires de commerce, de pêche ou de plaisance et généralement sur toute question relative à l'application de la présente loi.

La composition et le fonctionnement de la commission centrale de sécurité sont fixés par décret en conseil d'Etat sur le rapport du ministre chargé de la marine marchande.

Titre III

Visites et commissions de visites.

Art. 8. — Une commission de visite de mise en service siège dans chacun des ports désignés par le ministre chargé de la marine marchande.

Elle examine, lorsqu'un navire doit être mis en service sous pavillon français, s'il répond aux exigences de la présente loi et des règlements pris pour son application. Elle s'assure que les prescriptions de la commission centrale de sécurité sont respectées.

L'examen de la coque comporte obligatoirement une visite à sec.

Le premier titre de sécurité est délivré ou refusé à l'issue des travaux de la commission, et conformément à son avis.

En vue de la délivrance aux navires construits ou achetés à l'étranger, des titres provisoires prévus à l'article 5 de la présente loi, l'autorité consulaire forme une commission dont la composition doit être aussi voisine que possible de celle de la commission de visite de mise en service.

Art. 9. — Une commission de visite annuelle siège dans chacun des ports désignés par le ministre chargé de la marine marchande.

Elle examine si le navire répond toujours aux exigences légales. Dans l'affirmative, elle conclut au renouvellement du titre de sécurité dont le navire était porteur. Dans le cas contraire ou si elle constate qu'une prescription de la loi ou des règlements n'a pas été appliquée, elle conclut au retrait du titre.

L'autorité compétente statue conformément à l'avis de la commission.

Tout navire à passagers doit être soumis à une visite à sec de la carène au moins tous les douze mois. Pour les autres navires, les intervalles entre deux visites à sec sont fixés par décret. Lorsque le navire est visité à flot, la commission peut exiger son déchargement partiel ou total.

Art. 10. — La commission de visite annuelle est compétente pour l'examen de tout navire dont les titres de sécurité ont été retirés ou suspendus par application de l'article 6 de la présente loi.

Art. 11. — La commission de visite de mise en service et la commission de visite annuelle sont présidées par l'administrateur de l'inscription maritime ou par son délégué. Leur composition et leur fonctionnement sont fixés par un décret en conseil d'Etat.

Art. 12. — Des commissions de visite de mise en service et des commissions de visite annuelle peuvent se réunir dans un port autre que les ports prévus aux articles 8 et 9 de la présente loi, si l'armateur en fait la demande. Dans ce cas, les frais de déplacement des membres de la commission sont à la charge de l'armateur.

Lorsqu'un navire ne se rend pas ou ne se rend qu'exceptionnellement dans un port où siège une commission de visite annuelle, ses titres de sécurité peuvent être renouvelés dans tout autre port qui dispose du personnel et du matériel permettant de procéder aux visites réglementaires dans des conditions satisfaisantes.

Art. 13. — Dans chacun des ports désignés par le ministre chargé de la marine marchande et sous l'autorité de l'administrateur de l'inscription maritime, un ou plusieurs inspecteurs de la navigation et du travail maritimes sont chargés, outre les autres fonctions qui peuvent leur être confiées, de la surveillance générale de la sécurité de la navigation maritime. Ils vérifient que les prescriptions de la présente loi et des règlements pris pour son application sont respectées. Ils ont libre accès à bord de tout navire présent dans le port chaque fois qu'ils le jugent utile. Ils dressent procès-verbal de toute infraction aux prescriptions en vigueur.

Un inspecteur mécanicien de la marine marchande peut être adjoint par l'administrateur de l'inscription maritime à l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes, pour procéder spécialement aux vérifications qui concernent les appareils propulsifs et les auxiliaires.

Des inspecteurs relevant du ministre des postes, télégraphes et téléphones exercent, sous l'autorité de l'administrateur de l'inscription maritime et dans les conditions fixées par les deux ministres intéressés, la surveillance du matériel radioélectrique et des appareils de navigation relevant de la technique des télécommunications. Cette surveillance s'étend au matériel dont l'installation à bord n'est pas obligatoire; elle a alors pour objet de vérifier que les installations ne constituent pas un danger pour l'équipage ou pour le navire.

Art. 14. — Avant de quitter un port français, tout navire français est soumis à une visite de partance.

Cette visite a pour objet de constater que le navire se trouve, d'une manière générale, dans de bonnes conditions de navigabilité et que les mesures conformes aux dispositions de la présente loi et des règlements intervenus pour son application sont prises pour assurer la sécurité du navire, de l'équipage et des personnes embarquées.

Elle est faite par l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes, qui peut être assisté, s'il y a lieu, d'un ou de plusieurs experts désignés par l'administrateur de l'inscription maritime parmi les membres de la commission de visite de mise en service.

L'inspecteur de la navigation et du travail maritimes peut interdire ou ajourner, jusqu'à l'exécution de ses prescriptions, le départ de tout navire qui, par son état d'entretien, son défaut de stabilité, les conditions de son chargement ou pour tout autre motif prévu par la présente loi ou les règlements pris pour son application, lui semblerait ne pouvoir prendre la mer sans danger pour l'équipage ou les personnes embarquées. Les motifs de l'interdiction ou de l'ajournement sont notifiés immédiatement, par écrit au capitaine. Si celui-ci refuse de s'y soumettre, l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes requiert, en vue d'empêcher le départ, les divers services chargés d'expédier le navire ou d'autoriser sa sortie du port.

Si l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes constate une infraction à la présente loi ou aux règlements pris pour son application, sans qu'il y ait nécessité d'interdire ou d'ajourner le départ, il peut ordonner, avec les délais nécessaires, l'exécution de toute mesure tendant à faire respecter les dispositions en vigueur. Si le capitaine ou l'armateur forme un recours en vertu de l'article 20 de la présente loi, les délais d'exécution courent de la date de la notification de la décision de la commission de contre-visite prévue au même article.

Art. 15. — Toute visite fait l'objet d'un procès-verbal signé suivant le cas, par les membres de la commission de visite ou par l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes. Le procès-verbal mentionne sommairement toutes les constatations faites au cours de la visite ainsi que les observations et les prescriptions qui en découlent.

Toute prescription comportant modification d'une installation doit porter référence au texte réglementaire en vertu duquel elle est formulée.

Les procès-verbaux de visite sont déposés entre les mains de l'administrateur de l'inscription maritime et transcrits sur un registre spécial qui est conservé à bord du navire et doit être présenté à toute réquisition de l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes.

Art. 16. — Lorsqu'il est saisi d'une réclamation de l'équipage, relative soit aux conditions de navigabilité ou de sécurité, soit à l'habitabilité, à l'hygiène ou aux approvisionnements, l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes procède dans le plus bref délai, à une visite du navire. Il examine le bien-fondé de la réclamation et prescrit, le cas échéant, les mesures nécessaires.

Il peut être assisté d'un ou de plusieurs experts désignés par l'administrateur de l'inscription maritime parmi les membres de la commission de visite de mise en service.

La réclamation doit être adressée par écrit à l'administrateur de l'inscription maritime, être motivée, signée par un délégué ou par trois membres de l'équipage et déposée en temps utile pour que le départ du navire ne soit pas retardé.

TITRE IV

Rôle des sociétés de classification.

Art. 17. — Les sociétés de classification reconnues par décret pris par le ministre chargé de la marine marchande sont habilitées à apposer les marques de franc-bord sur les navires français, conformément aux règles de la convention internationale sur les lignes de charge et à établir les certificats de franc-bord correspondants. Ces certificats ont une durée maximum de validité de cinq ans, prorogations comprises.

Art. 18. — Les navires français possédant la première cote d'une société de classification spécialement agréée à cette fin par décret pris sur le rapport du ministre chargé de la marine marchande, après avis du conseil supérieur de la marine marchande, peuvent être dispensés des visites prévues aux articles 8, 9 et 10 de la présente loi sur les points seulement qui ont fait l'objet de visites, de constatations ou d'épreuves de la part de cette société.

L'agrément ne peut être donné à une société de classification que si elles est en mesure de faire vérifier, par des experts qualifiés, l'application des règlements français. Cette vérification est sanctionnée par l'attribution au navire d'une attestation spéciale de la société de classification.

Art. 19. — Les commissions de visite et les inspecteurs de la navigation et du travail maritimes conservent le droit de procéder à toute vérification dans le domaine couvert par la dispense.

TITRE V

Recours.

Art. 20. — Peuvent former un recours:

Le capitaine à qui l'autorisation de départ a été refusée;

Le capitaine, ou l'armateur, qui juge excessives les prescriptions de l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes;

Le délégué, ou les trois membres de l'équipage dont la réclamation, faite au titre de l'article 16 de la présente loi, n'a pas reçu satisfaction.

Le recours est formé dans les quinze jours auprès de l'administrateur de l'inscription maritime, qui peut transmettre le dossier, pour instruction et décision à un autre port de France métropolitaine, d'Algérie ou des départements d'outre-mer, dans lequel se rend le navire.

Il est procédé, dans les vingt-quatre heures du recours ou de l'arrivée du navire au port chargé de l'instruction, à une contre-visite par une commission présidée par l'administrateur de l'inscription maritime. La composition et le fonctionnement de la commission de contre-visite sont fixés par un décret en conseil d'Etat.

La commission de contre-visite entend l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes et l'auteur du recours, mais conclut hors de leur présence.

L'administrateur de l'inscription maritime statue conformément aux conclusions de la commission.

Art. 21. — Les décisions prises en application de l'article 7 de la présente loi, peuvent être portées devant le ministre chargé de la marine marchande, dans un délai de quinze jours francs, à compter de la notification de la décision attaquée.

Il en est de même des décisions prises en application des articles 8, 9 et 20 de la présente loi, lorsqu'elles concernent des navires d'une jauge brute égale ou supérieure à 50 tonneaux.

Sont admis à saisir le ministre:

L'armateur dans tous les cas;

Le constructeur, si la décision attaquée a été prise avant la livraison du navire, soit par la commission centrale de sécurité, soit par la commission de visite de mise en service;

Le délégué, ou trois membres de l'équipage dont la réclamation, faite au titre de l'article 16 de la présente loi, a été rejetée sur recours formé par application de l'article 20 ci-dessus.

Le ministre statue après avis d'une commission supérieure, dont la composition et le fonctionnement sont fixés par décret en conseil d'Etat.

L'auteur du recours au ministre, ou son délégué, est admis, s'il le demande, à présenter ses observations devant la commission.

Le recours administratif prévu au présent article n'est suspensif que s'il en est ainsi décidé par le ministre.

Art. 22. — Une commission régionale est constituée auprès de chaque directeur de l'inscription maritime pour examiner les recours auxquels peut donner lieu l'application des articles 8, 9 et 20 de la présente loi aux navires d'une jauge brute inférieure à 50 tonneaux.

La composition et le fonctionnement de cette commission sont fixés par décret en conseil d'Etat. Le directeur de l'inscription maritime statue définitivement après avis de la commission.

Le recours administratif prévu au présent article n'est suspensif que s'il en est ainsi décidé par le directeur de l'inscription maritime.

Art. 23. — Un règlement d'administration publique définit les conditions dans lesquelles les recours prévus aux articles 20 et 21 ci-dessus ou, à défaut, des recours offrant des garanties similaires, peuvent être formés contre les décisions d'autorités françaises résidant en dehors de la France métropolitaine, de l'Algérie et des départements d'outre-mer.

TITRE VI

Navires étrangers.

Art. 24. — La présente loi est applicable aux navires étrangers touchant un port français.

Ces navires sont présumés satisfaire aux prescriptions de ladite loi si le capitaine présente un titre régulier délivré par le gouvernement d'un pays lié par les conventions internationales en vigueur sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et conformément à ces conventions.

Ce titre doit être considéré comme suffisant à moins que, de l'avis de l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes, l'état de navigabilité du navire ne corresponde pas en substance aux indications qui y sont portées et qu'il ne puisse prendre la mer sans danger pour ses passagers ou pour son équipage.

L'inspecteur de la navigation et du travail maritimes prend, dans ce cas, toutes dispositions convenables pour empêcher le départ du navire. L'administrateur de l'inscription maritime informe immédiatement et par écrit le consul du pays où le navire est immatriculé de la décision prise et des circonstances qui l'ont motivée.

Les navires étrangers sont assujettis aux visites de partance dans les mêmes conditions que les navires français.

Art. 25. — Des titres de sécurité peuvent être délivrés à un navire étranger fréquentant un port français sur la demande du gouvernement du pays où le navire est immatriculé.

La composition de la commission compétente pour la délivrance du titre est fixée par un décret en conseil d'Etat.

TITRE VII

Infractions et pénalités.

Art. 26. — Sauf le cas prévu à l'alinéa 2 du présent article, est puni d'une amende de 50.000 F à 1 million de francs, tout armateur ou propriétaire de navire qui enfreint les prescriptions de la présente loi ou celles des règlements pris pour son application.

Est puni d'une amende de 100.000 F à 2 millions de francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement, tout armateur ou propriétaire qui fait naviguer ou tente de faire naviguer un navire pour lequel le titre de sécurité est périmé, a été refusé, retiré ou suspendu. Toutefois, si la validité du certificat ou du permis de navi-

gation vient à expiration en cours de traversée, la validité de ce certificat ou permis est réputée prorogée jusqu'au prochain port où aborde le navire.

Le capitaine qui a commis l'une des infractions prévues et réprimées au présent article est passible des mêmes peines. Le maximum de la peine est toutefois réduit au quart s'il est prouvé que le capitaine a reçu un ordre écrit ou verbal de l'armateur ou du propriétaire.

Est puni de trois à six jours de prison et de 1.200 F à 6.000 F d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement tout membre de l'équipage qui a provoqué une visite à bord en produisant sciemment des allégations inexactes.

Dans les territoires où circule une monnaie libellée en franc autre que le franc métropolitain, le montant des amendes résulte de la conversion en monnaie locale, sur la base de la parité en vigueur à la date de la condamnation, des sommes en francs métropolitains indiquées aux alinéas précédents du présent article.

Art. 27. — Les peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article précédent peuvent être portées au double en cas de récidive. Il y a récidive lorsque dans les douze mois qui précèdent les faits délictueux, le délinquant a déjà subi une condamnation pour des faits réprimés par la présente loi.

Ces mêmes peines sont réduites de moitié en ce qui concerne les infractions aux prescriptions concernant les navires d'une jauge brute inférieure à 500 tonneaux.

Art. 28. — Les dispositions de l'alinéa 1er, 1° et 2° de l'article 177 du code pénal, sont applicables aux membres des commissions de visite instituées par la présente loi. Celles de l'article 179 du même code sont applicables aux armateurs et aux propriétaires de navires ainsi qu'à leurs capitaines et autres représentants.

Dans tous les cas, les deux derniers alinéas de l'article 180 du code pénal sont applicables aux faits prévus au présent article.

Art. 29. — Dans les cas prévus par la présente loi, l'action publique et l'action civile se prescrivent dans les conditions fixées aux articles 636 et 639 du code d'instruction criminelle.

TITRE VIII

Rémunération des membres non fonctionnaires des commissions de visite. — Droits de visite.

Art. 30. — Les membres non fonctionnaires des commissions de visite reçoivent une rétribution dont le montant est fixé par décret sur le rapport du ministre chargé de la marine marchande, du ministre des finances et des affaires économiques.

Ils ne sont pas assujettis, en raison de leurs fonctions, à la contribution des patentes.

Art. 31. — Les visites prescrites par la présente loi donnent lieu à la perception de taxes dont le montant est fixé par un arrêté pris conjointement par le ministre chargé de la marine marchande, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre des affaires étrangères.

La taxe à percevoir est à la charge de l'armateur, sauf s'il s'agit d'une visite faite à la suite d'une réclamation de l'équipage non reconnue fondée.

TITRE IX

Dispositions relatives au personnel navigant.

Art. 32. — Un règlement d'administration publique fixe les règles à observer pour la délivrance des brevets ainsi que les conditions d'exercice du commandement et des fonctions d'officier à bord des navires.

Art. 33. — L'effectif du personnel de tout navire français doit être tel que, du point de vue de la sécurité en mer, il existe à bord un équipage suffisant en nombre et en qualité.

Cet effectif est fixé sur la proposition de l'armateur par l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes du port où le navire prend armement, compte tenu de la législation sur la durée du travail à bord, des caractéristiques du navire et des conditions de son exploitation.

Il peut être revisé sur la demande de l'armateur ou du capitaine, sur la réclamation écrite et motivée d'un délégué ou de trois membres de l'équipage :

1° Après trois mois d'exploitation pour les navires armés au cabotage, après six mois d'exploitation pour les navires armés au long cours ;

2° Lors du renouvellement du permis de navigation ;

3° A toute époque, si les éléments qui ont servi de base à sa fixation viennent à être modifiés.

Les auteurs de la demande de revision peuvent, dans le délai de quinze jours, former un recours administratif contre la décision de l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes devant la commission de contre-visite prévue à l'article 20 ci-dessus. Cette commission, présidée par l'administrateur de l'inscription maritime, entend l'inspecteur de la navigation et du travail maritimes, le capitaine et les représentants de l'équipage. Ceux-ci peuvent, les uns et les autres, être assistés de conseils de leur choix. L'administrateur de l'inscription maritime statue conformément aux conclusions de la commission.

Les décisions de l'administrateur de l'inscription maritime peuvent être portées par les intéressés dans un délai de quinze jours devant le ministre chargé de la marine marchande qui statue, après consultation d'une commission supérieure des effectifs dont la composition et le fonctionnement sont fixés par décret en conseil d'Etat.

TITRE X

Dispositions diverses.

Art. 34. — Des décrets déterminent le régime applicable soit aux navires d'une jauge brute inférieure à 500 tonneaux, soit aux navires dont l'affectation ou les conditions d'exploitation justifieraient un régime particulier, ainsi que les conditions générales d'application de la présente loi non prévues par les dispositions qui précèdent.

Art. 35. — La présente loi est applicable à l'Algérie, aux territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo.

Art. 36. — Sont abrogées la loi du 16 juin 1933 sur la sécurité de la navigation maritime et l'hygiène à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance et, d'une manière générale, toutes dispositions contraires à la présente loi.

Les conditions d'application de la présente loi dans les territoires d'outre-mer, au Cameroun et au Togo seront déterminées par des décrets contresignés par le ministre de la France d'outre-mer et par le ministre chargé de la marine marchande.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
PAUL RIBEYRE.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de l'intérieur,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
PIERRE PERRI.

LOI n° 54-12 du 9 janvier 1954 modifiant les articles 11, 12 et 13 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Le 1er alinéa de l'article 11 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 instituant des comités d'entreprises, modifié par la loi n° 46-1065 du 16 mai 1946, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Les membres du comité d'entreprise sont désignés pour une durée de deux ans; leur mandat est renouvelable. »

Art. 2. — L'article 12 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 12. — Lorsqu'un membre titulaire cesse ses fonctions pour l'une des raisons indiquées ci-dessus ou se trouve momentanément absent pour une cause quelconque, son remplacement est assuré par un membre suppléant appartenant à une liste présentée par l'organisation syndicale qui a présenté la liste sur laquelle le titulaire à remplacer a été élu, la priorité étant donnée au suppléant de la même catégorie.

« S'il n'existe pas de suppléant élu sur une liste présentée par l'organisation syndicale qui a présenté le titulaire, le remplacement est assuré par le suppléant de la même catégorie qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

« Le suppléant devient titulaire jusqu'au retour de celui qu'il remplace ou jusqu'au renouvellement du comité d'entreprise. »

Art. 3. — Le premier alinéa de l'article 13 de l'ordonnance n° 45-280 du 22 février 1945 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« Les organisations syndicales intéressées seront invitées, par le chef d'entreprise, à procéder à l'établissement des listes de candidats proposés pour les postes de membres du comité d'entreprise, un mois avant l'expiration du mandat des membres du comité en exercice.

« Les élections devront avoir lieu dans la quinzaine qui précède l'expiration de ce mandat. »

Art. 4. — Les dispositions de l'article 1er de la présente loi s'appliqueront pour la première fois au mandat des délégués élus après sa promulgation.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

JOSEPH LANIEL.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PAUL BACON.

Loi n° 54-12. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale:

Proposition de loi (n° 886);

Rapports de M. Gazier au nom de la commission du travail (nos 2882-3842-4810);

Adoption en débat restreint le 3 février 1953.

Conseil de la République:

Transmission (n° 84, année 1953);

Rapport de M. Tharradin au nom de la commission du travail (n° 264, année 1953);

Discussion et adoption de l'avis le 2 juillet 1953.

Assemblée nationale:

Avis du Conseil de la République (n° 6416);

Rapport de M. Gazier au nom de la commission du travail (n° 6625);

Adoption le 31 décembre 1953.

LOI n° 54-13 du 9 janvier 1954 relative à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (1).

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, il est interdit à toute personne d'engager ou de conserver à son service un étranger non muni de la carte de travail délivrée dans les conditions qui seront déterminées par les arrêtés préfectoraux prévus à l'article 4 ci-dessous.

Il est également interdit d'engager ou de conserver à son service un étranger dans une catégorie professionnelle autre que celle mentionnée sur ladite carte.

Art. 2. — Lorsque la carte de travail est délivrée pour la première fois, elle doit mentionner la date ainsi que la durée du contrat de travail sur le vu duquel elle a été délivrée. Il est interdit à tout employeur d'embaucher directement ou par intermédiaire un travailleur étranger introduit dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion, avant l'expiration du contrat de travail en vertu duquel il a été introduit.

Cette interdiction ne sera pas applicable:

1° Si le contrat de travail liant le travailleur étranger à son premier employeur a été résilié par décision de justice;

2° Si une année est écoulée depuis l'introduction du travailleur intéressé;

3° Si le travailleur est porteur d'une carte de présentation délivrée par un service public de main-d'œuvre, après enquête auprès du précédent employeur dont les droits vis-à-vis du travailleur et du nouvel employeur sont réservés.

Art. 3. — L'employeur qui aura contrevenu aux prescriptions des articles 1er et 2 ci-dessus sera puni d'une amende de 6.000 F à 24.000 F métropolitains pour chaque infraction constatée.

Art. 4. — Des arrêtés préfectoraux, pris après consultation de la commission départementale de main-d'œuvre et préalablement soumis aux ministres du travail, de l'intérieur et de l'agriculture, détermineront les conditions d'application de la présente loi et notamment les conditions dans lesquelles seront délivrées les cartes et sera organisé le contrôle.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

JOSEPH LANIEL.

Le ministre de l'intérieur,

LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Le ministre de l'agriculture,

ROGER HOUDET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PAUL BACON.

Le ministre de la santé publique et de la population,

PAUL COSTE-FLORET.

Loi n° 54-13. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale:

Projet de loi (n° 2747);

Rapport de M. Boutbien au nom de la commission du travail (n° 3571);

Adoption sans débat le 20 juin 1952.

Conseil de la République:

Transmission (n° 299, année 1952);

Rapport de M. Symphor au nom de la commission du travail (n° 519, année 1952);

Discussion et adoption le 18 novembre 1952.

Assemblée nationale:

Avis du Conseil de la République (n° 4791, rectificatif);

Rapport de M. Boutbien au nom de la commission du travail (n° 7517);

Adoption le 31 décembre 1953.

LOI n° 54-14 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 16 avril 1949 approuvant la délibération du 27 décembre 1948 du conseil privé de la Côte française des Somalis tendant à constituer le territoire précité en zone franche et, par voie de conséquence, à supprimer le tarif douanier ainsi que la réglementation douanière de ce territoire (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifié le décret du 16 avril 1949 approuvant la délibération du 27 décembre 1948 du conseil privé de la Côte française des Somalis tendant à constituer le territoire de la Côte française des Somalis en zone franche et, par voie de conséquence, à supprimer le tarif douanier ainsi que la réglementation douanière de ce territoire.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954. VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

LOI n° 54-15 du 9 janvier 1954 ratifiant la délibération du 9 avril 1948 du conseil d'administration du Cameroun, modifiée par la délibération du 5 octobre 1948, demandant la modification des articles 51 et 155 du décret du 17 février 1921 portant réglementation du régime des douanes dans ce territoire (2).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifiée la délibération du conseil d'administration du Cameroun du 9 avril 1948, modifiée par la délibération du même conseil en date du 5 octobre 1948, demandant la modification des articles 51 et 155 du décret du 17 février 1921 portant réglementation du régime des douanes dans ce territoire.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

LOI n° 54-16 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 27 septembre 1949 approuvant une délibération prise le 2 juin 1949 par le Grand Conseil de l'Afrique occidentale française tendant à modifier le décret du 1er juin 1932 réglementant le fonctionnement du service des douanes dans ce territoire (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifié le décret du 27 septembre 1949 approuvant la délibération du 2 juin 1949 prise par le Grand Conseil de l'Afrique occidentale française tendant à modifier le décret du 1er juin 1932 réglementant le fonctionnement du service des douanes dans ce territoire.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Loi n° 54-14. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :
Projet de loi (n° 2238) ;
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 3 juin 1952 sur le rapport de M. Le Van Dinh au nom de la commission des affaires financières ;
Rapport de M. Vals au nom de la commission des affaires économiques (n° 6913) ;
Adoption sans débat le 6 novembre 1953.

Conseil de la République :
Transmission (n° 502, année 1953) ;
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 691, année 1953) ;
Discussion et adoption de l'avis le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale :
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

Loi n° 54-15. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (2)

Assemblée nationale :
Projet de loi (n° 2124) ;
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 3 juin 1952 sur le rapport de M. Tran Thien Vang au nom de la commission des affaires financières ;
Rapport de M. Vals au nom de la commission des affaires économiques (n° 6914) ;
Adoption sans débat le 6 novembre 1953.

Conseil de la République :
Transmission (n° 500, année 1953) ;
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 698, année 1953) ;
Discussion et adoption de l'avis le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale :
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

Loi n° 54-16. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :
Projet de loi (n° 2681) ;
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 25 février 1953 sur le rapport de M. Galimand au nom de la commission des affaires financières ;
Rapport de M. Babet au nom de la commission des affaires économiques (n° 7086) ;
Adoption sans débat le 19 novembre 1953.

Conseil de la République :
Transmission (n° 543, année 1953) ;
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 695, année 1953) ;
Discussion et adoption de l'avis le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale :
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

LOI n° 54-17 du 9 janvier 1954 approuvant le décret du 22 septembre 1948 suspendant pendant une nouvelle période de six mois, à compter du 21 octobre 1948, la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit.

Article unique. — Est ratifié le décret du 22 septembre 1948 suspendant pour une nouvelle période de six mois, à compter du 21 octobre 1948, la perception des droits de douane d'entrée en Afrique occidentale française.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

LOI n° 54-18 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 24 mai 1948 approuvant une délibération prise par le conseil de gouvernement de l'Afrique équatoriale française du 17 juillet 1947 tendant à la modification de l'article 90 du décret du 17 février 1921, relatif au fonctionnement du service des douanes dans cette fédération (2).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifié le décret du 24 mai 1948 approuvant la délibération du 17 juillet 1947 du conseil de gouvernement de l'Afrique équatoriale française tendant à la modification de l'article 90 du décret du 17 février 1921, relatif au fonctionnement du service des douanes dans ce territoire.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

LOI n° 54-19 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 28 février 1949 approuvant une délibération du 20 décembre 1948 du conseil général des Comores tendant à maintenir la réglementation et la tarification douanières de ce territoire en harmonie avec celles de Madagascar et dépendances, et rejetant une délibération du même conseil en date du 3 septembre 1948 ayant le même objet (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,
L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,
L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifié le décret du 28 février 1949:

1° Approuvant une délibération du 20 décembre 1948, du conseil général des Comores, tendant à maintenir la réglementation et la tarification douanières de ce territoire en harmonie avec celles de Madagascar et dépendances;

2° Rejetant une délibération du même conseil en date du 3 septembre 1948 ayant le même objet.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Loi n° 54-17. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale:
Projet de loi (n° 2237);
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 3 juin 1952 sur le rapport de M. Tran Thien Vang au nom de la commission des affaires financières;
Adoption sans débat le 6 novembre 1953.

Conseil de la République:
Transmission (n° 501, année 1953);
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 693, année 1953);
Discussion et adoption de l'avis sans débat le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale:
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

Loi n° 54-18. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (2)

Assemblée nationale:
Projet de loi (n° 2122);
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 3 juin 1952 sur le rapport de M. Tran Thien Vang au nom de la commission des affaires financières;
Rapport de M. Vals au nom de la commission des affaires économiques (n° 6999);
Adoption sans débat le 6 novembre 1953.

Conseil de la République:
Transmission (n° 498);
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 699, année 1953);
Discussion et adoption de l'avis sans débat le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale:
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

Loi n° 54-19. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale:
Projet de loi (n° 2123);
Avis de l'Assemblée de l'Union française du 3 juin 1952 sur le rapport de M. Le Van Dinh au nom de la commission des affaires financières;
Rapport de M. Vals au nom de la commission des affaires économiques;
Adoption sans débat le 6 novembre 1953.

Conseil de la République.
Transmission (n° 499, année 1953);
Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 697, année 1953);
Discussion et adoption de l'avis le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale:
Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

LOI n° 54-20 du 9 janvier 1954 ratifiant le décret du 3 avril 1949 approuvant une délibération du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon en date du 1er décembre 1948 tendant à la réduction des formalités douanières pour les marchandises ayant transbordé dans les ports étrangers admis pour le transport en droiture (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française,

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Est ratifié le décret du 3 avril 1949 approuvant une délibération du 1er décembre 1948 du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon tendant à la réduction des formalités douanières pour les marchandises ayant transbordé dans les ports étrangers admis pour le transport en droiture.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

JOSEPH LANIEL.

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

Loi n° 54-20. TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale:

Projet de loi (n° 2632);

Avis de l'Assemblée de l'Union française du 19 février 1952;

Rapport de M. Babet au nom de la commission des affaires économiques (n° 7087);

Adoption sans débat le 19 novembre 1953.

Conseil de la République:

Transmission (n° 344, année 1953);

Rapport de M. Fousson au nom de la commission des affaires économiques (n° 696, année 1953);

Discussion et adoption de l'avis le 31 décembre 1953.

Assemblée nationale:

Acte pris de l'avis conforme le 31 décembre 1953.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret du 9 janvier 1954 portant convocation de l'Assemblée de l'Union française.

Le Président de la République, Président de l'Union française,

Vu l'article 69 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — L'Assemblée de l'Union française est convoquée pour le mardi 12 janvier 1954.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République, Président de l'Union française:

Le président du conseil des ministres,

JOSEPH LANIEL.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

PAUL RIBEYRE.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 9 janvier 1954 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 9 janvier 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, vu la délibération du conseil de l'ordre du 15 décembre 1953 portant que la présente promotion est faite en conformité des lois et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. André Stibio, journaliste. Chevalier de la Légion d'honneur du 18 mars 1947. Titres exceptionnels.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 53-1360 du 30 décembre 1953 relatif au régiment de sapeurs-pompiers de Paris.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi du 28 mars 1928, et notamment son article 6;

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu la loi du 11 juillet 1953, et notamment son article 5;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le régiment de sapeurs-pompiers de Paris est, à la date du 1er janvier 1954, réintégré dans l'arme de l'infanterie. Les dispositions de l'article 6 de la loi du 28 mars 1928 relative à la constitution des cadres et effectifs de l'armée lui redeviennent applicables.

Sa mission demeure étendue à l'ensemble du département de la Seine; il est mis, à cet effet, à la disposition du préfet de police.

Sa structure et ses effectifs théoriques sont fixés par décret contresigné par le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat à la guerre et le secrétaire d'Etat au budget, après avis du préfet de police.

Des personnels appartenant au régiment de sapeurs-pompiers peuvent, temporairement, sur demande du ministre de l'intérieur et dans la limite arrêtée en accord avec le secrétaire d'Etat à la guerre, être mis à la disposition du ministre de l'intérieur pour tenir un emploi au service national de la protection civile; ces personnels restent administrés par le colonel commandant le régiment de sapeurs-pompiers; ils continuent à bénéficier des mêmes avantages que s'ils étaient en service au régiment de sapeurs-pompiers.

Art. 2. — L'entretien du régiment de sapeurs-pompiers demeure à la charge de la ville de Paris; les communes du département de la Seine continuent à participer au prorata de leur population aux dépenses à la charge de la ville de Paris pour le fonctionnement du service d'incendie. L'Etat participe à ces dépenses dans les conditions fixées par la loi; il rembourse, en outre, intégralement à la ville de Paris les dépenses afférentes au personnel mis à la disposition du ministre de l'intérieur par application des dispositions prévues à l'article 1er ci-dessus.

Art. 3. — Les conditions d'affectation des officiers, sous-officiers et hommes de troupe au régiment de sapeurs-pompiers seront fixées par arrêté conjoint du ministre de la défense nationale, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat à la guerre.

Art. 4. — Les services effectués au régiment de sapeurs-pompiers depuis le 5 avril 1943, comme officier, sous-officier ou homme de troupe, d'active ou de réserve, seront considérés à tous égards comme des services militaires accomplis dans une unité de l'armée de terre, au titre de l'armée active ou des réserves selon le cas.

Art. 5. — Les officiers du régiment de sapeurs-pompiers seront portés à leur rang sur les listes d'ancienneté des officiers de

leur arme. Par dérogation aux dispositions de l'article 38 de la loi n° 49-983 du 23 juillet 1949, il sera procédé, le cas échéant, au rétablissement de la carrière des officiers qui, depuis le 1er janvier 1947, auraient reçu un avancement moins avantageux que celui dont ils auraient bénéficié à l'ancienneté dans leur arme s'ils y étaient demeurés. Les rétablissements de carrière ainsi effectués ne donneront lieu à aucun rappel de solde.

Art. 6. — Les officiers appartenant au régiment à la date du 31 décembre 1953 conserveront à titre personnel les limites d'âge attachées aux grades dont ils sont titulaires à cette date, savoir :

Colonel : cinquante-neuf ans.
Lieutenant-colonel : cinquante-huit ans.
Commandant : cinquante-six ans.
Capitaine : cinquante-trois ans.
Lieutenant et sous-lieutenant : cinquante-deux ans.

En cas de promotion au grade supérieur après le 1er janvier 1955, les officiers en cause sont soumis aux limites d'âge applicables aux officiers des armes de l'armée de terre.

Les officiers de réserve provenant du régiment de sapeurs-pompiers ont pour limite d'âge celle des officiers de réserve de leur arme.

Art. 7. — Sont abrogées les lois n° 205 du 5 avril 1943 et n° 622 du 25 septembre 1943, ainsi que l'article 12 de la loi n° 597 du 20 septembre 1943.

Art. 8. — Le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953. JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'intérieur,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,
ÉDOUARD THIBAULT.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret du 9 janvier 1954 portant délégation de signature.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 47-233 en date du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature ;
Vu le décret en date du 28 juin 1953 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 51-1314 du 17 novembre 1951 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;
Vu le décret en date du 19 novembre 1953 nommant M. Lahillonne (Georges) directeur de l'administration départementale et communale ;
Vu le décret en date du 31 octobre 1953 nommant M. Laforest (Robert) directeur-adjoint de l'administration départementale et communale ;
Vu le décret en date du 23 mars 1950 nommant M. Bouffard (Pierre) sous-directeur au ministère de l'intérieur ;
Vu l'arrêté en date du 6 janvier 1951 portant délégation de signature à M. Lahillonne (Georges), directeur de l'administration départementale et communale,

Décrète :

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Lahillonne, directeur de l'administration départementale et communale, M. Laforest, directeur-adjoint, et M. Bouffard, sous-directeur, ont délégation pour signer, dans la limite de leurs attributions, les arrêtés ou décisions se rapportant aux matières visées à l'article 1er de l'arrêté en date du 6 janvier 1954 portant délégation de signature à M. Lahillonne, directeur de l'administration départementale et communale.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954. JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'intérieur,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Décret du 9 janvier 1954 portant élévation de classe de sous-préfets.

Par décret en date du 9 janvier 1954 :

Sont élevés à la hors-classe de leur grade :

M. Berthet (Armand), sous-préfet de 1re classe, hors cadres.

M. Maroselli (Jacques), sous-préfet de 1re classe, chef du cabinet du préfet de police.

M. Œuvrard (Maurice), sous-préfet de 1re classe, directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes.

M. Plettner (Jules), sous-préfet de 1re classe, directeur du cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône.

Sont élevés à la 1re classe de leur grade :

M. Mazel (Jacques), sous-préfet de 2e classe, chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de la Seine (2e poste).

M. Sicard (Roger), sous-préfet de 2e classe, directeur du cabinet du préfet de la Haute-Garonne.

Décret du 9 janvier 1954 portant élévation de classe de sous-préfets en service détaché.

Par décret en date du 9 janvier 1954 :

Sont élevés à la hors-classe de leur grade :

M. Fautrière (Louis), sous-préfet de 1re classe, détaché dans un emploi d'administrateur civil à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

M. Haulpetit-Fourrichon (François), sous-préfet de 1re classe, à la disposition du ministre des affaires étrangères.

M. Lamorlette (Michel), sous-préfet de 1re classe, à la disposition du ministre des affaires étrangères.

M. Perrier-Robert (Raoul), sous-préfet de 1re classe, à la disposition du résident général de France à Tunis.

Sont élevés à la 1re classe de leur grade :

M. Bergerot (Bernard), sous-préfet de 2e classe, détaché dans un emploi d'administrateur civil à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

M. Bourges (Yvon), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer.

M. Bros (Albert), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du ministre de la France d'outre-mer.

M. Gorsse (Marc), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

M. Ilari (Francis), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

M. Kenec'hdu (Marcel), sous-préfet de 2e classe, à la disposition du ministre des affaires étrangères.

Décret du 9 janvier 1954 portant détachement d'un sous-préfet.

Par décret en date du 9 janvier 1954, M. Binche (André), sous-préfet de 3e classe, hors cadres est mis à la disposition du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique.
Il sera placé en position de service détaché.

Décrets du 9 janvier 1954 portant nomination et élévation de classe de sous-préfets.

Par décret en date du 9 janvier 1954 :

M. Rougé (Jean), secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne (1re classe personnelle), est nommé sous-préfet de 1re classe hors cadres.

M. Taunay (Jacques), sous-préfet de 2e classe, directeur de cabinet du préfet de la Loire-Inférieure, est élevé à la 1re classe et nommé secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne.

Dans ce poste, M. Taunay bénéficiera de la 1re classe à titre personnel.

M. Causeret (Paul), sous-préfet de Nogent-sur-Seine (2e classe personnelle), est nommé directeur de cabinet du préfet de la Loire-Inférieure.

M. Orsetti (Christian), secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, est élevé à la 2e classe et nommé sous-préfet de Nogent-sur-Seine.

Dans ce poste, M. Orsetti bénéficiera de la 2e classe à titre personnel.

Par décret en date du 9 janvier 1954 :

M. Ilari (Francis), sous-préfet de 1re classe à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, est détaché dans un emploi d'administrateur civil au ministère de l'intérieur.

M. Juilhard (Jacques), sous-préfet de Lesparre (2e classe personnelle) est mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

En cette qualité, il sera placé en position de service détaché.

M. Migeon (Guy), sous-préfet de Brioude (3e classe) est élevé à la 2e classe et nommé sous-préfet de Lesparre.

Dans ce poste, M. Migeon bénéficiera de la 2e classe à titre personnel.

M. Doucet (Maurice), chef de cabinet du préfet du Lot est nommé sous-préfet de Brioude (3e classe).

M. Doucet est titularisé dans son grade.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 53-1358 du 30 décembre 1953 modifiant les circonscriptions territoriales des justices de paix de Pointe-à-Pitre et du Moule (Guadeloupe).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 5 de la loi du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier;

Vu le décret n° 47-1573 du 25 août 1947 relatif à l'organisation judiciaire des départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, ensemble les textes qui l'ont modifié;

Vu la loi du 9 juillet 1931 relative au classement des justices de paix;

Vu les décrets des 25 décembre 1936 et 30 décembre 1946 relatifs au recensement de la population;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'ancienne circonscription judiciaire de Port-Louis (communes de Port-Louis, Petit-Canal et Anse-Bertrand) et la commune de Morne-à-l'Eau, actuellement comprises dans le ressort de la justice de paix de Pointe-à-Pitre sont rattachées à la justice de paix du Moule.

Art. 2. — Le tableau C annexé au décret susvisé du 25 août 1947 est, en ce qui concerne la colonne « Ressort » modifié à nouveau ainsi qu'il suit:

JUSTICE DE PAIX	RESSORT
COUR D'APPEL DE BASSE-TERRE	
Département de la Guadeloupe.	
Pointe à Pitre.....	Ancienne circonscription judiciaire de la justice de paix à compétence ordinaire de Pointe-à-Pitre, à l'exception de la commune de Morne-à-l'Eau-le-Lamentin.
Le Moule.....	Ancienne circonscription judiciaire de la justice de paix à compétence ordinaire du Moule, de Port-Louis et commune de Morne-à-l'Eau.

(Le reste sans changement.)

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

PAUL RIBEYRE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat au budget,

HENRI ULVER.

Décret du 30 décembre 1953 portant changements de nom.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Article 1er.

BUISSON (Maurice), né le 3 novembre 1898 à Liéhon (Moselle), y demeurant, et ses enfants mineurs: 1° André-Paul-Firmin, né le 27 août 1933 à Liéhon (Moselle); 2° Gilbert-Joseph-Marie, né le 11 mars 1948 à Metz (Moselle), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « NOIRJEAN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NOIRJEAN » au lieu de « BUISSON ».

BUISSON (Angèle-Marie-Marcelle), épouse BASTIEN, née le 6 janvier 1931 à Liéhon (Moselle), demeurant à Soigne (Moselle), est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « NOIRJEAN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NOIRJEAN » au lieu de « BUISSON ».

DREYFUS (Samuel-André), né le 12 novembre 1896 à Besançon (Doubs), demeurant à Paris, 3, rue Paul-Dubois, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « DUPRE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « DUPRE » au lieu de « DREYFUS ».

DUMBRAVEANU (Horia-Christian-Henry), né le 21 décembre 1905 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), 11, rue des Gâte-Ceps, et ses enfants mineurs: 1° Aliette-Camille-Joana, née le 9 avril 1938 à Neuilly-sur-Seine (Seine); 2° Annie-Claire-Marie, née le 14 juin 1941 à Neuilly-sur-Seine (Seine), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « DOMBREVANE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « DOMBREVANE » au lieu de « DUMBRAVEANU ».

LASLA-FAVERIEUX (Paul-Edmond-Antoine), né le 10 mai 1925 à Lyon (2e) (Rhône), demeurant à Tauriers (Ardèche), est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « FAVERIEUX », afin de s'appeler légalement à l'avenir « FAVERIEUX » au lieu de « LASLA-FAVERIEUX ».

LEVI (Robert-Jules), né le 30 août 1905 à Mulhouse (Haut-Rhin), demeurant à Casablanca (Maroc), allée des Troènes, Ain-Sebaa, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « BRUYERE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « BRUYERE » au lieu de « LEVI ».

LEVY (Michel-Sydney), né le 2 juin 1921 à Paris (8e), demeurant à Paris, 50, avenue Raymond-Poincaré, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « CLARENCE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLARENCE » au lieu de « LEVY ».

MENDELSSOHN (Irène-Marie), née le 8 février 1935 à Paris (16e), mineure représentée par son père, le sieur MENDELSSOHN (Georges), demeurant à New-York (Etats-Unis), 1110 Fifth Avenue, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « MONEL », afin de s'appeler légalement à l'avenir « MONEL » au lieu de « MENDELSSOHN ».

NEHAMIA (Mardochée-Georges-Edmond), né le 11 mars 1883 à Constantine (Algérie), y demeurant, 18, rue Georges-Clemenceau, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « NAMIERE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NAMIERE » au lieu de « NEHAMIA ».

NEHAMIA (Jean-Pierre-Bénédic), né le 20 février 1925 à Constantine (Algérie), y demeurant, 18, rue Georges-Clemenceau, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « NAMIERE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NAMIERE » au lieu de « NEHAMIA ».

NEHAMIA (Françoise-Jacqueline), née le 2 janvier 1930 à Constantine (Algérie), y demeurant, 18, rue Georges-Clemenceau, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « NAMIERE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NAMIERE » au lieu de « NEHAMIA ».

PERELSTEIN (André), né le 24 septembre 1902 à Paris (12e), demeurant à Paris, 6, rue du Cardinal-Mercier, et son enfant mineur, Jacques-Paul-André, né le 23 janvier 1938 à Paris (20e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « PELLERIN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « PELLERIN » au lieu de « PERELSTEIN ».

SABINE (Marie), née le 26 septembre 1915 à Angoulême (Charente), mineure représentée par le sieur MAILLOT (Léon), demeurant à Angoulême (Charente), 43, rue Saint-Roch, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « MAILLOT », afin de s'appeler légalement à l'avenir « MAILLOT » au lieu de « SABINE ».

SARANBOWITZ (Joseph-Salomon), né le 23 octobre 1894 à Paris (4e), demeurant à Paris, 9, rue du Square-Carpeaux, et ses enfants mineurs: 1° Georges-Paul-Isaac, né le 6 janvier 1928 à Paris (18e); 2° Yves-Henri-Arsène-Alfred, né le 15 octobre 1939 à Nantes (Loire-Inférieure); 3° Florence-Henriette-Blanche-Marie, née le 23 juillet 1941 à Paris (18e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « SARAN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « SARAN » au lieu de « SARANBOWITZ ».

SCHUCHER (Levy), dit Albert SOUCHER, né le 15 septembre 1910 à Odessa (Russie), demeurant à Bangui (Afrique équatoriale française), et son enfant mineur, Maurice-Charles, né le 8 janvier 1945 à Bangui (Afrique équatoriale française), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « SOUCHER », afin de s'appeler légalement à l'avenir « SOUCHER » au lieu de « SCHUCHER ».

SCHUCHER (Claude-Alexis), né le 7 octobre 1932 à Paris (12e), demeurant à Paris, 3, rue Jacquemont, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « SOUCHER », afin de s'appeler légalement à l'avenir « SOUCHER » au lieu de « SCHUCHER ».

WEIL (Raymond-Jacques), né le 10 mai 1913 à Châtellerault (Vienne), y demeurant, 77, boulevard Blossac, et ses enfants mineurs: 1° Marie-Catherine-Andrée-Blanche, née le 29 novembre 1946 à Châtellerault (Vienne); 2° Brigitte-Jacqueline-Blanche, née le 29 juillet 1948 à Lencloître (Vienne); 3° Marie-Dominique-Colette-Françoise, née le 8 juillet 1951 à Châtellerault (Vienne), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « VEILLE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « VEILLE » au lieu de « WEIL ».

Article 2.

Lesdits impétrants ne pourront se pourvoir devant les tribunaux pour faire opérer sur les registres de l'état civil le changement résultant du présent décret qu'après l'expiration du délai fixé par la loi du 11 germinal an XI et en justifiant qu'aucune opposition n'a été formée devant le conseil d'Etat.

Article 3.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

PAUL RIBEYRE.

Décret du 9 janvier 1954 portant nomination de maitres des requêtes au conseil d'Etat.

Par décret en date du 9 janvier 1954, sont nommés maîtres des requêtes au conseil d'Etat (emplois transformés en application de la loi de finances n° 53-1308 du 31 décembre 1953 et de la loi n° 53-1321 du 31 décembre 1953), les auditeurs de 1re classe ci-après désignés:

MM. Dutheillet de Lamothe, Huet (maintenu dans la position hors cadre), Mosset, Juvigny, Aupepin de Lamothe-Dreuzy, Querrien, Holleaux, Kahn, Sabatier, Arrighi, Barton, Dufour, de Broglie, de Lacoste-Lareymondie, Marchandise, Mayras, Boitreaud.

Décret du 9 janvier 1954 portant nomination d'un substitut détaché à l'administration centrale du ministère de la justice.

Par décret en date du 9 janvier 1954, M. Fortier, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oran, est nommé substitut détaché à l'administration centrale du ministère de la justice.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret n° 53-1359 du 31 décembre 1953 portant virement de crédits à l'intérieur du budget du ministère des affaires étrangères (Section I: Services des affaires étrangères).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des affaires étrangères et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 53-42 du 3 février 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Affaires étrangères. — I: Services des affaires étrangères);

Vu la loi n° 53-80 du 7 février 1953 relative au développement des dépenses d'investissement pour l'exercice 1953;

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, et notamment son article 11 (§ 2),

Décrète:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre des affaires étrangères par la loi n° 53-42 du 3 février 1953 et par des textes spéciaux, une somme de 50 millions de francs est définitivement annulée au titre du chapitre 34-11: « Services à l'étranger. — Remboursement de frais » du budget des affaires étrangères (Section I: Services des affaires étrangères) pour l'exercice 1953.

Art. 2. — Il est ouvert au ministre des affaires étrangères, en addition aux crédits de payement ouverts par la loi n° 53-80 du 7 février 1953 et par des textes spéciaux, une somme de 50 millions de francs applicable au chapitre 57-10: « Achat et aménagement d'immeubles diplomatiques et consulaires » du budget des affaires étrangères pour l'exercice 1953.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,

GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat au budget,

HENRI ULVER.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décret n° 53-1361 du 30 décembre 1953 modifiant la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;

Vu la loi n° 48-1268 du 17 août 1948, et notamment son article 6;

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953, et notamment son article 5;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er — Le dernier alinéa de l'article 9 de la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte est remplacé par le texte suivant:

« Le temps de service ou de commandement à la mer exigé doit être accompli à bord des bâtiments de la marine nationale française ou de celle des Etats associés, armés, en disponibilité armée, en essais ou à bord des bâtiments-écoles ».

Art. 2. — Les tableaux A et C annexés à l'article 10 de la loi du 4 mars 1929 sont modifiés comme suit:

1° Tableau A. — Le 4° est remplacé par la disposition suivante:

« 4° Commandement de la marine dans les départements et territoires d'outre-mer, dans les territoires et Etats associés, au Maroc et en Tunisie ».

2° Tableau C. — Les deux derniers paragraphes de la colonne: Nature des emplois, sont remplacés par les suivants:

« En service dans les départements et territoires d'outre-mer, dans les territoires et Etats associés, au Maroc et en Tunisie ».

« Relevant des commandants de bases navales, d'états-majors et missions permanentes à l'étranger ».

Art. 3. — L'article 15 de la loi susvisée est remplacé par les dispositions suivantes:

« L'ancienneté dans chaque grade est déterminée par la date de nomination audit grade. Les officiers nommés ou promus à la même date prennent rang dans l'ordre fixé par le décret de nomination ou de promotion, compte tenu, le cas échéant, des tours au choix et à l'ancienneté et sous réserve des dispositions propres aux officiers sortant des écoles.

« Un décret en conseil d'Etat fixera les modalités d'application du présent article ».

Art. 4. — L'article 56 de la loi du 4 mars 1929 est complété par les dispositions suivantes:

« Ils prennent rang provisoirement entre eux d'après leur ancienneté dans le grade d'ingénieur hydrographe de 3e classe.

« Leur rang d'ancienneté définitif est déterminé par le numéro de classement de sortie de l'école d'application du service hydrographique ».

Art. 5. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (marine),

JACQUES GAVINI.

Le secrétaire d'Etat au budget,

HENRI ULVER.

Décret n° 53-1362 du 30 décembre 1953 relatif à l'organisation provisoire de l'armée de l'air.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi du 2 juillet 1934 fixant l'organisation générale de l'armée de l'air;

Vu la loi n° 48-1268 du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, et notamment son article 5;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Dans l'organisation provisoire de l'armée de l'air, en plus de la division territoriale en régions aériennes et en commandements de l'air dont le nombre et le tracé sont fixés par décret, il peut être créé par décision du ministre de la défense nationale de grandes unités aériennes et des groupements d'unités aériennes spécialisées placés sous le commandement d'un officier général ou supérieur relevant directement du ministre et comprenant des éléments stationnés sur le territoire d'une ou plusieurs régions aériennes.

Les attributions respectives des commandants de circonscription territoriale, des commandants des grandes unités aériennes et des groupements d'unités aériennes spécialisées sont fixées par décret.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
LOUIS CHRISTIAENS.

Le secrétaire d'Etat au budget.
HENRI ULVER.

Décret n° 53-1363 du 30 décembre 1953 relatif à la participation des personnels de l'armée de l'air au recrutement des différents corps et cadres des personnels du service de la justice militaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat aux forces armées (air);

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu l'article 5 de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier,

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les personnels militaires de l'armée de l'air participent au recrutement des différents corps et cadres des personnels du service de la justice militaire. La nomination dans ces corps ou cadres à la suite des concours d'entrée emporte changement d'armée.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
R. PLEVEN.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
PAUL RIBEYRE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air),
LOUIS CHRISTIAENS.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret n° 53-1364 du 30 décembre 1953 relatif aux services militaires accomplis par les étrangers antérieurement à l'acquisition de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée;

Vu la loi du 20 mars 1939 portant modification de l'article 64 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée;

Vu la loi n° 52-757 du 30 juin 1952 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1952 (Défense nationale) et notamment son article 31;

Vu la loi du 17 août 1948, et notamment son article 6;

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953, et notamment son article 5;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 31 de la loi susvisée du 30 juin 1952 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1952, est remplacé par les dispositions suivantes:

« Nonobstant les dispositions contraires de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée, les services accomplis dans l'armée française, entre le 20 mars 1939, date à laquelle a été modifié l'article 64 de ladite loi et le 1er juillet 1952, par les engagés ou rengagés de nationalité étrangère ayant acquis, depuis, la nationalité française, sont des services militaires à tous points de vue, sous réserve que les intéressés aient servi, avant la date de cessation légale des hostilités, dans une unité combattante.

« Les dispositions de l'alinéa qui précède ne portent pas atteinte aux droits des militaires qui, bien que n'ayant pas acquis la nationalité française, accomplissent des services militaires en vertu des textes spéciaux qui les régissent. »

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres,

Le ministre de la défense nationale et des forces armées.
R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret n° 54-21 du 4 janvier 1954 portant règlement d'administration publique modifiant le décret n° 49-993 du 20 juillet 1949, pris pour l'application de la loi du 12 avril 1949 relative au régime de sécurité sociale des militaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale;

Vu le décret n° 46-1378 du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945;

Vu la loi n° 49-489 du 12 avril 1949 portant application aux militaires du régime de la sécurité sociale;

Vu le décret n° 49-993 du 20 juillet 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 7 de la loi du 12 avril 1949;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 6, 7 et 9 du décret n° 49-993 du 20 juillet 1949 sont modifiés comme suit:

« *Art.* 6. — Le règlement du service des prestations établi par le conseil d'administration est soumis à l'approbation du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre du travail et de la sécurité sociale. Il ne peut être modifié que dans les mêmes formes.

« Le conseil d'administration peut affecter une fraction des excédents de recettes constatées à l'attribution de prestations supplémentaires en faveur des ressortissants de la caisse et de leurs ayants droit ainsi qu'à la réalisation d'une action sanitaire et sociale.

« La nature des prestations supplémentaires, les catégories de bénéficiaires sont fixées par le règlement du service des prestations.

« *Art.* 7. — Les opérations du service administratif font l'objet d'un budget annuel préparé par le directeur et délibéré par le conseil d'administration.

« Ce budget, ainsi que le compte administratif du directeur, sont approuvés par un arrêté concerté des ministres de la défense nationale et des forces armées, des finances et des affaires économiques et du travail et de la sécurité sociale. »

« *Art.* 9. — Les disponibilités de la caisse nationale militaire de sécurité sociale font l'objet de placements dans les conditions prévues aux premier et troisième paragraphes de l'article 94 et à l'article 95 du décret du 8 juin 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 4 octobre 1945 relative à l'organisation de la sécurité sociale.

« Les opérations de la caisse nationale militaire de sécurité sociale sont suivies dans quatre comptes distincts:

« *a*) Le compte des prestations comprenant une section générale et une section grands invalides de guerre;

« *b*) Le compte de gestion administrative;

« *c*) Le compte du contrôle médical;

« *d*) Le compte de prestations supplémentaires et d'action sanitaire et sociale. »

Art. 2. — L'article 16 du décret n° 51-318 du 28 février 1951 est abrogé.

Art. 3. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

R. PLEVEN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

EDGAR FAURE.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PAUL BACON.

Le secrétaire d'Etat au budget,

HENRI ULVER.

Décret n° 54-22 du 4 janvier 1954 modifiant le décret du 31 mai 1936 fixant les conditions d'application des articles 98 et 99 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, relatifs aux obligations militaires des Français et naturalisés Français résidant à l'étranger hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées, du ministre des affaires étrangères, du ministre de la France d'outre-mer, du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),

Vu les articles 98 et 99 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée;

Vu le décret du 31 mai 1936 fixant les conditions d'application des articles 98 et 99 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, relatifs aux obligations militaires des Français et naturalisés Français résidant à l'étranger hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée,

Décrète:

Art. 1er. — Le tableau, annexé au décret du 31 mai 1936, indiquant les circonscriptions consulaires dans lesquelles les Français ou naturalisés Français qui y résident sont astreints à la présence effective sous les drapeaux, est remplacé par le suivant:

Tableau indiquant les territoires étrangers dans lesquels les Français ou naturalisés Français qui y résident sont astreints à la présence effective sous les drapeaux.

INDICATION des territoires étrangers (hors d'Europe ou des pays limitrophes de la Méditerranée) où la résidence entraîne l'obligation de la présence effective sous les drapeaux.	AGENTS diplomatiques ou consulaires dont relèvent les ressortissants français des pays étrangers énumérés dans la colonne ci-contre.	TERRITOIRES de l'Union française pourvus de troupes françaises où doivent être accomplies les obligations légales d'activité.
Sahara occidental espagnol.	Las Palmas (consulat).	Afrique occidentale française.
Gambie anglaise.....	Accra (consulat général)	
Guinée portugaise....	Saint-Paul de Loanda (consulat)	
Sierra Léone.....	Freetown (consulat)..	
Libéria	Monrovia (légation)...	
Côte de l'Or.....	Accra (consulat général)	
Togo sous tutelle britannique.	Accra (consulat général)	
Nigéria	Lagos (consulat).....	
Cameroun sous tutelle britannique.	Lagos (consulat).....	
Guinée espagnole.....	Las Palmas (consulat).	Afrique équatoriale française.
Congo belge.....	Léopoldville (consulat général)	
Somalie anglaise.....	Londres (consulat général)	Côte française des Somalis.
Ancienne Somalie italienne.	Mogadiscio (consulat).	
Ethiopie	Addis Abéba (ambassade) pour toute l'Ethiopie, sauf le Harrar, qui dépend du consulat de France à Dirre Daoua	
Erythrée	Benghazi (consulat)...	

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la France d'outre-mer et le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
R. PLEVEN.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre),
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Décret du 4 janvier 1954 portant réduction des zones de servitudes de l'ouvrage de Bettviller (Moselle).

Par décret en date du 4 janvier 1954, sur le territoire de la commune de Bettviller (Moselle), les zones de servitudes de l'ouvrage sont réduites pour permettre l'extension du village.

La délimitation des zones restant sujettes aux servitudes fait l'objet du plan annexé au présent décret et dressé par le directeur des travaux du génie de Metz.

Décret du 4 janvier 1954 déclarant d'utilité publique l'acquisition de parcelles de terrain sises à Itteville (Seine-et-Oise).

Par décret en date du 4 janvier 1954, est déclarée d'utilité publique l'acquisition par le département de la défense nationale de parcelles de terrain sises à Itteville (Seine-et-Oise) et nécessaires à la création d'une seconde entrée pour le centre d'études du Bouchet.

Décret du 4 janvier 1954 portant promotions au grade de lieutenant de réserve de l'armée de l'air.

Par décret en date du 4 janvier 1954, sont promus au grade de lieutenant de réserve de l'armée de l'air, pour prendre rang aux dates ci-après, les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent:

I. — **Corps des officiers de réserve de l'air.**

A. — CADRE NAVIGANT

(Rang du 10 avril 1940.)
M. Guillerme (Jean-Félix), C. M. 222.

(Rang du 4 septembre 1940.)
M. Jourdan (Armand-Justin-Louis), C. M. 222.

(Rang du 25 juin 1945.)
M. Bourgouin (Guy-René-Charles), C. M. 222.

(Rang du 8 février 1946.)
M. Cordier (Pierre-Bernard-Marie), C. M. 226.

(Rang du 23 octobre 1947.)
M. Maruili (Guy-Paul-François), C. M. 222.

(Rang du 19 juin 1953.)
M. Léon (Pierre-Barthélémy), C. M. 225.

(Rang du 30 juin 1953.)
M. Denelle (André-Auguste-Charles), C. M. 226.

(Rang du 1er octobre 1953.)
MM.
Anger (Claude-Bernard), C. M. 222.
Pataillon (Maurice-Georges-Louis), C. M. 222.
De Smet (Jacques-René-Denis-Edmond), C. M. 222.
Leveque (Jean-André-Eugène), C. M. 222.
Michon (Dominique-Marie-Edouard), C. M. 222.

(Rang du 17 novembre 1953.)
M. Perrot de Thannborg (Guy-Jean-Alfred-Henry), C. M. 222.

(Rang du 24 novembre 1953.)
M. Piquemal (Pierre-Félix), C. M. 222.

B. — CADRE SÉDENTAIRE

(Rang du 15 décembre 1944.)
M. Mantout (Gilbert-Félix), C. M. 222.

II. — **Corps des officiers de réserve des bases de l'air.**

(Rang du 19 juillet 1948.)
M. Charpin (Raymond-François), C. M. 222.

(Rang du 7 octobre 1949.)
M. Lehmann (Jean-Caude), C. M. 222.

(Rang du 19 décembre 1951.)
M. Rouquet (Oswald-Marius-Henri-Jean), C. M. 222.

(Rang du 20 juin 1953.)
M. Bastard (Yvon-Lucien), C. M. 222.

(Rang du 27 septembre 1953.)
M. Koch (Pierre-Paul-Isaac), C. M. 222.

(Rang du 1er octobre 1953.)
MM.
Cambournac (Michel-Marie-Henri), C. M. 222.
Cordelle (Yves-Jean), C. M. 222.
Genevay (Henri-Charles-Georges), C. M. 222.
Hervouet (René-Pierre-Léon-Marie), C. M. 222.
Lagautrière (Jean), C. M. 222.
Matheron (Georges-François-Paul), C. M. 222.
Sportiello (Roger-René), C. M. 222.

(Rang du 1er novembre 1953.)
M. Bousquet (Roger-Amédée), C. M. 222.

(Rang du 5 novembre 1953.)
M. Vella (Calixte-Ange), C. M. 225.

III. — **Corps des officiers mécaniciens de réserve de l'air.**

(Rang du 3 octobre 1942.)
M. Bavoux (Albert-Louis-Henri-Jean), C. M. 222.

(Rang du 6 novembre 1942.)
M. Prost (Pierre-Alfred-Ernest-Joseph), C. M. 222.

(Rang du 1er juillet 1951.)
M. Reynaud (Lucien-Auguste-Reynaud), C. M. 226.

(Rang du 18 juin 1953.)
M. Margathe (Pierre-Albert-Joseph), C. M. 224.

(Rang du 22 août 1953.)
M. Imbert (Georges-Henri-Camille), C. M. 226.

(Rang du 1er octobre 1953.)
MM.
Bernadat (Jacques-Abel-François), C. M. 222.
Chappey (Marc-Adolphe-Jean), C. M. 222.
Chatelon (Edouard-André-Jean), C. M. 222.
Lafarie (Paul-Jean), C. M. 222.
Lamble (Jean-Aimé), C. M. 222.

(Rang du 22 novembre 1953.)
M. Colombo (Fernand), C. M. 225.

IV. — **Corps des officiers de réserve des services administratifs de l'air.**

(Rang du 20 juin 1952.)
M. Galés (Joseph), C. M. 227.

(Rang du 1er janvier 1953.)
M. Sarrazin (Robert-Jean-Edmond), C. M. 222.

Les promotions au grade de lieutenant, objet du présent décret, ne comportent aucune régularisation de solde.

Décret du 4 janvier 1954 portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve d'engagés et rengagés admis dans une école de formation du personnel navigant et qui ont obtenu à l'examen de fin de stage un brevet de spécialiste du cadre navigant.

Par décret en date du 4 janvier 1954, sont nommés au grade de sous-lieutenant dans le corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, cadre navigant, les militaires ci-après désignés admis en école de formation du personnel navigant, et qui ont, à l'examen de fin de stage, obtenu un brevet de spécialité afférent à une fonction de ce grade.

Spécialité: « Pilote ».

(Rang du 1er août 1953.)

MM. Barbiere (Christian), né le 9 juillet 1927.
Adeline (Adrien-Henri), né le 13 février 1929.
Durand (Jean-Marie-Léon), né le 9 décembre 1929.
Leboucher (Joseph-Marie), né le 5 décembre 1932.

(Rang du 1er septembre 1953.)

MM. Plommet (Jean-Marie), né le 17 octobre 1929.
Barthelemy de Saizieu (François-Albert-Marie), né le 4 octobre 1928.
Willay (Marcel), né le 10 mars 1927.
Lang (Bernard-Charles-Alphonse), né le 15 février 1932.
Blorville (Jean-Pierre-Gilles), né le 19 mai 1933.
Michaud (Jean-Louis), né le 13 mars 1929.
Toussaint (Roger-Henri-Hubert), né le 12 janvier 1931.
Freyburger (André-Aimé), né le 7 juillet 1928.
Massac (Claude-Robert), né le 29 juillet 1930.
Dauney (Jack-Eugène-Henri), né le 14 juillet 1931.

(Rang du 1er octobre 1953.)

MM. Perrochaud (Auguste-Alfred-Joseph), né le 17 octobre 1928.
Lecrivain (Jacques-Jean-Victor), né le 8 novembre 1933.
Grand (Jean-Marie-Gabriel), né le 16 juin 1930.

Spécialité: « Observateur en avion ».

Sous-spécialité: « Navigateur ».

(Rang du 1er octobre 1953.)

MM. Garraud (Jacques), né le 25 avril 1931.
Tixier (Yves-René-Guy), né le 6 août 1930.
Maas (Gaston-Charles-Albert), né le 18 octobre 1931.

(Rang du 1er novembre 1953.)

MM. Le Hir (Jacques-Albert-Alain), né le 8 juillet 1933.
Raimond (Charles), né le 30 octobre 1931.

Décrets du 5 janvier 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 5 janvier 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la défense nationale et des forces armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre des contingents créés par la loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après

AU GRADE D'OFFICIER

1° *RESERVES*

Service de santé.

Paul (Henri-Alexandre), commandant d'administration, 3e région; 42 annuités, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Faucrot (Alfred-Paul), commandant d'administration, 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 décembre 1940.

2° *RAYES DES CADRES*

Gendarmerie.

Fromant (André-Pierre-Marie), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 novembre 1927.

Service de santé.

Vuillamo (Maurice-Joseph-Emile), médecin lieutenant; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

AU GRADE DE CHEVALIER

1° *RESERVES*

Gendarmerie.

Plassard (Roger-Léonce-Ferdinand), lieutenant, 10e légion; 32 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Le Page (François-Marie), lieutenant, 4e légion *bis*; 28 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Poumarède (André-Alphonse), capitaine, 4e légion *ter*; 20 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Justice militaire.

Moreau (Henri-Pierre-Antoine), capitaine assimilé de justice militaire, 8e région; 35 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Mouly (Arthur-Marie-Jules), capitaine assimilé de justice militaire, 5e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Service de santé.

MÉDECINS

François dit Jonchères (Abel-Jean), médecin commandant, 4e région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pech (Georges-Pierre-Henri), médecin capitaine, 5e région; 37 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cambon (Pierre-Emile-Marcel), médecin commandant, 5e région; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Imbert (Alfred-Jean), médecin commandant, 4e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Thomas (Louis-Marie-Joseph), médecin commandant, 5e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Levy (Raymond), médecin commandant, 6e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Tristani (Charles-Marie-Joseph), médecin commandant, 9e région; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Monod (Pierre-Adolphe), médecin capitaine, 1re région; 32 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Pierson (Antoine-Charles-Auguste), médecin lieutenant-colonel, troupes du Maroc; 28 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Tarain (Jehan-Paul-François), médecin capitaine, 1re région; 26 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Triaire (Raymond-Charles), médecin commandant, 1re région; 30 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Vaissie (Roger-Antoine), médecin commandant, 1re région; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Meyer (Simon), médecin commandant, 6e région; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Abd El Nour (Gabriel-Alfred), médecin commandant, 1re région; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Maraval (Théophile-Marie-Julien), médecin commandant, 10e région; 26 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Kulczewski (Gérard-Pierre-Marc), médecin commandant, troupes du Maroc; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lagey (Paul-Edmond-Jacques), médecin commandant, 6e région; 23 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Assan (Joseph-Georges), médecin commandant, 10e région; 22 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Coquelin (Jean-Victor), médecin commandant, 3e région; 19 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Oudet (Pierre-Marie-Camille), médecin capitaine, 6e région; 18 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité. « Titres exceptionnels ».

Grunenwald (Léon), médecin commandant, 6e région; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Chautemps (Pierre-Jean-Jacques), médecin commandant, 1re région; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Brunier (Jean-Baptiste-Eugène), médecin commandant, 8e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

Ponsan (Raoul-Fritz-François), médecin commandant, 4e région; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Ganet (Fernand-Etienne), médecin capitaine, 8e région; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

DENTISTES

Sol (Louis-Henri), dentiste capitaine, 5e région; 27 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Mantelin (François-Ferdinand-Auguste), dentiste capitaine, troupes du Maroc; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Titres exceptionnels.

PHARMACIENS

Aussant (Georges-Michel), pharmacien commandant, 3e région; 30 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Daude (Jean-Louis), pharmacien capitaine, 4e région; 26 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Moreau (Jean-Louis), pharmacien capitaine, 3e région; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Officiers d'administration.

Poulet (François-Jean-Marie), capitaine d'administration, 8e région; 35 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Puig (Louis), lieutenant d'administration, 5e région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Seelig (Jean), commandant d'administration, 6e région; 26 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Violet (Marius-Eugène), capitaine d'administration, 1re région; 29 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Baudry (Marcel-Eugène), capitaine d'administration, 8e région; 29 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Migard (Georges-Francis-Jean-Gabriel), capitaine d'administration, 1re région; 33 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Service vétérinaire.

Bayard (Pierre-Emile-Auguste), vétérinaire commandant; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Daviaux (Maurice-Joseph-Marie), vétérinaire capitaine; 25 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Direction des poudres

Barre (Jean-Edouard-Auguste), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie, poudrerie nationale d'Angoulême; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Jacquet (André-Auguste), adjoint administratif de 1re classe, poudrerie nationale de Sevran-Livry; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Bouthinaud-Grandpré (Jules-Louis-Robert), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie, poudrerie nationale de Bergerac; 36 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité

Lanoiselee (Jean-Charles-Joseph), ingénieur de 2e classe des travaux de poudrerie, poudrerie nationale de Bergerac; 36 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Mary (Jacques-Charles), ingénieur chimiste de 2e classe, laboratoire central des poudres; 38 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Corbet (Gaston-Victor), ingénieur chimiste de 1re classe, poudrerie nationale de Vonges; 36 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Direction des essences des armées.

Levy (Raymond), ingénieur de 1re classe des travaux, direction des essences en Afrique du Nord; 27 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Moulin-Krumb (Marie-Louis-Maurice), ingénieur de 1re classe des travaux, direction des essences en Afrique du Nord; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lorillon (Gérard-Edmond), ingénieur de 1re classe des travaux, direction des essences du Nord; 21 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité

RAYES DES CADRES

Justice militaire.

Bellevoye (Marcel-François-Joseph), commandant assimilé de justice militaire; 37 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

Service de santé.

MÉDECINS

Poulain (Jean-Victor-Emile), médecin commandant; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Raulx (Marie-Victor-Georges), médecin capitaine; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Deroche (Henry-Auguste-François), médecin commandant; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barrière (Antoine-Louis), médecin commandant; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Parodi (François-Alexandre), médecin capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rousseau (René-Marie-Michel), médecin capitaine; 31 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Margaillan (Eugène-Louis), médecin capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Allanic (Alexandre-Marie), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Dupont (Amédée-Benoît), médecin lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Delebecque (Louis-Jean-Paul), médecin capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lautier (Jean-Joseph), médecin capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité

Vachey (Auguste-Pierre-Claudius), médecin lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Sappey (Paul-Jean-Ferdinand), médecin capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pelissier (Gabriel-Léon-Charles-Marie), médecin lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Jourdain (Michel-Edouard), médecin lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lefranc (Victor-Auguste), médecin capitaine; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité

Fonteray (Jean-Joannès), médecin capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Loupie (André-Joseph), médecin lieutenant; 30 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Callen (Jean-Pierre-Charles), médecin lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Poulin (Auguste-André), médecin lieutenant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bernard (André-Jacques-Hippolyte), médecin commandant; 24 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Dechauvigny de Blot (Gilbert-Charles-Marie), médecin capitaine; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Titres exceptionnels.

Didier (Léon-Auguste), médecin capitaine; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité

Albespy (Jules-François-Joseph), médecin capitaine; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Weill (Léon-Robert), médecin lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Aymard (Marc-Jean-Baptiste), médecin sous-lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

DENTISTES

Lainé (Marcel-Louis), dentiste lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Girode (François-Elie-Germain), dentiste lieutenant; 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Isnard (Jules-Maurice), dentiste lieutenant; 30 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Perret (Joseph-Marius), dentiste lieutenant; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Payan (Yvan-Paul-Edouard), dentiste lieutenant; 30 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

Joly (André-Henri), dentiste lieutenant; 26 ans de esrvices, 5 campagnes. A été cité

Dejonghe (Pierre-Joseph), dentiste lieutenant; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité

Huillier (Camille-Marius), dentiste lieutenant; 32 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Tusseau (Eugène), dentiste lieutenant; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

PHARMACIENS

Chevalier (Frédéric-Camille-Marcel), pharmacien capitaine, 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Renaud (Alexandre-Auguste), pharmacien sous-lieutenant; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Service vétérinaire.

Dorotte (Georges-Marius), vétérinaire capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Laugier (Charles-Emmanuel), vétérinaire lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

3° DEGAGES DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

Gendarmerie.

Desperbasque (Julien), gendarme, classe 1912, recrutement de Pau, mle 476; 29 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Geiss (Auguste-Clovis), adjudant-chef, classe 1916, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 1164; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Loiseau (Ernest-Jules-Alfred), gendarme, classe 1918, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 299; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Promé (Raymond-Jules-Guillaume), adjudant-chef, classe 1914, recrutement de Carcassonne, mle 402; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Scoarnec (Clet-Yves), gendarme, classe 1916, recrutement de Quimper, mle 837; 32 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Daniel (Jean-Marie), gendarme, classe 1913, recrutement de Lorient, mle 2370; 28 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Raphenne (Henri-Auguste), gendarme, classe 1917, recrutement de Belfort, mle 399; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Nanot (Louis-Martial), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Magnac-Laval-Limoges, mle 81; 34 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Haudiquet (Laurent-Joseph), adjudant, classe 1914, recrutement de Saint-Omer, mle 322; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Cullet (François), gendarme, classe 1915, recrutement de Belley, mle 1397; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vellutini (Jean-Baptiste), adjudant, classe 1918, recrutement d'Ajaccio, mle 488; 30 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pams (Laurent-Joseph-Jean), adjudant, classe 1903, recrutement de Perpignan, mle 1114; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Haddad Saïd ben Rabah, gendarme, classe 1903, recrutement d'Alger, mle R. M. 2339; 25 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.

Allain (François-Joseph), gendarme, classe 1915, recrutement de Saint-Brieuc, mle 1177; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Justice militaire.

Germond (Cyr-Auguste-Michel), adjudant-chef surveillant de 1re classe, classe 1918, recrutement d'Orléans, mle 1454; 29 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Service de santé.

Maire (Etienne-Adolphe-Joseph), sergent, classe 1911, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2231; 28 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Par décret en date du 5 janvier 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat à la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, sans traitement, au titre des contingents créés par la loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951, les militaires n'appartenant pas à l'armée active, désignés ci-après:

AU GRADE D'OFFICIER

1° *RESERVES*

Etat-major de l'armée.

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Sarda (Joseph-Jean-Baptiste), commandant; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 3 janvier 1925.

Polier (Louis-Alfred), commandant; 36 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Lecomte (René-Louis), capitaine; 38 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Infanterie.

Boudineau (René), chef de bataillon, subdivision de Versailles; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 13 juillet 1923.

Lesage (Georges-Louis-Emile), lieutenant-colonel, subdivision de Rouen; 37 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Campagne (Henri-Blaise), chef de bataillon, subdivision de Paris; 38 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Jeanpierre (Raymond-Albert), chef de bataillon, état-major de la 6e région; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

Mercier (Fernand-Henri), chef de bataillon, subdivision de Nice; 39 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Chocquet (Marc-Henri-Charles-Marie), colonel, subdivision de Marseille; 38 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Carpe (Léopold), chef de bataillon, état-major de la 9e région; 38 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 mars 1933.

NORD-AFRICAIN

Mahmoud ben Hadj Ahmed Misteri, chef de bataillon, subdivision de Sousse; 35 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.

Arme blindée et cavalerie.

Lambert (Louis-Sébastien), chef d'escadrons, subdivision de Versailles; 38 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 mars 1933.

Margotton (Jean), chef d'escadrons, subdivision de Clermont-Ferrand; 38 ans de services, 14 campagnes. A été cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Artillerie.

Grezes (Jean-Julien), chef d'escadron, subdivision de Saint-Etienne; 38 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Lauret (René), chef d'escadron, subdivision de Paris; 37 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Warlemon (Maurice-Auguste), chef d'escadron, subdivision de Paris; 38 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Thiret (Roger-Yvon), chef d'escadron, subdivision de Paris; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 2 janvier 1928.

Lafond (Pierre-Roger), chef d'escadron, subdivision de Poitiers; 37 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er janvier 1931.

Caillol (Paul-Félix-Auguste-Marie), chef d'escadron, subdivision de Paris; 38 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Clément (André-Claude), chef d'escadron, subdivision de Marseille; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 31 décembre 1930.

Gour (Alfred-Jean-André-Auguste-Marie), chef d'escadron, subdivision de Nevers; 38 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Burlot (Joseph-André-Alexandre-François), chef d'escadron, subdivision de Paris; 39 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Chancellerie.

CADRE DES ADJOINTS

Jean (Léon-François-Emile), commandant, état-major, 9e région; 39 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Dorval (Marcel-Eugène), lieutenant-colonel, état-major, 6e région; 41 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

Tourret (Eugène), commandant, état-major, 4e région; 39 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 juin 1935.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Chazallet (Edouard-Paul-Jacques), commandant, état-major, 8e région; 38 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Verdenet (Jules-Célestin-Aristide), commandant, état-major, 7e région; 39 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Damiand (Pétrus), commandant, état-major, 8e région; 39 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Rabiller (Gabriel-Lucien-Marcel), commandant, état-major, commandement supérieur des troupes du Maroc; 37 ans de services, 15 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 17 décembre 1933.

Intendance.

Claeys (Charles-Victor), intendant militaire de 3e classe, 2e région; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Pernot (Robert-Louis-Victor), colonel, 1re région; 39 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Anglade (Maurice-René), lieutenant-colonel, 10e région; 41 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 novembre 1931.

Trolard (Jean-Paul-Charles), commandant, 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Génie.

Malaterre (Pierre-Joseph), lieutenant-colonel, subdivision de Châlons-sur-Marne; 38 ans de services, 11 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 octobre 1920.

Cazalet (René-Aimé-Antoine), chef de bataillon, subdivision de Paris; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 5 juillet 1925.

Etudes et fabrications d'armement.

Buisson (Roger-Camille-Etienne), ingénieur militaire principal; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Jeantrel (Henri-Eugène), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 45 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 décembre 1928.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Gueldry (Raymond-Richard), commandant, état-major de la 1re région; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Perreau (Robert-Marc-Victor), chef de bataillon, subdivision militaire de Versailles; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 janvier 1925.

Nosmas (Charles-Alfred), lientenant-colonel, état-major de la 4e région; 36 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1927.

Ponsot (Raymond-Léon), chef de bataillon, subdivision militaire de Paris; 38 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.

Bayrou (Maurice-Henry-Albert), lieutenant-colonel, forces armées en Afrique équatoriale française; 22 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 10 juin 1912.

Artillerie.

Maussion (Georges-Marie-Joseph), chef d'escadron, état-major de la subdivision militaire de Nantes; 38 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Adjoint administratif des corps de troupe.

Lamole (Etienne), commandant, état-major, 1re région; 38 ans de services, 21 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 juillet 1928.

Service de santé.

MÉDECIN

De Gilbert des Aubineaux (Jéhan-Pierre-Henri), médecin-colonel, 5e région militaire; 35 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1929.

2° *RAPPEL DES CADRES*

Infanterie.

Camy (Barthélémy), chef de bataillon; 38 ans de services, 27 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Descoins (Auguste-Lucien-Jean), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Bena (Théodore), chef de bataillon; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Ricart (Sylvère-Sylvestre-Léon), chef de bataillon; 40 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 27 décembre 1923.
Vincent (Jean-Noël), chef de bataillon; 38 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.
Auffret (Pierre-Francisque), chef de bataillon; 38 ans de services, 22 campagnes. A été cité. Chevalier du 6 juillet 1929.
Arsac (Baptiste-Henri), lieutenant; 31 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.
Bellet (Gaston-Laurent), capitaine; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Bourel (Maurice-Adrien-Joseph), capitaine; 33 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 15 avril 1918.
Bulte (Henri-Eugène), lieutenant; 20 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Caplevielle (Armand-Antoine-Marie-Joseph-François), chef de bataillon; 37 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Dehaye (Octave-Marie-Charles), capitaine; 36 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Descoutures (Jules), chef de bataillon; 36 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Dours (Siméon), capitaine; 43 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 20 juillet 1916.
Hubert (Eugène-Henri), capitaine; 35 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 8 novembre 1926.
Laurier (Jean-Louis), capitaine; 37 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Leconte (Marcel-Emile), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Minot (François-Marie-Marcel), chef de bataillon; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.
Peltier (Paul-Henri-Jules), capitaine; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923
Planson (Louis-Albert), chef de bataillon; 42 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 novembre 1921.
Porst (Charles-François-Léon), capitaine; 31 ans de services, 5 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Raffalli (Dominique-Louis), lieutenant; 7 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 septembre 1916.
Raguenet (Emile-Arsène), capitaine; 37 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 13 juillet 1919.
Rebillard (Jean-Joseph-Gabriel), chef de bataillon; 34 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.
Dixmier (Joseph-Marie-Jean-Baptiste), capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Arme blindée cavalerie.

Ambert (Hugues-Jean-Louis), chef d'escadrons; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Rousset (Gaston), chef d'escadrons; 38 ans de services, 23 campagnes. A été cité. Chevalier du 28 octobre 1927.
De Labretoigne de Lavalette (Louis-Marie-Régis), chef d'escadrons; 38 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 décembre 1928.
Gaultier de Carville (Gabriel-Ange-Marie), lieutenant; 33 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 4 octobre 1940.

Artillerie.

Thérond (François-Emile), chef d'escadron; 39 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 27 décembre 1923.
Moullet (Edouard-Jean-Louis), chef d'escadron; 37 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.
Berth (Stéphane-Louis-Laurent), chef d'escadron; 36 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 25 décembre 1926.
De Fromont de Bouaille (Bernard-Camille-Marie), lieutenant-colonel; 36 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Chevalier du 31 décembre 1930.
Lentz (Louis-Fernand), lieutenant-colonel; 37 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 21 décembre 1931.
Christe (Camille-Louis-Joseph), lieutenant-colonel; 39 ans de services, 9 campagnes. A été cité. Chevalier du 29 décembre 1932.
Bolloch (Emile-Paul-Marie), capitaine; 19 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Charpy (Marcellin-Edouard-Marie), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.
Doze (Joseph-Marie-Pierre), lieutenant; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 28 août 1918.
Drouet (Georges-Emile-Marie), capitaine; 32 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 6 juillet 1919
Enjalbert (René), chef d'escadron; 35 ans de services; 5 campagnes A été cité. Chevalier du 13 août 1930.
De Loubens de Verdalle (Hugues-Joseph), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Chevalier du 30 décembre 1931.
Moissinac (Pierre-Bernard-Marie), capitaine; 35 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 juin 1938.
Vanacker (Henri-Pierre-Edouard), capitaine; 32 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.

Train.

Pradel (Henri), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 30 décembre 1931.

Recrutement.

Vivier (Achille-Joseph-Alphonse), chef de bataillon; 39 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 1er mai 1919.
Marquay (Jean-Elie), chef de bataillon; 38 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Bauer (René-Joseph), lieutenant-colonel; 40 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 décembre 1926.

Intendance.

INTENDANT MILITAIRE

Bigard (Raymond-André-Paul-Aristide), intendant militaire de 1re classe; 40 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 20 décembre 1935.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Mars (René-Henri), lieutenant-colonel d'administration; 45 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 23 décembre 1927.
Pasqualini (Louis), lieutenant-colonel d'administration; 42 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 25 décembre 1929.
Larose (Marie-Alfred), lieutenant-colonel d'administration; 45 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Chevalier du 24 décembre 1931.

Génie.

Petit (Léon-Auguste), chef de bataillon; 30 ans de services, 4 campagnes. A été cité, Chevalier du 16 juin 1920.
Mantelet (René-Adolphe), capitaine; 35 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 juillet 1924.
Carré (André-Eugène-Henri), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 9 novembre 1927.
Belin (Georges-François), capitaine; 35 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Rodolphe (Jean-Charles), capitaine; 34 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 16 juin 1920.
Lucciardi (Augustin), capitaine; 35 ans de services, 16 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 29 décembre 1922,

Service de santé.

MÉDECIN

Augier (Auguste-Marius), médecin capitaine; 19 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 31 juillet 1915.

3° *DEGAGES DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES*

Infanterie.

Marion (Emile-Lucien-Félix), sergent, classe 1912, recrutement de Beauvais, mle 147; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 24 mars 1923.

Corneille (Pierre-Auguste), sergent, classe 1917, recrutement de Saint-Brieuc, mle 1288; 11 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 21 novembre 1934. Titres exceptionnels.

AU GRADE DE CHEVALIER

1° *RESERVES*

Etat-major de l'armée.

SECTION DES CHEMINS DE FER DE CAMPAGNE

Dohis (Edgar-Louis-Gaston), capitaine; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Rey (Joseph-Gabriel), capitaine; 38 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Infanterie.

Marsol (René-Baptiste), lieutenant, subdivision de Montpellier; 29 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Smirnoff (Oleg-Georges), lieutenant, état-major, commandement supérieur des troupes du groupe des Antilles-Guyane; 32 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité.

Spennel (René-Michel), capitaine, subdivision de Paris; 37 ans de services, 5 campagnes.

Jeanjean (Georges-Fernand-Marius), capitaine, subdivision de Caen; 37 ans de services, 4 campagnes.

Kamlay (Ludwick), lieutenant, subdivision de Bordeaux; 26 ans de services, 15 campagnes.

Cougniaud (Jean-Marie), capitaine, subdivision de Nice; 36 ans de services, 5 campagnes.

Homps (Jean-Félix), capitaine, subdivision de Bordeaux; 36 ans de services, 3 campagnes.

Dumas (Auguste-Victor-Jean-Casimir), capitaine, subdivision de Chambéry; 37 ans de services, 5 campagnes.

Peignon (Paul-Jean-Joseph-Eugène), capitaine, subdivision de Rouen; 36 ans de services, 3 campagnes.

Jacquet (Philibert-Joseph), capitaine, subdivision de Grenoble; 37 ans de services, 5 campagnes.

Charpenay (Aimé-Antoine), lieutenant, subdivision de Grenoble; 24 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.

Herbert (René), capitaine, subdivision de Limoges; 35 ans de services, 2 campagnes.

Fenot (Jean-Auguste-Firmin), chef de bataillon, état-major, 6e région; 29 ans de services, 6 campagnes.

Grasset (Louis-François-Régis), capitaine, subdivision de Lyon; 35 ans de services, 4 campagnes.

Cubaynes (Léonce-Pierre-René), capitaine, subdivision de Nantes; 35 ans de services, 3 campagnes.

Brunet (Gaston-Abel), capitaine, subdivision de Poitiers; 35 ans de services, 3 campagnes.

Le Padellec (Roger-Léon-Marie), capitaine, subdivision de Vannes; 32 ans de services, 6 campagnes.

Darras (Paul-Marcel-Jean), capitaine, subdivision d'Amiens; 35 ans de services, 2 campagnes.

Batisse (Lucien-Genès-Marius), capitaine, subdivision de Strasbourg; 35 ans de services, 2 campagnes.

Laurent (Paul-Gaston), capitaine, subdivision de Lille; 28 ans de services, 6 campagnes.

Delfarges (Henri-Marie-Léon), capitaine, subdivision de Bordeaux; 35 ans de services, 2 campagnes.

Lenoble (Jean-Marie-Félix), capitaine, état-major, 2e région; 30 ans de services, 6 campagnes.

Coudray (Roger-Louis), chef de bataillon, subdivision du Mans; 28 ans de services, 6 campagnes.

Laden (Maurice-Louis-Emile), capitaine, subdivision de Lille; 31 ans de services, 6 campagnes.

Mouliney (Guy-René-James), capitaine, état-major, 4e région; 28 ans de services, 6 campagnes.

Morel (Louis-Marie), chef de bataillon, subdivision de Lyon; 29 ans de services, 1 campagne.

Baraton (Robert-Auguste), lieutenant, subdivision de Nevers; 30 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Gastaud (Jean-Eugène-Emile), capitaine, subdivision de Perpignan; 35 ans de services, 3 campagnes.

Magnin (Gabriel-Emile-Marius), chef de bataillon, état-major, division de Fez; 30 ans de services, 4 campagnes

Urvoy (Jean-Baptiste-Victor), capitaine, subdivision de Rennes; 35 ans de services, 3 campagnes.

Lesbats (Albert-André), capitaine, subdivision de Pau; 32 ans de services, 6 campagnes.

Bergey (Pierre-Emile-André), chef de bataillon, état-major, 1e région; 33 ans de services, 1 campagne.

Cois-Boada (Georges-Robert), lieutenant, subdivision de Bordeaux; 28 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Oudin (Marcel-Auguste-Aimé), chef de bataillon, subdivision de Besançon; 35 ans de services, 4 campagnes.

Verie (Pierre-Arthur), capitaine, subdivision de Tunis; 27 ans de services, 11 campagnes.

Varlet (Pierre-Henri), chef de bataillon, état-major, 6e région; 31 ans de services, 4 campagnes.

Malfait (Joseph), capitaine, subdivision de Lille; 32 ans de services, 6 campagnes.

Laborde (Georges-Alois-Yves), lieutenant, subdivision de Bordeaux; 26 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Caussat (Camille-Paul-François), capitaine, subdivision de Montauban; 35 ans de services, 2 campagnes.

Marcel (Paul-Valentin-Etienne), chef de bataillon, subdivision de Strasbourg; 32 ans de services, 2 campagnes.

Roubaud (Gabriel-Jules-Jérôme), capitaine, état-major, subdivision de Tunis; 32 ans de services, 3 campagnes.

Salor (Marcel), capitaine, subdivision de Paris; 29 ans de services, 1 campagne.

Lege (Marcel-Marie-Clément-Louis), capitaine, état-major, division de Casablanca; 32 ans de services, 5 campagnes.

Salle (Antoine-Henri-Marcel), capitaine, subdivision de Nancy; 35 ans de services, 4 campagnes.

Leportois (Roger-Marcel-Pierre), chef de bataillon, subdivision de Bizerte; 30 ans de services, 3 campagnes.

Néault (Pierre-Jacques), lieutenant, état-major, division de Casablanca; 29 ans de services, 11 campagnes.

Moeglin (Léon-François), capitaine, subdivision de Strasbourg; 28 ans de services, 6 campagnes.

Benali Mohamed ben Mohamed, lieutenant, subdivision de Nancy; 28 ans de services, 9 campagnes.

Christille (Marius-Maurice), chef de bataillon, état-major, 6e région; 32 ans de services, 2 campagnes.

Chaland (Claudius), chef de bataillon, subdivision de Lyon; 32 ans de services, 4 campagnes.

Crepin-Leblond (Jean-Alfred-Eugène-Paul), chef de bataillon, subdivision de Clermont-Ferrand; 29 ans de services, 1 campagne.

De Begon de Larouzière (Charles-Jean), capitaine, subdivision de Poitiers; 35 ans de services, 4 campagnes.

Declareuil (Joseph-Charles-Marie-Jean), capitaine, subdivision de Pau; 30 ans de services, 6 campagnes.

Arsigny (Albert-Gustave-Oscar), chef de bataillon, état-major, 2e région; 29 ans de services, 1 campagne.

Jean (Eugène-Jules), lieutenant, subdivision de Nancy; 28 ans de services, 8 campagnes.

Chauveau (Eugène), lieutenant, subdivision de Tours; 30 ans de services, 6 campagnes.

Mockers (Georges), lieutenant, subdivision de Laon; 30 ans de services, 6 campagnes.

Zimmermann (Marie-Gérard-Polycarpe), capitaine, subdivision de Strasbourg; 32 ans de services, 1 campagne.

Trupin (Pierre-Narcisse), capitaine, subdivision d'Arras; 28 ans de services, 10 campagnes.

Gunépin (Maurice), lieutenant, subdivision de Nancy; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

André (Frédéric-Robert), capitaine, état-major, division de Constantine; 35 ans de services, 3 campagnes.

Bartheld (Eugène-Pierre-Henri), capitaine, subdivision de Metz; 31 ans de services, 7 campagnes.

Pietri (Henry-Michel), capitaine, subdivision de Bordeaux; 31 ans de services, 6 campagnes.

Pernet (Jacques-Marie-René), capitaine, subdivision d'Amiens; 27 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Baillet (Robert), lieutenant, subdivision de Nantes; 31 ans de services, 6 campagnes.

Boulin (Charles-Paul), lieutenant, subdivision de Bordeaux; 31 ans de services, 6 campagnes.

Vanderpotte (Marceau), lieutenant, subdivision de Lille; 31 ans de services, 6 campagnes.

Malby (Eloi-Paul), lieutenant, subdivision d'Albi; 28 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Barre (Maurice-Armand-Emile), lieutenant, subdivision de Nantes; 30 ans de services, 6 campagnes.

Evallet (Jean-Louis-Joseph), lieutenant, subdivision de Paris; 30 ans de services, 1 campagne.

Grassin (Jacques-Marie-Henri), capitaine, subdivision de Paris; 30 ans de services, 1 campagne.

Henriet (Paul-Charles-Jean-Marie), capitaine, état-major, 3e région; 26 ans de services, 6 campagnes.

Hernandez (Antoine), capitaine, état-major, division d'Alger; 35 ans de services, 4 campagnes.

Martel (Louis-Félix), chef de bataillon, subdivision de Chambéry; 35 ans de services, 2 campagnes.
Pénétrat (Clément-Jean-Félix), lieutenant, subdivision de Rouen; 29 ans de services, 6 campagnes.
Ribault (Roger-Marie-Joseph), lieutenant, subdivision de Rennes; 25 ans de services, 6 campagnes.

SOUS-OFFICIER

Escazaux (Jean), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Marseille, mle 1019; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Arme blindée cavalerie.

Aubry (Robert-Adrien), lieutenant, état-major, division de Constantine; 33 ans de services, 10 campagnes.
Carpot (Marcel-François-Théodore), lieutenant, état-major, commandement supérieur des troupes de Tunisie; 30 ans de services, 9 campagnes.
Puget (Henri-Marius), lieutenant, état-major, 7e région; 30 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Amaraggi (René-Joseph), capitaine, état-major, 9e région; 32 ans de services, 6 campagnes.
Bossu (Marcel-Jules), capitaine, subdivision de Nancy; 30 ans de services, 2 campagnes.
Peyret de Pommeroux (Edouard-Ernest-Louis), capitaine, subdivision de Tours; 32 ans de services, 2 campagnes.
Flipot (Daniel-Victor-Raphaël), lieutenant, subdivision de Lille; 29 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Chauvet (Raymond-Auguste-Alphonse), capitaine, subdivision d'Amiens; 37 ans de services, 6 campagnes.
Plunian (Ernest-Vincent-Jean-Marie), lieutenant, état-major, subdivision de Bizerte; 30 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Besson (Etienne-Jules-Martial), capitaine, subdivision de Tours; 29 ans de services, 6 campagnes.
Ribrault (Pierre-Gustave), capitaine, subdivision de Bordeaux; 35 ans de services, 4 campagnes.
Conil (Marius-Hippolyte), capitaine, subdivision de Grenoble; 36 ans de services, 3 campagnes.
Gaillard (Pierre-Alphonse), capitaine, subdivision de Bordeaux; 35 ans de services, 2 campagnes.
Leharle (Jacques-Stéphane-Charles), capitaine, commandement supérieur des troupes du Maroc; 35 ans de services, 4 campagnes.
Bellot (André-Emile-Gustave), chef d'escadron, subdivision du Mans; 30 ans de services, 2 campagnes.
Terrier (Léon), chef d'escadron, subdivision de Nancy; 32 ans de services, 2 campagnes.
Bourgey (Maurice), chef d'escadron, subdivision de Rennes; 33 ans de services, 1 campagne.
Largillier (Charles-Antoine-Marie), chef d'escadron, subdivision du Mans; 29 ans de services, 6 campagnes.
Castaing (Jean-Raoul), capitaine, subdivision de Bordeaux; 36 ans de services, 3 campagnes.
Brunet (Jean-Paul), capitaine, état-major, 2e région; 34 ans de services, 1 campagne.
Mira (Vincent), chef d'escadron, division d'Alger; 34 ans de services, 3 campagnes
Duthoit (René-Alfred), capitaine, subdivision de Lille; 26 ans de services, 5 campagnes.
Grenier (Henri-Clément-Emile-Joseph), capitaine, subdivision de Châlons-sur-Marne; 35 ans de services, 3 campagnes.
Cache (Edmond-Louis-Alphonse), capitaine, subdivision de Laon; 32 ans de services, 6 campagnes.
Jacquignon (Jean), chef d'escadron, subdivision de Chambéry; 35 ans de services, 2 campagnes.
Daubinet (Pierre), capitaine, subdivision de Nancy; 36 ans de services, 3 campagnes.
Lesur (Georges-Henri-Emile), capitaine, subdivision de Lille; 26 ans de services, 6 campagnes.
Meunier (Emile-Eugène), lieutenant-colonel, subdivision de Lille; 31 ans de services, 1 campagne.
Massué (Emile-Prosper), capitaine, subdivision de Clermont-Ferrand; 35 ans de services, 2 campagnes.
Thaler (Etienne-Henri), chef d'escadron, subdivision de Besançon; 35 ans de services, 2 campagnes.
Picot (Henri-Marc), capitaine, subdivision de Rouen; 28 ans de services, 6 campagnes.
Periers (Marcel-Louis-Désiré-Antoine), chef d'escadron, état-major, 3e région; 29 ans de services, 1 campagne.
Caillot (Marcel-Henri), chef d'escadron, subdivision de Clermont-Ferrand; 31 ans de services, 2 campagnes.
Malingre (Pierre-Marie-Henri), capitaine, subdivision de Limoges; 29 ans de services, 6 campagnes.
Dumas (Félicien-Georges-Henri), capitaine, subdivision de Lyon; 31 ans de services, 3 campagnes.
Masquelier (Pierre-Gérard-Joseph), capitaine, subdivision de Rouen; 31 ans de services, 6 campagnes.
Quenedey (Jacques-Alexandre), chef d'escadron, subdivision de Rouen; 27 ans de services, 6 campagnes.
Huc (Emile-Pierre-Jacques), capitaine, subdivision de Perpignan; 35 ans de services, 3 campagnes.
Albigot (André-Jean-Marie-Alexandre), capitaine, subdivision d'Arras; 31 ans de services, 6 campagnes.
Tutiaux (Léon-Edouard), capitaine, subdivision de Laon; 30 ans de services, 7 campagnes.
Moulin (Pierre-Célestin-Hubert), capitaine, subdivision de Caen; 31 ans de services, 5 campagnes.
Saint-Loubert-Bié (René-Joseph), lieutenant-colonel, état-major, 1re région; 31 ans de services, 2 campagnes.
Rieffel (Paul-Louis-André), capitaine, subdivision de Paris; 29 ans de services, 4 campagnes.
Toutain de Bussy (Henri-René), capitaine, subdivision de Paris; 36 ans de services, 3 campagnes.
Leydon (Raphaël-René), chef d'escadron, subdivision de Paris; 35 ans de services, 2 campagnes.
Provence (Raymond-Albert), capitaine, 1re région, subdivision de Paris; 32 ans de services, 6 campagnes.
Jalenques (Marie-Roger-Elie), lieutenant, subdivision de Clermont-Ferrand; 27 ans de services, 6 campagnes.
Kahn (Pierre-Louis), capitaine, subdivision de Paris; 32 ans de services, 6 campagnes.

Train.

Kayser (Godefroy), chef d'escadron, subdivision de Strasbourg; 38 ans de services, 6 campagnes.
Noël (Armand-Olivier-Eugène), lieutenant, subdivision de Grenoble; 26 ans de services, 12 campagnes.
Lureau (Louis-Ursin-Georges), capitaine, subdivision de Lyon; 32 ans de services, 6 campagnes.
Lemoine (Robert-Alfred), capitaine, subdivision de Tours; 33 ans de services, 6 campagnes.
Tête (Antoine-Marius), capitaine, subdivision de Lyon; 30 ans de services, 6 campagnes.

Transmissions.

ARME

Lesauvage (Robert-Gaston), lieutenant, subdivision de Laon; 31 ans de services, 9 campagnes.
Rajon (René-Louis), capitaine, état-major, commandement supérieur des troupes de Tunisie; 32 ans de services, 5 campagnes.
Chiorino (Albert-Jean-Laurent), capitaine, subdivision de Chambéry; 32 ans de services, 6 campagnes.
Costa (Lucien-Pierre), lieutenant, subdivision de Paris; 26 ans de services, 10 campagnes.
Lenoir (Félix-Albert-Jean), chef de bataillon, état-major, division d'Alger; 32 ans de services, 5 campagnes.
Puech (Francis-Alfred), capitaine, état-major, 2e région; 35 ans de services, 1 campagne.
Rouvier (Robert-Jean-Marcel), chef de bataillon, état-major, division d'Alger; 31 ans de services, 4 campagnes.
Roux (Henri-Auguste-Alexandre), chef de bataillon, subdivision de Metz; 29 ans de services, 6 campagnes.
Bories (Maurice-Louis), chef de bataillon, subdivision de Versailles; 29 ans de services, 6 campagnes.
Lagouge (Léon-Edmond), capitaine, subdivision de Paris; 32 ans de services, 5 campagnes.
Saupe (Georges-Jules-Joseph), chef de bataillon, subdivision de Versailles; 28 ans de services, 6 campagnes.
Louail (Pierre-René-Constant), lieutenant, subdivision de Rennes; 26 ans de services, 12 campagnes.
Poma (Augustin-Paulin), lieutenant, état-major, commandement supérieur des troupes du Maroc; 26 ans de services, 11 campagnes.
Holle (Léonard-Rodolphe), lieutenant, forces françaises en Allemagne; 31 ans de services, 5 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS

Mégret (Albert-Maurice-Félix-Pierre), lieutenant, 9e région; 26 ans de services, 14 campagnes.
Levrault (Robert-Léon-Maurice), lieutenant, 6e région; 28 ans de services, 8 campagnes.
Lambert (Sigismond-Serge), lieutenant, 1re région (compagnie des services n° 1); 33 ans de services, 4 campagnes.

Chancellerie.

CADRE DES CHANCELIERS

Duez (René-Jules-Philibert-François), capitaine, état-major, 1e région; 33 ans de services, 3 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS

Canetto (Jean-Marius), lieutenant, état-major, commandement supérieur des troupes du Maroc; 33 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Gosso (Jules-Joseph), capitaine, état-major, 9e région; 32 ans de services, 4 campagnes.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Defilippi (Alexandre-Constant-Marcel), lieutenant, état-major, commandement supérieur des troupes du Maroc; 26 ans de services, 13 campagnes. A été blessé et cité.

Delarue (Albert-Gaston-Gilbert-Joseph), capitaine, état-major, 3e région; 35 ans de services, 3 campagnes.

Bessoni (Eugène-Lucien-René), capitaine, division d'Alger; 26 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Eichaker (René-Eugène), lieutenant, division d'Alger; 29 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Corps des interprètes militaires.

Keller (Paul), capitaine, état-major, 6e région; 34 ans de services, 2 campagnes.

Recrutement et statistique.

Nedelec (René-Fernand), capitaine, 9e région; 33 ans de services, 12 campagnes.

Aubert (Robert), lieutenant, commandement supérieur des troupes du Maroc; 23 ans de services, 11 campagnes.

Choulet (Jules-Joseph-Jean), capitaine, 3e région; 33 ans de services, 3 campagnes.

Bodin (Elie-Ernest-Marcel), lieutenant, 3e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Assimilés spéciaux.

CORPS MILITAIRE DES DOUANES

Romain (René-Jean-Léonard), capitaine; 36 ans de services, 5 campagnes.

SOUS-OFFICIER

Houdart (Achille-Elisée), sergent-chef, classe 1944, recrutement de Valenciennes, mle 1482; 37 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE

Dubouchet (Pierre-Albert), sous-chef de section de 1re classe; 37 ans de services, 12 campagnes.

Intendance.

INTENDANTS MILITAIRES

Vauquelin (Guy-Paul-Marie), intendant militaire adjoint, 1re région; 35 ans de services, 3 campagnes.

Duleau (Georges-François-Armand), intendant militaire adjoint, 1re région; 35 ans de services, 1 campagne.

Ledru (Marcel-Octave-Arthur), intendant militaire de 3e classe, 3e région; 28 ans de services, 3 campagnes.

Rousseau (Jean-Baptiste-Joseph-Prosper), intendant militaire de 3e classe, 10e région; 30 ans de services, 3 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Le Goff (Gabriel-Christophe), lieutenant d'administration, 3e région; 39 ans de services, 17 campagnes.

Michaud (Lucien-Victor), lieutenant d'administration, 4e région; 27 ans de services, 18 campagnes. A été blessé et cité.

Roussel (Arthur-Louis-Hippolyte), lieutenant d'administration, 8e région; 32 ans de services, 12 campagnes.

Cayrou (Lucien-René-Jean-Paul), lieutenant d'administration, 5e région; 35 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Favrelle (Julien-Henri), lieutenant d'administration, 1re région; 38 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Delpech (Marcel-André-Louis), lieutenant d'administration, 4e région; 36 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Leredu (Robert), lieutenant d'administration, 1re région; 38 ans de services, 5 campagnes.

Verineux (Clément-Paul-Gustave), lieutenant d'administration, 1re région; 36 ans de services, 4 campagnes.

Soula (Jean-Pierre-Henri), capitaine d'administration, 1re région; 38 ans de services, 4 campagnes.

Ricci (Marie-Joseph-Jean-François-Félix), capitaine d'administration, 4e région; 38 ans de services, 4 campagnes.

Faure (Georges-Louis-Cyprien), lieutenant d'administration, 1re région; 35 ans de services, 5 campagnes.

Bouchet (Mary-Raymond), capitaine d'administration, 8e région; 38 ans de services, 5 campagnes.

Thébault (Eugène), lieutenant d'administration, 1re région; 37 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Prat-Marca (Pierre), capitaine d'administration, 1re région; 35 ans de services, 2 campagnes.

Dugravier (Marie-Pierre), capitaine d'administration, 4e région; 36 ans de services, 4 campagnes.

Rivière (Jean-Albert), lieutenant d'administration, 3e région; 36 ans de services, 3 campagnes.

Alpers (Jean), commandant d'administration, 5e région; 32 ans de services, 2 campagnes.

Wackenthaler (Georges-Emile), lieutenant d'administration, 6e région; 35 ans de services, 2 campagnes.

Berenguier (Pascal-Charles-Gustave), lieutenant d'administration, 9e région; 35 ans de services, 4 campagnes.

Pommier (Fernand-Emile), capitaine d'administration, 9e région; 33 ans de services, 6 campagnes.

Daniel (Jean-René-Marcel-Yvan), capitaine d'administration, 7e région; 32 ans de services, 3 campagnes.

Courant (Louis-François-Alexandre), lieutenant d'administration, 1re région; 35 ans de services, 3 campagnes.

Barat (Julien-Raoul), capitaine d'administration, 1re région; 33 ans de services, 6 campagnes.

De Buretel de Chassey (Charles-Marie-Henri), capitaine d'administration, 9e région; 35 ans de services, 3 campagnes.

Costeau (Alfred-Adolphe), lieutenant d'administration, 9e région; 36 ans de services, 3 campagnes.

Bassignot (Jean-Baptiste-Alfred-Cyprien-Justin), capitaine d'administration, 7e région; 32 ans de services, 2 campagnes.

Barbier (Maurice), capitaine d'administration, 7e région; 33 ans de services, 1 campagne.

Talieu (Gaston-Charles-Louis), capitaine d'administration, 2e région; 32 ans de services, 1 campagne.

Schmidt (François-Joseph), lieutenant d'administration, 6e région; 29 ans de services, 3 campagnes.

Mazaingue (Albert-Gustave), capitaine d'administration, 2e région; 28 ans de services, 2 campagnes.

Dihan (Albert-Louis-Jean-Camille), capitaine d'administration, 10e région; 30 ans de services, 4 campagnes.

Berger (René-Paul), capitaine d'administration, 1re région; 32 ans de services, 2 campagnes.

Castanier (Paul-Antoine-François), capitaine d'administration, 8e région; 28 ans de services, 6 campagnes.

Buyse (Arthur-François), capitaine d'administration, 2e région; 32 ans de services, 2 campagnes.

Mourgues (Edouard-Toussaint), capitaine d'administration, 9e région; 27 ans de services, 1 campagne.

Matériel.

CADRE DES INGÉNIEURS

Lerallu (René-Henri-Louis), commandant, 4e région; 35 ans de services, 4 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Gosselin (Polydor-Maurice), lieutenant, 2e région; 31 ans de services, 6 campagnes.

Dessioux (André), lieutenant, 4e région; 33 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Dry (Roger-Léon), capitaine, 2e région; 35 ans de services, 2 campagnes.

Cannard (Joseph-Henri), lieutenant, 7e région; 35 ans de services, 4 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Mescam (Edmond-Pierre), lieutenant, 3e région; 28 ans de services, 2 campagnes.

Mennetrier (Gaston-Maurice-Paul), lieutenant, 6e région; 32 ans de services, 12 campagnes.

Prince (Albert-Just-Marie), lieutenant, 7e région; 35 ans de services, 8 campagnes.

Marose (Gustave-Auguste), lieutenant, 2e région; 32 ans de services, 1 campagne.

Salmon (Julien-Edmond-Joseph), capitaine, 9e région; 26 ans de services, 6 campagnes.

Pellet (Henri-Auguste), lieutenant, 8e région; 36 ans de services, 3 campagnes.

Castien (Jean-Armand), capitaine, 5e région; 35 ans de services, 2 campagnes
Remaud (François-Henri-Alexis), lieutenant, 4e région; 32 ans de services, 7 campagnes.
Grandguillaume (Roger-Constant-Antoine), commandant, 10e région; 31 ans de services, 3 campagnes.
Campestre (Marcel-Elie-Pierre), capitaine, 9e région; 34 ans de services, 4 campagnes.
Vignes (Gaston-Joseph-Ferdinand), capitaine, 9e région; 35 ans de services, 3 campagnes.
Doyère (Paul-Charles), capitaine, 1re région; 30 ans de services, 1 campagne.
Lacroix (Amédée-Emile), capitaine, 10e région; 30 ans de services, 8 campagnes.
Parles (Marcel-Ernest-Jean), capitaine; 1re région; 32 ans de services, 3 campagnes.

Génie.

Couzinet (Joseph-Gilbert-André), capitaine, subdivision de Paris; 33 ans de services, 1 campagne.
Hervé (Francis-Eugène-Marie), chef de bataillon, subdivision et commandement des troupes de la Sarre; 35 ans de services, 7 campagnes.
Mayer (Albert-Louis), chef de bataillon, subdivision de Montpellier; 35 ans de services, 1 campagne.
Turquat (Raymond), capitaine, état-major, subdivision de Nancy, 29 ans de services, 6 campagnes.
Nérot (Pierre-Marie-Edmé), capitaine, subdivision de Metz; 33 ans de services, 1 campagne.
Goutte (Marcel-Pierre-Aimé), lieutenant, subdivision de Nevers; 35 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.
Despeyroux (Georges), capitaine, subdivision de Chartres; 31 ans de services, 1 campagne.
Vanson (Jean-Noël), lieutenant, subdivision de Marseille; 32 ans de services, 7 campagnes.
Cherrier (Paul-Edmond), chef de bataillon, état-major, 1re région, 34 ans de services, 1 campagne.
Giteau (René-Gustave-Frédéric), chef de bataillon, état-major, 3e région; 31 ans de services, 1 campagne.
Gaymard (Ludovic), chef de bataillon, état-major, 1re région; 34 ans de services, 1 campagne.
Arnault (André-Louis), commandant, subdivision d'Angoulême; 32 ans de services, 3 campagnes.

Etudes et fabrications d'armement.

CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES

Rebourseau (Emile-Pierre), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 30 ans de services, 2 campagnes.
Cabaret (Jean-Marie-Auguste-Léon), ingénieur militaire principal; 34 ans de services, 1 campagne.
Dessirier (Georges-Louis-Adrien), ingénieur militaire de 1re classe; 35 ans de services, 2 campagnes.
Grangier (Paul-Charles-Augustin), ingénieur militaire en chef de 2e classe; 35 ans de services, 2 campagnes.
Lougarre (Jean-Raphaël-Henry), ingénieur militaire de 1re classe; 35 ans de services, 2 campagnes.
Peuillot (Maurice-Emile), ingénieur militaire de 1re classe; 35 ans de services, 2 campagnes.

CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Rodin (Joseph-Charles-Eugène), ingénieur de 2e classe; 37 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Soyez (Louis-Auguste-Joseph), ingénieur principal; 36 ans de services, 2 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Coudray (Raymond-Marie-G.), capitaine, état-major, 3e région; 36 ans de services, 4 campagnes.
Féral (André-Antoine), capitaine, état-major, 9e région; 28 ans de services, 6 campagnes.
Bailhache (Georges-Gustave), capitaine, état-major, 1re région; 32 ans de services, 2 campagnes.
Letellier (Léon-Henri-Jean), capitaine, subdivision de Caen; 29 ans de services, 6 campagnes.
Berr (Jacques), chef de bataillon, état-major, 1re région; 32 ans de services, 3 campagnes.
Barbenoire (Fernand-Jean-Emile), capitaine, état-major, division de Casablanca; 32 ans de services, 4 campagnes.
Imbert (Louis-Maurice), capitaine, subdivision de Nantes; 36 ans de services, 3 campagnes.
Michel (Georges-Clément), capitaine, état-major, division de Casablanca; 35 ans de services, 5 campagnes.
Buntajou (Joseph-Jean), capitaine, subdivision de Montpellier; 28 ans de services, 13 campagnes.
Corroyer (Léon-Pierre-Aimé), sous-lieutenant, subdivision de Bordeaux; 26 ans de services, 9 campagnes.
Andréani (Achille), lieutenant, état-major, 8e région; 26 ans de services, 6 campagnes.
Laborde (Martin-Raymond), capitaine, forces armées Afrique équatoriale française Cameroun; 32 ans de services, 6 campagnes.

Artillerie.

Couraleau (Jean-Léo), capitaine, subdivision de Bordeaux; 37 ans de services, 5 campagnes.
Tinland (Franki-Jean), chef d'escadron, subdivision de Montpellier; 31 ans de services, 13 campagnes.
Mognier (Jean-Marie Justin), capitaine, subdivision de Montauban; 36 ans de services, 5 campagnes.
Lefebvre (Pierre-Paul), capitaine, subdivision de Bordeaux; 36 ans de services, 3 campagnes.
Jacquet (André-Désiré), chef d'escadron, subdivision de Paris; 32 ans de services, 6 campagnes.
Requien (Léopold-Marcel), capitaine, subdivision de Versailles; 36 ans de services, 4 campagnes.
Driay (Pierre-Joseph), chef d'escadron, forces armées en Extrême-Orient; 25 ans de services, 12 campagnes.
Poutot (Jean-Maurice-Henri-Emile), chef d'escadron, commandement supérieur des troupes de Tunisie; 25 ans de services, 9 campagnes.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Muzellec (Pierre), capitaine, état-major, 3e région; 29 ans de services, 16 campagnes.
Jourdain (Paul-Albert), capitaine, état-major, division d'Alger; 29 ans de services, 5 campagnes.

Service de santé.

MÉDECINS

Josse (Pierre Louis-Marie), médecin commandant, 4e région; 30 ans de services, 5 campagnes.
Valle (Jules-Baptiste), médecin commandant, commandement supérieur des troupes du Maroc; 26 ans de services, 16 campagnes.

2° *RAYES DES CADRES*

Etat-major de l'armée.

TRÉSORERIE AUX ARMÉES

Balières (Augustin-Charles), capitaine; 39 ans de services, 11 campagnes.

Infanterie.

Finel (Joseph-Auguste), lieutenant; 44 ans de services, 10 campagnes.
Cabanes (Louis-Hyacinthe), lieutenant; 31 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Abbes (Ahmed), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes.
Goursaud (Voltaire), sous-lieutenant; 31 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Fiquet (Charles-Georges), lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes.
Daouphars (Eugène-François-Louis-Marie), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes.
Guillemenot (Edme), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes.
Thiery (Optat-Raoul-Pierre), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes.
Reby (Marcel-François-Joseph), chef de bataillon; 31 ans de services, 4 campagnes.
Chausson (Louis-Maximilien), lieutenant; 31 ans de services, 3 campagnes.
Lapierre (Stéphane-Pierre-Marius), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes.
Queval (Robert-Léon-Henri), lieutenant; 30 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Arme blindée cavalerie.

Macabiau (Jean-Julien-André), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Kaiser (René-Marcel-Marie-Jules), lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes.
Tamisier (Marcel-André), lieutenant; 30 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Artillerie.

Aulagnier (Marius-Gaston-Charles), lieutenant; 35 ans de services, 16 campagnes.
Tailhades (Georges), lieutenant; 35 ans de services, 6 campagnes.
Léandri (Baptiste-Donus), lieutenant; 32 ans de services, 12 campagnes.
Barbier (Charles), lieutenant; 32 ans de services, 10 campagnes.

Deleu (Eugène-Henri-Georges), capitaine; 33 ans de services, 4 campagnes.
Jabin (François), lieutenant; 33 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pons (Léon-Armand), lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vigier (Alfred-Marc), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Hennemann (Paul-Louis-Charles-Joseph), lieutenant; 32 ans de services, 4 campagnes.
Martin (Henri), lieutenant; 27 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Pernot (Louis-Alphonse-Benjamin), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes.
Ferrière (Robert-Jean), lieutenant; 30 ans de services, 2 campagnes.

Train.

Roitel (Charles-Jean), capitaine; 36 ans de services, 6 campagnes.
Rouger (Léon-Hippolyte-Marius), lieutenant; 30 ans de services, 11 campagnes.
Ghilini (Jacques-Louis), capitaine; 35 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Lalande (Jean-Emmanuel), lieutenant; 26 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vallier (Antoine-Auguste), capitaine; 34 ans de services, 8 campagnes.

Transmission.

Pince (Abel-Joseph), capitaine; 34 ans de services, 6 campagnes

Chancellerie.

Ferlay (Jacques-Marius-Louis), lieutenant; 38 ans de services, 6 campagnes.

Intendance.

INTENDANTS MILITAIRES

Bressolles (Pierre-Paul-Marie-Laurent), intendant militaire adjoint; 30 ans de services, 4 campagnes.
Blanchard (Jacques-Henri-Louis-Adrien), attaché de 1re classe à l'intendance; 32 ans de services, 4 campagnes.
Dudicourt (Constant-Benoit-Edouard), attaché de 1re classe à l'intendance; 30 ans de services, 1 campagne.
Faure (Pierre-Félix-Michel), attaché de 2e classe à l'intendance; 32 ans de services, 4 campagnes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Conti (Jean-Baptiste), lieutenant d'administration; 37 ans de services, 15 campagnes. A été blessé.
Leriche (Honoré-Louis-Fleury), capitaine d'administration; 37 ans de services, 5 campagnes.
De Miol-Flavard (Eugène-Maurice), capitaine d'administration; 38 ans de services, 6 campagnes.
Feuchère (Léon-Joseph), lieutenant d'administration; 34 ans de services, 4 campagnes.

Génie.

Brunellière (Fernand-Yvon), capitaine; 36 ans de services, 4 campagnes.
Boerkmann (Louis-Emile), capitaine; 35 ans de services, 5 campagnes.
Gaboulaud (Albert), lieutenant; 31 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Jean-Marie), lieutenant; 33 ans de services, 5 campagnes.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Martin (Alexandre), lieutenant; 38 ans de services, 11 campagnes.
Girard (Alexandre-Léon-Ernest), lieutenant; 35 ans de services, 7 campagnes.
Rakoto (Philippe), lieutenant; 32 ans de services, 12 campagnes.

3° *DEGAGES DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES*

Infanterie.

Trouvoyeur (Edmond), caporal, classe 1916, recrutement de Lille, mle 1854; 30 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Maron (Lucien-Charles), caporal, classe 1910, recrutement du Havre, mle 1919; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Bastien (Jean-Paul-Eugène), adjudant, classe 1915, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 43; 28 ans de services, 5 campagnes.
Caplevielle (René), soldat de 1re classe, classe 1915, recrutement de Pau, mle 902; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Ferracci (Antoine-Pierre), adjudant-chef, classe 1914, recrutement d'Ajaccio, mle 1935; 30 ans de services, 19 campagnes.
Lhermitte (Ernest-Joseph-Emile), caporal, classe 1906, recrutement de Saint-Brieuc, mle 594; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rauzier (Jean-Louis-Augustin), soldat, classe 1920, recrutement de Montpellier, mle 1201; 6 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité. Titres exceptionnels.
Trenque (Emile-Félicien-Eugène), adjudant, classe 1905, recrutement d'Auch-Mirande, mle 543; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Lecat (Emile-Edmond-Henri), sergent, classe 1915, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 194; 29 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Robert (René-Victor-Marie), sergent, classe 1915, recrutement de Saint-Brieuc-Dinan, mle 218; 28 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Druilhe (Joseph-Jean), adjudant-chef, classe 1910, recrutement de Rodez, mle 27; 29 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Artillerie.

Besançon (Paul-Georges-Alphonse), brigadier, classe 1903, recrutement de Vesoul, mle 401; 30 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Combalbert (Jean), maréchal des logis, classe 1917, recrutement de Cahors, mle 1137; 30 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Dumestre (Théophile-Jean-Marie), adjudant, classe 1916, recrutement de Tarbes, mle 1157; 29 ans de services, 6 campagnes.
Boët (Henri-Pierre), maréchal des logis, classe 1916, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 1119; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Transmissions.

Subra (François), adjudant-chef, calsse 1923, recrutement de Toulouse-Saint-Gaudens, mle 1183; 29 ans de services, 18 campagnes. A été cité.

Intendance.

Delaleux (Paul-Jean-Baptiste), adjudant-chef, classe 1908, recrutement de Valenciennes, mle 32; 31 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Matériel.

Herbute (Joseph-Xavier), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Belfort, mle 323; 29 ans de services, 18 campagnes.
Galinoiseau (Victor-Jules-Marcel), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Vitré, mle 213; 28 ans de services, 16 campagnes.
Machat (Pierre-Henri), adjudant-chef, classe 1922, recrutement d'Angoulême, mle 1055; 30 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Simon (Albert), adjudant-chef, classe 1906, recrutement de Bourges, mle 1015, 33 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Dubreuil (Francisque-Marius), adjudant-chef, classe 1913, recrutement de Belley, mle 1905; 30 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Fourtouill (Paul-Joseph), adjudant-chef, classe 1909, recrutement de Carcassonne, mle 1296; 31 ans de services, 6 campagnes.

Génie.

Minvielle (Jean), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Pau, mle 876; 28 ans de services, 25 campagnes.
Grard (Georges-Emile-Joseph), adjudant-chef, classe 1906, recrutement de Béthune, mle 2346; 35 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gougelet (Emile), adjudant-chef, classe 1908, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 801; 33 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Crabe (Pierre), adjudant-chef, classe 1906, recrutement de Pau, mle 1699; 28 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Gascon (Edouard-Marius-Joseph), sergent-fourrier, classe 1912, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 33; 28 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Caillis (Jules-Pierre-Germain), adjudant-chef, classe 1916, recrutement de Perpignan, mle 1305; 29 ans de services, 16 campagnes. A été cité.
Bartoli (Joseph), adjudant-chef, classe 1921, recrutement d'Ajaccio, mle 600; 28 ans de services, 16 campagnes. A été cité.

Legrand (Fabien-Jean-Marie), adjudant-chef, classe 1919, recrutement de Tarbes, mle 412; 28 ans de services, 16 campagnes.

Moreau (Emile), adjudant-chef, classe 1912, recrutement de Châteauroux, mle 654; 24 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Thomas (Léonce-Joseph-Eugène), adjudant-chef, classe 1915, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 913; 29 ans de services, 11 campagnes, A été blessé et cité.

Rebecca (Emile-Ernest), adjudant-chef, classe 1918, recrutement de la Réunion, mle 627; 29 ans de services, 20 campagnes.

Lambel (Jean-Charles-Claudius), caporal, classe 1910, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 5096; 29 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Echelonnement indiciaire des techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 complété et modifié par les décrets n° 49-508 du 14 avril 1949 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 53-1221 du 9 décembre 1953 portant règlement d'administration publique fixant le statut commun des corps de techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale;

Vu le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant les dispositions statutaires complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications régis par le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 ainsi que les mesures transitoires d'intégration et de reclassement dans ces corps au secrétariat d'Etat à l'air;

Vu le décret n° 53-1222 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant les dispositions complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications régis par le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 ainsi que les mesures transitoires d'intégration et de reclassement dans ces corps, au secrétariat d'Etat à la guerre;

Vu le décret n° 53-1223 du 8 décembre 1953 portant règlement d'administration publique et fixant les dispositions statutaires complémentaires pour les corps de techniciens d'études et de fabrications régis par le décret n° 53-1221 du 8 décembre 1953 ainsi que les mesures transitoires d'intégration et de reclassement dans ces corps au secrétariat d'Etat à la marine,

Arrêtent:

Article unique. — L'échelonnement indiciaire applicable aux techniciens d'études et de fabrications des arsenaux, établissements et services du ministère de la défense nationale, est fixé ainsi qu'il suit:

Technicien chef de travaux d'études et de fabrications de classe exceptionnelle:	
2e échelon	430
1er échelon	415
Technicien chef de travaux d'études et de fabrications:	
3e échelon	400
2e échelon	365
1er échelon	330
Technicien d'études et de fabrications:	
7e échelon	320
6e échelon	310
5e échelon	290
4e échelon	270
3e échelon	250
2e échelon	230
1er échelon	210
Stagiaire	195

Fait à Paris, le 31 décembre 1953.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GREGOIRE.

Institution d'une commission administrative paritaire des personnels enseignants détachés du ministère de l'éducation nationale dans les écoles relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (air).

Le secrétaire d'Etat aux forces armées (air) et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée, modifié par le décret n° 48-1708 du 5 novembre 1948, le décret n° 50-30 du 1er janvier 1950 et le décret n° 50-384 du 11 juillet 1950;

Vu le décret n° 53-543 du 1er juin 1953 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier de certains personnels enseignants des écoles relevant du ministère de la défense nationale, en ce qui concerne les conditions de recrutement, d'avancement et le temps de service,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué au secrétariat d'Etat aux forces armées (air) une commission administrative paritaire compétente à l'égard des fonctionnaires des corps enseignants régis par le décret n° 53-543 du 1er juin 1953 qui exercent leurs fonctions à l'école des pupilles de l'air et à l'institution de jeunes filles de la maison des ailes.

Art. 2. — La composition de la commission administrative paritaire visée à l'article 1er est fixée ainsi qu'il suit:

Le directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale, président;

Sept représentants de l'administration, dont quatre suppléants;

Huit représentants du personnel, dont quatre suppléants;

Deux représentants du cadre comprenant le directeur agrégé des études de l'école des pupilles de l'air et les professeurs agrégés des écoles visées à l'article 1er, dont un suppléant;

Quatre représentants du cadre comprenant la directrice de l'institution de jeunes filles de la maison des ailes, le censeur des études de l'école des pupilles de l'air et les professeurs bi-admissibles à l'agrégation, certifiés ou licenciés, dont deux suppléants;

Deux représentants des chargés d'enseignement, surveillants généraux du 1er ordre et adjoints d'enseignement, dont un suppléant.

Art. 3. — Les représentants de l'administration seront choisis parmi les fonctionnaires ou officiers ayant au moins le grade d'administrateur civil de 2e classe ou de lieutenant-colonel.

Les représentants du personnel (titulaires et suppléants) seront élus dans les conditions fixées par les articles 10 à 22 du décret du 24 juillet 1947 modifié.

Art. 4. — Un arrêté fixera la compétence des sections de vote. Un seul bureau de vote central sera institué à l'administration centrale du secrétariat aux forces armées (air), pour procéder au dépouillement du scrutin des votes émis.

Art. 5. — En vue de l'élection des représentants du personnel, le vote des personnels en congé de maladie ou en position d'absence régulièrement autorisée s'effectuera par correspondance. Le vote par correspondance aura lieu selon la procédure fixée aux articles 7 et 8 de l'arrêté du 13 août 1952 portant institution de commissions administratives paritaires au secrétariat d'Etat à l'air (1).

Art. 6. — Le directeur du personnel civil, du contentieux et du matériel de l'administration centrale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 décembre 1953.

Pour le secrétaire d'Etat aux forces armées (air)
et par délégation:
Le conseiller technique,
JACQUES SAUNIER.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GRÉGOIRE.

(1) *B. O.*, page 1734.

Tour de départ pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

Extraits des listes « A » et « B » établis à la date du 1er janvier 1954.

Les sous-officiers appartenant aux armes et services gérés par la direction du personnel militaire de l'armée de terre figurant sur les extraits de listes suivants sont inscrits, à compter du 1er janvier 1954, sur le tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs.

Les extraits de listes de tour de départ ci-après (tour normal et tour spécial, cf. C. M. n° 172983 PM/I.B. du 10 octobre 1952) annulent et remplacent ceux publiés au *Journal officiel* du 11 octobre 1953 (p. 9024) et du 18 octobre 1953 (p. 9299). Ils serviront aux désignations nouvelles à intervenir à partir du 1er janvier 1954.

L'attention des chefs de corps et de services est attirée sur l'observation rigoureuse des prescriptions de l'instruction ministérielle n° 97284 PM/I.B. du 23 juin 1949 (*B. O.*, p. t., p. 2115) et ses modificatifs, rappelées ci-après:

Dès parution du présent tableau, ils doivent obligatoirement:

1° Faire procéder à la visite médicale d'aptitude de tout le personnel y figurant;

2° Régulariser la situation militaire de tous les sous-officiers en instance de rengagement (cf. Chap. III, art. 4);

3° Adresser d'urgence et directement à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (5e bureau), dès que possible et plus tard pour le 25 janvier 1954 (terme de rigueur), les listes nominatives prévues, accompagnées des pièces (certificats de visite, demandes de sursis, demandes de radiation, déclarations de non-rengagement, etc.) devant y être jointes (cf. Chap. III, art. 4, §§ 5 et 6).

Les demandes de sursis non transmises avec ces listes dans les délais prescrits ne seront pas, sauf cas de caractère tout à fait exceptionnel, prises en considération.

Ces listes, mêmes incomplètes, seront envoyées pour la date fixée; elles seront complétées, dès que possible, par voie télégraphique, les pièces annexes étant acheminées par la voie postale.

Au cas où certains sous-officiers auraient, par erreur, été omis sur les extraits ci-après, les chefs de corps ou de service devront les signaler à l'occasion de l'envoi des listes visées ci-dessus en donnant tous les renseignements utiles.

Pour les personnels qui, figurant sur les extraits de listes, seraient détachés ou absents, les chefs de corps ou de service devront, par les moyens les plus rapides, avertir les intéressés. En cas de mutation récente, il conviendra d'en avertir, dans les mêmes conditions, les nouveaux chefs de corps ou de service.

NOTA. — 1° En ce qui concerne les bénéficiaires de sursis pour inaptitude physique, les chefs de corps ou de service feront connaître directement à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (5e bureau) la date à laquelle les sous-officiers intéressés seront disponibles après avoir passé la visite d'aptitude conformément aux prescriptions de l'instruction ministérielle n° 4728-2-D.C.S.S.A. du 19 août 1949 (*B. O.*, p. t., p. 2656), reçu toutes les vaccinations réglementaires et pris la permission complète de départ colonial;

2° Toute liste, compte rendu ou pièce adressé à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (5e bureau) concernant les personnels ci-dessous devra obligatoirement comporter l'indication de l'arme (ou de service) et le numéro d'inscription de l'intéressé sur les extraits de listes de tour de départ;

3° Figurent aux « inscriptions anciennes » les sous-officiers ayant fait l'objet d'une désignation et bénéficiaires de sursis, les inaptes administratifs ou en instance de décision;

4° Les dates portées à la suite du nom des sous-officiers précisent la date de naissance et la date de promotion (rectifiée, le cas échéant) du grade au titre duquel les intéressés sont inscrits.

A. — SOUS-OFFICIERS DU SERVICE GENERAL

I. — Infanterie.

TOUR NORMAL

Adjudants-chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Bourguet (Joseph), 17 septembre 1919 (1er octobre 1953), 10e R. M.
2 Lafage (Joseph), 28 février 1916 (1er mars 1953), 10e R. M.
3 Ratelade (André), 24 juillet 1918 (1er janvier 1951), 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Santoni (Pierre), 1er juin 1915 (1er octobre 1953), 9e R. M. (écoles).
2 Maury (Edmond), 2 avril 1915 (1er janvier 1953), administration centrale.
3 Decaux (Maurice), 27 décembre 1912 (16 décembre 1952), 2e R. M.
4 Dame (Robert), 30 août 1911 (19 novembre 1952), 1er R. M.
5 Leoncini (Joseph), 19 juillet 1919 (1er octobre 1952), 5e R. M.
6 Jessus (Raymond), 3 juin 1914 (1er octobre 1952), administration centrale.
7 Trillot (Constant), 14 septembre 1917 (12 septembre 1952), F. F. Allemagne.
8 Spano (Sauveur), 24 avril 1915 (19 décembre 1951), Tunisie.
9 Alata (François), 11 août 1918 (25 juillet 1951), F. F. Allemagne.
10 Hanot (Georges), 23 juin 1912 (17 avril 1951), 2e R. M.
11 Guiche (Robert), 25 avril 1915 (3 août 1950), 8e R. M. (écoles).
12 Lemoine (Hubert), 24 septembre 1916 (10 décembre 1948), Maroc.
13 Tschupp (Louis), 16 avril 1915 (1er juin 1947), 1re R. M.
14 Hernandez (Antoine), 14 novembre 1917 (26 février 1947), Maroc.
15 Dimon (Charles), 22 juillet 1915 (1er octobre 1945), 1re R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Bouvier (Jean-Pierre), 25 juin 1920 (1er janvier 1949), 1re R. M.
2 Clerc (André), 27 février 1920 (1er avril 1952), 1re R. M.
3 Pialou (Jean), 20 mai 1918 (1er octobre 1951), 1re R. M.
4 Derrien (Henri), 27 juillet 1918 (1er avril 1953), 1re R. M.
5 Lepine (André), 26 février 1915 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
6 Merle (Jean), 18 septembre 1912 (1er novembre 1944), F. F. Allemagne.
7 Bertino (Joseph), 21 juin 1918 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
8 Capgras (Georges), 1er février 1917 (1er janvier 1948), 6e R. M.
9 Ayroulet (Albert), 26 mars 1915 (1er juillet 1952), 8e R. M.
10 Lugnier (Georges), 3 octobre 1919 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
11 Petit (Pierre), 11 juin 1920 (1er juillet 1953), 8e R. M.
12 Heidet (René), 6 septembre 1917 (1er juillet 1952), 6e R. M.
13 Noël (Robert), 3 janvier 1919 (1er mars 1949), 2e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Lhopital (Jean), 21 mars 1916 (9 janvier 1952), 5e R. M.
2 Sauvageot (Camille), 24 octobre 1917 (1er juillet 1947), 4e R. M.
3 Boehm (Albert), 26 mai 1916 (1er septembre 1946), 6e R. M.
4 Roche (Marcel), 5 mars 1919 (1er avril 1947), 4e R. M.
5 Marin (Georges), 18 mars 1917 (1er avril 1951), 8e R. M.
6 Garrigos (Louis), 22 août 1919 (1er avril 1953), 10e R. M.
7 Struzzo (Amédée), 16 février 1920 (1er mars 1948), 10e R. M.
8 Dumesnil (Edgar), 21 avril 1917 (1er mai 1945), 10e R. M.
9 Dermoucheres (Edme), 12 août 1916 (1er octobre 1953), 3e R. M. (écoles).
10 Millet (Albert), 9 janvier 1915 (1er octobre 1952), 6e R. M.

Adjudants.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Renou (Jean), 28 mars 1913 (9 novembre 1951), Tunisie.
2 Dalquier (Roger), 18 août 1913 (1er août 1951), 10e R. M.
3 Baciocchini (Jean), 12 janvier 1918 (1er avril 1951), 8e R. M.
4 Legall (Lucien), 10 décembre 1917 (1er avril 1951), 6e R. M.
5 Soria (Marcel), 1er janvier 1922 (1er avril 1951), 10e R. M.
6 Fontenelle (Ludger), 31 janvier 1913 (1er mars 1951), 2e R. M.
7 Brault (Albert), 21 juin 1914 (2 novembre 1949), 4e R. M.
8 Dieu (Maurice), 5 décembre 1916 (1er octobre 1946), 2e R. M.
9 Couet (René), 27 juillet 1921 (1er avril 1946), 7e R. M.
10 Egot (Jules), 19 avril 1915 (9 juin 1945), 2e R. M.

Inscriptions nouvelles.

1 Vasseur (Alphonse), 12 décembre 1908 (8 octobre 1953), 8e R. M.
2 Clerc (Jean), 23 juillet 1916 (8 avril 1953), 7e R. M.
3 Enthime (André), 23 mars 1914 (6 février 1953), 3e R. M.
4 Lagarce (René), 31 juillet 1914 (12 juin 1952), 7e R. M.
5 Laheurle (Jules), 24 mai 1913 (24 avril 1952), 6e R. M.
6 Porcu (René), 1er janvier 1920 (1er janvier 1952), Tunisie.
7 Dewilde (Roland), 16 septembre 1918 (1er octobre 1951), administration centrale.
8 Nouvier (Emile), 29 septembre 1912 (2 juin 1951), 6e R. M.
9 Dallo (Louis), 1er janvier 1917 (1er avril 1951), administration centrale.
10 François (Henri), 9 avril 1914 (1er avril 1951), 6e R. M.
11 Lang (Jean), 11 août 1915 (1er avril 1951), administration centrale.
12 Lefeuvre (Joseph), 19 juillet 1915 (11 octobre 1950), 3e R. M.
13 Boiston (Louis), 2 février 1914 (15 septembre 1950), Maroc.
14 Gianninelli (Roger), 16 juillet 1916 (21 juillet 1950), Maroc.
15 Egea (Jean), 20 août 1916 (1er juillet 1950), 9e R. M. (écoles).
16 Duthy (Léon), 3 mars 1920 (30 avril 1950), 8e R. M.
17 Ortola (Emile), 25 septembre 1916 (28 février 1950), Maroc.
18 Drance (Lucien), 19 mars 1916 (15 février 1949), 1re R. M. (écoles).
19 Dunand (René), 30 juillet 1916 (11 décembre 1949), 8e R. M.

20 Schmucker (Alphonse), 1er novembre 1917 (1er avril 1949), 9e R. M.
21 Baridon (Victor), 14 décembre 1916 (19 janvier 1949), Maroc.
22 Gaspard (Charles), 20 décembre 1914 (10 janvier 1949), F. F. Allemagne.
23 Lebail (Joseph), 15 décembre 1918 (1er janvier 1949), 4e R. M.
24 Jecko (Jean), 8 juin 1920 (10 avril 1947), 1er R. M.
25 Stefani (Paul), 1er avril 1920 (1er juin 1946), 6e R. M.
26 Sanchez (Antoine), 27 août 1917 (1er novembre 1945), F. F. Allemagne.
27 Brullard (René), 21 avril 1923 (16 février 1945), administration centrale.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Cuvelot (Maurice), 2 février 1915 (16 juin 1946), F. F. Allemagne.
2 Archimbault (Marcel), 1er mai 1923 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
3 Bernabe (Ginès), 1er avril 1922 (1er mars 1948), F. F. Allemagne.
4 Marcel (Raymond), 13 mars 1921 (1er septembre 1947), F. F. Allemagne.
5 Ferret (René), 23 mars 1925 (1er octobre 1951), 7e R. M.
6 Planson (Hyppolite), 24 avril 1920 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne
7 Goelz (Joseph), 14 avril 1920 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
8 Malleron (Henri), 18 juin 1917 (15 septembre 1947), F. F. Allemagne.
9 Griesbacher (Charles), 1er juin 1920 (1er avril 1951), 6e R. M.
10 Romantini (Ange), 22 février 1919 (1er octobre 1949), 9e R. M.
11 Desprez (Lucien), 30 octobre 1919 (1er janvier 1951), 2e R. M.
12 Conte (Alphonse), 9 octobre 1918 (1er octobre 1950), Maroc.
13 Saves (Lucien), 1er avril 1917 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
14 Toubiana (Jean), 1er décembre 1922 (1er octobre 1953), 10e R. M.
15 Zurli (Julien), 6 mai 1923 (1er janvier 1953), 10e R. M.
16 Forgues (Henri), 13 octobre 1923 (1er octobre 1952), Maroc.
17 Beretti (Jean), 25 décembre 1919 (1er juillet 1951), 7e R. M.
18 Kmoisant (Max), 30 mai 1920 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
19 Laquieze (Julien), 23 avril 1916 (1er juillet 1950), 4e R. M.
20 Daugy (Robert), 1 mars 1918 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Perrier (Henri), 2 juillet 1917 (1er juillet 1947), Maroc.
2 Tournois (Denis), 7 décembre 1919 (1er octobre 1949), 6e R. M.
3 Marchadour (Guillaume), 28 avril 1920 (1er octobre 1949), 3e R. M.
4 Balverde (Joseph), 6 mai 1920 (1er avril 1947), 10e R. M.
5 Herdina (Joseph), 11 août 1920 (1er juillet 1953), 10e R. M.
6 Estarziau-Hourcq (Pierre), 16 juin 1922 (1er avril 1953), 10e R. M.
7 Saquet (Henri), 6 février 1922 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
8 Berthucat (Michel), 21 juillet 1921 (1er janvier 1954), 7e R. M.
9 Perrin (Serge), 4 avril 1926 (1er octobre 1952), 10e R. M.
10 Gosteau (Roger), 20 octobre 1924 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
11 Denis (Louis), 29 avril 1916 (1er avril 1947), F. F. Allemagne.

Sergents-majors

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Courtet (Maurice), 20 septembre 1923 (1er juin 1949), 1re R. M.
2 Dunand (Camille), 3 février 1922 (1er septembre 1948), Maroc.
3 Douadi (Louis), 8 février 1920 (1er avril 1948), 6e R. M.
4 Vincent (Michel), 26 novembre 1922 (1er juillet 1945), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Dujeu (Bernard), 3 octobre 1924 (15 septembre 1953), F. F. Allemagne.
2 Brocard (André), 13 juillet 1920 (1er avril 1953), 6e R. M.
3 Neaud (Robert), 3 février 1927 (9 mars 1953), 4e R. M.
4 Heilmann (Albert), 14 avril 1917 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
5 Grasse (Alphonse), 16 août 1919 (2 décembre 1947), 6e R. M.
6 Fischer (Jean), 30 avril 1919 (1er septembre 1946), administration centrale.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Courtois (Hubert), 17 octobre 1920 (1er septembre 1946), 1re R. M.
2 Constant (Raymond), 12 février 1927 (1er juillet 1953), 1re R. M.
3 Donnart (Pierre), 30 août 1924 (1er février 1953), 3e R. M.
4 Turlotte (Maurice), 7 juin 1925 (1er mars 1953), 2e R. M.
5 Latreche (Abdelkader) (mle 0321/46), 7 novembre 1927 (1er janvier 1953), 10e R. M.
6 Mori (Emile), 18 février 1917 (3 août 1951), F. F. Allemagne.
7 Pengam (Ernest), 20 août 1926 (1er novembre 1947), 3e R. M.
8 Cadillon (Robert), 11 février 1925 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
9 Deberne (Robert), 10 janvier 1926 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
10 Escane (Francis), 1er avril 1926 (16 mars 1952), Maroc.
11 Cervino (Jean), 10 janvier 1921 (1er février 1946), 10e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Raigne (André), 6 juillet 1923 (10 octobre 1951), 7e R. M.
2 Vallee (André), 9 avril 1927 (1er janvier 1953), Maroc.
3 Corbin (Maurice), 18 août 1925 (1er janvier 1953), 10e R. M.
4 Thilloy (Roland), 30 janvier 1928 (1er mai 1952), 10e R. M.
5 Pelegry (Georges), 29 septembre 1922 (1er janvier 1949), 10e R. M.
6 Lambert (Roger), 17 mars 1925 (1er août 1952), Maroc.
7 Donnars (Jean), 3 avril 1925 (1er mai 1952), 10e R. M.
8 Plancke (Serge), 2 février 1922 (1er octobre 1950), 8e R. M.
9 Weber (Adolphe), 16 décembre 1924 (1er mars 1949), 8e R. M.

Sergents-chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Daviet (René), 18 novembre 1918 (1er janvier 1954), 1re R. M.
2 Lelouet (Alain), 23 septembre 1929 (1er janvier 1954), 9e R. M. (écoles).
3 Flecher (René), 30 juillet 1923 (1er juillet 1953), 6e R. M.
4 Ceroni (Serge), 9 juillet 1925 (28 mai 1951), F. F. Allemagne.
5 Alminana (Julien), 26 janvier 1913 (1er janvier 1950), 10e R. M.
6 Bergier (Roger), 17 décembre 1921 (1er janvier 1949), 10e R. M.
7 Georget (Joseph), 11 mars 1922 (1er février 1947), 1re R. M.
8 Nabucet (André), 17 novembre 1911 (1er octobre 1946), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Camors (Guy), 22 août 1926 (1er janvier 1954), 5e R. M.
2 Violet (Pierre), 13 août 1923 (1er janvier 1954), 7e R. M. (écoles).
3 Deharbe (Jean), 25 janvier 1925 (1er décembre 1953), F. F. Allemagne.
4 Compagnat (Gilbert), 16 février 1929 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
5 Parent (Bernard), 2 décembre 1930 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
6 Grangier (René), 14 juin 1931 (16 août 1953), F. F. Allemagne.
7 Berthou (Bernard), 22 avril 1927 (1er août 1953), 6e R. M.
8 Bailly (Serge), 12 mars 1922 (1er juillet 1953), 7e R. M.
9 Lesur (Régis), 30 août 1917 (1er juillet 1953), 7e R. M.
10 Remes (Justin), 19 février 1929 (1er juillet 1953), 6e R. M.
11 Tournier (Guy), 16 janvier 1907 (12 janvier 1953), Maroc.
12 Leroy (Louis), 3 mars 1927 (1er janvier 1953), administration centrale.
13 Patka (Stanislas), 17 décembre 1909 (7 août 1950), 2e R. M.
14 Pierson (Maurice), 12 mars 1913 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
15 Crozio (Jean-Baptiste), 7 mai 1919 (1er novembre 1952), 8e R. M.
16 Devals (Michel), 22 juin 1928 (16 juillet 1952), 6e R. M.
17 Damidaux (Jean), 18 septembre 1917 (1er janvier 1942), 6e R. M.
18 Lenfant (Robert), 12 septembre 1918 (26 décembre 1951), Maroc.
19 Dubuy (Henri), 16 janvier 1919 (16 octobre 1951), 6e R. M.
20 Hirbec (Charles), 21 avril 1920 (15 juillet 1951), F. F. Allemagne.
21 Chalavan (Albert), 23 mars 1918 (30 janvier 1951), 6e R. M.
22 Aubert (Maurice), 13 novembre 1921 (23 janvier 1951), F. F. Allemagne.
23 Detred (Jean), 27 octobre 1924 (1er janvier 1951), 6e R. M.
24 Catel (Jean), 12 octobre 1909 (5 octobre 1950), F. F. Allemagne.
25 Arzeri (Roger), 23 août 1920 (24 mai 1950), F. F. Allemagne.
26 Nagel (Emile), 8 septembre 1918 (5 avril 1950), 2e R. M.
27 Riou (Joseph), 29 décembre 1924 (2 août 1949), 6e R. M.
28 Gril (Louis), 31 août 1919 (29 juin 1949), F. F. Allemagne.
29 Tafanelli (Joseph), 15 avril 1923 (28 juin 1949), 9e R. M.
30 Debonnefoy (Hugues), 5 mars 1924 (9 février 1949), 4e R. M.
31 Racheter (Henri), 26 mai 1922 (29 décembre 1948), 7e R. M.
32 Frayard (Fernand), 10 octobre 1918 (11 octobre 1948), 1re R. M.
33 Quœurnat (Jacques), 8 janvier 1921 (10 juin 1948), F. F. Allemagne.
34 Morante (Henri), 16 janvier 1915 (16 septembre 1947), 10e R. M.
35 Rigeat (Léon), 27 septembre 1919 (17 avril 1945), 4e R. M.
36 Duroueix (René), 22 décembre 1917 (1er octobre 1943), 4e R. M.

Liste « B »

a) Inscriptions anciennes.

1 Ferret (Marc), 13 septembre 1924 (1er janvier 1953), 6e R. M.
2 Honta (Gaston), 16 novembre 1920 (1er janvier 1952), 1re R. M.
3 Baes (Hugues), 12 février 1928 (1er décembre 1950), 2e R. M.
4 Baron (Maurice), 10 août 1927 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.

5 Guinchard (Maurice), 8 décembre 1918 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
6 Maupouet (Serge), 18 juin 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
7 Hippolyte (Pascal), 15 avril 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
8 Simon (Lucien), 25 mai 1920 (1er mars 1951), F. F. Allemagne.
9 Margory (Robert), 19 février 1920 (1er juillet 1947), 2e R. M.
10 Gautier (René), 10 avril 1928 (1er avril 1953), 3e R. M.
11 Bon (Antoine), 4 juin 1926 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
12 Demeaux (Jacques), 3 juillet 927 (1er janvier 1953), 3e R. M. (écoles).
13 Rocher (Marcel), 24 juillet 1926 (1er juin 1952), F. F. Allemagne.
14 Trehorel (Marie-Ange), 10 mars 1927 (27 février 1952), 3e R. M.
15 Legigan (Georges), 27 juin 1927 (1er janvier 1952), 3e R. M. (écoles).
16 Boulard (Georges), 18 septembre 1919 (1er juillet 1948), 9e R. M.
17 Clouet (Jean), 3 janvier 1923 (1er mars 1948), 6e R. M.
18 Racine (Charles), 14 juin 1919 (15 mars 1947), F. F. Allemagne.
19 Petitfourt (Marcel), 31 décembre 1923 (1er avril 1951), 6e R. M.
20 Leurette (Paul), 11 février 1924 (1er septembre 1947), 1re R. M. (écoles).
21 Benmoussa (Mohamed ben Mohamed), présumé en 1921, 1er juin 1947), 7e R. M
22 Bonacoscia (Ernest), 25 mars 1929 (1er janvier 1953), 6e R. M.
23 Scellos (Jacques), 20 février 1928 (1er janvier 1948), 1re R. M.
24 Mebarki Mouloud, (mle A 1577/59), 27 novembre 1920 (1er mars 1949), 7e R. M.
25 Maillard (André), 22 juin 1920 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
26 Seillaret (André), 20 janvier 1919 (6 août 1948), F. F. Allemagne.
27 Peyrat (Robert), 24 juillet 1927 (1er avril 1952), 6e R. M.
28 Hauguel (Charles), 16 juillet 1925 (1er mars 1952), F. F. Allemagne.
29 Sarlande (Jean), 29 janvier 1921 (1er janvier 1949), 1re R. M.
30 Lemeur (Jean-Pierre), 10 décembre 1918 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
31 Sarniguet (Jean), 21 mars 1923 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
32 Astier (Yvon), 25 novembre 1920 (22 juin 1945), F. F. Allemagne.
33 Boukhors Abdelkader, 14 avril 1923 (16 janvier 1948), (mle 5553), 10e R. M.
34 Aubert (Marcel), 29 septembre 1926 (1er février 1952), 8e R. M.
35 Calvayrac (François), 1er février 1923 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
36 Stanley (Gérard), 28 août 1926 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
37 Bru (Roger), 2 juillet 1925 (1er janvier 1951), 4e R. M.
38 Aubin (Guy), 31 janvier 1928 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.
39 De Regard de Villeneuve (Jean), 15 novembre 1924 (1er décembre 1947), 1re R. M. (écoles).

b) Inscriptions nouvelles.

1 Mauclet (Raoul), 18 mai 1923 (28 décembre 1951), F. F. Allemagne.
2 Gasser (Jean), 30 octobre 1926 (16 août 1951), Tunisie.
3 Favier (Jean), 13 septembre 1926 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
4 Bohner (Charles), 14 janvier 1926 (1er novembre 1950), Maroc.
5 Kessal Boutkil, mle A. 184 (présumé 1921) (1er février 1949), 10e R. M.
6 Battistello (René), 25 décembre 1925 (1er avril 1953), 8e R. M.
7 Djaballa Mustafa, 20 janvier 1918 (1er mars 1945), 5e R. M.
8 Baboulene (Claude), 10 avril 1928 (1er juillet 1953), 4e R. M.
9 Chapou (Yves), 19 septembre 1924 (1er avril 1951), 9e R. M.
10 Bazou (Jacques), 8 juin 1926 (1er mars 1954), 6e R. M.
11 Lelong (Jacques), 3 février 1925 (1er janvier 1951), 6e R. M.
12 Leyerloup (Marcel), 1er avril 1923 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
13 Montaggioni (Noël), 13 mars 1922 (1er août 1948), 9e R. M.
14 Degirard Demiellet Van Coehorn (René), 20 janvier 1930 (1er décembre 1953), F. F. Allemagne.
15 Chaudy (Robert), 1er avril 1927 (1er avril 1952), 7e R. M. (écoles).
16 Schweitzer (Gabriel), 27 novembre 1926 (1er janvier 1953), 6e R. M.
17 Brousse (René), 9 septembre 1924 (1er juillet 1950), 7e R. M.
18 Froidefond (Roger), 13 juin 1928 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
19 Dobrasz (Jean), 10 mai 1927 (1er janvier 1954), 6e R. M.
20 Kerdelhue (Marcel), 24 juin 1928 (1er décembre 1953), 6e R. M.
21 Beghdali Mohamed ben Yahia, 13 décembre 1918 (1er octobre 1952), 7e R. M.
22 Guerrout Mohamed ben Amar, 10 avril 1918 (1er mars 1952), 7e R. M.
23 Dabagi Mohamed, présumé en 1917 (27 mai 1916), mle 470/38, 10e R. M.
24 Fassiotti (Robert), 11 juin 1929 (1er février 1953), 10e R. M.
25 Dasseux (Gabriel), 23 janvier 1924 (1er mai 1951), 4e R. M. (écoles).
26 Dollaro (Louis), 6 janvier 1922 (1er juillet 1951), 9e R. M
27 Sanchez (Albert), 4 juin 1924 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
28 Carlin (Lucien), 24 janvier 1924 (1er septembre 1949), F. F. Allemagne.
29 Moy (Amédée), 30 octobre 1926 (1er mai 1948), 1re R. M.
30 Trieau (Robert), 23 décembre 1920 (1er janvier 1947), F. F. Allemagne.
31 Lochon (Robert), 12 février 1924 (1er janvier 1953), 10e R. M.
32 Cadet (Anicet), 21 février 1919 (1er décembre 1951), 10e R. M.
33 Drouart (Robert), 19 février 1921 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
34 Guillaudeau (Pierre), 4 février 1929 (1er janvier 1953), 10e R. M.
35 Arnal (Joseph), 11 décembre 1929 (16 juin 1952), 10e R. M.
36 Cane (Robert), 22 février 1923 (1er juin 1952), 8e R. M.
37 Martinez (Manuel), 20 avril 1919 (1er juillet 1950), 10e R. M.
38 Bernard (Kléber), 15 décembre 1923 (1er février 1950), F. F. Allemagne.
39 Denjean (André), 19 juillet 1919 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
40 Dumot (Jean), 12 janvier 1927 (1er février 1949), F. F. Allemagne.
41 Nerdig (Maurice), 5 septembre 1926 (1er décembre 1948), 10e R. M.
42 Freymann (Rodolphe), 6 décembre 1921 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
43 Centofanti (Jean), 16 janvier 1925 (15 septembre 1947), F. F. Allemagne.
44 Chevy (Robert), 3 mars 1922 (1er octobre 1945), 10e R. M.

Sergents.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Olivier (Michel), 4 avril 1934 (4 avril 1953), 6e R. M.
2 Joly-Pottuz (Roger), 29 novembre 1929 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
3 Voisin (Hervé), 13 octobre 1932 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
4 Leguillouzer (Jacques), 8 avril 1929 (1er janvier 1953), 8e R. M.
5 Venneugues (Pierre), 28 juin 1931 (4 décembre 1952), Tunisie.
6 Srajek (Edmond), 19 août 1930 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
7 Ojeda (Denis), 6 février 1933 (16 octobre 1952), Maroc.
8 Consigney (Georges), 4 juillet 1931 (15 octobre 1952), 7e R. M.
9 Friou (Pierre), 16 juin 1932 (2 octobre 1952), 9e R. M.
10 Reynier (Régis), 12 juillet 1931 (1er juillet 1952), 8e R. M.
11 Taulet (Claude), 1er juillet 1933 (1er juillet 1952), 10e R. M.
12 Hurstel (Roger), 24 mars 1931 (24 juin 1952), 6e R. M.
13 Salzard (Michel), 8 septembre 1931 (28 mai 1952), 6e R. M. (écoles).
14 Mattei (Philippe), 24 janvier 1933 (15 mai 1952), 3e R. M.
15 Wax (Lucien), 6 janvier 1932 (2 mai 1952), F. F. Allemagne.
16 Toureille (Jacques), 3 mai 1930 (18 avril 1952), 1re R. M.
17 Miconnet (Guy), 14 mars 1933 (16 avril 1952), 6e R. M. (écoles).
18 Manfredi (Aldo), 8 juin 1929 (15 avril 1952), 2e R. M.
19 Marro (Pierre), 12 février 1931 (15 avril 1952), 8e R. M.
20 Bouzada Mohamed, 4 février 1930 (2 avril 1952), 10e R. M. (écoles).
21 Vernerie (Norbert), 30 juin 1931 (1er mars 1952), 9e R. M. (écoles).
22 Adam (Claude), 11 décembre 1930 (1er mars 1952), 8e R. M.
23 Bertrand (Robert), 2 décembre 1931 (1er mars 1952), 9e R. M. (écoles).
24 Lacladere (Henri), 7 avril 1931 (1er mars 1952), 9e R. M.
25 Stephan (Louis), 13 août 1930 (27 février 1952), F. F. Allemagne.
26 De Jurquet de la Salle (Francis), 8 février 1933 (21 février 1952), 8e R. M.
27 Authesserre (André), 15 août 1925 (20 janvier 1952), 8e R. M.
28 Biagini (Pierre), 11 octobre 1930 (16 janvier 1952), 6e R. M. (écoles).
29 Pruvost (Yves), 10 septembre 1932 (15 janvier 1952), 2e R. M.
30 Jeannotte (Guy), 9 janvier 1933 (9 janvier 1952), 6e R. M.
31 Berger (André), 6 décembre 1932 (8 janvier 1952), 6e R. M.
32 Pasquet (Max), 10 août 1931 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
33 Mathieu (Gérard), 12 juin 1930 (1er décembre 1951), 10e R. M.
34 Quelin (Pierre), 10 septembre 1931 (10 novembre 1951), 6e R. M. (Ecoles).
35 Peiller (Michel), 9 décembre 1930 (18 octobre 1951), 1re R. M.
36 Asnard (Lucien), 30 décembre 1931 (1er juillet 1951), 1re R. M.
37 Ducourneau (André), 4 juillet 1929 (1er janvier 1951), 4e R. M.
38 Duc (Alain), 6 novembre 1929 (14 novembre 1950), F. F. Allemagne.
39 Martinell (Alphonse), 23 février 1918 (1er juin 1945), 5e R. M.
40 Girard (Roger), 9 février 1919 (10 juillet 1942), 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Lagesgarde (Maurice), 17 avril 1933 (17 avril 1954), 10e R. M.
2 Meliani (Abdelaziz), 27 février 1933 (27 février 1954), 10e R. M.
3 Lavocat (Denis), 18 décembre 1934 (21 février 1954), 10e R. M.
4 Kerriou (Antar), 11 février 1935 (18 février 1954), 10e R. M.

5 Debellefon (Jean), 20 décembre 1932 (10 janvier 1954), 10e R. M.
6 Jannot (François), 3 avril 1932 (9 janvier 1954), F. F. Allemagne.
7 Bentoucha Djillali, 11 décembre 1934 (11 décembre 1953), 10e R. M.
8 D'Aviau de Ternay (François), 26 octobre 1931 (3 décembre 1953), 7e R. M.
9 De Hedouville (Jean), 30 août 1933 (1er décembre 1953), 6e R. M.
10 Petitjean (Michel), 24 novembre 1934 (24 novembre 1953), 10e R. M.
11 Lepinasse (Guy), 20 octobre 1934 (22 novembre 1953), 10e R. M.
12 Pinelli (Lucien), 1er décembre 1932 (20 novembre 1953), 10e R. M.
13 Juin (Jean-Louis), 20 juin 1931 (16 novembre 1953), 6e R. M.
14 Pielawski (Christian), 6 juin 1933 (15 novembre 1953), 10e R. M.
15 Bayet (Serge), 8 novembre 1933 (8 novembre 1953), 10e R. M.
16 Lucioni (François), 8 juillet 1932 (3 novembre 1953), 10e R. M.
17 Charbonnel (Roger), 5 juillet 1933 (2 novembre 1953), 8e R. M.
18 Alberici (Roger), 15 février 1929 (1er novembre 1953), 9e R. M.
19 Dumoulin (Pierre), 26 décembre 1931 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
20 Laveille (Jean), 27 décembre 1922 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
21 Neale-Duclave (Pierre), 9 juin 1932 (1er novembre 1953), 5e R. M.
22 Paulvaiche (Edmond), 12 février 1927 (30 octobre 1953), F. F. Allemagne.
23 Berthomé (Pierre), 29 mai 1931 (28 octobre 1953), 6e R. M.
24 Pech (Auguste), 15 octobre 1934 (28 octobre 1953), 8e R. M.
25 Albert (Guy), 20 octobre 1934 (27 octobre 1953), F. F. Allemagne.
26 Novelli (Victor), 25 juin 1933 (27 octobre 1953), Tunisie.
27 Bruyère (Jean), 29 juillet 1931 (23 octobre 1953), Tunisie
28 Manent (Roger), 16 avril 1933 (23 octobre 1953), 10e R. M.
29 Besson (René), 20 mai 1931 (16 octobre 1953), F. F. Allemagne.
30 Chiron (Robert), 17 août 1934 (16 octobre 1953), 10e R. M.
31 Girault (Pierre), 2 juin 1932 (16 octobre 1953), 6e R. M.
32 Pitoy (Yves), 19 novembre 1931 (16 octobre 1953), F. F. Allemagne.
33 Brunel (Louis), 28 novembre 1920 (15 octobre 1953), 1re R. M.
34 Leroux (Joseph), 19 mai 1934 (15 octobre 1953), Tunisie.
35 Trevedy (Ernest), 20 avril 1933 (14 octobre 1953), 10e R. M.
36 Leandri (Jean), 8 février 1933 (11 octobre 1953), 10e R. M.
37 Ducroix (Guy), 2 mars 1933 (6 octobre 1953), 6e R. M.
38 Couraux (Jean), 19 janvier 1932 (3 octobre 1953), 6e R. M.
39 Diruit (Jean), 1er février 1932 (3 octobre 1953), 10e R. M.
40 Boudy (Jean), 22 octobre 1922 (1er octobre 1953), 9e R. M.
41 Deplanche (Henri), 16 août 1931 (1er octobre 1953), Maroc.
42 Dubelle (Michel), 18 juillet 1932 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
43 Leroy (Claude), 1er octobre 1934 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
44 Mentini (Toussaint), 4 juin 1931 (1er octobre 1953), Tunisie.
45 Zedam (Jean), 5 janvier 1932 (1er octobre 1953), 3e R. M. (Ecoles).
46 Benchenane Mohamed, 29 juillet 1930 (29 septembre 1953), 10e R. M.
47 Lalanne (Claude), 13 novembre 1930 (28 septembre 1953), 9e R. M.
48 Menard (Jean), 10 juin 1933 (23 septembre 1953), F. F. Allemagne.
49 Benoit (Pierre), 16 février 1932 (2 septembre 1953), 2e R. M.
50 Edrocart (André), 16 juillet 1933 (1er septembre 1953), 7e R. M.
51 Talbi Khaled, 1er septembre 1934 (1er septembre 1953), 10e R. M.
52 Bouhedja Mohamed Zine, 17 août 1934 (17 août 1953), 10e R. M.
53 Castaldo (Robert), 11 mars 1930 (16 août 1953), F. F. Allemagne.
54 Clement (Pierre), 4 mars 1930 (16 août 1953), 6e R. M.
55 Rigault (Marcel), 19 décembre 1930 (16 août 1953), F. F. Allemagne.
56 Dufossez (André), 7 décembre 1932 (1er août 1953), 5e R. M.
57 Hamidi Mebkhaut ben Touhami (mle 3435), présumé en 1926 (1er août 1953), F. F. Allemagne.
58 Nicloux (Jean), 16 juillet 1933 (1er août 1953), 6e R. M.
59 Heron (Jacques), 6 juin 1931 (16 juillet 1953), 6e R. M.
60 Pigny (Michel), 16 septembre 1932 (13 juillet 1953), Maroc.
61 Baissette (Arthur), 24 juin 1931 (6 juillet 1953), 9e R. M.
62 Couttet (Jules), 16 septembre 1931 (1er juillet 1953), 8e R. M. (Ecoles).
63 Dupuy (René), 8 novembre 1930 (1er juillet 1953), 8e R. M.
64 Goze (Georges), 23 mai 1931 (1er juillet 1953), 9e R. M.
65 Mares Mouloud ben Mohamed (mle 223), 3 avril 1918 (1er juillet 1953), 10e R. M.
66 Hebmann (Jean), 2 mars 1932 (1er juin 1953), 8e R. M.
67 Nair Mohamed ben Ahmed (mle A. 1027/35), présumé en 1917 (7 juin 1953), 10e R. M.
68 Savio (Charles), 25 juillet 1932 (1er juin 1953), Maroc.
69 Szyanoswski (Louis), 13 juin 1932 (1er juin 1953), Maroc.
70 Sauvage (Roland), 30 mai 1934 (30 mai 1953), 10e R. M.
71 Marchal (Jean), 30 août 1930 (26 mai 1953), 6e R. M.
72 Giffard (Henri), 1er février 1930 (25 mai 1953), F. F. Allemagne.
73 Beltran (Raymond), 28 juillet 1931 (16 mai 1953), 10e R. M.
74 Marby (Gérald), 15 mars 1934 (12 mai 1953), 10e R. M.
75 Faivre-Picon (Georges), 9 avril 1831 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
76 Galmiche (François), 5 novembre 1930 (1er mai 1953), 6e R. M.
77 Janot (Yves), 9 novembre 1930 (1er mai 1953), 4e R. M.
78 Pinton (Marcel), 17 avril 1931 (1er mai 1953), 6e R. M.
79 Quinchon (Claude), 6 janvier 1933 (1er mai 1953), 8e R. M.
80 Trossevin (Paul), 24 août 1931 (1er mai 1953), Maroc.
81 Vergeat (Gabriel), 23 juillet 1932 (1er mai 1953), 8e R. M.
82 Zullo (Jean), 24 juillet 1931 (1er mai 1953), 8e R. M.
83 Hechiche (Edmond), 17 février 1929 (18 avril 1953), 10e R. M.
84 Abdennour Ahmed, 16 mai 1930 (16 avril 1953), 10e R. M.
85 Batilliot (Désiré), 12 septembre 1926 (16 avril 1953), 6e R. M.
86 Boulay (Albert), 25 octobre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
87 Brahimi Ali (mle 17586/51), présumé en 1931 (16 avril 1953), 10e R. M.
88 Cardinet (Jacques), 25 avril 1933 (16 avril 1953), 7e R. M.
89 Kiefer (René), 2 novembre 1932 (16 avril 1953), 7e R. M.
90 Losiewiez (Jean), 24 juin 1931 (16 avril 1953), 8e R. M.
91 Poudens (Pierre), 21 mai 1933 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
92 Navarro (Pascal), 14 août 1931 (16 avril 1953), 10e R. M.
93 Rasselma Mohammed (mle 13597/51), 1er décembre 1931 (16 avril 1953), 10e R. M.
94 Thomas (Georges), 5 janvier 1932 (16 avril 1953), 7e R. M.
95 Lecoustre (Claude), 24 mai 1931 (15 avril 1953), F. F. Allemagne.
96 Kacem (Nourredine), 9 avril 1934 (9 avril 1953), 10e R. M.
97 Santo (Philippe), 23 novembre 1929 (5 avril 1953), F. F. Allemagne.
98 Braems (François), 30 avril 1931 (1er avril 1953), 2e R. M.
99 Candida (Gavien), 22 avril 1931 (1er avril 1953), 9e R. M.
100 Chenillet (Hubert), 31 octobre 1930 (1er avril 1953), 7e R. M.
101 Pons (Emile), 27 juillet 1931 (1er mars 1953), 9e R. M.
102 Tete (Paul), 4 février 1933 (1er mars 1953), 10e R. M.
103 Le Bris (Louis), 4 juillet 1931 (28 février 1953), 3e R. M.
104 Barret (Guy), 4 juin 1933 (16 février 1953), F. F. Allemagne.
105 Cormenier (Gilbert), 14 décembre 1933 (16 février 1953), 6e R. M.
106 Cottoni (Jean), 20 juin 1932 (16 février 1953), 9e R. M. (écoles).
107 Favre (André), 6 juin 1932 (16 février 1953), 9e R. M.
108 Grandgirard (René), 30 octobre 1931 (16 février 1953), F. F. Allemagne.
109 Marty (Louis), 22 mai 1933 (16 février 1953), 5e R. M.
110 Michaud (Albert), 4 mars 1932 (16 février 1953), F. F. Allemagne.
111 Remblier (André), 5 février 1933 (16 février 1953), 3e R. M. (écoles).
112 Meyer (Lucien), 16 mars 1930 (5 février 1953), 10e R. M.
113 Benkaci Belkacem (mle 7087/51), présumé en 1931 (1er février 1953), 10e R. M.
114 Benyamina Abdelkader, 5 août 1931 (1er février 1953), 10e R. M.
115 Bernardin (Jean), 16 août 1931 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
116 Bounache Hocine, mle 28994/51, 8 juin 1931 (1er février 1953), 10e R. M.
117 Brunet (Guy), 22 juin 1931 (1er février 1953), Maroc.
118 Chauvelot (Jean), 7 mars 1932 (1er février 1953), Maroc.
119 Lebrun (Jean), 24 juin 1933 (1er février 1953), Maroc.
120 Vignes (Jacques), 31 mai 1931 (1er février 1953), 8e R. M.
121 Tournier (Raymond), 18 juin 1931 (23 janvier 1953), Tunisie.
122 Vallot (Raoul), 24 novembre 1927 (16 janvier 1953), F. F. Allemagne.
123 Vesel (François), 9 juillet 1931 (16 janvier 1953), 6e R. M.
124 Liotard (Roland), 11 juin 1933 (16 janvier 1953), 9e R. M.
125 Marie (Gérard), 9 septembre 1933 (4 janvier 1953), 8e R. M.
126 Pourailly (René), 19 août 1931 (1er janvier 1953), 10e R. M.
127 Rousseau (Jean), 4 juin 1928 (1er janvier 1953), 8e R. M.
128 Pronost (Fernand), 27 juin 1931 (30 décembre 1952), 3e R. M.
129 Guidicelli (Daniel), 4 février 1931 (29 décembre 1952), 10e R. M.
130 Nenez (André), 20 mai 1931 (29 décembre 1952), 3e R. M.
131 Sayous (Yves), 5 janvier 1932 (29 décembre 1952), 10e R. M.
132 Bonte (André), 3 mars 1931 (28 décembre 1952), 8e R. M.
133 Fanger (André), 7 août 1933 (28 décembre 1952), 9e R. M.
134 Mouraux (Gilbert), 19 mars 1933 (28 décembre 1952), 10e R. M.
135 Piat (Roger), 14 septembre 1932 (28 décembre 1952), 9e R. M.
136 Krief (Bernard), 26 octobre 1931 (27 décembre 1952), 8e R. M.
137 Flori (Jean), 26 mai 1929 (26 décembre 1952), 6e R. M.
138 Monpoint (Claude), 3 septembre 1931 (26 décembre 1952), Maroc.
139 Barnique (Albert), 8 novembre 1932 (21 décembre 1952), 4e R. M.
140 Zioueche (Aïssa), 21 décembre 1933 (21 décembre 1952), F. F. Allemagne.
141 Carpentier (Jean), 20 décembre 1931 (18 décembre 1952), Autriche.
142 De Dgueboudze (Guy), 25 novembre 1931 (17 décembre 1952), 3e R. M. (écoles).
143 Gourgues (Pierre), 11 septembre 1933 (14 décembre 1952), Maroc.
144 Hazouard de Suarez d'Aulan (Jean), 19 novembre 1930 (13 décembre 1952), 8e R. M.
145 Knecht (Roger), 4 février 1933 (12 décembre 1952), 8e R. M.
146 Chaborel (Bernard), 9 août 1933 (7 décembre 1952), Maroc.
147 Demay (Henri), 25 juin 1931 (6 décembre 1952), 10e R. M. (Ecoles).
148 Linard (Maurice), 21 août 1931 (5 décembre 1952), 7e R. M.
149 Roudiere (Gérard), 17 août 1932 (3 décembre 1952), 10e R. M.
150 Terrier (Jean), 6 octobre 1931 (3 décembre 1952), F. F. Allemagne.
151 Barjon (Marcel), 31 août 1931 (1er décembre 1952), 6e R. M.
152 Douroux (Daniel), 13 avril 1930 (1er décembre 1952), 5e R. M.
153 Grasser (Antoine), 2 juin 1931 (1er décembre 1952), 6e R. M.
154 Jaffrennou (Charles), 14 mars 1932 (1er décembre 1952), Tunisie.

155 Caro (Claude), 6 juillet 1953 (27 novembre 1952), 6e R. M.
156 Sampere (Jean), 6 novembre 1932 (27 novembre 1952), Maroc.
157 Lefevre (Georges), 12 janvier 1932 (26 novembre 1952), 6e R. M.
158 Sejourne (Bernard), 21 janvier 1932 (20 novembre 1952), 6e R. M.
159 Toussaint (Daniel), 12 mai 1933 (19 novembre 1952), F. F. Allemagne.
160 Aime (Laurent), 19 septembre 1931 (6 novembre 1952), F. F. Allemagne.
161 Spetz (Jean), 19 novembre 1931 (6 novembre 1952), 6e R. M.
162 Le Fevre (Pierre), 17 mai 1928 (2 novembre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
163 Robert (Roger), 17 juillet 1932 (2 novembre 1952), Maroc.
164 Meunier (Jean-Claude), 8 février 1933 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
165 Nierengarten (Alfred), 28 juillet 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
166 Arzillier (Claude), 24 mai 1932 (29 octobre 1952), 9e R. M. (Ecoles).
167 Roue (Robert), 21 février 1932 (26 octobre 1952), 3e R. M.
168 Croizer (Ludovic), 19 avril 1931 (25 octobre 1952), Tunisie.
169 Delnon (Jean), 26 juillet 1930 (24 octobre 1952), 6e R. M.
170 Chaumard (Jean), 30 avril 1932 (23 octobre 1952), Maroc.
171 Gainie (Lucien), 16 novembre 1931 (23 octobre 1952), 10e R. M.
172 Tassery (René), 5 août 1932 (22 octobre 1952), F. F. Allemagne.
173 Lalanne (Jean), 11 septembre 1931 (21 octobre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
174 Duran (Sauveur), 1er juillet 1931 (19 octobre 1952), Maroc.
175 Walster (Guy), 7 avril 1933 (18 octobre 1952), 6e R. M.
176 Dollinger (Camille), 24 juin 1931 (17 octobre 1952), 6e R. M.
177 Braux-Gouverneur (Bernard), 12 juillet 1932 (16 octobre 1952), 10e R. M.
178 Calvet (François), 5 juillet 1931 (16 octobre 1952), 9e R. M.
179 Clerget-Gurnaud (Guy), 3 juin 1932 (16 octobre 1952), 10e R. M.
180 Demelier (Yaels), 19 juin 1931 (16 octobre 1952), 6e R. M.
181 Lavaux (Alexandre), 1er juin 1931 (16 octobre 1952), 10e R. M.
182 Martin (Louis), 20 décembre 1932 (16 octobre 1952), 6e R. M.
183 Blanchon (Jean-Marie), 10 juillet 1930 (15 octobre 1952), 8e R. M.
184 Bonafide (Marcel), 7 juillet 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
185 Chekkat (Saci), 16 juillet 1931 (15 octobre 1952), 10e R. M.
186 Colonna (Octave), 19 août 1930 (15 octobre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
187 Copin (Guy), 30 juin 1931 (15 octobre 1952), 6e R. M.
188 Fauvette (Guy), 23 avril 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
189 Le Roux (Pierre), 26 août 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
190 Mallet (René), 25 mai 1931 (15 octobre 1952), Tunisie.
191 Mary (François), 8 juin 1931 (15 octobre 1952), Tunisie.
192 Meunier (Claude), 18 avril 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
193 Moroni (Raymond), 18 juillet 1931 (15 octobre 1952), 6e R. M.
194 Noël (Claude), 1er juillet 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
195 Percheron (Raymond), 20 avril 1930 (15 octobre 1952), Tunisie.
196 Poirot (Pierre), 16 juillet 1931 (15 octobre 1952), 7e R. M.
197 Prud'homme (Daniel), 19 juillet 1931 (15 octobre 1952), 10e R. M.
198 Touchais (Eugène), 27 mai 1931 (15 octobre 1952), 10e R. M.
199 Colombani (Jacques), 15 décembre 1932 (14 octobre 1952), 7e R. M.
200 Guillemin (Robert), 5 mars 1930 (10 octobre 1952), 3e R. M.
201 Le Doussal (Marcel), 20 décembre 1930 (10 octobre 1952), Tunisie.
202 Mascart (Jacques), 20 juin 1931 (10 octobre 1952), 6e R. M.
203 Allonneau (Jean-Marie), 8 août 1931 (9 octobre 1952), 1re R. M.
204 Munot (Jean), 22 octobre 1932 (9 octobre 1952), 9e R. M.
205 Lemonellic (Hubert), 13 août 1933 (3 octobre 1952), 9e R. M. (Ecoles).
206 Gourves (Claude), 30 juin 1930 (1er octobre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
207 Marie (Pierre), 30 septembre 1933 (1er octobre 1952), 6e R. M.
208 Biondi (Fernand), 8 février 1930 (25 septembre 1952), 1re R. M.
209 Vignaud (Georges), 27 janvier 1931 (23 septembre 1952), 1er R. M.
210 Uriac (Jean), 30 octobre 1930 (20 septembre 1952), F. F. Allemagne.
211 Herbert (Claude), 30 septembre 1931 (17 septembre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
212 Peraldi-Fiorella (Antoine), 25 janvier 1932 (16 septembre 1952), F. F. Allemagne.
213 Maisonnave (Jean), 11 février 1933 (13 septembre 1952), 10e R. M. (Ecoles).
214 Meneceur Abdelkader (mle A. 18.472), 5 avril 1931 (12 septembre 1952), 10e R. M.
215 Henon (Jacques), 27 octobre 1930 (25 août 1952), 6e R. M.
216 Jego (Robert), 20 mars 1932 (24 août 1952), F. F. Allemagne.
217 Jamard (Jean), 17 janvier 1932, (17 août 1952), F. F. Allemagne.
218 Tagnani (Christian), 18 février 1930 (24 juillet 1952), 6e R. M. (Ecoles).
219 Gros (Daniel), 29 juin 1931 (23 juillet 1952), 7e R. M.
220 Thomann (Jean), 27 novembre 1931 (23 juillet 1952), F. F. Allemagne.
221 Guerit (Charles), 17 mars 1932, (6 juillet 1952), 6e R. M.
222 Ramain (Gabriel), 10 août 1932 (5 juillet 1952), 6e R. M.
223 Chevreau (Claude), 29 mai 1931 (1er juillet 1952), 1re R. M.
224 Bethuel (Serge), 27 janvier 1932 (30 juin 1952), F. F. Allemagne.
225 Galan (Gilbert), 24 octobre 1932 (29 juin 1952), 10e R. M. (Ecoles).
226 Beguier (Marc), 30 mai 1932 (28 juin 1952), 7e R. M.
227 Portes (Yvon), 23 février 1932 (21 juin 1952), 10e R. M. (Ecoles).
228 Mœuf (Gilbert), 25 février 1931 (3 juin 1932), Maroc.
229 Dubois (Jean-Claude), 18 juillet 1931 (1er mai 1952), 10e R. M.
230 Richard (Hubert), 26 avril 1931 (1er mai 1952), 1re R. M.
231 Vincent (Michel), 15 avril 1931 (1er mai 1952), 1re R. M.
232 Pontier (Georges), 30 octobre 1928 (18 avril 1952), F. F. Allemagne.
233 Cluzel (Guy), 16 janvier 1930 (16 avril 1952), 7e R. M.
234 Bedel (Claude), 16 décembre 1931 (11 avril 1952), 6e R. M.
235 Danniel (Fernand), 30 mars 1930 (6 mars 1952), 1re R. M. (Ecoles).
236 Chateau (Jean), 8 mai 1930 (5 mars 1952), 10e R. M. (Ecoles)
237 Grimaud (Gérard), 4 mars 1932 (2 mars 1952), 8e R. M.
238 Laouenan (Paul), 30 août 1928 (2 mars 1952), 8e R. M.
239 Lacoste (Achille), 12 mai 1931 (1er mars 1952), 8e R. M. (Ecoles).
240 Lamoureux (Georges), 7 janvier 1925 (22 janvier 1952), 4e R. M
241 Stenger (André), 29 mai 1930 (1er janvier 1952), 5e R. M.
242 Chaigneau (Jean), 11 novembre 1930 (29 décembre 1951), Maroc.
243 Liere (Jean), 22 janvier 1931 (19 décembre 1951), 6e R. M.
244 Henry (André), 31 août 1929 (18 décembre 1951), 10e R. M.
245 Chaintron (Claude), 13 février 1929 (30 novembre 1951), 6e R. M.
246 Aulagne (Jacques), 10 juillet 1931 (29 novembre 1951), 6e R. M.
247 Dassie (Paul), 27 septembre 1931 (24 novembre 1951), F. F. Allemagne.
248 Onillon (Pierre), 11 juillet 1931 (23 novembre 1951), 6e R. M
249 Laoufi Boualem ben Hamou (mle LM 242). Présumé en 1929 (22 novembre 1951), 6e R. M.
250 Ventelou (Jean), 21 août 1931 (21 novembre 1951), F. F. Allemagne.
251 Baldet (Louis), 25 juillet 1930 (15 novembre 1951), 10e R. M. (Ecoles).
252 Milhavet (Guy), 14 février 1930 (15 novembre 1951), 6e R. M.
253 Orengo (Louis), 13 février 1930 (15 novembre 1951), 6e R. M
254 Piquemal (Pierre), 7 décembre 1930 (15 novembre 1951), 6e R. M.
255 Lea (Yves), 1er février 1931 (14 novembre 1951), 6e R. M.
256 Dubois (Henri), 25 septembre 1931 (13 novembre 1951), 6e R. M.
257 Miecaze (Yves), 31 mars 1932 (8 novembre 1951), F. F. Allemagne.
258 Alix (Joseph), 12 avril 1925 (6 novembre 1951), F. F. Allemagne.
259 Du Cheyron du Pavillon (Gonzague), 28 juin 1931 (2 novembre 1951), F. F. Allemagne.
260 Letrosne (Jean), 5 septembre 1931 (2 novembre 1951), F. F. Allemagne.
261 Lebert (Jacques), 22 août 1929 (31 octobre 1951), F. F. Allemagne.
262 Renaut (Michel), 2 janvier 1929 (31 octobre 1951), 6e R. M.
263 Domaine (Michel), 18 mars 1932 (30 octobre 1951), F. F. Allemagne.
264 Tymen (Pierre), 13 avril 1931 (27 octobre 1951), F. F. Allemagne.
265 Pirat (Serge), 11 décembre 1931 (25 octobre 1951), 7e R. M. (Ecoles).
266 Labat (Jean), 18 janvier 1930 (23 octobre 1951), 6e R. M.
267 Billot (Patrick), 5 mai 1930 (18 octobre 1951), F. F. Allemagne.
268 Levavasseur (Bernard), 10 novembre 1929 (18 octobre 1951), F. F. Allemagne.
269 Viret (René), 10 novembre 1930 (18 octobre 1951), F. F. Allemagne.
270 Lepinasse (Marcel), 27 juin 1932 (16 octobre 1951), 7e R. M
280 Rassinoux (Robert), 1er février 1931 (14 octobre 1951), F. F. Allemagne.
281 Akiline (Yves), 19 mai 1930 (12 octobre 1951), 6e R. M.
282 Charpentier (Auguste), 18 janvier 1931 (9 octobre 1951), F. F. Allemagne.
283 Prigent (Robert), 10 septembre 1931 (9 octobre 1951), F. F. Allemagne.
284 Vasselin (Jean), 5 décembre 1931 (6 octobre 1951), F. F. Allemagne.
285 Belgrand (Jean), 30 juillet 1932 (5 octobre 1951), F. F. Allemagne.
286 Delechaud (Pierre), 26 décembre 1927 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
287 Sabatier (Jacques), 21 juin 1931 (28 septembre 1951), 6e R. M. (Ecoles).
288 Briet (Claude), 21 mai 1929 (27 septembre 1951), 2e R. M.
289 Helie (Pierre), 22 janvier 1929 (27 septembre 1951), F. F. Allemagne.
290 Ledon (Fernand), 20 novembre 1931 (26 septembre 1951), F. F. Allemagne.
291 Hubert (André), 31 août 1931 (25 septembre 1951), F. F. Allemagne.
292 Lagadec (Jean), 2 août 1932 (25 septembre 1951), F. F. Allemagne.
293 Lefevre (Pierre), 20 août 1929 (25 septembre 1951), 6e R. M.
294 Salmieri (Thomas), 6 février 1930 (20 septembre 1951), F. F. Allemagne.

295 Rebillard (Yves), 29 juin 1930 (16 septembre 1951), 6e R. M (Ecoles).
296 Brault (Roger), 9 mars 1930 (1er septembre 1951), F. F. Allemagne.
297 Pesseller (Yves), 4 décembre 1931 (13 août 1951), F. F. Allemagne.
298 Halfia Abdelkader (mle 1631/42), présumé en 1923 (3 août 1951), 10e R. M.
299 Richard (Maurice), 3 novembre 1926 (27 juillet 1951), F. F. Allemagne.
300 Pinlus (Lucien), 1er juin 1925 (26 juillet 1951), 10e R. M.
301 Vremmont (Henri), 24 octobre 1923 (26 juillet 1951), 6e R. M.
302 Lejeune (Gabriel), 20 juillet 1932 (20 juillet 1951), 6e R. M.
303 Guilton (Michel), 2 mars 1932 (17 juillet 1951), 6e R. M.
304 Lehay (Gilles), 12 juin 1930 (6 juillet 1951), 6e R. M.
305 Monfort (Guy), 10 septembre 1927 (1er juillet 1951), 2e R. M.
306 Sergent (René), 23 février 1926 (7 juin 1951), Maroc.
307 Gonnet (Paul), 1er mars 1928 (25 mai 1951), 8e R. M.
308 Martinez (Gines), 21 juillet 1918 (23 mai 1951), 10e R. M.
309 Meurice (André), 11 avril 1928 (16 mai 1951), F. F. Allemagne.
310 Faure (Michel), 12 mars 1929 (1 mai 1951), 10e R. M.
311 André (Michel), 25 septembre 1930 (2 mai 1951), F. F. Allemagne.
312 Bosselut (Jean), 21 février 1932 (2 mai 1951), 6e R. M.
313 Cousin (Georges), 26 décembre 1928 (25 avril 1951), 8e R. M.
314 Nolnet (Alexandre), 14 novembre 1930 (3 avril 1951), Tunisie.
315 Perez (Félix), 16 janvier 1913 (23 mars 1951), 10e R. M.
316 Chupin (Bernard), 29 juin 1929 (13 mars 1951), F. F. Allemagne.
317 Kuhn (Marcel), 9 décembre 1930 (1er février 1951), 6e R. M. (écoles).
318 Marpinard (Henri), 1er novembre 1920 (25 janvier 1951), 4e R. M.
319 Fagot (Jean), 3 juin 1928 (23 janvier 1951), 7e R. M. (écoles).
320 Villeneuve (Maurice), 18 mars 1925 (14 janvier 1951), 3e R. M.
321 Laborde (Henri), 12 avril 1930 (6 janvier 1951), 10e R. M.
322 Havy (Jean), 29 novembre 1930 (25 octobre 1950), F. F. Allemagne.
323 Dardenne (Jean), 12 août 1930 (11 octobre 1950), F. F. Allemagne.
324 Fayeulle (Clément), 10 juin 1921 (24 mai 1950), Tunisie.
325 Sour (Marcel), 22 septembre 1927 (17 avril 1950), 6e R. M.
326 Marchetti (Ange), 24 septembre 1920 (1er avril 1950), 9e R. M.
327 De Laparre de Saint-Sernin-Bruno, 22 décembre 1928 (15 novembre 1949), 1er R. M.
328 Freiss (Robert), 12 novembre 1926 (13 octobre 1949), Maroc.
329 Boulesteix (André), 3 octobre 1925 (3 avril 1949), F. F. Allemagne.
330 Hébert (Marcel), 10 avril 1921 (18 novembre 1948), Maroc.
331 Gonon (Paul), 1er mai 1923 (22 octobre 1947), Autriche.
332 Kientzler (Edouard), 5 juillet 1923 (15 octobre 1947), 5e R. M.
333 Bensaad Laaredj (mle 883/45), présumé en 1926 (1er octobre 1947), 10e R. M.
334 S. N. P. Lakhdar Ben Aïssa, présumé en 1913 (1er avril 1947), 10e R. M.
335 Lahouel Dibbes (mle 1509/35), présumé en 1914 (6 mars 1947), 10e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Poignon (Armand), 24 septembre 1923 (9 août 1951), 2e R. M.
2 Dubuis (Guy), 24 juin 1928 (16 janvier 1953), F. F. Allemagne.
3 Guérin (Louis), 4 octobre 1924 (1er avril 1949), 10e R. M.
4 Vignaud (Louis), 14 juin 1929 (1er novembre 1952), 8e R. M.
5 Maréchal (André), 6 décembre 1928 (1er décembre 1950), F. F. Allemagne.
6 Havrez (Henri), 9 décembre 1928 (1er août 1947), F. F. Allemagne.
7 Van Haezevelde (Gustave), 19 octobre 1927 (16 novembre 1948), 6e R. M.
8 Laouenan (Hervé), 12 avril 1918 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
9 Barbier (Charles), 21 novembre 1928 (1er avril 1952), 7e R. M.
10 Callet (Guy), 5 février 1925 (1er janvier 1952), 8e R. M.
11 Haon (Marcel), 1er mars 1918 (1er juillet 1948), F. F. Allemagne.
12 Risbourg (Pierre), 29 mars 1928 (1er octobre 1950), 1re R. M. (écoles).
13 Abdoune Mohamed ben Ali (mle 1666), présumé en 1919 (1er août 1950), 10e R. M.
14 Pasquier (Marcel), 1er janvier 1929 (27 janvier 1950), F. F. Allemagne.
15 Noirel (Hubert), 3 février 1928 (23 juin 1948), F. F. Allemagne.
16 Bouyahi Mohamed (mle 343/45), 17 février 1926 (30 août 1951), 10e R. M.
17 Bosio (Joseph), 26 avril 1927 (16 juin 1952), 10e R. M.
18 Girbas (Hubert), 20 juillet 1929 (16 mai 1952), F. F. Allemagne.
19 Colombeix (Jean), 22 août 1927 (1er octobre 1950), Tunisie.
20 Jard (Roger), 6 septembre 1926 (1er mars 1949), 7e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Maciazek (Ladislaw), 23 juin 1924 (1er octobre 1949), 10e R. M.
2 Ledret (Jean-François), 10 août 1925 (8 septembre 1950), Tunisie.
3 Filippi (Paul-Marc), 14 mai 1922 (25 août 1946), 9e R. M.
4 Dupont (Raoul-Jules), 10 septembre 1923 (6 février 1947), 7e R. M.
5 Bouchenafa Abdelkader (mle 2930/42), présumé en 1923 (1er juin 1953), 10e R. M.
6 Piquet (Robert), 18 mai 1927 (16 février 1949), 8e R. M.
7 Dehaieb Mohamed (mle 827/41), présumé en 1924 (1er juin 1953), 10e R. M.
8 Sigros (Jean-Pierre), 28 mai 1928 (15 juin 1950), F. F. Allemagne.
9 Jaffler (Georges-Félix), 6 février 1918 (1er décembre 1953), F. F. Allemagne.
10 Beroul (Roger-Yves), 1er juillet 1926 (1er août 1953), 6e R. M.
11 Carrère (Georges-Alphonse), 15 janvier 1921 (6 décembre 1948), 5e R. M.
12 Serir Touati (mle O. 1095), 22 octobre 1926 (30 juin 1952), 10e R. M.
13 Veyssière (Pierre), 20 octobre 1928 (1er janvier 1953), 10e R. M.
14 Hamadouche Allaoua (mle 1630), présumé en 1918 (1er juillet 1953), 6e R. M.
15 Halli Ali ben Laid, 3 septembre 1923 (20 mai 1951), 10e R. M.
16 Benbaya Mouloud, 4 janvier 1922 (1er février 1953), 10e R. M.
17 Basset (Jean), 24 octobre 1922 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
18 Cheballah el Hocine, 16 septembre 1925 (1er juillet 1953), 10e R. M.
19 Tellier (Jean), 25 septembre 1930 (16 avril 1951), Maroc.
20 Arnould (Christian), 8 avril 1929 (1er octobre 1951), Maroc.
21 Dellous Lahcène (mle 486/41), présumé en 1923 (1er avril 1951), 10e R. M.
22 Vallois (Jean), 22 octobre 1922 (1er octobre 1949), 10e R. M.
23 Bonmarchand (Gaston), 21 octobre 1929 (1er avril 1951), 6e R. M.
24 Laurent (Henri-René), 7 juin 1930 (1er mars 1951), Maroc.
25 Guichard (André), 13 août 1926 (1er février 1951), 8e R. M.
26 Aubry (Robert), 16 mai 1916 (1er juillet 1950), F. F. Allemagne.
27 Bonzom (Gérard), 12 mai 1927 (1er juillet 1949), Maroc.
28 Gayet (Robert), 1er septembre 1929 (14 octobre 1948), Maroc.
29 Joly (Pierre), 8 septembre 1928 (1er octobre 1948), Maroc.
30 Baron (Roger), 25 octobre 1927 (1er juillet 1948), 10e R. M.
31 Bonnet (Marius), 8 octobre 1922 (1er août 1947), 6e R. M.
32 Vivier (Georges), 25 juin 1917 (1er avril 1947), 8e R. M.

TOUR SPECIAL

Adjudants-chefs.

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

1 Teyssère (Jean-Marie), 3 avril 1912 (1er octobre 1950), 5e R. M.
2 Pillot (Pierre), 14 septembre 1919 (1er juillet 1945), 5e R. M.
3 Paul (Raymond), 12 février 1915 (1er juillet 1945), 6e R. M.
4 Sintenac (Jean), 22 juin 1917 (1er décembre 1944), Tunisie.
5 Goeller (Remy), 27 mars 1916 (1er avril 1944), F. F. Allemagne.

Liste « B ».

1 Hernandez (Jean), 23 avril 1919 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
2 Bejot (Martin), 27 janvier 1916 (1er juin 1947), 7e R. M.
3 Tomasina (Irénée), 7 novembre 1915 (1er janvier 1948), 7e R. M.
4 Gratiolet (Jean), 2 avril 1916 (1er avril 1948), F. F. Allemagne.
5 Esling (René), 12 juillet 1916 (1er avril 1950), 9e R. M. (écoles).
6 Mayer (Léon), 15 novembre 1917 (4 janvier 1950), 8e R. M.
7 Miele (Camille), 3 août 1922 (1er octobre 1953), Tunisie.
8 Demaretz (Paul), 5 juillet 1917 (1er avril 1952), 8e R. M.
9 Faucher (Pierre), 4 novembre 1916 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.
10 Ginez (Joseph), 10 juin 1916 (1er janvier 1954), 9e R. M.
11 Durand (Jean), 4 mars 1917 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.
12 Guilhou (Gilbert), 10 mars 1918 (16 mai 1945), 9e R. M.
13 Landrat (Raoul), 28 mai 1917 (1er mai 1945), F. F. Allemagne.
14 Cleophas (Georges), 24 juillet 1915 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
15 Calvin (Urbain), 18 mars 1917 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
16 Conde (Vincent), 19 avril 1916 (1er juillet 1952), 9e R. M.

Adjudants.

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

1 Ould Aoudia Younès (mle 2983), présumé en 1908 (7 janvier 1953), 10e R. M.
2 Leclair (Christian), 2 février 1914 (3 janvier 1949), 4e R. M.

(Supplément.)

Liste « B ».

1 Aillard (Maurice), 20 juin 1914 (19 juillet 1947), 8e R. M.
2 Bancarel (Albert), 23 novembre 1921 (1er juillet 1950), 9e R. M.
3 Perrin (Maurice), 17 mars 1920 (1er janvier 1952), 3e R. M. (écoles).
4 François (René), 20 janvier 1916 (1er juillet 1950), 6e R. M.
5 Grosnier (Joseph), 13 août 1916 (1er juin 1945), F. F. Allemagne.
6 Parent (Georges), 8 juin 1921 (1er février 1947), 6e R. M.
7 Ferry (Jules), 20 mars 1915 (13 juin 1948), F. F. Allemagne.
8 Schwoerer (Fernand), 2 avril 1921 (1er août 1947), F. F. Allemagne.
9 Bouffier (Léon), 16 avril 1917 (1er octobre 1947), 9e R. M.
10 Weigel (Jean), 25 novembre 1917 (1er août 1945), 6e R. M.
11 Giudicelli (Lucien), 1er juillet 1920 (1er avril 1951), 9e R. M.
12 Leroux (Jean), 3 décembre 1917 (31 décembre 1945), F. F. Allemagne.
13 Bourdiniere (Georges), 13 novembre 1919 (1er mai 1948), F. F. Allemagne.
14 Caly (René), 11 août 1920 (1er octobre 1949), 5e R. M.

Sergents-majors.

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

1 Weinsberg (Charles), 26 avril 1920 (1er juillet 1953), 9e R. M.

Liste « B ».

1 Grange (Robert), 9 mai 1926 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
2 Freudenreich (Paul), 19 juillet 1920 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
3 Bar (André), 12 janvier 1923 (1er janvier 1952), 7e R. M.
4 Boblin (Raymond), 20 septembre 1924 (1er juillet 1948), 8e R. M.
5 Renouf (Jean), 22 novembre 1923 (1er février 1949), 8e R. M.
6 Mayeux (Robert), 3 juin 1923 (1er janvier 1950), 10e R. M.

Sergents-chefs.

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

1 Barcelo (René), 27 juillet 1926 (1er janvier 1953), 10e R. M.
2 Bocquet (Joseph), 26 avril 1914 (1er janvier 1951), 6e R. M.
3 Leboucq (Roger), 9 mai 1923 (1er avril 1950), 1re R. M.
4 Gallet (Roger), 28 janvier 1917 (1er janvier 1945), Maroc.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Sicot (Henri), 22 juin 1920 (1er août 1950), 10e R. M.
2 Courtois (Roland), 29 juillet 1929 (1er avril 1952), 6e R. M.
3 Chaillot (Michel), 23 octobre 1926 (1er juin 1951), F. F. Allemagne.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Petit (Eugène), 17 décembre 1925 (1er janvier 1953), 9e R. M.
2 Chabrillat (Antoine), 27 décembre 1921 (1er décembre 1950), F. F. Allemagne.
3 Laurent (Georges), 26 avril 1918 (1er avril 1948), 8e R. M.
4 Bouquet (Jean), 21 janvier 1924 (1er janvier 1948), 3e R. M.
5 Bourgeois (René), 9 juillet 1925 (1er janvier 1953), 6e R. M.
6 Dubois (Etienne), 21 septembre 1926 (1er décembre 1951), F. F. Allemagne.
7 Chalopin (François), 27 juin 1923 (1er mars 1952), 6e R. M.
8 Dufour (Pierre), 31 mai 1925 (1er juin 1948), F. F. Allemagne.
9 Le Josne (Jean), 17 août 1927 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
10 Taboret (Joseph), 3 juillet 1927 (1er septembre 1952), F. F. Allemagne.
11 Nadin (Marius), 25 mai 1924 (1er janvier 1952), 8e R. M.
12 Linder (Léger), 7 octobre 1920 (26 février 1949), F. F. Allemagne.
13 Loedel (Jean), 21 décembre 1924 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
14 Castilla (Antoine), 24 avril 1913 (1er août 1948), 10e R. M.

Sergents.

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

1 Goulesque (René), 29 avril 1930 (12 octobre 1951), F. F. Allemagne.
2 Chuilon (Maxime), 22 janvier 1921 (25 juin 1951), 8e R. M.
3 Sapin (Michel), 13 juillet 1913 (5 mai 1950), 2e R. M.
4 Chauvel (Roger), 6 août 1929 (1er octobre 1949), 6e R. M.
5 Lacaze (Firmin), 21 octobre 1906 (28 octobre 1946), 5e R. M.

Liste « B ».

a) Inscription ancienne.

1 Ulrich (André), 10 décembre 1927 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Acquafresca (Robert), 14 avril 1928 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
2 Dubuisson (Jean), 25 juin 1928 (1er janvier 1953), 2e R. M.
3 Lucien (François), 17 mars 1915 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
4 Voillot (Pierre), 7 avril 1930 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.

II. — Arme blindée et cavalerie.

Liste « A ».

TOUR NORMAL

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Henry (Marcel), 1er novembre 1916 (1er octobre 1947), 6e R. M.
2 Raud (Marcel), 5 février 1918 (1er juillet 1953), Maroc.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Berthaudeau (Edmond), 6 février 1915 (1er janvier 1954), 1re R. M.
2 Veray (Jean), 21 février 1917 (1er janvier 1954), administration centrale.
3 Hebert (Henri), 21 avril 1921 (1er janvier 1954), 4e R. M.
4 Michelet (Paul), 14 juillet 1917 (1er janvier 1954), 6e R. M.
5 Rota (Montéfloré), 14 décembre 1918 (1er janvier 1954), 6e R. M.
6 Decoopman (Joseph), 13 mars 1919 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
7 Lambert (Raymond), 25 février 1916 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
8 Carpentier (Jean), 19 juin 1917 (1er octobre 1953), Maroc.
9 Bel (Georges), 19 octobre 1919 (1er octobre 1953), 8e R. M.
10 Richen (Jacques), 31 août 1918 (1er octobre 1953), 6e R. M.
11 Joly (Michel), 4 février 1916 (1er octobre 1953), 6e R. M.
12 Gilbert (Louis), 27 février 1919 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
13 Fortier-Quantin (Maurice), 5 mars 1918 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
14 Le Moign (Alfred), 10 janvier 1922 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
15 Curet (Pierre), 21 juin 1918 (1er avril 1952), administration centrale.
16 Nicot (André), 22 juillet 1920 (1er janvier 1952), administration centrale.
17 Caillavet (René), 18 juin 1916 (1er mars 1948), administration centrale.
18 Tournier (Charles), 15 octobre 1916 (1er octobre 1947), 9e R. M.
19 Maveraud (Julien), 22 août 1917 (1er juillet 1947), 8e R. M.
20 Le Men (André), 10 mars 1923 (24 septembre 1946), 4e R. M.
21 Le Ray (Raymond), 30 juillet 1915 (1er juillet 1946), 1er R. M.
22 Sanson (Adrien), 16 mai 1915 (1er mars 1946), 1er R. M.
23 Bechard (Jean), 19 juillet 1918 (11 janvier 1946), F. F. Allemagne.
24 Marchal (André), 6 juin 1917 (1er novembre 1945), F. F. Allemagne.
25 Raveleau (Joseph), 1er février 1915 (1er octobre 1945), 3e R. M. (Ecoles).
26 Lefebvre (Maurice), 7 janvier 1916 (16 septembre 1945), 10e R. M.
27 Rousseau (Jacques), 16 juillet 1919 (1er juillet 1945), 10e R. M.
28 Tetaert (Théophile), 19 avril 1915 (6 juin 1945), 9e R. M.
29 Bonnefoy-Claudet (Amédée), 2 décembre 1919 (1er juin 1945), F. F. Allemagne.
30 Hache (Paul), 2 mars 1920 (1er juin 1945), 6e R. M.
31 Devalez (Gaston), 10 janvier 1916 (1er mai 1945), F. F. Allemagne.
32 Galan (Emmanuel), 12 mars 1917 (1er avril 1945), 10e R. M.
33 Contal (Pierre), 5 octobre 1916 (1er mars 1945), 9e R. M.
34 Fradin (Maurice), 15 février 1917 (1er septembre 1944), 2e R. M.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Barberteguy (Louis), 18 septembre 1923 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
2 Panel (Roger), 14 mars 1918 (1er juillet 1952), Maroc.
3 Lanquette (Albert), 10 novembre 1914 (9 avril 1951), 2e R. M.
4 Ferchaud (Edmond), 5 mars 1919 (1er octobre 1952), 6e R. M.
5 Pabion (Roger), 24 septembre 1920 (1er avril 1953), 6e R. M.

(*Supplément.* — **Fin.**)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Faure (Jean), 10 novembre 1916 (1er janvier 1954), 1re R. M.
2 Herelle (Jean), 26 décembre 1923 (1er janvier 1954), 6e R. M.
3 Dubois (Jean), 28 janvier 1915 (1er janvier 1954), 6e R. M.
4 Boisard (Jules), 30 mai 1919 (1er janvier 1954), 3e R. M. (Ecoles).
5 Bourdin (Louis), 5 décembre 1922 (1er janvier 1954), 6e R. M.
6 Blind (Henri), 13 mars 1922 (1er janvier 1954), 6e R. M.
7 Thomas (Roger), 28 novembre 1920 (1er janvier 1954), 3e R. M. (Ecoles).
8 Poirault (Robert), 15 juillet 1920 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
9 Zimmermann (Oscar), 11 mai 1917 (1er janvier 1954), 6e R. M.
10 Justes (Charles), 12 septembre 1922 (1er octobre 1953), 3e R. M.
11 Clarac (Jules), 5 juin 1920 (1er octobre 1953), 6e R. M.
12 Garnier (Gilbert), 12 avril 1953 (1er octobre 1953), 6e R. M.
13 Tort (Pierre), 17 septembre 1921 (1er octobre 1953), 10e R. M.
14 Lazmagnac (Maurice), 26 mars 1920 (1er octobre 1953), Maroc.
15 Portelli (Charles), 14 décembre 1920 (1er juillet 1953), 10e R. M.
16 Delayault (Camille), 15 octobre 1915 (1er juillet 1953), 2e R. M.
17 Lemaire (Lucien), 30 novembre 1919 (1er juillet 1953), 2e R. M.
18 Rancoule (Henri), 3 octobre 1914 (13 septembre 1952), Tunisie.
19 Ferro (Benoit), 11 avril 1915 (7 juillet 1952), 5e R. M.
20 Gallet (Gaston), 2 novembre 1918 (1er octobre 1951), administration centrale.
21 Mathioux (Henri), 1er août 1917 (5 septembre 1951), F. F. Allemagne.
22 Vidal (Louis), 11 octobre 1912 (18 mai 1951), 5e R. M.
23 Jahier (Robert), 8 mai 1914 (1er avril 1951), 1re R. M.
24 Davlault (Guy), 24 avril 1920 (1er avril 1951), 3e R. M.
25 Gudin (Lucien), 17 avril 1918 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
26 Tiquet (Robert), 21 août 1917 (1er avril 1951), 3e R. M. (Ecoles).
27 Oudot (Raymond), 2 février 1922 (1er avril 1951), 10e R. M. (Ecoles).
28 Frantz (Charles), 17 avril 1916 (1er avril 1951), 3e R. M.
29 Denis (André), 23 juillet 1915 (1er avril 1951), 6e R. M.
30 Dulout (Joseph), 3 janvier 1918 (1er avril 1951), 5e R. M.
31 Drugeon (Franck), 25 juillet 1917 (1er avril 1951), 4e R. M.
32 Richard (Henri), 31 mars 1922 (1er avril 1951), 3e R. M. (Ecoles).
33 Bordenave (Paul), 3 novembre 1918 (1er avril 1951), 1re R. M.
34 Moreau (Albert), 15 décembre 1918 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
35 Valentin (Marcel), 20 avril 1920 (1er avril 1951), 1re R. M.
36 Cerseau (Robert), 11 juin 1917 (1er avril 1951), 8e R. M.
37 Turc (Louis), 21 juin 1920 (1er avril 1951), 6e R. M.
38 Gueroult (Marcel), 28 août 1917 (1er avril 1951), 3e R. M. (Ecoles).
39 Casanova (Mathieu), 22 novembre 1920 (1er avril 1951), 6e R. M.
40 Berthou (Jean), 1er mars 1913 (15 mars 1951), Maroc.
41 Mollard (François), 13 janvier 1920 (2 octobre 1950), 10e R. M.
42 Turle (Maurice), 11 mars 1917 (1er juillet 1950), 10e R. M.
43 Lacabe (Jacques), 28 novembre 1916 (1er juillet 1950), F. F. Allemagne.
44 Pire (René), 28 décembre 1918 (1er juillet 1950), 3e R. M. (Ecoles).
45 Stauffer (René), 7 décembre 1917 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
46 Martres (Gérard), 18 juin 1920 (1er avril 1950), 5e R. M.
47 Fullenwarth (Jacques), 9 février 1916 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
48 Gautheron (Roger), 25 décembre 1916 (1er avril 1950), 3e R. M. (Ecoles).
49 Pfeiffer (Marcel), 29 janvier 1918 (1er avril 1950), 3e R. M.
50 Couvreur (Albert), 8 mai 1921 (1er janvier 1950), 10e R. M.
51 Gloria (Georges), 11 juillet 1919 (1er janvier 1950), 1re R. M.
52 Fragnet (Gabriel), 6 juillet 1916 (1er janvier 1950), Maroc.
53 Barth (Alphonse), 3 avril 1907 (19 novembre 1919), 6e R. M.
54 Bart (Pierre), 12 juin 1919 (1er octobre 1949), 3e R. M. (écoles).
55 Gabyli (René), 19 février 1916 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
56 Mathieu (Roger), 22 novembre 1917 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
57 Delpey (Elie), 15 mai 1915 (1er juin 1949), F. F. Allemagne.
58 Comple (André), 3 décembre 1914 (25 janvier 1949), F. F. Allemagne.
59 Athiel (Robert), 7 juin 1914 (3 janvier 1949), 6e R. M.
60 Rince (Joseph), 27 mars 1920 (1er janvier 1949), 1re R. M.
61 Maurage (Lucien), 7 octobre 1918 (1er janvier 1949), 3e R. M.
62 Thiercelet (Raymond), 26 septembre 1921 (1er octobre 1948), 10e R. M. (écoles).
63 David (Firmin), 16 novembre 1916 (25 mai 1948), 6e R. M.
64 Pernelle (Maurice), 15 février 1918 (1er mai 1948), Maroc.
65 Moal (Albert), 29 juillet 1921 (1er avril 1948), F. F. Allemagne.
66 Detant (André), 15 janvier 1920 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
67 Selle (Albert), 21 février 1917 (1er juillet 1947), 1re R. M.
68 Guillaumot (Georges), 22 novembre 1915 (16 juillet 1946), 10e R.M. (écoles).
69 Bouillot (Jean), 17 juin 1915 (1er février 1946), 6e R. M.
70 Rothan (André), 18 mai 1917 (1er février 1946), 1re R. M.
71 Mannarini (Jean), 26 janvier 1918 (1er février 1946), 6e R. M.
72 Mongellaz (René), 3 août 1915 (1er janvier 1946), administration centrale.
73 Frayard (Albert), 27 mars 1918 (16 septembre 1945), Maroc.
74 Chapalain (Georges), 6 avril 1915 (1er septembre 1945), F. F. Allemagne.
75 Laborde (Louis), 14 mars 1919 (1er juillet 1945), administration centrale.
76 Gross (Joseph), 19 juillet 1917 (1er janvier 1945), Maroc.
77 Feyrignac (Henri), 9 avril 1917 (6 juin 1944), 1re R. M.

Maréchaux des logis-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Beauvalet (Alphonse), 20 février 1916 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
2 Gasperi (Just), 1er septembre 1917 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bottes (Michel), 21 avril 1922 (1er janvier 1953), administration centrale.
2 Virion (Bernard), 2 novembre 1928 (1er octobre 1953), 4e R. M.
3 Cheval (Pierre), 21 janvier 1915 (11 décembre 1952), 3e R. M.
4 Levecque (Maurice), 1er août 1925 (1er mars 1951), F. F. Allemagne.
5 Thomas (Bernard), 7 février 1927 (1er mars 1950), F. F. Allemagne.
6 Roumejon (Elie), 10 mai 1921 (1er mars 1950), 4e R. M.
7 Matis (Pierre), 28 novembre 1920 (1er février 1950), 6e R. M.
8 Ben (Jean), 8 novembre 1923 (1er janvier 1950), 1re R. M.
9 Viart (Jacques), 10 juillet 1922 (1er janvier 1950); Tunisie.
10 Strohl (Jean), 9 octobre 1925 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
11 Imbert (Albert), 11 décembre 1919 (23 août 1949), Maroc.
12 De Nayer (Edouard), 27 septembre 1920 (1er août 1949), F. F. Allemagne.
13 Lecourt (André), 8 mai 1918 (1er juillet 1949), 6e R. M.
14 Couralet (Henri), 2 avril 1922 (1er juillet 1949), 4e R. M.
15 Claverie (Francis), 28 avril 1918 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.
16 Perraudin (René), 2 juillet 1919 (16 décembre 1948), 5e R. M.
17 Drouot (Jean), 5 décembre 1923 (1er décembre 1948), F. F. Allemagne.
18 Perquin (Michel), 1er octobre 1915 (1er décembre 1948), F. F. Allemagne.
19 Panel (René), 2 février 1917 (1er novembre 1948), 6e R. M.
20 Boulanger (Raymond), 11 février 1924 (1er juillet 1948), 3e R. M.
21 Bourlet (Alcide), 13 septembre 1917 (1er mars 1948), F. F. Allemagne.
22 Crouzet (Albert), 3 novembre 1918 (1er février 1948), 1re R. M.
23 Peres (Raymond), 23 septembre 1919 (1er janvier 1948), 10e R. M.
24 Ganachaud (Georges), 6 février 1916 (1er janvier 1948), 3e R. M.
25 Cedelle (Gaston), 27 mai 1917 (16 juillet 1947), 3e R. M. (écoles).
26 Linard (Bernard), 9 janvier 1912 (1er juillet 1947), F. F. Allemagne.
27 Plantin (Robert), 15 juin 1921 (15 avril 1947), F. F. Allemagne.
28 Fixot (Roger), 29 septembre 1920 (1er février 1947), 6e R. M.
29 Bastet (Jean), 3 avril 1920 (1er octobre 1946), 10e R. M.
30 Colin (Jean), 14 mars 1918 (1er juin 1946), 6e R. M.
31 Machenaud (Daniel), 12 septembre 1917 (16 mai 1946), 6e R. M.
32 Menard (Georges), 12 septembre 1916 (1er février 1946), 10e R. M.
33 Hamilius (André), 1er mai 1918 (1er janvier 1946), 3e R. M.
34 Chevy (Georges), 11 mai 1918 (1er octobre 1945), Maroc.
35 Morin (Serge), 28 janvier 1921 (1er octobre 1945), 10e R. M.
36 Rhein (Edouard), 12 janvier 1920 (1er mai 1945), 2e R. M.
37 Millet (Henri), 26 juin 1918 (1er mai 1945), 8e R. M.
38 Ribet (Louis), 12 février 1920 (5 octobre 1944), 2e R. M.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Theron (Joseph), 20 janvier 1925 (1er janvier 1952), 5e R. M.
2 Lapoudge (Robert), 23 février 1919 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
3 Leblanc (Jean), 6 septembre 1918 (1er janvier 1947), 4e R. M.
4 Oger (Henri), 27 mars 1920 (1er mars 1947), 6e R. M.
5 Massenez (Gaston), 14 juin 1917 (1er juillet 1947), 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Jumel (Emile), 25 août 1914 (6 octobre 1953), F. F. Allemagne.
2 Leneveu (Georges), 26 août 1927 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
3 Leonat (Georges), 21 octobre 1929 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
4 Donnat (Albert), 14 mars 1923 (1er septembre 1953), 5e R. M.

5 Guingand (René), 1er juin 1938 (16 juillet 1953), F. F. Allemagne.
6 Renaut (Albert), 14 juin 1918 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
7 Youbi (Abdellaziz), 19 décembre 1918 (1er juillet 1953), 10e R. M.
8 Lefeuvre (Roger), 27 juillet 1927 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
9 Marmouyet (André), 6 novembre 1921 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
10 Francelle (Serge), 7 février 1928 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
11 Bouillot (Roger), 8 mai 1910 (1er juin 1953), 6e R. M.
12 Gueugnon (Yves), 28 novembre 1930 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
13 Donge (Jean), 23 août 1915 (1er mars 1953), 6e R. M.
14 Fort (Paul), 15 septembre 1930 (1er janvier 1953), Maroc.
15 Margaux (Gilbert), 16 janvier 1923 (1er janvier 1953), 6e R. M.
16 Brizion (André), 3 août 1914 (4 mars 1952), 9e R. M.
17 Loï (Antoine), 24 mars 1907 (6 février 1952), 9e R. M.
18 Elsaesser (Jean), 15 août 1912 (12 septembre 1951), 6e R. M.
19 Blancard (Adrien), 8 mars 1922 (8 février 1951), F. F. Allemagne.
20 Socier (Gaston), 7 avril 1928 (1er janvier 1951), 3e R. M. (écoles).
21 Niar (Mustapha), 28 juin 1923 (25 décembre 1950), 10e R. M.
22 Rinks (Albert), 13 avril 1919 (13 décembre 1949), F. F. Allemagne.
23 Evrard (Jean), 18 décembre 1915 (8 novembre 1949), F. F. Allemagne.
24 Weber (Emile), 18 septembre 1916 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
25 Mur (Marcel), 16 janvier 1923 (5 octobre 1948), Maroc.
26 Merineau (Louis), 18 avril 1915 (1er janvier 1947), F. F. Allemagne.
27 Pazzaglia (Marcel), 2 août 1921 (1er décembre 1946), 7e R. M.
28 Musse (Emile), 22 mai 1918 (26 août 1946), 3e R. M.
29 Jamilloux (Robert), 5 juin 1921 (16 juillet 1946), 10e R. M.
30 Leclet (Serge), 5 mars 1915 (14 juillet 1946), 2e R. M.
31 Pina (Jean), 5 février 1921 (1er mai 1946), Tunisie.
32 Bordes (Gilbert), 2 novembre 1930 (10 mars 1946), 2e R. M.
33 Chaubard (Jean), 20 février 1923 (17 février 1946), 1re R. M. (Ecoles).
34 Pascal (Jean), 16 août 1923 (1er janvier 1946), 1re R. M.
35 Gentil (Henri), 25 mars 1917 (1er janvier 1946), 2e R. M.
36 Fraytag (Henri), 20 juillet 1920 (21 décembre 1945), F. F. Allemagne.
37 Renaud (Marcel), 16 octobre 1919 (4 octobre 1945), F. F. Allemagne.
38 Baron (Jean), 19 octobre 1919 (25 septembre 1945), 6e R. M.
39 Lagrange (Roger), 3 avril 1913 (1er septembre 1945), F. F. Allemagne.
40 Gauthier (Paul), 11 avril 1918 (1er septembre 1945), F. F. Allemagne.
41 Fauquet (Louis), 27 mars 1916 (1er septembre 1945), 10e R. M.
42 Bonnefoy (Jean), 20 mars 1919 (14 août 1945), 5e R. M.
43 Soum (René), 6 juin 1918 (20 juin 1945), 1re R. M.
44 Mauperin (Albert), 14 avril 1918 (1er juin 1945), 4e R. M.
45 Berkane (Branim), 27 avril 1916 (28 avril 1945), 10e R. M.
46 Guibilato (Albert), 8 juin 1917 (1er mars 1945), 10e R. M.
47 Vincent (Maurice), 5 avril 1916 (1er octobre 1944), Tunisie.
48 Le Lay (François), 14 mars 1917 (7 juin 1944), Maroc.
49 Riess (Edgard), 11 octobre 1915 (1er décembre 1943), 6e R. M.
50 Coste (René), 19 mars 1915 (1er décembre 1943), 6e R. M.
51 Dautroy (Charles), 12 février 1915 (1er décembre 1942), 6e R. M.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

1 Cauchois (Jean), 23 août 1924 (1er janvier 1952), Maroc.
2 Astruc (Jean), 19 février 1929 (18 avril 1951), 8e R. M.
3 Pouchoulin (Gérard), 4 novembre 1932 (27 novembre 1952), 1er R. M.
4 Figere (Guy), 3 août 1929 (1er novembre 1950), 9e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Dubois (Robert), 19 mai 1933 (15 octobre 1953), 1re R. M.
2 Gallice (Fernand), 19 mars 1933 (1er octobre 1953), 6e R. M.
3 Thierry (Georges), 2 décembre 1930 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
4 Baudrillard (Guy), 30 décembre 1930 (16 septembre 1953), F. F. Allemagne.
5 Guy (André), 18 juin 1931 (16 septembre 1953), F. F. Allemagne.
6 Goethals (Jacques), 18 décembre 1930 (16 septembre 1953), F. F. Allemagne.
7 Debove (Marcel), 3 janvier 1931 (16 septembre 1953), F. F. Allemagne.
8 Schaeffer (René), 21 octobre 1924 (2 septembre 1953), 9e R. M.
9 Bacelli (François), 6 août 1932 (1er septembre 1953), Tunisie.
10 Boulineau (Gabriel), 11 avril 1932 (1er septembre 1953), 3e R. M. (Ecoles).
11 Evrard (Paul), 7 juin 1931, (1er septembre 1953), 3e R. M. (Ecoles).
12 Grosjean (Bernard), 22 février 1932 (1er septembre 1953), 3e R. M. (Ecoles).
13 Vincendeau (Gérard), 17 septembre 1932 (16 août 1953), 10e R. M.
14 Roland (Charles), 1er octobre 1933 (1er août 1953), 4e R. M.
15 De Vrye (Maurice), 30 juillet 1924 (1er août 1953), 4e R. M.
16 Delaunay (Roger), 9 décembre 1933 (16 juillet 1953), 6e R. M.
17 Bombled (André), 30 décembre 1929 (26 juin 1953), 6e R. M.
18 Dartheyre (Jean), 15 novembre 1932 (1er juin 1953), Tunisie.
19 Martin (André), 2 septembre 1933 (1er juin 1953), 3e R. M.
20 Hayotte (Marcel), 6 mai 1924 (6 mai 1953), 4e R. M.
21 Pfaffenzeller (André), 22 avril 1933 (1er mai 1953), 9e R. M.
22 Voisin (Michel), 4 mai 1933 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
23 Saboureau (Pierre), 7 octobre 1930 (1er mai 1953), 4e R. M.
24 Broigniez (Bruno), 11 novembre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
25 Vichard (Jean), 4 février 1933 (15 avril 1953), 5e R. M.
26 De Lantivy de Tredion (Olivier), 29 janvier 1932 (15 avril 1953), 3e R. M.
27 Laperche (Philippe), 30 janvier 1931 (15 avril 1953), 6e R. M.
28 Perollet (Marc), 13 septembre 1932 (15 avril 1953), 8e R. M.
29 Lancon (Bernard), 22 mai 1931 (15 avril 1953), F. F. Allemagne.
30 Deux (Marc), 16 août 1932 (12 avril 1953), 6e R. M.
31 Parisi (Henri), 7 mai 1931 (1er avril 1953), Maroc.
32 Krzysiek (Alois), 17 août 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
33 Houchard (Jacques), 18 mai 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
34 Roth (Louis), 12 décembre 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
35 Depré (Robert), 12 mai 1928 (1er avril 1953), 7e R. M.
36 Thomas (Jacques), 27 septembre 1931 (1er mars 1953), 10e R. M.
37 Jullien (Pierre), 29 avril 1931 (1er mars 1953), 6e R. M.
38 Bergeon (Jean), 18 novembre 1930 (1er mars 1953), F. F. Allemagne.
39 Putoud (Maurice), 27 août 1931 (17 février 1953), 8e R. M.
40 Delicourt (Maurice), 2 août 1931 (16 février 1953), 6e R. M.
41 Rondeau (Michel), 22 août 1933 (14 février 1953), F. F. Allemagne.
42 Amirault (Jean), 10 février 1934 (10 février 1953), 6e R. M.
43 Nussbaum (Rémy), 19 juin 1931 (1er février 1953), 6e R. M.
44 Diani (Jean), 20 juin 1932 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
45 Prieur (Jean), 7 juin 1932 (16 janvier 1953), 6e R. M.
46 Poinat (Jean), 18 juin 1933 (12 janvier 1953), 6e R. M.
47 Ricardoni (Maxime), 6 décembre 1931 (1er janvier 1953), 8e R. M.
48 Plat (Armand), 13 avril 1932 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
49 Calvat (Claudet), 20 mai 1932 (1er janvier 1953), 10e R. M. (Ecoles).
50 Vanchot (André), 3 mars 1932 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
51 Decap (Pierre), 25 mars 1932 (17 décembre 1952), 9e R. M.
52 Rongier (Jacques), 26 juin 1932 (14 décembre 1952), Maroc.
53 Richard (Georges), 28 septembre 1933 (7 décembre 1952), Maroc.
54 Steyer (Yves), 29 mai 1932 (6 décembre 1952), F. F. Allemagne.
55 De la Quintinie (Martial), 23 septembre 1932 (6 décembre 1952), F. F. Allemagne.
56 Rémy (Roland), 21 août 1932 (1er décembre 1952), 10e R. M. (Ecoles).
57 Allibert (Pierre), 14 avril 1931 (1er décembre 1952), Maroc.
58 Masse (Armand), 8 septembre 1933 (1er décembre 1952), 10e R. M. (Ecoles).
59 Provost (Jacques), 18 octobre 1931 (30 novembre 1952), 4e R. M.
60 Teston (Jean), 1er avril 1931 (26 novembre 1952), 6e R. M.
61 Claude (Bernard), 1er mai 1932 (20 novembre 1952), 6e R. M.
62 Vasseur (Pierre), 4 mars 1933 (20 novembre 1952), 10e R. M.
63 Reynaud (Michel), 23 décembre 1931 (17 novembre 1952), 4e R. M.
64 Hannois (Claude), 9 mars 1932 (16 novembre 1952), Maroc.
65 Girardot (Jackie), 19 septembre 1931 (16 novembre 1952), 9e R. M.
66 Marchal (Gaston), 22 octobre 1933 (15 novembre 1952), 6e R. M.
67 Dufrou (Michel), 8 septembre 1933 (15 novembre 1952), F. F. Allemagne.
68 Marchand (Guy), 15 juillet 1931 (14 novembre 1952), F. F. Allemagne.
69 Jacquot (François), 12 juin 1932 (13 novembre 1952), F. F. Allemagne.
70 Zache (Séghir), 24 janvier 1932 (13 novembre 1952), 10e R. M.
71 Cantan (Jean), 3 novembre 1933 (8 novembre 1952), F. F. Allemagne.
72 Boyer-Vidal (Jean), 9 août 1931 (8 novembre 1952), 6e R. M.
73 Martin (Jean), 26 août 1933 (7 novembre 1952), 4e R. M.
74 George (Jean), 4 décembre 1932 (3 novembre 1952), F. F. Allemagne.
75 De Rohan-Chabot (Gérard), 23 octobre 1930 (3 novembre 1952), 9e R. M.
76 Michel (Raymond), 12 septembre 1933 (2 novembre 1952), F. F. Allemagne.

77 Guichard (Robert), 15 octobre 1932 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
78 Chudy (Ignace), 26 août 1931 (1er novembre 1952), Maroc.
79 Hodyk (Stéphane), 6 mai 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
80 Suchail (Hébert), 30 juin 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
81 Maus (Pierre), 29 juin 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
82 Ricard (Jean), 29 janvier 1933 (30 octobre 1952), 1re R. M.
83 De la Grange (Guy), 21 décembre 1931 (30 octobre 1952), Maroc.
84 Wirth (Michel), 12 février 1933 (29 octobre 1952), 8e R. M.
85 Marchand (Noël), 25 décembre 1931 (22 octobre 1952), Tunisie.
86 Colomb (Gérard), 27 février 1932 (22 octobre 1952), 9e R. M.
87 Petard (Jacques), 20 septembre 1931 (19 octobre 1952), F. F. Allemagne.
88 Lemoigne (Jacques), 9 mars 1932 (16 octobre 1952), F. F. Allemagne.
89 Delecroix (Jacques), 16 août 1931 (16 octobre 1952), F. F. Allemagne.
90 Dagnicourt (Jean), 9 avril 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
91 Renaud (Claude), 21 avril 1931 (15 octobre 1952), 3e R. M.
92 Bay (Maurice), 9 juillet 1931 (15 octobre 1952), 1re R. M.
93 Chabbert (Georges), 1er juillet 1931 (15 octobre 1952), 10e R. M.
94 Lewandowski (Joseph), 13 février 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
95 Bregeon (Georges), 19 décembre 1930 (15 octobre 1952), 3e R. M. (Ecoles).
96 Quil (Bernard), 2 août 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
97 Lallemand (Pierre), 12 juillet 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
98 Beaudet (René), 1er juillet 1931 (15 octobre 1952), 7e R. M.
99 Brisson (Jean), 24 juin 1931 (15 octobre 1952), 6e R. M.
100 Boutan (Philippe), 4 décembre 1932 (10 octobre 1952), F. F. Allemagne.
101 Guiader (Paul), 10 décembre 1931 (8 octobre 1952), 6e R. M.
102 Lafont (Lucien), 29 mars 1930 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
103 Munster (Christian), 24 juin 1932 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
104 Esvan (Léon), 12 novembre 1931 (26 septembre 1952), F. F. Allemagne.
105 Rabatel (Georges), 25 novembre 1932 (25 septembre 1952), F. F. Allemagne.
106 Lannez (René), 15 septembre 1931 (11 septembre 1952), 4e R. M.
107 Mazimann (Jean), 10 novembre 1930 (10 septembre 1952), 3e R. M. (Ecoles).
108 Humbert (Jean), 20 mars 1933 (4 septembre 1952), F. F. Allemagne.
109 Lanotte (Gérard), 18 août 1932 (31 août 1952), F. F. Allemagne.
110 Paris (Michel), 26 mars 1932 (11 août 1952), Maroc.
111 D'Etienne (Jacques), 25 février 1922 (9 août 1952), 1re R. M.
112 Missant (Georges), 1er juillet 1933 (20 juillet 1952), F. F. Allemagne.
113 Moure (Henri), 20 novembre 1931 (16 juillet 1952), 6e R. M.
114 Salomez (Jacques), 31 août 1932 (5 juillet 1952), 1re R. M.
115 Basque (Pierre), 28 novembre 1931 (16 juin 1952), F. F. Allemagne.
116 Evrard (Marceau), 18 février 1931 (16 juin 1952), F. F. Allemagne.
117 Barrault (Julien), 3 octobre 1922 (9 juin 1952), F. F. Allemagne.
118 Allot (Serge), 2 novembre 1931 (18 avril 1952), Tunisie.
119 Rudkiewicz (Joseph), 12 mars 1931 (16 avril 1952), 9e R. M.
120 Lesaigle (Jean), 26 décembre 1930 (16 avril 1952), 3e R. M. (Ecoles).
121 Carlier (Michel), 14 janvier 1931 (15 avril 1952), F. F. Allemagne.
122 Douchy (André), 20 septembre 1930 (15 avril 1952), F. F. Allemagne.
123 Gallo (Romain), 28 décembre 1930 (15 avril 1952), F. F. Allemagne.
124 Obin (Pierre), 1er avril 1931 (15 avril 1952), F. F. Allemagne.
125 Rougier (Charles), 28 avril 1931 (9 avril 1952), 3e R. M. (Ecoles).
126 Huchot (André), 25 décembre 1931 (15 mars 1952), F. F. Allemagne.
127 Mathet (Fernand), 17 février 1927 (13 mars 1952), 6e R. M.
128 Canty (Maurice), 25 décembre 1928 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
129 Rouzade (Jacques), 23 décembre 1931 (1er janvier 1952), 6e R. M.
130 Archambault de Beaune (Jacques), 21 mai 1932 (1er décembre 1951), F. F. Allemagne.
131 Mathieu (Serge), 1er janvier 1930 (14 novembre 1951), 7e R. M.
132 Bouche (Paul), 5 février 1926 (5 novembre 1951), F. F. Allemagne.
133 Tartarin (Jean), 18 octobre 1932 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.
134 Defendini (Paul), 2 janvier 1931 (1er novembre 1951), 3e R. M. (écoles).
135 Martignoni (Raymond), 19 décembre 1931 (18 octobre 1951), F. F. Allemagne.
136 Dagorn (Gérard), 8 octobre 1931 (18 octobre 1951), 4e R. M.
137 Abrard (Jacques), 25 mai 1930 (18 octobre 1951), 10e R. M.
138 Berthod (René), 30 juillet 1928 (17 octobre 1951), F. F. Allemagne.
139 Malek Mohamed, 27 janvier 1930 (1er octobre 1951), 10e R. M.
140 Autier (Roland), 14 mai 1924 (28 août 1951), 3e R. M.
141 Bouzendorffer (Roger), 19 février 1928 (28 août 1951), 2e R. M.
142 Van den Brule (Jacques), 1er mars 1932 (13 juillet 1951), F. F. Allemagne.
143 Adami (Mario), 23 septembre 1923 (12 juin 1951), 10e R. M.
144 Ragues (Jean), 9 avril 1931 (1er mai 1951), F. F. Allemagne.
145 Thomas (Pierre), 28 avril 1932 (28 avril 1951), 6e R. M.
146 Descamps (Jean), 4 avril 1932 (4 avril 1951), 10e R. M.
147 Rathouin (Marcel), 18 juin 1922 (26 février 1951), F. F. Allemagne.
148 De Larochebrochard (Philippe), 6 juillet 1931 (1er janvier 1951), Maroc.
149 Welche (Claude), 24 septembre 1929 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
150 Le Marie d'Archemont (Jacques), 9 novembre 1927 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
151 Piriou (Yves), 14 octobre 1929 (29 août 1950), 3e R. M. (écoles).
152 Vincent (Gilbert), 25 mars 1930 (29 mars 1950), 3e R. M. (écoles).
153 Delorme (Michel), 13 février 1929 (1er mars 1950), 8e R. M.
154 Samondes (Régis), 7 février 1930 (1er février 1950), Maroc.
155 Ciesolka (François), 22 mai 1929 (1er février 1950), Maroc.
156 Bontemps (Michel), 10 mars 1922 (1er février 1950), 9e R. M.
157 Le Roy (Jean), 31 août 1930 (1er janvier 1950), 10e R. M.
158 Croissant (Marcel), 1er mars 1925 (1er janvier 1950), 6e R. M.
159 Brayotel (Bernard), 6 juillet 1929 (1er décembre 1949), Tunisie.
160 Bacon (Bernard), 12 août 1922 (1er décembre 1949), 6e R. M.
161 Clermont (Jean), 15 octobre 1929 (12 novembre 1949), 6e R. M.
162 Navarro (Joseph), 5 mars 1927 (1er novembre 1949), 10e R. M.
163 Luiz (Pierre), 3 avril 1924 (25 octobre 1949), 4e R. M.
164 Bugarel (Alexis), 3 mars 1920 (16 octobre 1949), Maroc.
165 Ronzie (René), 7 mai 1926 (1er octobre 1949), 6e R. M.
166 Gindrey (Pierre), 3 janvier 1928 (1er août 1949), 5e R. M.
167 Martin (Edmond), 26 juin 1928 (1er juillet 1949), F. F. Allemagne.
168 Marchegay (Robert), 3 avril 1921 (2 décembre 1948), 9e R. M.
169 Liegey (Marcel), 13 décembre 1922 (27 octobre 1948), 5e R. M.
170 Carlevato (Paul), 29 avril 1928 (1er juin 1948), Tunisie.
171 Meugnot (Pierre), 25 mai 1925 (1er mars 1948), Tunisie.
172 Bouétard (Félix), 2 juillet 1925 (26 mars 1947), F. F. Allemagne.
173 Lopez (Alexis), 7 décembre 1910 (25 juin 1946), 10e R. M.
174 Fontenaud (Maurice), 11 juin 1919 (16 janvier 1943), 9e R. M.

TOUR SPECIAL

Inscriptions nouvelles.

Adjudants-chefs.

1 Depeyris (René), 31 août 1918 (1er janvier 1954), 10e R. M.
2 Klein (Albert), 29 décembre 1916 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
3 Wackernie (Gabriel), 18 septembre 1917 (1er octobre 1953), 2e R. M.
4 Courivaud (Henri), 20 janvier 1915 (28 février 1952), F. F. Allemagne.
5 Lamigou (Robert), 4 juillet 1913) (1er septembre 1948), F. F. Allemagne.
6 Colin (Pierre), 23 juillet 1917 (1er mai 1947), 1re R. M.
7 Torres (Henri), 21 juillet 1917 (1er mai 1947), 10e R. M.
8 Guenezan (Joseph), 7 mai 1916 (1er mai 1945), F. F. Allemagne.

Adjudants.

1 Hardiviller (Maurice), 14 octobre 1918 (1er janvier 1954), 10e R. M.
2 Poisson (René), 5 novembre 1917 (1er avril 1951), 3e R. M.
3 Arnoux (Guy), 1er mai 1919 (1er avril 1951), 5e R. M.
4 Lagier (Pierre), 1er avril 1920 (1er avril 1950), 10e R. M.
5 Macchia (Roger), 16 mars 1922 (1er juillet 1945), Maroc.

Maréchal des logis-major.

1 Lemagne (Pierre), 29 janvier 1918 (25 décembre 1947), Maroc.

Maréchal des logis chef.

1 Martin (Emile), 6 janvier 1918 (1er juillet 1947), 2e R. M.

III. — **Artillerie.**

TOUR NORMAL

Adjudants-chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Laurent (Paul), 22 juin 1919 (1er octobre 1952), 7e R. M.
2 Sansonnet (Lucien), 14 mai 1929 (1er avril 1953), 10e R. M.
3 Labelle (Georges), 14 septembre 1916 (1er novembre 1945), F. F. Allemagne.
4 Andrieux (Pierre), 20 décembre 1914 (1er juillet 1945), F. F. Allemagne.
5 Attwood (Albert), 8 octobre 1906 (3 janvier 1953), 8e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Gauchard (René), 1er juin 1916 (1er janvier 1954), 2e R. M.
2 Bardon (Jean), 8 mai 1915 (1er janvier 1954), 9e R. M. (Ecoles).
3 Eteve (Marcel), 25 février 1918 (1er janvier 1954), 6e R. M.
4 Harlet (Joseph), 3 avril 1913 (16 octobre 1952), 6e R. M. (Ecoles).

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Midi (Jean), 18 novembre 1917 (2 mars 1948), F. F. Allemagne.
2 Alazet (Emile), 22 mai 1917 (1er janvier 1947), 9e R. M.
3 Dupont (Victor), 9 octobre 1918 (1er juillet 1952), 2e R. M.
4 Briend (Marie), 22 avril 1918 (1er octobre 1952), 4e R. M.
5 Martin (Lucien), 31 mars 1915 (1er juillet 1950), 6e R. M.
6 Frizon (Albert), 24 février 1917 (1er juillet 1947), 6e R. M.
7 Thevenon (Louis), 13 janvier 1917 (1er janvier 1954), 8e R. M.
8 Crouvizier (Georges), 22 août 1922 (1er avril 1953), 7e R. M.
9 Bonnet (Pierre), 20 mars 1922 (1er avril 1953), 7e R. M.
10 Huguet (Gabriel), 17 septembre 1918 (1er octobre 1952), 9e R. M.
11 Blauwart (Georges), 16 juillet 1919 (1er janvier 1954), 9e R. M.
12 Jacquot (Maurice), 9 décembre 1916 (1er juillet 1952), 4e R. M.
13 Ferriol (René), 21 avril 1920 (1er juillet 1953), 9e R. M.
14 Laclautre (René), 29 mars 1919 (1er octobre 1951), 9e R. M. (Ecoles).
15 Benezet (Simon), 10 janvier 1917 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
16 Falgaronne (Jacques), 18 mai 1916 (1er juillet 1947), 9e R. M.
17 Rouillier (Emile), 12 avril 1920 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
18 Gautier (Paul), 29 septembre 1921 (1er juin 1945), F. F. Allemagne.
19 Putelo (Charles), 21 septembre 1919 (1er juin 1945), 10e R. M.
20 Ducaud (Roger), 16 janvier 1917 (1er avril 1948), 4e R. M.
21 Marchal (Gilbert), 22 juillet 1920 (1er avril 1950), 6e R. M.
22 Rougier (Jean), 6 janvier 1918 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
23 Pinot (Maurice), 15 septembre 1918 (1er juillet 1947), Maroc.
24 Corbin (Jean), 10 juin 1915 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
25 Burteaux (Jean), 13 novembre 1916 (1er octobre 1949), 1re R. M.

Adjudants.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Puydt (Georges), 22 avril 1914 (27 juin 1944), 2e R. M.
2 Fournier (Louis), 4 avril 1921 (17 décembre 1951), 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Adam (Pierre), 4 février 1921 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
2 Aymard (Joseph), 2 février 1918 (19 octobre 1953), 7e R. M.
3 Rio (Léon), 20 septembre 1916 (4 décembre 1952), 3e R. M. (Ecoles).
4 Latrompette (Maurice), 4 juillet 1912 (30 octobre 1950), 5e R. M.
5 Ollivier (Louis), 23 janvier 1919 (1er juin 1945), 3e R. M. (Ecoles).
6 Menou (André), 31 juillet 1920 (15 mars 1945), 9e R. M.
7 Willmann (Jean), 19 juillet 1918 (1er mars 1945), 4e R. M.
8 Fremeaux (Paul), 18 novembre 1915 (1er mars 1945), 2e R. M.
9 Bruillot (René), 21 novembre 1916 (1er janvier 1945), 6e R. M.
10 Jannin (Albert), 19 septembre 1910 (9 novembre 1944), 9e R. M.
11 Castelli (Jean), 3 septembre 1916 (10 octobre 1944), 1re R. M.
12 Fenet (Félicien), 11 novembre 1916 (1er octobre 1944), 10e R. M.
13 Schibler (Antoine), 4 août 1918 (15 octobre 1944), 8e R. M.
14 Chauvet (Henri), 14 avril 1916 (1er mai 1944), 9e R. M.
15 Cheron (André), 28 janvier 1915 (1er décembre 1943), 9e R. M. (Ecoles).
16 Saguez (Arnold), 4 août 1916 (4 juillet 1950), F. F. Allemagne.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Besseron (Bernard), 12 juin 1920 (1er octobre 1949), 1re R. M.
2 Fissabre (Othen), 19 septembre 1916 (1er octobre 1952), 7e R. M.
3 Guillaume (René), 30 juin 1922 (1er janvier 1954), 6e R. M.
4 Bonneau (Raymond), 3 juin 1923 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
5 Vandendrische (Henri), 18 mars 1915 (1er janvier 1947), 2e R. M.
6 Portelette (Gaston), 9 mai 1917 (1er janvier 1947), 6e R. M.
7 Sabatier (Henri), 20 septembre 1923 (1er avril 1951), 9e R. M.
8 Bernard (Jacques), 1er novembre 1923 (1er janvier 1948), 10e R. M.
9 Burguière (Adrien), 29 avril 1920 (1er avril 1948), 9e R. M.
10 Puy (Pierre), 11 septembre 1923 (1er avril 1951), 2e R. M.
11 Roger (Gaston), 20 septembre 1920 (1er juillet 1947), Maroc.
12 Monteillet (Jean), 7 décembre 1917 (1er octobre 1951), 1re R. M.
13 Louvat (René), 1er mai 1921 (1er avril 1953), 2e R. M.
14 Coycault (Marcel), 16 mars 1926 (1er janvier 1953), 6e R. M.
15 Terry (Robert), 27 avril 1921 (1er avril 1953), 6e R. M.
16 Schull (Martin), 10 novembre 1919 (1er janvier 1948), 6e R. M.
17 Giusti (Jean), 17 août 1919 (1er avril 1952), 1er R. M.
18 Pastre (René), 10 novembre 1921 (1er janvier 1954), 6e R. M.
19 Foule (Armand), 15 mars 1919 (1er janvier 1948), 6e R. M.
20 Roucon (Jean), 2 septembre 1920 (1er juillet 1953), 7e R. M.
21 Pasquiet (René), 22 mars 1924 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.

Maréchaux des logis-majors.

Liste « A ».

a) Inscription ancienne.

1 Josse (Georges), 26 février 1917 (1er janvier 1946), Tunisie.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Gandemer (Marcel), 14 mai 1919 (16 juillet 1946), Tunisie.
2 Bonilla (Manuel), 6 janvier 1916 (1er juillet 1945), 10e R. M.
3 Ple (Guy), 21 août 1920 (1er avril 1945), 10e R. M.
4 Debar (André), 2 décembre 1920 (22 janvier 1945), 1re R. M.
5 Cordier (Eugène), 25 avril 1916 (1er juin 1944), 1re R. M.
6 Hurtaud (Marcel), 21 janvier 1919 (1er avril 1944), 9e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Daudu (Edmond), 3 août 1920 (1er mai 1950), 1re R. M.
2 Douault (Pierre), 7 août 1921 (4 juin 1948), 6e R. M.
3 Druet (Jean), 28 mars 1922 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
4 Racine (Guy), 11 septembre 1923 (1er mai 1950), F. F. Allemagne.
5 Lamiot (Claude), 20 mars 1926 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
6 Voyer (Raoul), 3 juin 1921 (1er janvier 1953), 1e R. M.
7 Petitpoisson (Roger), 13 octobre 1925 (1er juillet 1951), 9e R. M.
8 Gy (Bernard), 24 juillet 1928 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
9 Deletire (André), 4 décembre 1923 (1er janvier 1952), 2e R. M.
10 Vermande (André), 4 mars 1919 (14 mars 1947), 6e R. M.
11 Troger (Albert), 6 septembre 1922 (1er janvier 1948), 3e R. M.
12 Menegaux (Pierre), 17 juillet 1926 (1er décembre 1950), 7e R. M.
13 Duplan (Roger), 26 mars 1926 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.
14 Layes (Louis), 17 septembre 1927 (1er avril 1952), F. F. Allemagne.
15 Louis (Bernard), 4 février 1928 (1er janvier 1951), 6e R. M.

Maréchaux des logis chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Devaux (Marcel), 9 septembre 1927 (27 novembre 1951), 6e R. M.
2 Raffali (Pierre), 27 avril 1928 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
3 Caille (Marius), 14 mars 1920 (1er janvier 1952), 8e R. M.
4 Chanez (René), 20 janvier 1920 (1er octobre 1952), 7e R. M.
5 Gasc (Marcel), 27 octobre 1922 (5 novembre 1950), 6e R. M.
6 Euling (Jean), 15 octobre 1919 (1er janvier 1948), 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Jan (Roger), 29 novembre 1928 (1er octobre 1953), 1re R. M.
2 Mauve (Guy), 9 mai 1927 (1er octobre 1953), 1re R. M.
3 Monin (Maurice), 3 avril 1926 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
4 Durupt (Jean), 17 mai 1930 (1er septembre 1953), F. F. Allemagne.
5 Pigeat (Jean), 21 avril 1929 (1er septembre 1953), F. F. Allemagne.
6 Roland (Julien), 25 mars 1911 (17 juillet 1951), 6e R. M.
7 Dautel (Charles), 20 février 1921 (26 juillet 1950), 2e R. M.
8 Doret (Simon), 10 novembre 1916 (19 novembre 1949), 4e R. M.
9 Almosni (Fernand), 14 janvier 1917 (8 avril 1948), F. F. Allemagne.
10 Dugas (Louis), 22 novembre 1920 (1er août 1946), 4e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Allainmat (Pierre), 18 juin 1926 (1er juillet 1948), 6e R. M.
2 Gautrault (Louis), 18 mars 1928 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
3 Guichard (Gabriel), 27 décembre 1921 (1er août 1952), 2e R. M.
4 Comes (François), 27 janvier 1929 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
5 Le Breil (Bernard), 15 novembre 1926 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
6 Sucilla (Marcel), 10 décembre 1929 (1er janvier 1952), 7e R. M.
7 Bonnel (Ambroise), 1er juin 1923 (1er janvier 1952), 4e R. M.
8 Le Duc (Georges), 4 juillet 1924 (1er janvier 1951), 6e R. M.
9 Michel (James), 25 juillet 1924 (26 décembre 1950), 7e R. M.
10 Perrin (Raymond), 30 novembre 1924 (1er juillet 1950), F. F. Allemagne.
11 Penez (Achille), 23 novembre 1925 (1er Février 1950), 6e R. M.
12 Rouillon (André), 8 mars 1923 (1er avril 1951), 6e R. M.
13 Meresse (Marceau), 25 mars 1927 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
14 Durand (Marcel), 17 janvier 1926 (1er janvier 1953), 6e R. M.
15 Boury (André), 24 mars 1923 (1er mai 1952), F. F. Allemagne.
16 Vandendrische (Albert), 19 juillet 1926 (1er février 1951), 2e R. M.
17 Bucholtz (Michel), 4 février 1927 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
18 Lambert (Georges), 3 septembre 1925 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
19 Louvrel (Lucien), 17 avril 1927 (1er mai 1950), 6e R. M.
20 Colliat (Charles), 3 juillet 1917 (15 avril 1943), F. F. Allemagne.
21 Guacem Abdelkader, 2 octobre 1921 (1er février 1952), 10e R. M.
22 Vergnes (René), 18 janvier 1926 (1er février 1951), 6e R. M.
23 Husson (Roger), 15 décembre 1925 (1er juin 1949), 6e R. M.
24 Billaud (Pierre), 19 juillet 1923 (1er juin 1951), F. F. Allemagne.
25 Nouhaud (Maurice), 25 mai 1926 (1er juillet 1950), 4e R. M.
26 Mathey (Pierre), 12 février 1927 (1er juin 1952), 6e R. M.
27 Le Breton (Louis), 4 août 1927 (1er décembre 1953), F. F. Allemagne.
28 Le Moing (Yves), 16 octobre 1927 (1er juillet 1952), F. F. Allemagne.
29 Baco (Eugène), 27 mai 1922 (1er janvier 1951), 3e R. M.
30 Carlin (Eugène), 22 janvier 1924 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
31 Berly (Gabriel), 9 août 1922 (1er avril 1950), F. F. Allemagne.
32 Baron (Marcel), 16 janvier 1927 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
33 Larrieu (Jean), 27 décembre 1927 (1er avril 1951), 10e R. M.
34 Beaurepère (Jean), 25 juin 1926 (1er janvier 1953), 6e R. M.
35 Sanz (Raymond), 26 août 1927 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
36 Gautier (Jean), 24 juillet 1923 (1er novembre 1952), 1re R. M.
37 Soulis (Georges), 8 novembre 1924 (1er août 1951), F. F. Allemagne.
38 Riche (André), 30 avril 1924 (1er mai 1951), Tunisie.
39 Fleury (Lucien), 1er mai 1926 (1er janvier 1951), 6e R. M.
40 Gracia (Gabriel), 15 janvier 1922 (1er décembre 1949), 6e R. M.
41 Bourdaget (Henri), 11 avril 1924 (1er août 1950), Tunisie.
42 Carrère (Jean), 11 février 1927 (1er novembre 1950), Maroc.
43 Traineau (Gilbert), 9 novembre 1923 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
44 Wagner (Félix), 21 mars 1926 (1er janvier 1952), 6e R. M.
45 Schroeder (Antoine), 14 juin 1926 (1er janvier 1951), 4e R. M.
46 Perrier (René), 17 avril 1928 (1er janvier 1951), 6e R. M.
47 Morhan (Maurice), 30 décembre 1926 (1er janvier 1951), 3e R. M.
48 Thomas (Gabriel), 23 juillet 1926 (1er juillet 1950), 4e R. M.
49 Gest (Louis), 22 juin 1923 (1er avril 1950), 2e R. M.
50 Gendrot (Emile), 30 septembre 1916 (16 mars 1948), 3e R. M.
51 Blancher (Jacques), 11 juin 1920 (1er septembre 1945), 10e R. M.
52 Ponchaux (René), 7 juin 1926 (1er décembre 1953), F. F. Allemagne.
53 Kernours (Emile), 20 mai 1928 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
54 Cornelis (Robert), 26 janvier 1925 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
55 Danjou (Raymond), 10 octobre 1926 (1er juillet 1950), 6e R. M.
56 Bossuet (Claude), 25 novembre 1927 (1er juillet 1952), 6e R. M.
57 Jimes (Jacques), 28 janvier 1925 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
58 Baisse (Albert), 16 septembre 1919 (1er juin 1950), 4e R. M.

Maréchaux des logis.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Bagneux (Armand), 22 septembre 1933 (2 octobre 1952), 10e R. M.
2 Genin (Simon), 11 septembre 1930 (18 octobre 1951), 6e R. M.
3 Gonguet (Gilbert), 29 novembre 1928 (25 avril 1951), F. F. Allemagne.
4 Beaumelou (Bernard), 21 janvier 1931 (1er juin 1952), 6e R. M. (Ecoles).
5 Visciglio (Augustin), 29 octobre 1930 (16 avril 1952), 4e R. M.
6 Granet (Guy), 13 mars 1930 (5 juillet 1952), 8e R. M.
7 Thiebaud (Michel), 18 février 1931 (1er juillet 1952), F. F. Allemagne.
8 Izac (André), 6 octobre 1931 (16 avril 1952), 10e R. M.
9 Ravy (Jean), 15 juin 1931 (10 avril 1952), 6e R. M. (Ecoles).
10 Bernagaud (Claude), 13 janvier 1932 (21 mars 1952), 6e R. M. (Ecoles).
11 Warlel (Maurice), 5 mars 1926 (7 mars 1952), F. F. Allemagne.
12 Dumargnes (Jacques), 8 novembre 1932 (8 novembre 1951), 6e R. M.
13 Huschard (René), 26 mars 1927 (12 février 1953), 6e R. M.
14 Pouquine (Emile), 5 février 1934 (5 février 1953), 10e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Guyon (Jean), 21 mai 1932 (31 octobre 1953), 9e R. M. (Ecoles).
2 Cacciaguerra (Antoine), 25 avril 1932 (28 octobre 1953), 9e R. M. (Ecoles).
3 Mittelbronn (Gabriel), 6 janvier 1934 (2 octobre 1953), 9e R. M. (Ecoles).
4 Allaeys (Guy), 20 juin 1933 (17 octobre 1953), 6e R. M.
5 Lichtle (Joseph), 20 juillet 1933 (16 octobre 1953), F. F. Allemagne.
6 Jeannontot (Robert), 2 octobre 1931 (16 octobre 1953), 10e R. M.
7 Rossard (Michel), 7 octobre 1934 (15 octobre 1953), 6e R. M.
8 Sarazin (Christian), 19 octobre 1933 (7 octobre 1953), 6e R. M. (Ecoles).
9 Ferratges (Pierre), 30 septembre 1934 (6 octobre 1953), 9e R. M. (Ecoles).
10 Bremaud (Pierre), 17 mars 1934 (6 octobre 1953), 9e R. M.
11 Francois (Gabriel), 19 septembre 1933 (1er octobre 1953), 1re R. M.
12 Baudin (Robert), 1er février 1932 (12 mars 1952), 8e R. M.
13 Burny (Pierre), 29 mai 1927 (1er octobre 1953), 2e R. M.
14 Planley (Jean), 22 janvier 1932 (1er octobre 1953), Maroc.
15 Gondy (Jean), 3 mai 1934 (30 septembre 1953), 7e R. M.
16 Thirion (André), 20 décembre 1933 (30 septembre 1953), 4e R. M.
17 Guillotin (Robert), 25 avril 1932 (29 septembre 1953), 7e R. M.
18 Barberousse (Michel), 2 avril 1932 (29 septembre 1953), 7e R. M.
19 Le Petit (Jean), 9 mars 1934 (25 septembre 1953), 9e R. M. (Ecoles).
20 Gehan (Jacques), 23 septembre 1933 (24 septembre 1953), 9e R. M.
21 Leost (Yvon), 27 mai 1932 (23 septembre 1953), 7e R. M.
22 Fraigneau (Michel), 14 juillet 1933 (23 septembre 1953), 4e R. M.
23 Dedieu (Claude), 22 septembre 1934 (22 septembre 1953), F. F. Allemagne.
24 De Pillot de Coligny (Marie), 16 août 1934 (22 septembre 1953), 9e R. M.
25 Deludin (Jackie), 12 juin 1929 (20 septembre 1953), 4e R. M.
26 Criffon (Jacques), 17 septembre 1934 (17 septembre 1953), Tunisie.
27 Boulin (André), 2 septembre 1931 (1er septembre 1953), F. F. Allemagne.
28 Matyja (Casimir), 25 avril 1928 (1er septembre 1953), F. F. Allemagne.
29 Saint-Martin (Raymond), 30 août 1934 (30 août 1953), 7e R. M.
30 Leydier (André), 21 août 1932 (28 août 1953), 1re R. M.
31 Lambert (Pierre), 23 janvier 1932 (16 août 1953), 6e R. M.
32 Poulain (Guy), 11 août 1934 (11 août 1953), 7e R. M.
33 Sansac (Hubert), 16 octobre 1932 (8 août 1953), 7e R. M.
34 Ung-Ngoc-An (Jean), 25 décembre 1918 (1er août 1953), 1er R. M.

35 Mona (Maurice), 1er octobre 1931 (1er août 1953), F. F. Allemagne.
36 Piroddi (Charles), 25 décembre 1929 (1er août 1953), F. F. Allemagne.
37 Destrailles (Jean), 1er septembre 1931 (16 juillet 1952), 6e R. M.
38 Mercier (Marcel), 25 mai 1931 (17 juin 1953), 7e R. M.
39 Daband (Henri), 5 juin 1934 (5 juin 1953), 1re R. M.
40 Palseur (Marcel), 29 juillet 1931 (1er juin 1953), 6e R. M.
41 Bertrand (Claude), 14 janvier 1932 (23 mai 1953), F. F. Allemagne.
42 Coiffe (Franck), 17 février 1933 (16 mai 1953), 9e R. M.
43 Causeret (Jacques), 20 juin 1933 (16 mai 1953), 2e R. M.
44 Bauer (René), 14 janvier 1931 (12 mai 1953), 6e R. M.
45 Triffaut (Albert), 10 mai 1931 (10 mai 1953), 6e R. M.
46 Chaudron (Maurice), 30 décembre 1930 (7 mai 1953), 2e R. M.
47 Mollidor (Marcel), 2 juin 1932 (1er mai 1953), 6e R. M.
48 Michaud (Guy), 15 décembre 1932 (1er mai 1953), 4e R. M.
49 Maguer (Jean), 26 décembre 1931 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
50 Perier (Bernard), 12 décembre 1928 (1er mai 1953), 6e R. M.
51 Hector (Gaston), 6 janvier 1932 (16 avril 1953), 7e R. M.
52 Fayolle (Georges), 28 janvier 1932 (16 avril 1953), 1re R. M.
53 Rabeau (Yves), 29 septembre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
54 Odoux (Georges), 18 septembre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
55 Dorso (Yannick), 12 octobre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
56 Lafosse (Claude), 8 mai 1933 (16 avril 1953), 6e R. M.
57 Gonsard (Laurent), 23 mars 1932 (9 avril 1953), F. F. Allemagne.
58 Shirnow (Pierre), 28 avril 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
59 Bordy (Yves), 30 mars 1934 (30 mars 1953), F. F. Allemagne.
60 Collignon (Maurice), 17 mars 1931 (17 mars 1953), 6e R. M.
61 Prone (Robert), 23 décembre 1930 (15 mars 1953), F. F. Allemagne.
62 Nicolle (Claude), 2 mars 1934 (2 mars 1953), F. F. Allemagne.
63 Morandi (Yvon), 26 mai 1931 (1er mars 1953), Tunisie.
64 Eriau (Louis), 23 février 1934 (23 février 1953), F. F. Allemagne.
65 Koszucki (Eduire), 12 octobre 1931 (16 février 1953), 10e R. M.
66 Roulie (Jean), 25 avril 1932 (16 février 1953), 9e R. M.
67 Stastny (Lucien), 26 juin 1931 (3 février 1953), 1re R. M.
68 Roux (André), 14 juin 1930 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
69 Clergue (Joseph), 11 juin 1930 (29 janvier 1953), 8e R. M.
70 Jouin (Louis), 20 novembre 1933 (21 janvier 1953), 6e R. M. (Ecoles).
71 Lucas (Claude), 20 août 1932 (11 janvier 1953), 6e R. M. (Ecoles).
72 Rabot (Alain), 28 juillet 1930 (1 janvier 1953), 6e R. M. (Ecoles).
73 Cabirol (Alain), 18 mai 1930 (3 janvier 1953), 4e R. M.
74 Charot (Claude), 19 janvier 1929 (2 janvier 1953), 4e R. M.
75 Chassagne (René), 4 décembre 1930 (31 décembre 1952), 1re R. M.
76 Mounier (Jean), 29 décembre 1933 (29 décembre 1952), 6e R. M.
77 Viet (Georges), 31 mars 1931 (25 décembre 1952), F. F. Allemagne.
78 Morel (Albert), 26 octobre 1929 (14 décembre 1952), F. F. Allemagne.
79 Le Bourlier (Christian), 27 juillet 1933 (12 décembre 1952), F. F. Allemagne.
80 François (Jacques), 24 septembre 1930 (10 décembre 1952), 10e R. M.
81 Ferbus (Albert), 22 mai 1931 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
82 Bobillier (René), 21 juin 1931 (1er décembre 1952), 7e R. M.
83 Lafourcade (Jean), 11 février 1930 (1er décembre 1952), 9e R. M.
84 Saïm Abdelkader, 16 novembre 1923 (1er décembre 1952), 10e R. M.
85 Reginbeau (Jacques), 1er juin 1932 (1er décembre 1952), 9e R. M.
86 Garcais (Michel), 23 juin 1932 (28 novembre 1952), 3e R. M.
87 Charles (Pierre), 20 novembre 1933 (20 novembre 1952), 6e R. M.
88 Deroche (Claude), 14 octobre 1932 (22 novembre 1952), Tunisie.
89 Charles (Pierre), 20 novembre 1933 (20 novembre 1952), 6e R. M.
90 Pucheu (Jean), 26 février 1933 (20 novembre 1952), 8e R. M.
91 Parisot (Fulbert), 22 septembre 1933 (19 novembre 1952), 7e R. M.
92 Blanc (Emile), 24 novembre 1931 (19 novembre 1952), F. F. Allemagne.
93 Bonzom (Jean), 21 février 1931 (19 novembre 1952), 4e R. M.
94 Fort (Roger), 1er août 1931 (16 novembre 1952), 1re R. M.
95 Pineaud (Jacques), 15 janvier 1932 (15 novembre 1952), 4e R. M.
96 Burssens (Claude), 28 août 1933 (14 novembre 1952), 4e R. M.
97 Le Guen (Robert), 1er septembre 1933 (12 novembre 1952), 6e R. M.
98 Pretre (Germain), 24 avril 1931 (12 novembre 1952), 9e R. M. (Ecoles).
99 Naulot (Gilbert), 19 mai 1933 (9 novembre 1952), F. F. Allemagne.
100 Aubry (André), 3 décembre 1932 (9 novembre 1952), 7e R. M.
101 Depoire (Jean), 24 septembre 1932 (9 novembre 1952), F. F. Allemagne.
102 Levenez (Ernest), 28 août 1932 (8 novembre 1952), 9e R. M.
103 Jomotte (René), 25 octobre 1932 (8 novembre 1952), F. F. Allemagne.
104 Emond (Roger), 29 mars 1932 (7 novembre 1952), 9e R. M. (Ecoles).
105 Bailliez (Roger), 1er novembre 1931 (7 novembre 1952), 6e R. M.
106 Torres (Salvador), 23 février 1933 (7 novembre 1952), 9e R. M.
107 Joubert (Jacques), 7 mai 1932 (6 novembre 1952), 6e R. M.
108 Leclercq (Claude), 1er août 1930 (5 novembre 1952), 6e R. M. (Ecoles).
109 Keraudran (Henri), 4 décembre 1932 (2 novembre 1952), 7e R. M.
110 Lablee (Guy), 24 août 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
111 Soraruff (Georges), 13 août 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
112 Niel (Gilbert), 15 septembre 1931 (1er novembre 1952), Tunisie.

IV. — Train.

TOUR NORMAL

Adjudants-chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Escolar (René), 14 octobre 1920 (1er avril 1953), 10e R. M.
2 Perpignan (François), 28 mars 1918 (1er janvier 1952), 7e R. M.
3 Richiero (Camille), 11 janvier 1915 (1er avril 1951), 8e R. M.
4 Gaillard (Olivier), 1er avril 1915 (1er juin 1945), F. F. Allemagne.
5 Barbas (Marcelin), 17 novembre 1916 (1er mai 1945), 4e R. M. (Ecoles).
6 Gers (Raymond), 6 octobre 1915 (1er mai 1945), 1re R. M.
7 Godet (Alphonse), 19 juillet 1916 (1er mai 1945), 6e R. M.
8 Debard (Albert), 28 novembre 1918 (1er mai 1945), 10e R. M.
9 Joseph (Augustin), 4 février 1918 (1er avril 1945), 3e R. M. (Ecoles).
10 Fornes (Roger), 4 août 1916 (1er février 1945), 3e R. M.
11 Boussat (René), 26 juillet 1916 (1er janvier 1945), Maroc.
12 Beaufort (Roger), 28 juillet 1916 (1er octobre 1944), 10e R. M.
13 Maillard (Germain), 21 janvier 1916 (1er septembre 1944), 1re R. M.
14 Schneider (Alphonse), 30 novembre 1915 (25 juillet 1944), 6e R. M.
15 Seva (Robert), 29 avril 1915 (1er janvier 1944), 4e R. M. (Ecoles).

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Mora (Jean), 12 août 1917 (1er juillet 1946), 3e R. M.
2 Biklart (Robert), 21 novembre 1919 (1er avril 1945), 10e R. M.
3 Franquin (René), 31 mars 1916 (1er janvier 1947), 7e R. M.
4 Gaillot (Emile), 4 août 1916 (1er février 1951), 2e R. M.
5 Baas (René), 1er mars 1915 (1er octobre 1951), F. F. Allemagne.
6 Massoni (Marius), 15 août 1918 (1er juillet 1946), 9e R. M.
7 Valiente (Oracio), 21 janvier 1917 (1er avril 1952), 5e R. M.
8 Authier (Robert), 20 août 1918 (1er avril 1952), 1re R. M.
9 Robinet (Georges), 20 mai 1920 (1er juillet 1951), 1re R. M.
10 Vellutini (Paul), 11 mars 1919 (1er janvier 1948), Maroc.
11 Goedgebuer (Pierre), 5 décembre 1917 (1er avril 1952), 6e R. M.
12 Bouhenni (Maamar), 16 mai 1920 (1er juin 1949), Maroc.

Adjudants.

Liste « A ».

a) Inscription ancienne.

1 Jestin (Jean), 5 février 1926 (1er juillet 1952), 1re R. M.

Liste « B ».

b) Inscriptions nouvelles.

1 Le Moine (Pierre), 30 octobre 1924 (1er avril 1952), 1re R. M.
2 Quaranta (Léon), 7 août 1922 (1er avril 1953), 9e R. M.
3 Pichereau (Adolphe), 21 avril 1925 (1er janvier 1953), 5e R. M.
4 Moreau (Prosper), 31 décembre 1915 (1er juillet 1948), F. F. Allemagne.
5 Mazière (Pierre), 3 février 1922 (1er avril 1947), F. F. Allemagne.
6 Cholley (René), 22 mai 1924 (1er avril 1952), F. F. Allemagne.
7 Papon (André), 23 septembre 1924 (1er juillet 1952), 3e R. M.
8 Ardillac (Armand), 8 mars 1922 (1er avril 1953), 4e R. M. (Ecoles).
9 Escudero (François), 31 juillet 1921 (1er octobre 1953), 1re R. M.
10 Monchaty (Jean), 8 mai 1924 (1er juillet 1953), 4e R. M. (Ecoles).

11 Ferrier (Albert), 12 septembre 1924 (1er juillet 1953), 4e R. M. (Ecoles).
12 Couliou (Francis), 24 octobre 1922 (1er avril 1953), 3e R. M.
13 Legras (Michel), 28 août 1926 (1er janvier 1954), 4e R. M. (Ecoles).
14 Isemann (Pierre), 14 juin 1925 (1er janvier 1954), 6e R. M.
15 Perez (Joseph), 19 octobre 1922 (1er octobre 1951), Maroc.
16 Detée (Michel), 12 novembre 1922 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
17 Artero (Irmin), 24 décembre 1921 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
18 Courivault (Alphonse), 20 juin 1920 (1er juin 1953), F. F. Allemagne.
19 Calvo (Edouard), 12 janvier 1921 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
20 Wujek (Casimir), 18 septembre 1917 (1er juillet 1952), 6e R. M.
21 Bouvinet (René), 28 novembre 1923 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
22 Petiot (André), 8 juin 1925 (1er avril 1953), 8e R. M.
23 Camp (René), 1er septembre 1921 (1er avril 1953), 3e R. M.
24 Bombardier (François), 31 mai 1927 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
25 Doreau (Pierre), 13 juillet 1923 (1er juillet 1953), 2e R. M.

Maréchaux des logis-majors.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Nambotin (Albert), 10 août 1915 (1er novembre 1949), 5e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Jean (Marcel), 3 août 1926 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
2 Castelli (André), 7 novembre 1923 (1er janvier 1948), 10e R. M.
3 Bouhet (Marcel), 19 juillet 1926 (1er janvier 1953), 1re R. M.
4 Bertoni (Louis), 24 mars 1923 (1er avril 1950), 1re R. M.
5 Logel (Lucien), 8 août 1927 (1er décembre 1951), 4e R. M.
6 Romitl (Raymond), 24 avril 1924 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
7 Hamon (Roger), 31 décembre 1925 (1er août 1952), F. F. Allemagne.
8 Vaillant (René), 20 janvier 1927 (1er décembre 1951), F. F. Allemagne.
9 Lerouzic (Louis), 5 février 1921 (1er janvier 1953), 1re R. M.
10 Fouillet (Raymond), 31 juillet 1927 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.
11 Etche (Robert), 30 août 1916 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
12 Momier (André), 22 octobre 1925 (1er juillet 1949), 1re R. M.
13 Turbe (Pierre), 1er février 1928 (1er avril 1951), 8e R. M.
14 Merlin (Jules), 21 mars 1924 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
15 Alba (Albert), 19 décembre 1923 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.

Maréchaux des logis chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Hors (Henri), 20 novembre 1932 (1er janvier 1954), 4e R. M. (écoles).
2 Sutter (Jacques), 22 avril 1925 (1er janvier 1953), 4e R. M.
3 Ihuellou (Yves), 26 juillet 1918 (16 novembre 1952), 1re R. M.
4 Plantegenet (Jean-Marie), 6 septembre 1924 (11 mai 1952), 4e R. M.
5 Buzin (Marcel), 17 octobre 1921 (5 décembre 1951), F. F. Allemagne.
6 Cristofani (Raymond), 31 août 1917 (16 septembre 1951), 1re R. M.
7 Boufalda Tahar, 3 décembre 1923 (1er juillet 1949), 10e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Cozien (Marc), 1er mars 1927 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
2 Massein (Paul), 18 juillet 1922 (1er octobre 1953), 1re R. M.
3 Pulo (Louis), 13 août 1920 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
4 Nicoli (Don-Jacques), 21 novembre 1926 (1er février 1953), 10e R. M.
5 Roussel (Robert), 20 janvier 1924 (1er juillet 1948), F. F. Allemagne.
6 Louvet (Roger), 25 mai 1926 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
7 Le Baquer (Guy), 13 août 1924 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.
8 Delamarre (Robert), 17 mai 1919 (1er février 1950), 6e R. M.
9 Rault (Camille), 27 avril 1919 (1er février 1950), Maroc.
10 Daval (Jacques), 31 mars 1928 (1er avril 1950), 1re R. M.
11 Corseaux (Christian), 4 octobre 1927 (1er novembre 1951), 1er R. M.
12 Colliot (Jean), 20 août 1923 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
13 Leroy (Jacques), 5 décembre 1926 (1er mars 1951), 2e R. M.
14 Le Coadou (Marcel), 25 mars 1922 (1er mars 1950), F. F. Allemagne.
15 Brun (Albert), 15 juin 1921 (1er mai 1950), 1re R. M.
16 Jeuffroy (Emile), 22 mai 1926 (1er août 1951), F. F. Allemagne.
17 Wagner (Charles), 10 septembre 1924 (12 avril 1952), 6e R. M.
18 Royer (Claude), 8 août 1927 (10 novembre 1952), 6e R. M.
19 Deschamps (René), 31 janvier 1917 (1er mars 1951), F. F. Allemagne.
20 Chabanne (Pierre), 24 mars 1919 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
21 Boulangeot (Edmond), 20 novembre 1928 (1er juillet 1953), Maroc.
22 Guisnel (Bernard), 21 septembre 1925 (16 juin 1952), Maroc.
23 Brunelle (Michel), 3 février 1928 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
24 Paris (Jean), 2 novembre 1926 (1er janvier 1951), 8e R. M.
25 Fabre (René), 8 décembre 1922 (1er février 1950), F. F. Allemagne.
26 Holleville (Achille), 12 juillet 1919 (1er décembre 1949), F. F. Allemagne.
27 Severin (Maurice), 9 mars 1924 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
28 Lobry (Henri), 13 octobre 1921 (1er juillet 1947), 1re R. M.
29 Roth (René), 12 octobre 1926 (1er mars 1950), F. F. Allemagne.
30 Lalie (Raymond), 11 décembre 1924 (1er septembre 1950), 1re R. M.
31 Lewandowski (Félicien), 9 juin 1927 (1er octobre 1951), 4e R. M.
32 Duchesne (Bernard), 5 août 1931 (1er avril 1950), 1re R. M.
33 Tchevaniouk (René), 25 février 1924 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
34 Weiss (Robert), 11 février 1928 (1er décembre 1951), F. F. Allemagne

b) Inscriptions nouvelles.

1 Begue (Marcel), 4 avril 1919 (1er octobre 1951), 6e R. M.
2 Caron (Robert), 24 février 1922 (1er janvier 1946), 1re R. M.
3 Terrier (Jean), 3 septembre 1927 (1er janvier 1953), 8e R. M.
4 Dutter (André), 19 avril 1928 (1er juin 1952), 6e R. M.
5 Grunenwald (René), 26 janvier 1927 (1er mars 1952), 6e R. M.
6 Daudin (Roland), 11 février 1926 (23 mars 1951), 7e R. M.
7 Lamarche (René), 26 janvier 1925 (1er juillet 1950), 1re R. M.
8 Faurie (Jean), 3 octobre 1925 (1er février 1953), 10e R. M.
9 Renaud (Paul), 4 février 1924 (1er juillet 1951), 1re R. M.
10 Lecerf (Guy), 16 juillet 1926 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
11 Richard (Philippe), 28 mai 1928 (1er novembre 1952), 10e R. M.
12 Quaillet (Julien), 29 mai 1924 (1er janvier 1952), 2e R. M.
13 Bober (Eugène), 20 août 1924 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
14 Boyer (Louis), 30 mars 1919 (1er janvier 1951), 3e R. M.
15 Schumacher (Michel), 11 avril 1920 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
16 Bellaton (Paul), 31 août 1926 (1er janvier 1953), 8e R. M.
17 Rinn (André), 2 octobre 1927 (1er avril 1952), Maroc.
18 Jego (Gervais), 9 juin 1928 (1er janvier 1952), 3e R. M.
19 Lacourte (Guy), 17 juillet 1925 (1er janvier 1953), 1re R. M.
20 Cazalet (Henri), 8 août 1920 (1er janvier 1948), 5e R. M.
21 Ibanez (Marcel), 15 décembre 1924 (1er février 1947), Maroc.
22 Novack (Stanislas), 5 avril 1916 (1er janvier 1952), Maroc.
23 Dufraisse (André), 4 avril 1925 (1er janvier 1952), 1re R. M.
24 Landais (Pierre), 28 août 1923 (1er juillet 1949), 1re R. M.
25 Garbacz (Roger), 1er février 1926 (1er novembre 1950), 5e R. M.
26 Renuy (René), 28 décembre 1924 (1er mai 1951), 2e R. M.
27 Pierron (André), 4 avril 1926 (1er janvier 1953), 8e R. M.
28 Franco (Richard), 28 octobre 1927 (1er mai 1952), 3e R. M.
29 Caponi (Lucien), 24 juillet 1928 (1er mars 1953), Maroc.
30 Garin (Jean), 24 avril 1927 (1er octobre 1952), 1re R. M.
31 Vogin (Robert), 19 juin 1925 (1er janvier 1951), Maroc.
32 Lescuyer (Pierre), 21 août 1924 (1er janvier 1952), Maroc.
33 Knobloch (Bernard), 27 avril 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
34 Hantz (Maurice), 22 juin 1926 (1er janvier 1951), 4e R. M.
35 Guiard (Georges), 23 août 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
36 Kapps (Auguste), 20 janvier 1924 (1er janvier 1952), 6e R. M.
37 Bescond (Maurice), 12 avril 1927 (1er février 1951), 4e R. M.
38 Clavier (Serge), 29 mars 1927 (1er janvier 1951), 3e R. M.
39 Witeck (Simon), 22 mars 1925 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
40 Rolland (Joseph), 13 mars 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
41 Pandolfi (François), 15 mars 1926 (1er octobre 1951), 1re R. M.
42 Schneider (Albert), 6 juillet 1923 (1er juillet 1947), Maroc.
43 Guyot (André), 20 juillet 1926 (1er mai 1953), 1re R. M.

44 Gauvrit (Gustave), 31 mai 1927 (1er décembre 1950), Maroc.
45 Hoffmann (Eugène), 17 juillet 1919 (1er mars 1949), 6e R. M.
46 Martin (Pierre), 14 septembre 1927 (1er janvier 1953), Maroc.
47 Lasserre (Georges), 10 juillet 1927 (1er janvier 1951), 10e R. M.
48 Rara Bouazza, 31 janvier 1915 (1er janvier 1951), Maroc.
49 Delaire (Roger), 26 janvier 1928 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
50 Bierne (Albert), 29 novembre 1928 (1er mars 1953), 4e R. M.
51 Mesureur (Hector), 5 juillet 1924 (1er mai 1950), F. F. Allemagne.
52 Greal (Jacques), 16 mai 1921 (1er août 1950), F. F. Allemagne.
53 Jacques (Max), 25 novembre 1926 (1er mai 1952), F. F. Allemagne.
54 Huchelmann (Charles), 6 janvier 1923 (1er janvier 1951), 7e R. M.

Maréchaux des logis.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Pages (Claude), 24 septembre 1953 (1er novembre 1953), Maroc.
2 Castets (Christian), 6 août 1933 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
3 Chateau (Robert), 13 juin 1926 (1er novembre 1953), F. F. Allemagne.
4 Coq (Jean), 18 juin 1929 (1er novembre 1953), 4e R. M.
5 David (Pierre), 13 octobre 1928 (16 octobre 1953), F. F. Allemagne.
6 Rouvroy (Roger), 15 août 1931 (1er octobre 1953), 10e R. M.
7 Cezard (Pierre), 13 janvier 1933 (1er octobre 1953), 8e R. M.
8 Hilaire (Frédéric), 22 octobre 1931 (1er octobre 1953), 2e R. M.
9 Bentaleb Mohammed, 19 décembre 1931 (27 février 1951), 10e R. M.
10 Rennesson (Henri), 21 juin 1933 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
11 Durand (Jean), 28 janvier 1931 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
12 Lazaref Mohammed, 12 mars 1918 (1er octobre 1953), 10e R. M.
13 Francard (Camille), 8 juin 1931 (1er août 1953), F. F. Allemagne.
14 Mahé (Pierre), 7 janvier 1932 (15 juillet 1953), 1re R. M.
15 Monticolo (Serge), 11 décembre 1931 (1er juillet 1953), 4e R. M. (écoles).
16 Martin (René), 25 octobre 1931 (1er juin 1953), Maroc.
17 Autagne (André), 16 novembre 1932 (1er juin 1953), Maroc.
18 Dubois (Hugues), 13 septembre 1932 (1er juin 1953), Maroc.
19 Guillon (Jean), 13 mai 1934 (13 mai 1953), 8e R. M.
20 Durand (Fernand), 23 mai 1932 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
21 Dijon (Jean-Pierre), 23 juillet 1931 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
22 Bertoli (Paul), 15 février 1929 (1er mai 1953), 6e R. M.
23 Gras (Baptiste), 19 juillet 1933 (1er mai 1953), 6e R. M.
24 Gayout (J.-Jacques), 18 septembre 1931 (1er mai 1953), 4e R. M. (écoles).
25 Labastie (Pierre), 26 août 1922 (1er mai 1953), Autriche.
26 Meneglier (Daniel), 27 avril 1934 (27 avril 1953), 8e R. M.
27 Bonguet (Martial), 22 avril 1934 (22 avril 1953), F. F. Allemagne.
28 Allary (Henri), 14 décembre 1933 (21 avril 1953), 4e R. M. (écoles).
29 Kmiecik (Henri), 8 novembre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
30 Dietsche (Charles), 12 novembre 1931 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
31 Cornet (Michel), 29 juin 1929 (16 avril 1953), 7e R. M.
32 Gaudi (Alex), 11 mai 1922 (16 avril 1953), 8e R. M.
33 Bergeroo (Gaston), 28 mars 1932 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
34 Felice-Berenguer (André), 23 novembre 1931 (16 avril 1953), 10e R. M.
35 Prod'homme (Jean), 24 avril 1927 (13 avril 1953), 4e R. M.
36 Delattre (Michel), 10 mai 1931 (10 avril 1951), 6e R. M.
37 Pain (Jean), 22 juillet 1930 (10 avril 1953), 6e R. M.
38 Mismacque (Charles), 9 juin 1933 (1er avril 1953), 10e R. M.
39 Valmage (Claude), 24 juillet 1931 (1er avril 1953), 10e R. M.
40 Heydel (Gérard), 26 avril 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
41 Molard (Guy), 21 juillet 1931 (1er avril 1953), 7e R. M.
42 Rousset (Philippe), 4 octobre 1931 (16 mars 1953), Maroc.
43 Pérou (Roger), 2 décembre 1932 (16 février 1953), 10e R. M.
44 Poulain (Francis), 20 avril 1933 (16 février 1953), F. F. Allemagne.
45 Reboud (Bernard), 9 janvier 1932 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
46 Montois (Jean), 9 juillet 1931 (23 janvier 1953), 2e R. M.
47 Untereiner (André), 8 septembre 1932 (1er janvier 1953), 6e R. M.
48 Mahu (Guy), 19 juin 1931 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
49 Lamoriette (Roger), 16 mars 1931 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
50 Kergosien (René), 20 novembre 1930 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
51 Astorgis (Philippe), 18 juin 1932 (31 décembre 1952), F. F. Allemagne.
52 Nebout (Pierre), 17 juillet 1932 (29 décembre 1952), 1re R. M.
53 Lemaitre (Jean-Pierre), 13 mai 1933 (28 décembre 1952), F. F. Allemagne.
54 Caffray (Georges), 8 mai 1933 (28 décembre 1952), 2e R. M.
55 Dauchy (Jacques), 4 février 1932 (28 décembre 1952), 1re R. M.
56 Leveque (Pierre), 5 juillet 1931 (27 décembre 1952), 4e R. M. (Ecoles).
57 Dhalluin (Georges), 15 décembre 1932 (26 décembre 1952), 1re R. M.
58 Villier (Daniel), 26 juillet 1932 (26 décembre 1952), 3e R. M.
59 Camel (Pierre), 14 août 1931 (26 décembre 1952), 9e R. M.
60 Auiret (Louis), 4 novembre 1931 (18 décembre 1952), F. F. Allemagne.
61 Van Den Schrieck (Serge), 21 mai 1932 (16 décembre 1952), 1re R. M.
62 Duchaille (Jacques), 26 septembre 1932 (6 décembre 1952), F. F. Allemagne.
63 Roquebert (Maurice), 6 juin 1930 (5 décembre 1952), 4e R. M.
64 Gaertner (Etienne), 25 octobre 1932 (4 décembre 1952), F. F. Allemagne.
65 Borja (Esquiel), 12 juillet 1931 (29 novembre 1952), 10e R. M.
66 Le Gall (Pierre), 21 mai 1933 (28 novembre 1952), 8e R. M.
67 Serrurot (Jean), 19 septembre 1931 (27 novembre 1952), 7e R. M.
68 Marcot (Gilles), 28 janvier 1933 (27 novembre 1952), Maroc.
69 Lamour (Edmond), 29 mai 1933 (26 novembre 1952), F. F. Allemagne.
70 Leborgne (Jacques), 3 novembre 1932 (26 novembre 1952), 6e R. M.
71 Lacaze (Jacques), 24 juillet 1933 (22 novembre 1952), F. F. Allemagne.
72 Frioli (Henri), 12 janvier 1931 (17 novembre 1952), 4e R. M. (Ecoles).
73 Rivasseau (Roland), 4 septembre 1931 (16 novembre 1952), 10e R. M.
74 Buquet (Hubert), 29 septembre 1933 (16 novembre 1952), 10e R. M.
75 Barbancon (Christian), 26 novembre 1932 (16 novembre 1952), 4e R. M.
76 Descamps (Alfred), 7 juin 1931 (14 novembre 1952), Tunisie.
77 Thiriat (Michel), 20 février 1933 (13 novembre 1952), F. F. Allemagne.
78 Roth (André), 5 juin 1932 (8 novembre 1952), F. F. Allemagne.
79 Peltriaux (Jean), 30 août 1932 (6 novembre 1952), 6e R. M.
80 Leport (Robert), 8 octobre 1933 (3 novembre 1952), 1re R. M.
81 Pouplin (Michel), 23 novembre 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
82 Bertrand (Jacques), 26 avril 1931 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
83 Desmet (Jacques), 19 mai 1932 (31 octobre 1952), 2e R. M.
84 Maurice (Michel), 28 septembre 1931 (29 octobre 1952), 8e R. M.
85 Baudot (Jean-Claude), 21 octobre 1933 (21 octobre 1952), 4e R. M.
86 Bourjon (Paul), 13 juin 1931 (15 octobre 1952), 1re R. M.
87 Desauge (Jean), 20 avril 1931 (16 octobre 1952), 6e R. M.
88 Hebreard (Jean-Claude), 12 avril 1931 (15 octobre 1952), 4e R. M.
89 Lointier (Lucien), 5 août 1931 (15 octobre 1952), 7e R. M.
90 Thisserant (Roger), 20 juin 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
91 Crouzier (André), 28 août 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
92 Daniel (Denis), 10 novembre 1928 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
93 Laval (Michel), 13 juillet 1932 (12 octobre 1952), 10e R. M.
94 Sandillon (André), 26 juin 1931 (9 octobre 1952), 3e R. M.
95 Galeazzi (Jean), 26 novembre 1931 (5 octobre 1952), 9e R. M.
96 Vuillaume (Roger), 10 novembre 1932 (4 octobre 1952), 4e R. M. (Ecoles).
97 Bulle (Marc), 7 juillet 1932 (3 octobre 1952), 10e R. M.
98 Renard (Edmond), 12 juin 1932 (3 octobre 1952), 1re R. M.
99 Durr (Guy), 1er février 1932 (2 octobre 1952), 1re R. M.
100 Basselet (René), 23 décembre 1931 (1er mai 1952), 6e R. M.
101 Causse (André), 13 juillet 1925 (17 mars 1952), F. F. Allemagne.
102 Gilbert (René), 5 mai 1921 (12 mars 1952), 7e R. M.
103 Lemyze (Francis), 28 juin 1932 (18 décembre 1951), 2e R. M.
104 Renaux (André), 24 avril 1921 (4 décembre 1951), 10e R. M.
105 Laizay (Michel), 1er août 1931 (16 novembre 1951), 10e R. M.
106 Duprez (André), 21 octobre 1922 (16 novembre 1951), 7e R. M.
107 Deheegher (Roger), 10 septembre 1920 (10 août 1951), 9e R. M.
108 Mouilhade (Jean), 31 août 1927 (19 novembre 1950), Maroc.
109 Grégoire (Georges), 9 mai 1931 (1er novembre 1950), 7e R. M.
110 Lallam (Mohand-Ameziane), 22 avril 1922 (1er octobre 1950), 10e R. M.
111 Gravier (Henri), 24 juin 1925 (13 février 1950), 6e R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Faivre (Robert), 27 août 1923 (1er août 1952), F. F. Allemagne.
2 Meziani (Said ben Mohamed), présumé en 1923 (1er octobre 1953), 10e R. M.
3 Nouvel (Claude), 30 août 1923 (21 octobre 1951), 9e R. M.
4 Amory (Marc), 1er avril 1929 (1er juillet 1953), 2e R. M.
5 Boursier (Edouard), 18 avril 1921 (1er septembre 1952), F. F. Allemagne.
6 Tannou (Marcel), 19 décembre 1928 (16 octobre 1953), F. F. Allemagne.
7 Baron (Marcel), 10 juillet 1927 (1er décembre 1950), F. F. Allemagne.
8 Piquemal (Iréné), 20 juillet 1927 (1er mai 1948), F. F. Allemagne.
9 Viallon (Jean), 7 novembre 1928 (1er août 1950), Maroc.
10 Cozette (André), 25 décembre 1927 (5 avril 1950), 9e R. M.
11 Devillard (Paul), 11 décembre 1924 (7 octobre 1951), Autriche.
12 Corti (Ange), 19 juillet 1921 (1er octobre 1949), 5e R. M.
13 Saissac (Pierre), 7 avril 1928 (1er mars 1952), F. F. Allemagne.
14 Guenaud (Roger), 23 avril 1925 (14 avril 1950), 7e R. M.
15 Vranckx (Claude), 11 août 1928 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
16 Casanave (Albert), 27 juin 1926 (1er novembre 1951), 1re R. M.
17 Chaniet (Claude), 30 juillet 1929 (1er octobre 1949), 8e R. M.
18 Piednoël (Roland), 17 juillet 1925 (1er avril 1949), F. F. Allemagne.
19 Truffert (Louis), 4 mai 1927 (1er novembre 1951), 1re R. M.
20 Chmielewski (Valentin), 5 février 1930 (1er avril 1952), F. F. Allemagne.
21 Treny (François), 18 décembre 1926 (13 juillet 1946), Maroc.
22 Caput (René), 3 septembre 1919 (1er juillet 1945), 1re R. M.
23 Faivre (Roger), 9 mai 1929 (1er avril 1950), 1re R. M.
24 Audin (Yvon), 10 mai 1927 (1er août 1952), F. F. Allemagne.
25 Escoffier (Félicien), 21 avril 1926 (16 décembre 1951), 10e R. M.
26 Chantrel (André), 28 novembre 1928 (16 août 1951), 3e R. M.
27 Mauran (Lucien), 27 février 1928 (1er avril 1952), F. F. Allemagne.
28 Leclercq (Georges), 3 mai 1923 (1er février 1950), F. F. Allemagne.
29 Folgnot (Jean), 4 mai 1925 (1er janvier 1952), 7e R. M.
30 Queudrus (Gérard), 11 novembre 1929 (1er mars 1951), F. F. Allemagne.
31 Monprofit (Yves), 21 mars 1927 (1er septembre 1950), 3e R. M.
32 Quinet (Michel), 17 avril 1928 (1er décembre 1951), Tunisie.
33 Jaffres (François), 28 mars 1923 (1er mai 1952), F. F. Allemagne.
34 Perignon (Michel), 7 janvier 1930 (21 octobre 1951), 2e R. M.
35 Lecorre (Yves), 29 novembre 1929 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
36 Boquet (Jean), 2 janvier 1926 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
37 Biava (Roger), 29 septembre 1925 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.
38 Perriguet (André), 30 novembre 1929 (1er juillet 1952), F. F. Allemagne.
39 Charles (Marcel), 16 mai 1928 (1er avril 1953), Autriche.
40 Sarlande (Edouard), 22 septembre 1926 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.
41 Pepin (Gaston), 1er février 1926 (1er juin 1953), F. F. Allemagne.
42 Mestres (Louis), 5 juillet 1921 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
43 Montaud (Jean), 26 juillet 1925 (1er janvier 1952), 10e R. M.
44 Deshayes (René), 7 juillet 1928 (1er mars 1952), 3e R. M.
45 Perez (Bénito), 12 mars 1930 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
46 Veyssade (Raymond), 23 mai 1925 (1er janvier 1951), 5e R. M.
47 Bugnot (Pierre), 21 avril 1928 (1er mai 1952), 6e R. M.
48 Pichon (Jean), 20 avril 1928 (20 juillet 1951), Tunisie.
49 Bacouillard (Constantin), 12 octobre 1928 (1er juillet 1952), 1er R. M.
50 Guillaume (Daniel), 5 octobre 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
51 Hocquart-Lajoux (Gaston), 18 mai 1930 (1er mai 1952), F. F. Allemagne.
52 Fasius (Roger), 26 février 1928 (1er février 1953), 10e R. M.
53 Querne (Ollivier), 11 avril 1921 (1er janvier 1952), 4e R. M.
54 Michel (Albert), 7 février 1927 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
55 Rivière (J.-Marie), 27 juillet 1929 (1er octobre 1950), 3e R. M. (Ecoles).
56 Provenzano (Jean-Noël), 20 décembre 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
57 Senot (André), 2 juillet 1928 (1er janvier 1950), 7e R. M.
58 Cleraux (Gustave), 30 janvier 1928 (1er juin 1952), 6e R. M.
59 Jouaret (Pierre), 9 juillet 1928 (1er janvier 1951), 4e R. M.
60 Beru (Jacques), 21 novembre 1927 (1er septembre 1948), 6e R. M.
61 Rohr (André), 28 octobre 1929 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
62 Bernard (Fénelon), 22 juin 1927 (16 août 1951), F. F. Allemagne.
63 Graschaire (Robert), 25 septembre 1930 (1er octobre 1952), 6e R. M.
64 Berg (Jean-Louis), 14 septembre 1929 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.
65 Schumacher (Roland), 26 septembre 1929 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
66 Chabry (Etienne), 24 février 1928 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
67 Legal (Eugène), 27 mars 1925 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
68 Selles (Lucien), 6 novembre 1928 (1er juillet 1950), 10e R. M.
69 Dufros (Georges), 17 janvier 1929 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
70 Patrux (Michel), 31 mai 1928 (1er octobre 1950), 6e R. M.
71 Broutin (Jean), 19 juillet 1927 (20 avril 1949), 6e R. M.
72 Magaud (Michel), 11 février 1927 (9 mars 1949), 7e R. M.
73 Fimbel (Jean), 29 janvier 1927 (1er avril 1950), 1re R. M.
74 Pruvost (Jacques), 18 juin 1929 (1er mai 1953), 1re R. M.
75 Julien (Louis), 6 juin 1929 (1er mars 1952), 6e R. M.
76 Giacobbi (Bernard), 19 septembre 1928 (1er juillet 1952), F. F. Allemagne.
77 Le Bon (Jean), 4 septembre 1927 (1er juillet 1951), 8e R. M.
78 Antonioli (Alvini), 15 juillet 1925 (1er juillet 1950), 1re R. M.
79 Wachtel (René), 27 novembre 1928 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
80 Sour (Hamiani), présumé en 1919 (1er octobre 1953), 10e R. M.
81 Dazard (Paul), 10 mars 1928 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
82 Diss (Marcel), 17 mars 1924 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
83 Grandclair (Maurice), 27 octobre 1929 (1er décembre 1953), 6e R. M.
84 Hairon (Bernard), 8 mai 1929 (15 avril 1953), F. F. Allemagne.
85 Aeberli (Florent), 9 décembre 1930 (1er juillet 1951), 2e R. M.
86 Petitperrin (Jean), 27 mars 1929 (1er octobre 1950), F. F. Allemagne.
87 Graziz (Mohamed), 14 juillet 1918 (1er avril 1953), 10e R. M.
88 Valentin (Gilles), 26 juin 1926 (1er janvier 1949), 6e R. M.
89 Zehnacker (Marcel), 30 janvier 1928 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
90 Gabrielli (Joseph), 1er janvier 1929 (7 octobre 1949), 8e R. M.
91 Vernisse (Roger), 15 août 1928 (1er juillet 1951), 1re R. M.
92 Real (René), 10 juin 1926 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.
93 La Kievre (René), 23 mai 1921 (13 juin 1948), 2e R. M.
94 Chauliac (André), 4 décembre 1926 (1er août 1952), 1er R. M.
95 Audebrand (Jacques), 9 avril 1929 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
96 Jalve (Marcel), 8 mai 1930 (1er juillet 1952), 6e R. M.
97 Colley (Charles), 19 mars 1927 (1er juillet 1952), 4e R. M.
98 Leroy (Gérard), 19 janvier 1930 (1er octobre 1952), 1er R. M.
99 Gitton (Daniel), 13 janvier 1927 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
100 Fleurentin (Jacques), 21 septembre 1928 (1er août 1950), F. F. Allemagne.
101 Menier (Ladovic), 1er septembre 1928 (1er janvier 1953), 1re R. M.
102 Bisserie (Daniel), 23 avril 1929 (1er avril 1951), 2e R. M.
103 Roux (Josian), 22 avril 1928 (9 juillet 1949), 1re R. M.
104 Laffargue (Noël), 5 mai 1928 (8 juillet 1949), 4e R. M.
105 Borio (Albert), 27 décembre 1930 (1er juin 1953), F. F. Allemagne.
106 Kieffer (Roger), 17 novembre 1927 (1er janvier 1953), 6e R. M.
107 Rose (Noël), 22 décembre 1921 (1er février 1947), 1re R. M.
108 Codino (Roger), 17 mars 1925 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
109 Tisserand (Jules), 29 septembre 1929 (1er octobre 1952), 10e R. M.
110 Benezet (Abin), 6 novembre 1927 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
111 Laurin (Louis), 22 avril 1928 (1er juillet 1953), 2e R. M.
112 Delmontell (Jean), 17 janvier 1930 (1er janvier 1953), 4e R. M.
113 Camatte (Désiré), 2 septembre 1926 (15 juillet 1949), 2e R. M.
114 Nebel (Charles), 4 janvier 1930 (1er décembre 1952), F. F. Allemagne.
115 Bille (Christian), 7 avril 1926 (1er octobre 1952), 6e R. M.
116 Baret (Raymond), 3 octobre 1928 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
117 Leroux (Roger), 31 décembre 1928 (1er octobre 1953), 3e R. M.
118 Guede (Jacques), 25 juin 1928 (1er décembre 1952), Maroc.
119 Gavirey (Robert), 1er mars 1927 (1er janvier 1949), 2e R. M.
120 Gremillet (André), 24 mars 1925 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
121 Augeard (René), 8 juin 1929 (1er juillet 1951), 1re R. M.
122 Tissot (Charles), 9 mars 1930 (1er mars 1953), Maroc.
123 Even (Joseph), 29 juin 1922 (1er juillet 1948), 3e R. M.
124 Busson (Louis), 18 mars 1927 (1er octobre 1952, 1re R. M.
125 Chenut (Pierre), 9 février 1930 (1er avril 1953), 2e R. M.
126 Rocton (Victor), 1er juin 1926 (1er février 1948), 1re R. M.
127 Bart (Jean), 7 décembre 1929 (7 octobre 1949), 2e R. M.
128 Delperie (Laurent), 16 octobre 1926 (1er octobre 1952), 6e R. M.

129 Quesnay (Gérard), 14 novembre 1927 (1er juillet 1951), 7e R. M.
130 Ramseyer (Roland), 9 juin 1929 (1er janvier 1953), 1re R. M.
131 Richi (Marcel), 6 juillet 1929 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
132 Dreveller (Roger), 23 mai 1927 (15 novembre 1949), Maroc.
133 Porrachia (Ghislain), 15 décembre 1930 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
134 Antoni (Claude), 21 janvier 1930 (31 janvier 1949), F. F. Allemagne.
135 Godard (Emile), 13 janvier 1921 (1er janvier 1949), 10e R. M.
136 Sommie (Georges), 17 octobre 1929 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
137 Chuard (Jean), 23 janvier 1927 (1er mars 1953), Maroc.

V. — Transmissions.

TOUR NORMAL

1° Arme

Adjudants-chefs.

Liste « A »

a) Inscription ancienne.

1 Marmouget (Marc), 10 juin 1917 (1er juillet 1950), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

(Néant.)

Liste « B »

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Maret (Félix), 21 décembre 1916 (1er janvier 1954), 3e R. M. (Ecoles).
2 Battestini (Sylvestre), 1er décembre 1918 (1er janvier 1948), F. F. Allemagne.
3 Lecouey (Louis), 27 juillet 1915 (1er juillet 1950), 6e R. M.
4 Mullet (Antoine), 17 juillet 1916 (1er juin 1945), 10e R. M.
5 Tensa (André), 11 août 1918 (1er avril 1950), 1re R. M.
6 Pierron (Roger), 10 juin 1919 (1er juin 1949) (1er octobre 1951), 6e R. M.
7 Dubois (Georges), 14 décembre 1916 (1er janvier 1949), F. F. Allemagne.
8 Sulkowski (Jean), 26 juillet 1915 (1er octobre 1952), 1re R. M.
9 Lavaur (Andrée), 27 janvier 1916 (1er juillet 1952), F. F. Allemagne.
10 Meunier (Pierre), 23 février 1915 (1er juillet 1951), 1re R. M.
11 Manceau (Robert), 4 octobre 1916 (1er juillet 1950), F. F. Allemagne.
12 Allien (Louis), 23 mars 1918 (1er avril 1946), F. F. Allemagne.
13 Pidoux (Henri), 13 novembre 1916 (1er octobre 1949), 10e R. M.
14 Geskoff (Raymond), 26 mai 1918 (1er octobre 1952), 8e R. M.
15 Robin (Henri), 4 octobre 1916 (1er octobre 1953), 1re R. M. (Ecoles).
16 Campergue (Alphonse), 9 mai 1918 (1er octobre 1953), 5e R. M.
17 Allain (Claude), 18 octobre 1917 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
18 Jorandon (Louis), 20 avril 1915 (1er octobre 1953), 1re R. M.
19 Bard (Emile), 18 octobre 1918 (1er octobre 1953), 8e R. M.
20 Girard (Marcel), 16 avril 1917 (1er avril 1951), 1re R. M. (Ecoles).
21 Duffourg (Robert), 13 juillet 1920 (1er juillet 1948), 4e R. M.

Adjudants.

Liste « A »

a) Inscriptions anciennes.

1 Jacquet (André), 5 mai 1915 (1er octobre 1949), 1re R. M.
2 Sannier (René), 27 mai 1917 (1er octobre 1948), 1re R. M.
3 Merciol (Lucien), 13 janvier 1915 (1er janvier 1946), 8e R. M.
4 Richard (Claude), 21 août 1921 (1er juillet 1950), 3e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Lecuyer (Michel), 19 novembre 1916 (1er octobre 1952), 3e R. M.
2 Fontaine (Henri), 10 décembre 1916 (1er octobre 1952), 10e R. M.
3 Ruquet (Jak), 25 novembre 1915 (8 janvier 1950), 1re R. M.

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Joly (André), 29 mars 1925 (1er avril 1953), 6e R. M.
2 Larget (Pierre), 4 février 1919 (1er janvier 1947), 1re R. M.
3 Thimont (Paul), 20 mars 1916 (1er juillet 1948), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Colet (Henri), 27 septembre 1919 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
2 Fesq (Roger), 3 novembre 1921 (1er avril 1951), 1re R. M.
3 Leycure (Paul), 14 mars 1926 (1er juillet 1953), 10e R. M. (Ecoles).
4 Daniel (Roland), 29 août 1918 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
5 Plaisant (Roger), 17 décembre 1920 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.
6 Bacquet (Bernard), 23 septembre 1919 (1er janvier 1951), 8e R. M.
7 Stoltz (Robert), 21 octobre 1925 (1er octobre 1953), 1re R. M.
8 Schmitt (Jean), 27 juillet 1916 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
9 Baudinot (Serge), 10 juillet 1923 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
10 Kerma Bachir, 15 mai 1922 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
11 Gauvry (Angel), 11 octobre 1916 (1er avril 1950), 7e R. M.
12 Salesse (Charles), 17 juillet 1917 (1er avril 1951), 1re R. M. (Ecoles).
13 Frion (Robert), 20 janvier 1923 (1er avril 1951), F. F. Allemagne.
14 Herbette (Amédée), 16 avril 1915 (1er janvier 1950), 6e R. M.
15 Mesplier (Henri), 18 avril 1915 (1er avril 1951), 5e R. M.
16 Olivier (André), 10 mars 1921 (1er janvier 1952), 10e R. M.
17 Pashal (Paul), 26 juin 1919 (1er avril 1951), 1re R. M.
18 Romaire (René), 1er octobre 1921 (1er janvier 1948), 6e R. M. (Ecoles).
19 Miquet (Elie), 20 juillet 1922 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
20 Coruble (Raymond), 26 novembre 1923 (1er octobre 1952), 1re R. M. (Ecoles).
21 Sauze (Jean), 5 mai 1923 (1er janvier 1952), 8e R. M.
22 Laupenie (Raymond), 25 octobre 1915 (1er avril 1951), 1re R. M.
23 Beillard (Robert), 21 mars 1922 (1er janvier 1952), 6e R. M.
24 Ploussard (Gaston), 3 mai 1916 (1er avril 1950), 6e R. M.
25 Zuck (Charles), 9 octobre 1920 (1er octobre 1949), Maroc
26 Destaminil (Adrien), 17 mars 1922 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
27 Muraire (Robert), 23 février 1923 (1er octobre 1949), F. F. Allemagne.

Sergents-majors.

Liste « A ».

(Néant.)

Liste « B ».

a) Inscription ancienne.

1 Pleau (Léon), 21 décembre 1925 (1er décembre 1951), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Marchal (Bernard), 30 octobre 1927 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
2 Bouaila (Henri), 2 décembre 1926 (1er avril 1952), 6e R. M.
3 Gassin (André), 14 juin 1922 (1er décembre 1952), 6e R. M.
4 Genoni (Bernard), 14 avril 1923 (1er juillet 1953), 1re R. M.
5 Capitaine (René), 2 octobre 1928 (1er février 1953), F. F. Allemagne.
6 Parent (Henri), 25 juillet 1919 (1er mars 1951), F. F. Allemagne.
7 Facon (Robert), 11 juillet 1925 (1er janvier 1951), 6e R. M.
8 Jorrand (François), 12 octobre 1923 (1er octobre 1948), 2e R. M.
9 Barret (René), 8 janvier 1922 (1er janvier 1951), 4e R. M.
10 Pave (Raymond), 20 mars 1926 (1er mai 1953), Maroc.

Sergents-chefs.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Devaux (Guy), 16 décembre 1926 (1er janvier 1951), 2e R. M.
2 Camus (Maurice), 15 mai 1920 (1er janvier 1946), 9e R. M.
3 Tourenne (André), 5 décembre 1925 (1er décembre 1950), 4e R. M.
4 Delaborde (Maurice), 8 novembre 1927 (1er janvier 1951), 7e R. M.
5 Amendola (Pierre), 6 janvier 1923 (1er mars 1950), 1re R. M.
6 Deschamps (Yvon), 5 novembre 1914 (8 juin 1949), 4e R. M.
7 Chenal (Gilbert), 27 octobre 1921 (1er juillet 1948), 6e R. M.
8 Lutz (René), 5 mai 1923 (1er mars 1948), 6e R. M.
9 Bernard (Emile), 5 octobre 1922 (1er février 1948), 3e R. M.
10 Bret-Dibat (Pierre), 25 janvier 1922 (1er février 1948), 1re R. M.
11 Lachaume (Léon), 4 février 1918 (1er janvier 1947), 4e R. M.
12 Pebosq (Pierre), 28 avril 1921 (6 juillet 1948), 5e R. M.
13 Spiess (Ernest), 30 octobre 1917 (16 décembre 1945), 6e R. M.
14 Rey (Georges), 29 août 1917 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
15 Lamontagne (André), 8 juin 1931 (1er janvier 1951), 1re R. M. (Ecoles).
16 Lemale (Gilbert), 26 avril 1932 (1er janvier 1951), 1re R. M. (Ecoles).

b) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Bruscaggin (Henri), 24 août 1917 (1er janvier 1948), 8e R. M.
2 Le Goff (Jean), 10 octobre 1925 (1er janvier 1950), 3e R. M.
3 Mondon (Albert), 18 novembre 1917 (1er octobre 1948), 3e R. M.
4 Malaviaile (Guy), 11 juin 1926 (1er décembre 1950), 9e R. M.
5 Cambefort (Jacques), 8 avril 1925 (1er janvier 1952), Maroc.
6 Alamagny (André), 15 avril 1915 (1er mars 1945), F. F. Allemagne
7 Schaler (Paul), 10 juin 1928 (1er juillet 1951), 6e R. M.
8 Guillucq (Robert), 27 février 1926 (1er juillet 1948), 5e R. M.
9 Griveaux (Raymond), 17 juillet 1924 (1er juillet 1949), 8e R. M.
10 Lamboley (Gilbert), 19 août 1924 (1er juillet 1948), 7e R. M.
11 Fenaille (Georges), 31 août 1926 (1er septembre 1953), 10e R. M.
12 Schaid (Fernand), 2 mars 1925 (1er décembre 1950), 6e R. M.
13 Oliva (Dommique), 23 juin 1923 (1er janvier 1953), 9e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Clavel (Denis), 3 octobre 1927 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
2 Brossais (Jean), 3 mai 1929 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
3 Pillac (Jean), 9 février 1928 (1er juin 1952), F. F. Allemagne.
4 Raud (Marc), 28 mars 1926 (1er juin 1952), F. F. Allemagne.
5 Amée (Jacques), 23 juin 1924 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
6 Capela (Christian), 30 septembre 1929 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
7 Raggi (Mario), 17 septembre 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
8 Jacquinet (André), 21 novembre 1923 (1er août 1950), 6e R. M.
9 Leloutre (Francis), 8 mars 1928 (1er août 1950), F. F. Allemagne.
10 Connan (Guy), 27 décembre 1927 (1er juillet 1949), F. F. Allemagne.
11 Perin (Bernard), 20 mai 1926 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
12 Poitou (Jacques), 17 mai 1923 (25 décembre 1951), F. F. Allemagne.
13 Genilleau (Jacques), 1er janvier 1930 (25 décembre 1951), F. F. Allemagne.
14 Queusche (Pierre), 23 mars 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
15 Leclair (Gaston), 28 décembre 1924 (1re janvier 1952), 1re R. M. (écoles).
16 Haguenin (Pierre), 24 décembre 1921 (1er janvier 1950), 1re R. M. (écoles).
17 Bellat (Jean), 17 février 1922 (1er juillet 1947), 6e R. M.
18 Taupier (Pierre), 4 octobre 1927 (1er juillet 1951), Maroc.
19 Borbeau (Gaston), 12 janvier 1927 (1er janvier 1953), 1re R. M.
20 Sandoval (Oscar), 31 janvier 1928 (1er juin 1952), 10e R. M.
21 Gerbet (Noël), 4 janvier 1928 (1er janvier 1953), 1re R. M.
22 Lamazière (Jean), 7 avril 1929 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
23 Xavier (Théophile), 7 août 1923 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
24 Arnoulet (Maurice), 2 décembre 1923 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
25 Denoual (Joseph), 10 avril 1926 (1er avril 1953), 10e R. M.
26 Beauvillain (Jean), 29 novembre 1926 (1er avril 1950), 10e R. M. (écoles).
27 Lespagnol (Paul), 22 février 1917 (1er septembre 1953), 2e R. M.
28 Lelong (Albert), 17 décembre 1926 (1er janvier 1952), F. F. Allemagne.
29 Tonnevy (André), 16 mai 1926 (25 décembre 1951), F. F. Allemagne.
30 Barraud (Jean), 5 avril 1924 (1er décembre 1949), F. F. Allemagne.
31 Hattais (Jean), 14 août 1928 (1er décembre 1950), F. F. Allemagne.
32 Cassaigne (Georges), 23 mai 1925 (16 décembre 1946), F. F. Allemagne.
33 Devis (Christian), 11 octobre 1927 (1er janvier 1953), 1re R. M. (écoles).
34 Vallée (Jean), 25 octobre 1923 (1er octobre 1952), 7e R. M.
35 Gamant (Jean), 11 avril 1929 (1er janvier 1954), 1er R. M. (écoles).
36 Portal (Henri), 19 août 1918 (6 juin 1948), F. F. Allemagne.
37 Briffaud (Georges), 27 janvier 1928 (1er février 1953), Maroc.
38 Mauger (Christian), 28 avril 1927 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
39 Gagnet (Albert), 4 décembre 1928 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
40 Girard (Pierre), 5 janvier 1929 (1er janvier 1954), 3e R. M. (écoles).
41 Rief (Jean), 6 septembre 1930 (1er janvier 1953), 7e R. M.
42 Fustaillon (Jean), 17 décembre 1929 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
43 Chupin (Jacques), 8 avril 1928 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
44 Blin (Jean), 22 juillet 1925 (25 décembre 1951), F. F. Allemagne.
45 Roussel (Jules), 30 mai 1929 (1er décembre 1950), 1re R. M.
46 Dufloc (Robert), 15 février 1926 (1er novembre 1950), F. F. Allemagne.
47 Leroux (Jean), 9 juillet 1926 (1er mai 1953), F. F. Allemagne.
48 Audo (Jacques), 13 octobre 1928 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
49 Frambourg (Léon), 29 mai 1929 (1er mai 1951), 6e R. M.
50 Bergami (Jules), 29 mai 1926 (1er février 1953), 8e R. M.
51 Leblanc (Claude), 15 juillet 1928 (1er mars 1951), Maroc.
52 Gherardini (Hubert), 7 avril 1929 (16 juin 1953), 1re R. M.
53 Rondepierre (Roland), 26 mars 1930 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
54 Clerfeuille (Michel), 31 mai 1927 (1er janvier 1953), 6e R. M.
55 Lecuelle (Jean), 22 août 1929 (2 avril 1952), F. F. Allemagne.
56 Bardet (Michel), 29 juin 1929 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
57 Deharo (Antonin), 28 août 1926 (1er décembre 1950), 10e R. M.
58 Bougere (Jean), 16 février 1930 (1er janvier 1953), 1re R. M.
59 Sellier (André), 16 novembre 1928 (4er mars 1952), 6e R. M.
60 Lalire (Jean), 7 mars 1928 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.
61 Cartignies (Emile), 27 décembre 1927 (1er mai 1950), 3e R. M.
62 Vandolon (Emile), 9 janvier 1927 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
63 Beaugrand (Claude), 31 mai 1928 (1er février 1952), F. F. Allemagne.
64 Roblot (Jacques), 23 avril 1927 (1er décembre 1950), Tunisie.
65 Picard (Edmond), 23 février 1926 (1er mai 1953), 6e R. M.
66 Michel (Jean), 14 décembre 1929 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
67 Mauhduit (Gabriel), 5 avril 1929 (1er juin 1952), F. F. Allemagne.
68 Lenormand (Henri), 9 février 1928 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
69 Le Gall (Yves), 30 juillet 1929 (1er avril 1952), 1re R. M. (écoles).
70 Lagarnaudie (Claude), 23 novembre 1928 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
71 Pilon (Maurice), 11 juillet 1926 (1er mai 1950), F. F. Allemagne.
72 Ambroise (André), 2 février 1925 (1er juin 1945), F. F. Allemagne.

Sergents.

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Alende (Enrique), 9 août 1929 (26 janvier 1949), 10e R. M.
2 Abel (Robert), 20 avril 1927 (27 mars 1950), 7e R. M.
3 Girard (Henri), 9 août 1928 (1er mars 1948), 7e R. M.
4 Lazhar (Mohamed), 2 décembre 1930 (16 septembre 1951), 10e R. M.
5 Lajournade (Léon), 28 octobre 1932 (1er novembre 1952), 1re R. M.
6 Moreau (François), 24 avril 1931 (3 janvier 1952), 1re R. M.
7 Gallens (Michel), 27 septembre 1931 (3 janvier 1952), 1re R. M. (écoles).
8 Larraburu (Jean-Claude), 12 juin 1932 (3 janvier 1952), 1re R. M. (écoles).
9 Condamin (Emile), 19 juin 1931 (11 mai 1952), 1re R. M. (écoles).
10 Potier (Robert), 9 janvier 1928 (1er avril 1951), 5e R. M.
11 Bories (Norbert), 28 décembre 1933 (26 mars 1953), 1re R. M.
12 Besse (Jean), 19 décembre 1930 (1er juin 1952), 1re R. M.
13 Cauyette (Jean), 12 février 1931 (17 septembre 1950), F. F. Allemagne.
14 Lefranc (Daniel), 2 mars 1931 (1er juin 1953), F. F. Allemagne.
15 Aubertin (Edmond), 11 août 1931 (1er avril 1953), 10e R. M.
16 Cocu (Roger), 14 avril 1930 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
17 Rebourg (Laurent), 15 janvier 1931 (1er mars 1953), 5e R. M.
18 François (Jean), 23 janvier 1931 (15 avril 1952), F. F. Allemagne.
19 Bedel (Jean), 29 novembre 1932 (5 juillet 1952), Maroc.
20 Marc (Jacques), 24 octobre 1932 (2 juillet 1952), F. F. Allemagne.
21 Coulon (Gérard), 28 décembre 1931 (23 octobre 1952), 1re R. M. (écoles).
22 Charroin (Serge), 1er mai 1930 (3 janvier 1952), 1re R. M. (écoles).
23 Legutko (Henri), 7 juillet 1931 (4 décembre 1951), 10e R. M.
24 Cazères (Albert), 27 juillet 1928 (8 décembre 1951), 10e R. M.
25 Paquier (Raymond), 6 juin 1931 (9 novembre 1951), 10e R. M.
26 Dreyer (Marcel), 20 février 1931 (8 novembre 1951), 8e R. M.
27 Jacquot (Robert), 21 juin 1931 (16 octobre 1951), F. F. Allemagne.
28 Lebedieff (Nicolas), 23 août 1932 (11 octobre 1951), Tunisie.
29 Seguin (Roger), 8 août 1931 (29 septembre 1951), 1re R. M. (écoles).
30 Rajade (Roland), 10 août 1932 (28 septembre 1951), 3e R. M.
31 Leroy (Gérard), 22 novembre 1931 (28 septembre 1951), F. F. Allemagne.
32 Billy (André), 30 août 1932 (30 août 1951), 1re R. M. (écoles).

33 Gerard (Laurent), 29 mai 1930 (1er juillet 1951), 8e R. M.
34 Carlo (Jean), 18 juin 1930 (26 septembre 1951), 3e R. M.
35 Rault (André), 5 juin 1930 (1er juin 1951), 3e R. M.
36 Dubus (Edmond), 19 mars 1929 (14 avril 1951), 1re R. M.
37 Trunzer (Emile), 16 février 1927 (1er février 1950), 6e R. M.
38 Noël (Joseph), 1er juin 1928 (1er janvier 1950), 1re R. M.
39 Salivas (Francis), 1er juillet 1929 (23 décembre 1948), F. F. Allemagne.
40 Giraud (Camille), 18 septembre 1924 (31 octobre 1948), 4e R. M.
41 Ulysse (Jean), 17 février 1925 (1er juillet 1948), 1re R. M.
42 Valy (Alfred), 23 octobre 1919 (1er juillet 1947), 6e R. M.
43 Richard (Pierre), 6 octobre 1925 (1er février 1947), 8e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Aubry (Jacques), 14 janvier 1935 (1), 6e R. M.
2 Bretaud (Jacques), 22 avril 1934 (1), 3e R. M.
3 Grellier (André), 18 septembre 1933 (1), 1re R. M. (écoles).
4 Rousson (Gaston), 3 juin 1933 (1), 6e R. M.
5 Robert (Bernard), 20 décembre 1933 (1), F. F. Allemagne.
6 Philipp (Paul), 14 octobre 1933 (1), 6e R. M.
7 Dupont (René), 20 décembre 1932 (1), F. F. Allemagne.
8 Nicolot (Robert), 9 août 1934 (1), 6e R. M. (écoles).
9 Salord (Laule), 16 avril 1932 (1), 1re R. M. (écoles).
10 Lezeau (Gilbert), 4 avril 1933 (1), 6e R. M.
11 Miermont (Claude), 16 octobre 1934 (1), 10e R. M. (écoles).
12 Diguet (Georges), 13 août 1932 (1), F. F. Allemagne.
13 Crouzet (Georges), 6 août 1934 (1), F. F. Allemagne.
14 Brunin (Armand), 3 janvier 1934 (1), 1re R. M. (écoles).
15 Plante (Georges), 26 septembre 1934 (1), F. F. Allemagne.
16 Layris (Daniel), 1er novembre 1933 (1), F. F. Allemagne.
17 Dardot (Jean), 7 avril 1933 (1), 1re R. M. (écoles).
18 Monfort (Gilbert), 1er mai 1933 (1), 1re R. M. (écoles).
19 Darraji (Ali), 26 août 1931 (1), 10e R. M.
20 Morieux (Charles), 17 janvier 1932 (1), F. F. Allemagne.
21 Hamon (Jean), 26 décembre 1931 (1er octobre 1953), 1re R. M.
22 Fouillet (Albert), 10 février 1931 (1er octobre 1953), 8e R. M.
23 Wilhem (Jean), 22 mars 1933 (1er septembre 1953), 1re R. M. (écoles).
24 Lecorfec (Pierre), 14 août 1930 (16 août 1953), 1re R. M.
25 Chassine (Yves), 27 décembre 1926 (1er août 1953), F. F. Allemagne.
26 Baranes (Scialon), 27 août 1929 (16 juillet 1953), 1re R. M.
27 Waucampt (Michel), 7 juin 1931 (13 juillet 1953), 6e R. M.
28 Perdrix (Jean), 13 juin 1932 (1er juillet 1953), 6e R. M.
29 Fourmond (Marcel), 27 décembre 1930 (16 mai 1953), F. F. Allemagne.
30 Obert (Lucien), 24 mai 1933 (1er mai 1953), 2e R. M.
31 Le Pape (Armand), 19 janvier 1932 (1er mai 1953), 1re R. M.
32 Delosse (Gilbert), 25 janvier 1928 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
33 Verd (Michel), 26 janvier 1932 (16 avril 1953), F. F. Allemagne.
34 De Poulpiquet de Brescanvel (Gilles), 13 décembre 1930 (16 avril 1953), 3e R. M.
35 Bernet (André), 24 août 1931 (1er avril 1953), 7e R. M.
36 Bruot (Bernard), 17 août 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
37 Boitelle (André), 3 mai 1931 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
38 Abillard (Albert), 23 septembre 1932 (1er avril 1953), F. F. Allemagne.
39 Rouchet (Roland), 12 juin 1931 (30 mars 1953), 10e R. M.
40 Bernier (Guy), 19 juin 1933 (17 mars 1953), F. F. Allemagne.
41 Buono (Pierre), 4 février 1934 (28 février 1953), 10e R. M.
42 Couturier (Michel), 26 mai 1931 (1er février 1953), 6e R. M. (écoles).
43 Broutin (Bernard), 23 août 1931 (18 janvier 1953), 10e R. M. (écoles).
44 Crepieux (Jacques), 14 janvier 1933 (2 janvier 1953), 10e R. M.
45 Pochon (Michel), 30 octobre 1933 (2 janvier 1933), 1re R. M. (écoles).
46 Humbert (Jacques), 19 mai 1931 (1er janvier 1953), 6e R. M.
47 Coutier (Roger), 1er mai 1931 (1er janvier 1953), 6e R. M.
48 Martinez (Henri), 4 août 1932 (1er janvier 1953), 5e R. M.
49 Lopez (Albert), 4 avril 1929 (10 décembre 1952), 1re R. M.
50 Kaci (Rachid), 21 mars 1930 (8 décembre 1952), F. F. Allemagne.
51 Nardin (Claude), 14 octobre 1932 (19 novembre 1952), 6e R. M.
52 Clerc (Claude), 29 juillet 1932 (16 novembre 1952), 1re R. M.
53 Jaume (Félix), 6 octobre 1931 (16 novembre 1952), 1re R. M.
54 Derocard (Jacques), 21 juillet 1933 (15 novembre 1952), 10e R. M.
55 Amar (Marcel), 5 juillet 1933 (15 novembre 1952), 10e R. M.
56 Bedj (Ali), 25 janvier 1933 (13 novembre 1952), 10e R. M.
57 Lequere (Louis), 30 août 1932 (13 novembre 1952), Tunisie.
58 Cisternino (Charley), 15 octobre 1931 (13 novembre 1952), 10e R. M.
59 Garcia (Vincent), 27 mai 1932 (6 novembre 1952), 10e R. M.
60 Luc (Fernand), 7 septembre 1933 (6 novembre 1952), 1re R. M.
61 Feseuille (Claude), 20 juillet 1933 (30 octobre 1952), 10e R. M.
62 Delort-Dedieu (Jean), 11 avril 1933 (30 octobre 1952), 2e R. M.
63 Leoni (René), 19 octobre 1933 (30 octobre 1952), Tunisie.
64 Denat (Roger), 24 juin 1933 (27 octobre 1952), 10e R. M.
65 Vella (Jean), 25 juillet 1933 (26 octobre 1952), Tunisie.
66 Chauvet (Henri), 10 mai 1933 (26 octobre 1952), Maroc.
67 Potin (Claude), 6 octobre 1932 (26 octobre 1952), Tunisie.
68 Tynevez (Eugène), 16 septembre 1931 (25 octobre 1951), 8e R. M.
69 Vossot (Guy), 17 septembre 1931 (17 octobre 1952), 6e R. M.
70 Huguet (Christian), 5 septembre 1933 (17 octobre 1952), 3e R. M.
71 Mehl (Guy), 2 février 1932 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
72 Virion (Louis), 4 mai 1931 (15 octobre 1952), 6e R. M.
73 Collot (Lucien), 22 mai 1931 (15 octobre 1952), 6e R. M.
74 Gourret (Robert), 11 juin 1930 (15 octobre 1952), 3e R. M.
75 Hazebroucq (Emile), 18 août 1931 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
76 Mateusiack (Edouard), 22 août 1932 (15 octobre 1952), F. F. Allemagne.
77 Mazzella (François), 15 décembre 1932 (13 octobre 1952), F. F. Allemagne.
78 Labarriere (Yves), 6 janvier 1932 (5 octobre 1952), F. F. Allemagne.
79 Jouret (Maurice), 22 août 1912 (3 avril 1952), 1re R. M. (écoles).
80 Loutrein (Gilbert), 14 novembre 1931 (30 septembre 1952), 9e R. M.
81 Guilbert (Fernand), 1er avril 1933 (29 septembre 1952), 10e R. M.
82 Bonnin (Jean), 26 mai 1931 (24 janvier 1952), F. F. Allemagne.
83 Dutrlaux (Guy), 5 mai 1931 (3 janvier 1952), F. F. Allemagne.
84 Lestang (Henri), 3 juillet 1932 (22 février 1952), 4e R. M. (Ecoles).

Liste « B ».

a) Inscriptions anciennes.

1 Masselis (Raoul), 19 juin 1929 (1er août 1948), 2e R. M.
2 Auvray (Jacques), 28 février 1929 (24 novembre 1948), 3e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Beclier (André), 5 mai 1929 (1er septembre 1953), 10e R. M.
2 Bonnemain (Abel), 5 décembre 1927 (1er avril 1954), 8e R. M.
3 Le Reun (Marcel), 15 février 1928 (12 septembre 1951), F. F. Allemagne.
4 Peuch (Robert), 26 août 1929 (1er janvier 1950), F. F. Allemagne.
5 Berland (Richard), 7 octobre 1929 (28 novembre 1948), F. F. Allemagne.
6 Greffe (Jacques), 2 février 1930 (1er juillet 1933), 10e R. M.
7 Monfrais (Claude), 2 avril 1927 (1er mai 1951), F. F. Allemagne.
8 Fraysse (Michel), 10 mai 1928 (1er mai 1951), F. F. Allemagne.
9 Simon (Paul), 14 février 1929 (16 avril 1950), F. F. Allemagne.
10 Tanguy (Jacques), 25 novembre 1926 (1er mars 1952), F. F. Allemagne.
11 Cuisinier (Pierre), 27 mars 1927 (5 juin 1952), F. F. Allemagne.
12 Le Buhan (Bernard), 28 septembre 1929 (1er juin 1952), 10e R. M.
13 Barreaud (Daniel), 12 avril 1930 (1er novembre 1950), 1re R. M.
14 Mouysset (François), 13 juillet 1930 (1er janvier 1933), 1re R. M.
15 Durrels (Sauveur), 19 juillet 1930 (1er novembre 1952), F. F. Allemagne.
16 Briquelot (René), 1 mai 1930 (1er septembre 1952), 4e R. M.
17 Hamayon (Claude), 25 juin 1928 (1er juin 1952), 1re R. M.
18 Blin (Serge), 19 avril 1930 (19 avril 1949), F. F. Allemagne.
19 Fedou (Marie), 19 octobre 1929 (19 octobre 1948), 5e R. M.
20 Omer (Victor), 24 septembre 1919 (16 juillet 1949), F. F. Allemagne.
21 Djeghmoun Smaïl, 19 août 1928 (1er avril 1953), 10e R. M.
22 Ouguergouz Abderrahmane, 12 juin 1930 (1er juin 1952), 10e R. M.
23 Couty (Jean), 2 octobre 1928 (1er février 1953), Maroc.
24 Gaudet (Pierre), 13 décembre 1929 (1er août 1951), F. F. Allemagne.
25 Lemercier (Lucien), 17 mai 1927 (1er juillet 1951), 6e R. M.
26 Denercaz (Marcel), 15 janvier 1928 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
27 Demarche (Jean), 3 septembre 1926 (1er janvier 1952), 6e R. M.
28 Creusillet (Claude), 7 mars 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
29 Trevert (Guy), 2 juin 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
30 Bedin (Jean), 15 mai 1930 (1er septembre 1952), 3e R. M.
31 Dellerie (Bernard), 2 février 1930 (16 mai 1952), F. F. Allemagne.
32 Loup (Georges), 6 juillet 1928 (15 juillet 1950), F. F. Allemagne.
33 Cheret (Bernard), 23 août 1930 (15 juin 1949), 8e R. M.
34 Hoinville (Marcel), 15 juillet 1927 (1er août 1952), 10e R. M.
35 Pugeaud (Georges), 22 février 1929 (6 avril 1951), 7e R. M.
36 Sossong (Roland), 7 décembre 1927 (18 juin 1949), F. F. Allemagne.
37 Michel (Guy), 1er février 1927 (1er novembre 1952), 1re R. M.
38 Dureux (Jacques), 26 novembre 1928 (1er novembre 1952), 2e R. M.
39 Saunier (François), 8 mai 1930 (1er août 1952), 6e R. M.
40 Metayer (Jacques), 6 février 1931 (1er juillet 1952), 3e R. M.
41 Legendre (Guy), 13 avril 1930 (1er juillet 1952), 1re R. M.
42 Serna (Michel), 23 mai 1928 (1er mai 1952), 10e R. M. (Ecoles).
43 Pellard (Guy), 12 août 1929 (1er septembre 1951), F. F. Allemagne.

44 Got (Raymond), 14 août 1924 (16 mars 1951), F. F. Allemagne.
45 Radoux (Jacques), 29 avril 1929 (1er octobre 1952), Maroc.
46 Marie (Henri), 24 août 1922 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
47 Vavrille (Yves), 5 décembre 1929 (1er novembre 1951), 1re R. M.
48 Goujet (Marcel), 12 juin 1929 (1er novembre 1951), 6e R. M.
49 Kernec (Jean), 15 novembre 1929 (1er novembre 1951), 1re R. M.
50 Dubreuil (Yves), 9 mars 1929 (1er novembre 1951), F. F. Allemagne.
51 Boban (Yvan), 4 septembre 1928 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
52 Masson (Daniel), 31 octobre 1929 (31 mars 1950), F. F. Allemagne.

2e Service

Liste « A »

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

Adjudants-chefs.

1 Felici (Léon), 20 septembre 1919 (1er janvier 1954), 10e R. M.
2 Colnelle (Robert), 10 janvier 1920 (1er janvier 1954), 1re R. M.
3 Reneuve (Jean), 27 mars 1921 (1er janvier 1954), 10e R. M.
4 Libbrecht (André), 21 février 1922 (1er janvier 1954), Maroc.
5 Faucon (Pierre), 22 décembre 1920 (1er janvier 1954), 9e R. M.
6 Gasque (Joseph), 20 avril 1918 (1er janvier 1954), 4e R. M.
7 Velghe (André), 30 juillet 1918 (1er octobre 1953), 2e R. M.
8 Tisserant (Paulin), 9 janvier 1920 (1er octobre 1953), 9e R. M.
9 Flamant (Raymond), 26 mars 1918 (1er octobre 1953), 1re R. M.
10 Cochard (André), 1er juillet 1918 (1er octobre 1953), 1re R. M.

Adjudants.

1 Nègre (Jean), 3 juin 1923 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
2 Pfister (Emile), 16 avril 1914 (2 janvier 1952), 1re R. M.
3 Barrois (Pierre), 21 novembre 1917 (2 janvier 1951), 6e R. M.
4 Arvy (Paul), 19 juin 1918 (2 janvier 1951), Maroc.
5 Chevalier (Charles), 29 août 1913 (2 janvier 1951), 7e R. M.
6 Richard (Marie), 13 septembre 1914 (2 janvier 1951), 1re R. M.
7 Cézard (Georges), 1er décembre 1914 (2 janvier 1951), 10e R. M.
8 Bureau (Pierre), 7 mars 1915 (2 janvier 1951), 1re R. M.

Sergents-majors.

1 Plantadis (Maurice), 27 septembre 1923 (1er octobre 1953), 7e R. M.
2 Dalbard (Marcel), 22 décembre 1919 (1er avril 1953), 7e R. M.
3 Fourgo (René), 26 février 1918 (1er avril 1951), 10e R. M.
4 Rebeyrotte (André), 29 avril 1921 (1er janvier 1951), Administration centrale.
5 Bonnivard (Louis), 9 juillet 1921 (1er janvier 1951), 8e R. M.
6 Pezère (Lucien), 23 décembre 1912 (1er janvier 1951, 4e R. M.

VI. — Cadre des agents de chancellerie.

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Castillon (Gérard), 22 août 1912 (1er janvier 1950), Missions (Etranger).
2 Ducher (Antoine), 22 février 1912 (1er janvier 1950), Missions (Etranger).
3 Fabre (Henri), 30 mars 1913 (1er janvier 1950), Missions (Etranger).
4 Roques (Laurent), 30 août 1911 (1er octobre 1951), Missions (Etranger).
5 Giappesi (Maurice), 5 décembre 1915 (1er octobre 1951), Missions (Etranger).
6 Colson (René), 5 février 1913 (1er avril 1917), Missions (Etranger).
7 Bernardi (Jean), 16 mai 1912 (1er juillet 1918), Missions (Etranger).
8 Castille (Antoine), 18 décembre 1919 (1er avril 1953), 1re R. M.
9 Colaud (Alfred), 4 juillet 1910 (1er juillet 1953), 9e R. M.
10 Guin (Jean), 14 novembre 1912 (1er juillet 1953), Maroc.
11 Labarde (Guy), 27 octobre 1919 (1er juillet 1953), missions (étranger).
12 Scarella (Maximin), 15 novembre 1916 (1er juillet 1953), 1re R. M.
13 Lefièvre (Jean), 12 avril 1918 (1er juillet 1953), missions (étranger).
14 Dejean (Pierre), 27 août 1913 (1er janvier 1953), 4e R. M.
15 Fournier (Roger), 13 juillet 1919 (1er octobre 1953), missions (étranger).
16 Klein (Louis), 23 février 1915 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.
17 Jalby (Pierre), 13 septembre 1917 (1er octobre 1953), F. F. Allemagne.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Berthin (Maurice), 17 juillet 1913 (1er janvier 1954), 4e R. M.
2 Levaque (Jean), 25 mai 1916 (1er janvier 1954), 7e R. M.
3 Nicot (Louis), 2 août 1916 (1er janvier 1954), administration centrale.
4 Laurens (Marie), 12 février 1914 (1er janvier 1954), 1re R. M.
5 Blanc (Albert), 26 février 1917 (1er janvier 1954), administration centrale.
6 Juteau (Jean), 21 février 1915 (1er octobre 1953), Tunisie.
7 Brisset (René), 11 octobre 1918 (1er octobre 1952), administration centrale.
8 Bastries (Pierre), 1er juillet 1918 (1er octobre 1952), 1re R. M.
9 Robin (Alexandre), 5 juin 1917 (1er juillet 1952), administration centrale.
10 Charney (Louis), 4 janvier 1914 (1er juillet 1952), administration centrale.
11 Rogeon (René), 19 février 1919 (1er juillet 1952), missions (étranger).
12 Liebert (André), 19 juillet 1915 (1er avril 1951), 9e R. M.
13 Gonzales (Joseph), 3 juin 1916 (8 novembre 1946), Maroc.
14 Chaud (Alphonse), 30 novembre 1914 (31 mai 1946), 2e R. M.
15 Courtade (Paul), 3 août 1914 (1er mai 1946), Tunisie.
16 Tourrel (Gilbert), 15 août 1914 (1er mai 1946), F. F. Allemagne.
17 Maldant (Henri), 9 avril 1911 (1er mai 1946), 7e R. M.
18 Mansion (Lucien), 1er décembre 1909 (1er avril 1946), 6e R. M.
19 Schwebel (Hermann), 10 janvier 1915 (1er avril 1946), missions (étranger).
20 Leroux (Robert), 15 septembre 1909 (1er avril 1946), 1re R. M.
21 Real (Ernest), 18 mai 1909 (1er avril 1946), 6e R. M.
22 Durand (Pierre), 17 novembre 1910 (1er avril 1946), 1re R. M.
23 Cazes (Raymond), 20 janvier 1916 (9 mars 1946), 10e R. M.
24 Beignier (René), 14 octobre 1913 (15 février 1946), administration centrale.
25 Ponti (Charles), 4 novembre 1913 (1er février 1946), 8e R. M.
26 Lanoye (Georges), 7 février 1914 (1er février 1946), 1re R. M.
27 Hilbert (Edouard), 23 août 1914 (1er février 1946), 9e R. M.
28 Kespriget (Désiré), 27 avril 1916 (1er février 1946), administration centrale.
29 Honor (Léon), 8 juin 1918 (1er février 1946), administration centrale.
30 Sodaro (François), 20 octobre 1912 (1er février 1946), 8e R. M.
31 Venet (Edmond), 9 novembre 1909 (1er février 1946), administration centrale.
32 Dreano (Lucien), 7 janvier 1916 (1er janvier 1946), 3e R. M.
33 Mourens (Emile), 15 novembre 1909 (1er janvier 1946), administration centrale.
34 Lavarde (André), 6 octobre 1914 (1er janvier 1946), 3e R. M.
35 Lesenechal (Pierre), 4 septembre 1911 (1er janvier 1946), 3e R. M.
36 Desbrosses (Jules), 15 septembre 1915 (1er janvier 1946), 2e R. M.
37 Verbeke (Marcel), 12 juin 1913 (1er janvier 1946), 2e R. M.
38 Georges (Armand), 15 août 1908 (1er janvier 1946), 3e R. M.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Tillier (Eugène), 11 juin 1918 (1er avril 1953), administration centrale.
2 Corona (Joseph), 9 janvier 1918 (1er octobre 1953), 1re R. M.
3 Pattier (Paul), 20 juin 1916 (1er octobre 1953), 1re R. M.
4 Bleuse (Robert), 31 octobre 1918 (1er octobre 1953), administration centrale.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Louchet (Léon), 8 novembre 1916 (1er janvier 1954), 2e R. M.
2 Souletis (Gérard), 29 avril 1915 (1er janvier 1954), 10e R. M.
3 Bacquet (Arthur), 31 octobre 1916 (1er janvier 1954), 2e R. M.
4 Buteaux (René), 27 juin 1914 (1er janvier 1954), administration centrale.
5 Marmotin (André), 2 octobre 1918 (1er janvier 1954), 1re R. M.
6 Alquie (Julien), 1er octobre 1920 (1er janvier 1954), administration centrale.
7 Masson (Lucien), 28 janvier 1915 (1er janvier 1954), 4e R. M.
8 Thielemans (Gustave), 27 décembre 1916 (1er janvier 1954), 2e R. M.
9 Duport (Raymond), 3 mai 1917 (1er janvier 1954), administration centrale.
10 Bousquet (Georges), 26 décembre 1918 (1er janvier 1954), 9e R. M.
11 Bougeon (Gaston), 10 juillet 1918 (1er janvier 1954), 7e R. M.
12 Deschaseaux (Pierre), 22 novembre 1916 (1er janvier 1954), administration centrale.
13 Pirosa (Norbert), 6 mai 1915 (1er janvier 1954), 1re R. M.
14 Berthelot (Jean), 15 avril 1914 (1er janvier 1954), 4e R. M.
15 Bois (Joseph), 18 juillet 1914 (1er janvier 1953), 7e R. M.

16 Polleti (Auguste), 16 août 1917 (1er janvier 1953), 9e R. M.
17 Delibes (Henri), 25 janvier 1918 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
18 Hardion (Pierre), 7 septembre 1916 (1er janvier 1953), F. F. Allemagne.
19 Saliou (Henri), 13 avril 1917 (1er janvier 1953), 6e R. M.
20 Labardens (Jean), 28 mai 1921 (1er janvier 1953), Tunisie.
21 Viard (Bernard), 27 avril 1920 (1er octobre 1952), administration centrale.
22 Gascard (Jacques), 19 mars 1919 (1er octobre 1952), administration centrale.
23 Bourgouin (Jean) 5 février 1915 (1er octobre 1952), administration centrale.
24 Serra (Henri), 22 août 1918 (1er octobre 1952), 4e R. M.
25 Heintz (Victor), 14 juin 1914 (1er octobre 1952), 1re R. M.
26 Berger (René), 28 août 1918 (1er octobre 1952), 6e R. M.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Michel (Raymond), 25 août 1921 (1er avril 1953), F. F. Autriche.
2 Tatoueix (Lucien), 1er janvier 1918 (1er octobre 1953), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Langereux (Roger), 27 juillet 1923 (1er janvier 1954), administration centrale.
2 Ragueneau (Fernand), 2 janvier 1915 (1er janvier 1953), 1re R. M.
3 Brelivet (Jean), 19 décembre 1923 (1er janvier 1953), Tunisie.
4 Morin (Gaston), 8 décembre 1913 (1er janvier 1953), administration centrale.
5 Sengelin (Léon), 5 novembre 1922 (1er janvier 1953), 4e R. M.
6 Douillard (Francis), 21 mars 1915 (29 décembre 1952), administration centrale.
7 Lourson (Henri), 13 juillet 1922 (1er octobre 1952), administration centrale.
8 Blanchet (Marcel), 20 avril 1924 (1er octobre 1952), administration centrale.
9 Floriot (Henry), 7 mai 1920 (1er octobre 1952), Autriche.
10 Petagna (Marcel), 18 juin 1918 (1er octobre 1952), 10e R. M.
11 Morin (René), 5 août 1915 (1er octobre 1952), 1re R. M.
12 Gomez (Aurélien), 20 octobre 1918 (1er juillet 1952), 2e R. M.
13 Sanders (Bertrand), 26 juin 1914 (1er avril 1952), administration centrale.

Sergent-chef.

Inscription ancienne.

1 Flaissier (Léon), 29 avril 1913 (27 avril 1950), 1re R. M.

VII. — Cadre des agents des corps de troupe.

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Marcout (Raymond), 30 mars 1912 (1er avril 1953), 10e R. M.
2 Quemener (Guillaume), 31 janvier 1912 (1er juillet 1948), 1re R. M.
3 Darroman (Robert), 17 mars 1910 (1er avril 1948), 4e R. M.
4 Breysse (André), 19 juin 1907 (1er octobre 1946), 9e R. M.
5 Petit (Henri), 28 août 1914 (1er octobre 1946), 7e R. M.
6 Geneix (Jean), 17 avril 1912 (1er avril 1946), 1re R. M.
7 Ganne (Martial), 17 septembre 1909 (1er janvier 1946), Tunisie.
8 Depernay (Jean), 5 décembre 1904 (1er janvier 1946), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Schneider (Emile), 28 novembre 1917 (1er janvier 1954), 5e R. M.
2 Philippon (Maurice), 6 novembre 1913 (1er janvier 1954), 3e R. M.
3 Thirion (Georges), 14 février 1913 (1er octobre 1945), 6e R. M.
4 Parnin (Lucien), 15 novembre 1907 (1er octobre 1945), 6e R. M.
5 Hocquet (Roger), 29 janvier 1908 (1er octobre 1945), 1re R. M.
6 Leduc (François), 5 octobre 1911 (1er octobre 1945), 8e R. M.
7 Lagravère (Jean), 20 janvier 1913 (1er octobre 1945), 10e R. M.
8 Rogier (Antoine), 4 novembre 1907 (1er octobre 1945), 9e R. M.
9 Marchand (Léon), 20 avril 1912 (1er octobre 1945), 7e R. M.
10 Mille (Roger), 10 juin 1910 (1er octobre 1945), 8e R. M.
11 Gentric (Pierre), 29 octobre 1909 (1er octobre 1945), Administration centrale
12 Morlat (Marcel), 22 septembre 1913 (1er octobre 1945), 1re R. M.
13 Goret (Maurice), 3 août 1913 (1er octobre 1945), 2e R. M.
14 Anfray (Maurice), 27 avril 1906 (1er octobre 1945), Tunisie.
15 Geng (Eugène), 9 juin 1910 (1er octobre 1945), 10e R. M.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Schneiter (Gaston), 2 janvier 1919 (1er octobre 1951), Maroc.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Grosjean (Henri), 21 décembre 1917 (1er janvier 1954), Tunisie.
2 Nonotte (Bernard), 10 mai 1918 (1er janvier 1954), 2e R. M.
3 Banchet (James), 26 mai 1918 (1er janvier 1954), 1re R. M.
4 Baquier (Henri), 15 juin 1922 (1er janvier 1954), 6e R. M.
5 Lopez (Jean), 10 avril 1920 (1er août 1947), 10e R. M.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Brecq (Paul), 31 mai 1914 (1er janvier 1950), 3e R. M.
2 Cruciani (Jean), 13 février 1915 (1er juillet 1948), Maroc.
2 Wyart (Michel), 1er janvier 1917 (1er octobre 1947), 1re R. M.

Sergents.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Boillon (André), 20 août 1926 (19 juin 1950), 6e R. M.

B. — SOUS-OFFICIERS MUSICIENS

I. — Infanterie.

TOUR NORMAL

Adjudant-chef.

Liste « A ».

Inscription ancienne.

1 Papaïs (Robert), 28 septembre 1919 (7 novembre 1945), 5e R. M.

Adjudants.

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

1 Raimbeau (Adrien), 21 juin 1907 (8 janvier 1952), 6e R. M.
2 Morselli (Archimède), 21 mars 1915 (15 octobre 1945), F. F. Allemagne.

Liste « B ».

1 Picault (Charles), 13 février 1921 (1er juillet 1953), F. F. Allemagne.
2 Trouve (Charles), 9 mai 1915 (1er avril 1952), F. F. Allemagne.

Sergent-major.

Liste « B ».

Inscription nouvelle.

1 Ponthieu (Adolphe), 17 avril 1924 (1er avril 1953), Maroc.

Sergents-chefs.

Liste « B ».

a) Inscription ancienne.

1 Hebant (André), 13 septembre 1923 (1er novembre 1950), 1re R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Candat (Fernand), 20 août 1926 (1er juillet 1951), F. F. Allemagne.
2 Tralala (Chérif), 9 juin 1920 (1er janvier 1952), 10e R. M.
3 Colart (Henri), 27 novembre 1920 (31 juillet 1945), F. F. Allemagne.
4 Serres (Fernand), 30 octobre 1923 (1er janvier 1948), 6e R. M.
5 Preleux (Jacques), 10 octobre 1919 (1er juillet 1953), Maroc.

Sergents.

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

1 Hue (Marcel), 28 décembre 1926 (16 novembre 1953), 3e R. M.
2 Vincent (Guy), 17 mars 1932 (19 décembre 1952), 8e R. M.
3 Rybarzick (Emile), 7 mars 1932 (13 novembre 1952), 6e R. M.
4 Bordeau (Henri), 8 juin 1928 (16 août 1949), Maroc.

Liste « B ».

1 Desmoucelle (Georges), 20 février 1921 (16 octobre 1953), Maroc.

TOUR SPECIAL

Sergent.

Liste « B ».

Inscription nouvelle.

1 Thiel (Jean), 9 juillet 1927 (1er juin 1951), 1re R. M.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudant-chef.

1 Perathoner (Alfred), 4 février 1915 (1er janvier 1951), F. F. Allemagne.

Adjudant.

1 Chaigne (Camille), 17 février 1919 (1er juillet 1953), 5e R. M.

Maréchal des logis chef.

1 Moreau (Marc), 10 janvier 1928 (1er janvier 1953), 4e R. M.

Maréchal des logis.

1 Helderle (Marcel), 17 mars 1928 (1er juin 1951), 6e R. M.

III. — **Artillerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudant-chef.

1 Bonnet (André), 26 mars 1916 (1er octobre 1952), 7e R. M.

Adjudant.

1 Godin (Daniel), 7 décembre 1925 (1er juillet 1953), 2e R. M.

Maréchal des logis chef.

1 Le Romancer (Georges), 30 août 1927 (1er janvier 1953), 3e R. M.

IV. — **Train.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Maréchal des logis chef.

1 Labeyrie (Raoul), 17 avril 1917 (21 juin 1949), 5e R. M.

Maréchal des logis.

1 Giraud (Jean), 4 juillet 1924 (1er octobre 1953), 1re R. M.

C. — **SOUS-OFFICIERS MAITRES D'ARMES**

I. — **Infanterie.**

TOUR NORMAL

Inscriptions nouvelles.

Adjudants.

Liste « A ».

1 Ducruet (Jacques), 15 juillet 1919 (1er janvier 1953), 1re R. M.

Liste « B ».

1 Giraud (Jean), 22 janvier 1921 (1er octobre 1951), 10e R. M.

Sergent-chef.

Liste « A ».

1 Malgrot (Jean), 9 février 1928 (1er janvier 1953), 7e R. M. (écoles).

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles

Adjudants.

1 Pernod (Lucien), 30 décembre 1923 (1er octobre 1952), F. F. Allemagne.
2 Samson (Jean), 13 janvier 1920 (1er octobre 1951), 1re R. M.

Maréchal des logis chef.

1 Darre (Pierre), 21 mai 1926 (1er avril 1952), Tunisie.

III. — **Artillerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles

Adjudant.

1 Gasiglia (Georges), 15 février 1919 (1er janvier 1952), Maroc.

Maréchal des logis chef.

1 Barralis (Alfred), 22 mai 1921 (15 décembre 1946), 9e R. M.

IV. — **Train.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles

Adjudant-chef.

1 Liegre (André), 11 mars 1915 (1er juillet 1953), 4e R. M. (écoles).

Maréchal des logis chef.

1 Bragard-Campagnolle (Robert), 9 août 1925 (1er janvier 1951), 3e R. M. (écoles).

D. — **SOUS-OFFICIERS SPECIALISTES DE DETECTION ELECTRO-MAGNETIQUE**

Transmissions (arme).

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles

Sergents-chefs.

1 Joseph (Jacques), 30 mars 1931 (1er janvier 1954), 1re R. M. (écoles).
2 Audinet (Jean), 1er mars 1931 (1er janvier 1954), 1re R. M. (écoles).

Sergents.

1 Maire (Clovis), 22 mai 1931 (22 octobre 1952), 1re R. M. (écoles).
2 Ledoussal (Jean), 22 août 1931 (10 octobre 1952), 1re R. M. (écoles).
3 Goubard (Jean), 12 avril 1933 (1er octobre 1952), 6e R. M. (écoles).

E. — **SOUS-OFFICIERS GEOGRAPHES**

Artillerie.

TOUR NORMAL

Liste « B ».

Inscriptions nouvelles

Maréchaux des logis chefs.

1/1 Pouyles (Jean), 19 novembre 1932 (1er janvier 1951), 7e R. M.
3/1 Harand (Raymond), 23 décembre 1924 (1er janvier 1952). F. F. Allemagne.

F. — **SOUS-OFFICIERS BREVETES CHIFFREURS D'ETAT-MAJOR**

Transmissions.

TOUR NORMAL

1° Arme

Liste « B ».

Inscription ancienne.

Sergent-major.

1 Pouilly (Eugène), 8 octobre 1926 (1er octobre 1952), 1re R. M.

2° Service

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudants-chefs.

1 Bouveret (Germain), 21 mai 1914 (1er janvier 1954), 1re R. M.
2 Delourme (Pierre), 6 avril 1914 (1er avril 1952), 10e R. M.
3 Buscail (Basile), 4 janvier 1916 (1er mai 1945), 10e R. M.
4 Quelvennec (Jean), 6 septembre 1917 (1er avril 1945), 10e R. M.
5 Goussaire (Lucien), 11 février 1913 (10 octobre 1944), 10e R. M.
6 Molines (André), 28 juillet 1917 (1er octobre 1944), 10e R. M.

Adjudants.

1 Chevallier (Lucien), 9 juillet 1924 (1er janvier 1954), 8e R. M.
2 Hattrait (André), 11 mars 1918 (1er janvier 1954), F. F. Allemagne.
3 Le Lann (Théodore), 3 novembre 1919 (1er octobre 1953), 1er R. M.
4 Auvray (Emile), 9 mars 1918 (1er octobre 1953), 3e R. M.

Sergents-majors.

1 Lagarrigue (Marcel), 23 janvier 1921 (1er juillet 1950), 9e R. M.
2 Vignaud (René), 17 février 1917 (1er juillet 1950), 1re R. M.

G. — **SOUS-OFFICIERS EDUCATEURS**

Infanterie.

TOUR NORMAL

Liste « B ».

Adjudant.

Inscription ancienne.

1 Cibien (Roger), 3 janvier 1917 (1er novembre 1949), 9e R. M. (Ecoles).

Sergent-chef.

Inscription nouvelle.

1 Saint-Cricq (Joseph), 21 mars 1928 (1er janvier 1952), 8e R. M. (Ecoles).

H. — **SOUS-OFFICIERS DES TROUPES AEROPORTEES METROPOLITAINES**

I. — **Infanterie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

a) Inscriptions anciennes.

Adjudant-chef.

1 Vilain (Roger), 29 juin 1916 (1er septembre 1944), 10e R. M.

Adjudant.

1 Weigel (Jean), 9 août 1923 (1er juillet 1953), 5e R. M.

Sergent-major.

1 Domballe (Pierre), 13 avril 1923 (1er juin 1953), 5e R. M.

Sergents-chefs.

1 Leroux (Robert), 8 avril 1929 (1er juin 1953), 5e R. M.
2 Merle (Yves), 16 février 1929 (1er janvier 1953), 5e R. M.

Sergents.

1 Pinsolle (Alain), 3 janvier 1931 (24 avril 1952), 5e R. M.
2 Vibes (Gabriel), 19 février 1928 (15 avril 1952), 5e R. M.
3 Jurain (Michel), 10 novembre 1930 (25 octobre 1950), 10e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

Sergents.

1 Dubois (Frédéric), 26 novembre 1933 (20 février 1954), 10e R. M.
2 Fabre (Jean), 10 janvier 1935 (4 février 1954), 10e R. M.
3 Solipa (René), 12 janvier 1934 (13 janvier 1954), 10e R. M.
4 Cohuet (Patrick), 12 décembre 1934 (19 décembre 1953), 10e R. M.
5 Dorget (Bernard), 16 décembre 1934 (16 décembre 1953), 10e R. M.
6 Yacoub (Christian), 15 novembre 1934 (18 novembre 1953), 5e R. M.
7 Volpato (Jean-Baptiste), 10 septembre 1932 (1er novembre 1953), 10e R. M.
8 Malvaud (Guy), 12 mars 1934 (24 octobre 1953), 5e R. M.
9 Pia (Christian), 29 janvier 1933 (24 octobre 1953), 5e R. M.
10 Exshaw (Philippe), 18 mai 1933 (10 octobre 1953), 5e R. M.
11 Hamrioui (Nourredine), 18 septembre 1934 (12 septembre 1953), 10e R. M.
12 Sebille (Jean), 17 juin 1934 (17 juin 1953), 10e R. M.
13 Garnier (Jean), 1er novembre 1931 (1er avril 1953), 5e R. M.
14 Martinez (Yves), 10 décembre 1930 (1er novembre 1953), 5e R. M.
15 Tiverne (Claude), 1er mars 1929 (1er novembre 1953), 5e R. M.
16 Desmazières (Stéphane), 3 novembre 1932 (1er septembre 1953), 5e R. M.
17 Corneloup (Pierre), 20 octobre 1932 (1er juin 1953), 5e R. M.
18 Buades (Jacques), 25 mai 1932 (1er mai 1953), 10e R. M.
19 Gascon (Georges), 5 février 1923 (1er mai 1953), 5e R. M.
20 Julia (Jean), 19 mars 1932 (1er mai 1953), 5e R. M.
21 Goyer (Claude), 20 mai 1932 (17 décembre 1952), 5e R. M.
22 Delefosse (Marceau), 21 avril 1932 (1er novembre 1952), 5e R. M.
23 Bedat (Robert), 27 juin 1931 (15 octobre 1952), 5e R. M.
24 Patissout (Jean), 27 avril 1931 (15 octobre 1952), 5e R. M.
25 Semik (Henri), 17 juillet 1931 (15 octobre 1952), 5e R. M.
26 Vidot (Georges), 31 décembre 1929 (15 octobre 1952), 10e R. M.
27 Marchal (Claude), 9 juillet 1928 (1er avril 1952), 5e R. M.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudant-chef.

1 Mouton (André), 27 avril 1918 (16 août 1945), 5e R. M.

Adjudant.

1 Albertus (Jean), 8 avril 1922 (1er janvier 1953), 5e R. M.

Maréchal des logis chef.

1 Timbert (Adolphe), 20 septembre 1917 (1er février 1948), 5e R. M.

Maréchal des logis.

1 Fumery (Jean-Pierre), 31 janvier 1931 (15 avril 1952), 5e R. M.

III. — **Artillerie.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudant-chef.

1 Lavault (Marcel), 28 décembre 1915 (1er octobre 1953), 5e R. M.

Adjudant.

1 Bridel (Julien), 5 juin 1925 (1er janvier 1954), 5e R. M.

Maréchal des logis-major.

1 Morga (Michel), 3 juin 1922 (1er juin 1953), 5e R. M.

IV. — **Train.**

TOUR NORMAL

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Maréchaux des logis

1 Valle (Michel), 15 novembre 1933 (14 novembre 1952), 10e R. M.
2 Sœur (Guy), 17 octobre 1931 (1er novembre 1952), 5e R. M.
3 Cerveau (André), 19 mars 1931 (15 octobre 1952), 5e R. M.
4 Aurignac (Justin), 18 février 1931 (3 octobre 1952), 5e R. M.
5 Levesque (Lionel), 1er mai 1931 (3 octobre 1952), 5e R. M.
6 Pidal (Etienne), 16 octobre 1929 (1er juillet 1952), 5e R. M.

V. — **Transmissions (arme).**

TOUR NORMAL

Inscriptions nouvelles.

Liste « A ».

Adjudant.

1 Martin (Raphaël), 5 juillet 1913 (24 juin 1952), 5e R. M.

Sergent-chef.

1 Malterre (Paul), 27 février 1926 (1er janvier 1951), 5e R. M.

Sergents.

1 Damour (Roger), 24 février 1932 (1er janvier 1954), 5e R. M.
2 Planchard (Jean), 24 mai 1926 (1er octobre 1953), 5e R. M.

Liste « B ».

Sergent-chef.

1 Tachon (Yves), 2 juillet 1928 (1er janvier 1953), 5e R. M.

Sergent.

1 Colin (Henri), 19 février 1928 (1er mai 1950), 5e R. M.

VI. — **Génie.**

Liste « A ».

Inscriptions nouvelles.

Adjudant.

1 Pouey (Alexandre), 25 février 1923 (1er avril 1953), 5e R. M.

Sergents.

1 Galin (Armand), 4 décembre 1931 (1er mai 1953), 5e R. M.
2 Kerrand (Philippe), 9 mai 1931 (1er juin 1952), 5e R. M.
3 Pennaveire (Paul), 31 mars 1930 (1er juin 1952), 5e R. M.
4 Bochu (Claude), 18 août 1933 (15 août 1953), 5e R. M.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 53-1365 du 30 décembre 1953 modifiant le décret n° 51-616 du 23 mai 1951 relatif à l'organisation d'aide économique et sociale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du travail et de la sécurité sociale, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu la loi du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu la loi du 7 décembre 1942 relative à la création et au fonctionnement des restaurants communautaires, modifiée et complétée par la loi du 21 janvier 1943;

Vu le décret du 22 octobre 1947;

Vu le décret n° 51-616 du 23 mai 1951 relatif à l'organisation d'aide économique et sociale;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les second et troisième alinéas de l'article 7 du décret du 23 mai 1951 susvisé sont remplacés par les dispositions suivantes:

« Un agent comptable, chef de la comptabilité générale, est nommé par le ministre des finances et des affaires économiques. Ses comptes sont jugés par la cour des comptes.

« La comptabilité, qui doit permettre de retracer l'emploi de la dotation budgétaire, est tenue conformément au plan comptable général.

« Les opérations matérielles de recouvrement et de payement sont effectuées selon les usages du commerce ».

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
EDGAR FAURE.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
BERNARD LAFAY.

Décret n° 53-1305 modifiant le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 instituant un régime de retraites complémentaires des assurances sociales pour certaines catégories d'agents de l'Etat non titulaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 janvier 1954, page 110, 1re colonne: ce décret, publié sous la rubrique du Ministère du travail et de la sécurité sociale, doit figurer sous la rubrique du Ministère des finances et des affaires économiques.

Régime de retraites complémentaire des assurances sociales institué en faveur de certains agents de l'Etat par le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre du travail et de la sécurité sociale et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 modifié, instituant un régime de retraites complémentaire des assurances sociales pour certaines catégories d'agents de l'Etat non titulaires, et notamment ses articles 7 et 11,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'appel des cotisations prévues à l'article 6 (§ 2) du décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 est, jusqu'à nouvel ordre, effectué à concurrence de la moitié du montant desdites cotisations.

Art. 2. — A dater du 1er janvier 1954, le versement des cotisations prévues par l'article 7 du décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 est suspendu à concurrence des trois quarts de leur montant.

Art. 3. — Le nombre de points de retraite à inscrire au compte de chaque agent, en application de l'article 8 de l'arrêté du 12 décembre 1951, sera égal à celui que l'intéressé aurait acquis si les cotisations avaient été calculées au taux de 8 p. 100. Pour l'application de l'article 15 de l'arrêté du 12 décembre 1951 relatif à la détermination de la valeur du point de retraite, il sera tenu compte du montant des cotisations qui auraient été encaissées sur la base du taux de 8 p. 100.

Art. 4. — Le directeur général de la sécurité sociale, le directeur du budget et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 décembre 1953.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques
et par délégation:

Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Tableau d'avancement de classe, du 16 décembre 1953, des administrateurs civils de l'administration centrale des finances pour l'année 1953.

I. — ADMINISTRATEURS CIVILS DE 1re CLASSE PROPOSÉS POUR LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

1° *Administration centrale des finances.*

MM.
Tixier (Michel), comptabilité publique.
Darrouzet (Etienne), dette publique.
Galland (Philippe), comptabilité publique.
Vuillier (Maurice), monnaies et médailles.
Rouzoul (Charles), service détaché.
Bonnald (Lucien), service détaché.
Cartier (Bernard), comptabilité publique.
Peissel (Georges), service détaché.
Salvadori (Michel), service détaché.
De Montalembert de Cers (Charles), service détaché.
Guillerand (François), service détaché.
Ollivier (Yves), budget.
Prunieres (Jacques), budget.
Martin (Maurice), budget.
Petit (Henri), service détaché.
Merrain (Médard), Imprimerie nationale.

2° *Direction générale des finances de l'Algérie.*

MM.
Nunziato (Louis).
Regard (André), service détaché.
Rezzonico (Alphonse), service détaché.

3° *Direction des finances du Maroc.*

MM.
Bayol (André).
Pourquier (René).
Merceron (Henri).
Gros (Maurice).

4° *Office des changes.*

M. Mariani (Louis).
M. Bouis (Laurent).

II. — ADMINISTRATEURS CIVILS DE 2e CLASSE PROPOSÉS POUR LA 1re CLASSE

1° *Administration centrale des finances.*

MM.
Eraud (Henri), comptabilité publique.
Guinard (Jean), Trésor.
Peyrou (René), service détaché.
Schneider (André), budget.
Loury (Jean), dette publique.
Rivière (Roger), comptabilité publique.
Durand (Michel), Trésor.
Perron (Fernand), service détaché.
Menetrier (Marceau), dette publique.
Castets (René), budget.
Grosdemange (Gilbert), Trésor
Guesnon (Jacques), finances extérieures.
Lacrampe (Jean), dette publique.
Pons (Victor), comptabilité publique.
Morlot (Georges), Trésor.
Raby (Marcel), dette publique.
Bedenne (René), services sociaux.
Cavignac (Louis), service détaché.
Hirsch (Jacques), comptabilité publique.
Orand (Pierre), Trésor.
Raffard (Paul), service détaché.
Calinaud (Jacques), budget.
Merieux (Pierre), budget.
Meau (André), comptabilité publique.
Coutaud (André), comptabilité publique.
Gordon (Georges), dette publique.
Marcus (Pierre), affaires générales.
Leblois (Jean), finances extérieures.
Rey (Gilbert), comptabilité publique.
Rispail (Charles), comptabilité publique.
Lefebvre (Pierre), contentieux.
Schmitt (Jean), dette publique.
Beunaud (Jacques), budget.
Janicot (Pierre), comptabilité publique.

2° *Direction générale des finances de l'Algérie.*

M. Bourdon (Louis).

3° *Direction des finances du Maroc.*

M. Daure (Alfred).
M. Burdin (Michel), service détaché.

4° *Office des changes.*

MM.
Teyssier (Louis).
Ledanois (Albert).
Festy (René), service détaché.

III. — ADMINISTRATEURS CIVILS DE 3e CLASSE PROPOSÉS POUR LA 2e CLASSE

1° *Administration centrale des finances.*

MM.
Cavaud (Henri), budget.
Laval (Paul), Trésor.
Feuche (André), service détaché
Guerrier (Paul), comptabilité publique.
Dellas (Jean), Trésor.
Layer (Bernard), personnel et matériel.
Coucoureux (Lucien), finances extérieures.
Galdemar (Michel), comptabilité publique.
Ripoche (Paul), service détaché (direction des finances du Maroc).
Bougon (Pierre), budget.
Wallet (Jean), Trésor.
Come (Gilbert), service détaché.
Marty (Pierre), personnel et matériel.
Lequeret (Pierre), Trésor.
Anfroy (Pierre), service détaché.
Beuque (Jean), service détaché.
Cossevin (Pierre), budget.
Delphin (Gaëtan), comptabilité publique.
Lioussou (Joseph), contentieux.
Flament (Jean), service détaché (direction des finances du Maroc).
Cheylus (Jean), budget.
Flavigny (Christian), service détaché.
Limbourg (Hubert), service détaché.
Descargue (Jacques), finances extérieures.
Hamel (Emmanuel), Trésor.
Homsey (Bertrand), service détaché.
Solliliage (Jacques), service détaché.

2° *Office des changes.*

Mlle Huzee (Suzanne).
Mlle Wetzel (Elisabeth).
Mme Leclerc (Geneviève).
M. Delbard (Michel).
Mlle Lucas (Paule) (en service détaché).
Mme Sauvain (Denise).

PROMOTIONS

Par arrêté du 30 décembre 1953:

Sont promus à la classe exceptionnelle de leur grade, à compter des dates indiquées, les administrateurs civils de 1re classe à l'administration centrale du ministère des finances dont les noms suivent:

MM. Tixier (Michel), comptabilité publique, 1er janvier 1953.
Darrouzet (Etienne), dette publique, 1er août 1953.
Galland (Philippe), comptabilité publique, 1er janvier 1953.
Vuillier (Maurice), monnaies et médailles, 1er janvier 1953.
Rouzoul (Charles), service détaché, 1er janvier 1953.
Bonnald (Lucien), service détaché, 16 février 1953.
Cartier (Bernard), comptabilité publique, 1er janvier 1953.
Peissel (Georges), service détaché, 1er janvier 1953.
Salvadori (Michel), service détaché, 1er août 1953.
de Montalembert de Cers (Charles), service détaché, 26 décembre 1953.
Guillerand (François), service détaché, 1er septembre 1953.
Ollivier (Yves), budget, 1er janvier 1953.
Prunieres (Jacques), budget, 1er janvier 1953.
Martin (Maurice), budget, 1er janvier 1953.
Petit (Henry), service détaché, 1er mai 1953.
Merrain (Médard), Imprimerie nationale, 1er janvier 1953.

Sont promus à la 1re classe, 1er échelon de leur grade, à compter des dates indiquées, les administrateurs civils de 2e classe à l'administration centrale du ministère des finances dont les noms suivent:

MM. Eraud (Henri), comptabilité publique, 20 février 1953.
Guinard (Jean), Trésor, 21 février 1953
Peyrou (René), service détaché, 21 février 1953.
Schneider (André), budget, 21 février 1953.
Doury (Jean), dette publique, 21 février 1953.
Rivière (Roger), comptabilité publique, 25 juillet 1953.
Durand (Michel), Trésor, 5 mars 1953.
Perron (Fernand), service détaché, 21 février 1953.
Menetrier (Marceau), dette publique, 21 février 1953.
Castets (René), budget, 25 juillet 1953.
Grosdemange (Gilbert), Trésor, 25 juillet 1953.
Guesnon (Jacques), finances extérieures, 25 juillet 1953.
Lacrampe (Jean), dette publique, 25 juillet 1953.
Pons (Victor), comptabilité publique, 7 août 1953.
Morlot (Georges), Trésor, 25 juillet 1953.
Raby (Marcel), dette publique, 25 juillet 1953.
Bedenne (René), services sociaux, 21 novembre 1953.
Cavignac (Louis), service détaché, 18 mai 1953.
Hirsch (Jacques), comptabilité publique, 12 décembre 1953.
Orand (Pierre), Trésor, 1er juillet 1953.
Raffard (Paul), service détaché, 19 juillet 1953.
Calinaud (Jacques), budget, 1er janvier 1953.
Merieux (Pierre), budget, 29 novembre 1953.
Meau (André), comptabilité publique, 21 février 1953.
Coutaud (André), comptabilité publique, 9 mars 1953.

MM. Gordon (Georges), dette publique, 25 juillet 1953.
Marcus (Pierre), affaires générales, 25 mars 1953.
Leblois (Jean), finances extérieures, 25 juillet 1953.
Rey (Gilbert), comptabilité publique, 10 mars 1953.
Rispail (Charles), comptabilité publique, 20 novembre 1953.
Lefebvre (Pierre), contentieux, 1er janvier 1953.
Schmitt (Jean), dette publique, 1er octobre 1953.
Brunaud (Jacques), budget, 21 octobre 1953.
Janicot (Pierre), comptabilité publique, 23 novembre 1953.

Sont promus à la 2e classe, 1er échelon de leur grade, à compter des dates indiquées, les administrateurs civils de 3e classe à l'administration centrale du ministère des finances dont les noms suivent:

MM. Cavaud (Henri), budget, 1er mars 1953.
Laval (Paul), Trésor, 1er mars 1953.
Feuché (André), service détaché, 18 octobre 1953.
Guerrier (Paul), comptabilité publique, 1er mars 1953.
Delias (Jean), Trésor, 13 février 1953.
Layer (Bernard), personnel et matériel, 1er mars 1953.
Coucoureux (Lucien), finances extérieures, 1er mars 1953.
Galdemar (Michel), comptabilité publique, 23 juillet 1953.
Ripoche (Paul), service détaché (direction des finances du Maroc), 1er janvier 1953.
Bougon (Pierre), budget, 1er mars 1953.
Mallet (Jean), Trésor, 1er mars 1953.
Come (Gilbert), service détaché, 1er mars 1953.
Marty (Pierre), personnel et matériel, 18 octobre 1953.
Lequeret (Pierre), Trésor, 18 octobre 1953.
Anfroy (Pierre), service détaché, 18 octobre 1953.
Benque (Jean), service détaché, 1er mars 1953.
Gossevin (Pierre), budget, 1er janvier 1953.
Delphin (Gaëtan), comptabilité publique, 1er janvier 1953.
Lioussou (Joseph), contentieux, 11 décembre 1953.
Flament (Jean), service détaché (direction des finances du Maroc), 1er juillet 1953.
Cheylus (Jean), budget, 8 mai 1953.
Flavigny (Christian), service détaché, 1er janvier 1953.
Limbourg (Hubert), service détaché, 1er mars 1953.
Descargues (Jacques), finances extérieures, 1er mars 1953.
Hamel (Emmanuel), Trésor, 17 décembre 1953.
Hommey (Bertrand), service détaché, 1er janvier 1953.

Tableau d'avancement de classe, du 16 décembre 1953, des secrétaires d'administration de l'administration centrale des finances pour l'année 1953.

Secrétaires d'administration principaux de 3e échelon proposés pour la classe exceptionnelle.

MM.
Toutain (Jules), personnel et matériel.
Aubin (Fernand), dette publique.
Anteno (Jean), dette publique.
Facaleata (Georges), loterie nationale.
Jeannon (Maurice), Trésor.
Pontet (André), personnel et matériel.
Corsin (Frédéric), comptabilité publique.
Ducuron (Jules), dette publique.
Mourrous (Lucien), Imprimerie nationale.
Vaganay (François), service détaché.
Haefele (Georges), service détaché.

Secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon, proposés pour le grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon.

Mlle Hanriot (Berthe), dette publique.
MM.
Zecchini (Charles), Trésor.
Verdier (Marc), dette publique.
Mlle Accoyer (Germaine), finances extérieures.
M. Hirsch (Jean), dette publique.
Mme Gadroy (Raymonde), dette publique.
MM.
Jouvenaud (Robert), affaires générales.
Houdet (Christian), comptabilité publique.
Mlle Chauveau (Madeleine), budget.
MM.
Fessou (Georges), service détaché.
Crombe (Marcel), service détaché.

Secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, proposés pour la 1re classe, 1er échelon.

MM.
Gautier (Pierre), comptabilité publique.
Edin (Jacques), service détaché.
Lagorce (Maurice), assurances.
Bailly (Jean), service détaché.
Fages (Jean), contentieux et agence judiciaire du Trésor.
Dauguet (Jacques), dépenses engagées.
Spendjopoulo (Paul), monnaies et médailles.
Mme Boissonnet (Yvonne), service détaché.

PROMOTIONS

Par arrêté du 30 décembre 1953:

Sont promus au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle à l'administration centrale des finances, à compter des dates indiquées, les secrétaires d'administration principaux de 3e échelon dont les noms suivent:

MM. Toutain (Jules), personnel et matériel, 1er juillet 1953.
Aubin (Fernand), dette publique, 1er juillet 1953.
Anteno (Jean), dette publique, 1er juillet 1953.
Facaleata (Georges), Loterie nationale, 1er juillet 1953.
Jeannon (Maurice), Trésor, 25 juillet 1953.
Pontet (André), personnel et matériel, 30 juillet 1953.
Corsin (Frédéric), comptabilité publique, 8 août 1953.
Ducuron (Jules), dette publique, 19 août 1953.
Mourrous (Lucien), Imprimerie nationale, 14 décembre 1953.
Vaganay (François), service détaché, 1er juillet 1953.
Haefele (Georges), service détaché, 1er juillet 1953.

Sont promus au grade de secrétaire d'administration principal de 1er échelon à l'administration centrale des finances, à compter des dates indiquées, les secrétaires d'administration de 1re classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

Mlle Hanriot (Berthe), dette publique, 1er juillet 1953.
MM. Zecchini (Charles), Trésor, 20 novembre 1953.
Verdier (Marc), dette publique, 29 décembre 1953.
Mlle Accoyer (Germaine), finances extérieures, 1er avril 1953.
M. Hirsch (Jean), dette publique, 22 juin 1953.
Mme Gadroy (Raymonde), dette publique, 1er octobre 1953.
MM. Jouvenaud (Robert), affaires générales, 30 novembre 1953.
Houdet (Christian), comptabilité publique, 4 juin 1953.
Mlle Chauveau (Madeleine), budget, 1er octobre 1953.
MM. Fessou (Georges), service détaché, 20 avril 1953.
Crombe (Marcel), service détaché, 26 novembre 1953.

Sont promus au grade de secrétaire d'administration de 1re classe, 1er échelon, à l'administration centrale des finances, à compter des dates indiquées, les secrétaires d'administration de 2e classe, 3e échelon, dont les noms suivent:

MM. Gautier (Pierre), comptabilité publique, 20 septembre 1953.
Edin (Jacques), service détaché, 26 avril 1953.
Lagorce (Maurice), assurances, 9 septembre 1953.
Bailly (Jean), service détaché, 15 juillet 1953.
Fages (Jean), contentieux et agence judiciaire du Trésor, 15 juillet 1953.
Dauguet (Jacques), dépenses engagées, 1er juin 1953.
Spendjopoulo (Paul), monnaies et médailles, 25 novembre 1953.
Mme Boissonnet (Yvonne), service détaché, 16 janvier 1953.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 9 janvier 1954 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie des sciences.

Par décret en date du 9 janvier 1954, est approuvée l'élection, par l'académie des sciences, de M. Francis Perrin, à la place devenue vacante dans la section de physique générale par suite du décès de M. Jean Becquerel.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret n° 54-23 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application, aux agents de la Régie autonome des transports parisiens, du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, ensemble le décret n° 53-711 du 9 août 1953, pris pour l'application de cette loi et relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics, et notamment son article 5, modifié par le décret n° 53-1273 du 26 décembre 1953;

Vu la loi n° 48-506 du 21 mars 1948 relative à la réorganisation et à la coordination des transports de voyageurs dans la région parisienne, et notamment son article 31;

Vu, approuvé par décision interministérielle du 28 avril 1950, le règlement des retraites du personnel de la Régie autonome des transports parisiens;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les agents de la Régie autonome des transports parisiens, bénéficiaires du règlement des retraites approuvé par la décision interministérielle du 28 avril 1950, restent soumis, en ce qui concerne l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté, aux dispositions de ce règlement.

Art. 2. — L'admission à la retraite peut être prononcée d'office lorsque se trouve remplie la double condition d'âge et de temps de services requise par ledit règlement pour l'ouverture du droit à pension d'ancienneté.

Art. 3. — Sous réserve de l'application de l'article 8 du règlement des retraites, l'admission à la retraite est prononcée obligatoirement d'office:

1° A l'âge de soixante ans pour les agents qui occupent un emploi classé dans les services actifs du tableau annexe B du règlement;

2° A l'âge de soixante-cinq ans pour les agents qui occupent un emploi classé dans les services actifs du tableau annexe A ou dans les services sédentaires.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret n° 54-24 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application aux agents de la Société nationale des chemins de fer français du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, ensemble le décret n° 53-711 du 9 août 1953 pris pour l'application de cette loi et relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics, et notamment son article 5, modifié par le décret n° 53-1273 du 26 décembre 1953;

Vu la loi du 31 mars 1873;

Vu la loi du 21 juillet 1909 relative aux conditions de retraite du personnel des grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général;

Vu la loi du 30 décembre 1923 étendant au personnel des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine le régime des retraites des agents des autres grands réseaux de chemins de fer français;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — La réglementation en vigueur à la date du 31 juillet 1953 en ce qui concerne l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté des agents du cadre permanent de la Société nationale des chemins de fer français demeure applicable.

Art. 2. — L'admission à la retraite pour ancienneté des agents visés à l'article 1er du présent décret peut être prononcée d'office lorsque se trouve remplie la double condition d'âge et d'ancienneté de services requise par ladite réglementation.

Art. 3. — L'admission à la retraite est prononcée obligatoirement d'office quand l'intéressé atteint l'âge de soixante ans en ce qui concerne les agents visés à l'article 1er du présent décret dont l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté est fixé à cinquante ans et au plus tard quand l'intéressé atteint l'âge de soixante-cinq ans en ce qui concerne les agents dont l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté est fixé à cinquante-cinq ans par la réglementation en vigueur à la date du 31 juillet 1953 ou qui sont, en matière de retraite, tributaires de la loi locale du 31 mars 1873.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

Décret n° 54-25 du 9 janvier 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application aux agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général, des chemins de fer d'intérêt local et des tramways du décret du 9 août 1953 relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier, ensemble le décret n° 53-711 du 9 août 1953 pris pour l'application de cette loi et relatif au régime des retraites des personnels de l'Etat et des services publics, et notamment son article 5, modifié par le décret n° 53-1273 du 26 décembre 1953;

Vu la loi du 22 juillet 1922 relative aux retraites des agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général, des chemins de fer d'intérêt local et des tramways, et les textes subséquents;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Les bénéficiaires du régime des retraites institué par la loi du 22 juillet 1922 restent soumis aux dispositions de cette loi en ce qui concerne l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté.

Art. 2. — L'admission à la retraite peut être prononcée d'office, dans les conditions prévues par la loi du 22 juillet 1922, lorsque se trouve remplie la double condition d'âge et d'ancienneté de services requise par cette loi pour l'ouverture du droit à pension d'ancienneté.

Art. 3. — L'admission à la retraite pour ancienneté est prononcée obligatoirement d'office quand l'intéressé atteint l'âge de soixante ans en ce qui concerne les agents dont l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté est fixé à cinquante-cinq ans, et quand l'intéressé atteint l'âge de soixante-cinq ans en ce qui concerne les agents dont l'âge d'ouverture du droit à pension d'ancienneté est fixé à soixante ans.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques par intérim:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHASTELLAIN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
HENRI ULVER.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 54-26 du 9 janvier 1954 modifiant le règlement d'administration publique du 28 décembre 1946 relatif au centre national de la cinématographie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-2360 du 25 octobre 1946 portant création d'un centre national de la cinématographie;

Vu le décret du 28 décembre 1946 portant règlement d'administration publique relatif aux modalités générales d'application de la loi susvisée du 25 octobre 1946;

Vu le décret n° 53-784 du 2 septembre 1953 portant création du Conseil supérieur de la cinématographie;

Vu l'avis du Conseil supérieur de la cinématographie;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 3 du décret du 28 décembre 1946 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes:

« Les membres du conseil paritaire sont nommés pour deux ans et choisis dans les différentes branches professionnelles (production, industries techniques, distribution, exploitation); les représentants patronaux sont choisis à raison de deux par branche. Ils cessent de plein droit de faire partie du conseil paritaire lorsqu'ils perdent la qualité en raison de laquelle ils ont été désignés. Le remplaçant d'un membre du conseil paritaire qui n'est pas parvenu au terme de son mandat est nommé pour la durée restant à courir de ce mandat. »

Art. 2. — L'article 4 du décret du 28 décembre 1946 est remplacé par le suivant:

« *Art.* 4. — Le conseil paritaire élit pour six mois un président de séances qui doit être alternativement un représentant patronal et un représentant des salariés; il élit également un vice-président choisi dans l'autre groupe.

« Le secrétariat du conseil est assuré par le centre national de la cinématographie.

« Le conseil est convoqué par le directeur général du centre national de la cinématographie. »

Art. 3. — L'article 5 du décret du 28 décembre 1946 est abrogé.

Art. 4. — L'article 6 du décret du 28 décembre 1946 est remplacé par le suivant:

« *Art.* 6. — Les délibérations du conseil paritaire ne sont valables que si la moitié au moins des membres en exercice sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation est adressée aux membres; le conseil délibère alors valablement quel que soit le nombre des membres présents.

« Le directeur général du centre national de la cinématographie assiste aux délibérations du conseil paritaire. »

Art. 5. — Les dispositions du présent décret prendront effet à la date du 1er janvier 1954, date à laquelle sera renouvelé le conseil paritaire actuellement en fonction.

Art. 6. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 9 janvier 1954 nommant les membres du conseil du fonds d'amortissement des charges d'électrification.

Par décret en date du 9 janvier 1954, sont nommés membres du conseil du fonds d'amortissement des charges d'électrification pour une durée de trois ans, à dater du 24 octobre 1953:

Au titre de délégué du ministre de l'industrie et du commerce.

M. Crescent, inspecteur général des ponts et chaussées.

Au titre de délégué du ministre de l'intérieur.

M. le directeur de l'administration départementale et communale ou son représentant.

Au titre de délégué du ministre de l'agriculture.

M. le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole ou son représentant.

Au titre de délégués des collectivités électrifiées.

M. Jaubert, président de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

M. Gilberton, délégué général de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

M. Cautru, président du syndicat départemental d'électrification du Calvados.

M. Bene, président du syndicat départemental d'électrification de l'Hérault.

Au titre de délégué d'Electricité de France, service national.

M. Bremond, contrôleur général à la direction générale d'Electricité de France ou son représentant.

M. Valle, directeur des services financiers d'Electricité de France ou son représentant.

Au titre de délégué d'Electricité de France, service de distribution.

M. Kuhn de Chizelle, directeur adjoint, chef du service de la distribution mixte d'Electricité de France, ou son représentant.

Au titre de délégué de régie d'électricité ou de société d'intérêt collectif agricole.

M. Coudé du Foresto, président du syndicat intercommunal d'électricité de la régie des Deux-Sèvres.

Au titre de délégué des organisations agricoles.

M. Bregeger, président de la confédération générale agricole de la Dordogne.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Administration centrale.

Par arrêté du 7 janvier 1954, M. Maignien (Marcel-Abel), administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, est nommé directeur adjoint à cette administration.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 8 janvier 1954, M. Coutellier (Alcide), secrétaire d'administration de classe exceptionnelle, est nommé régisseur d'avances à l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Régies d'avances.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre;

Vu le décret du 24 juin 1950 tendant à la désignation, par région militaire, d'un fonctionnaire responsable de l'organisation sanitaire de la protection civile;

Vu le décret n° 51-197 du 2 mai 1951 organisant la protection sanitaire de la population civile en temps de guerre;

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux ou aux comptes spéciaux du Trésor, modifié et complété par le décret n° 53-1271 du 24 décembre 1953;

Vu l'arrêté du 12 septembre 1952 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des services de l'Etat, des budgets annexes, des budgets des établissements publics nationaux ou des comptes spéciaux du Trésor ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents;

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué auprès de chaque inspection divisionnaire de la santé, chargée, en application du décret du 24 juin 1950, de la coordination de la protection sanitaire de la population civile, une régie d'avances pour le payement des dépenses suivantes:

1° Menues dépenses de matériel de bureau;

2° Achats d'essence et frais d'entretien des voitures affectées aux services de protection sanitaire.

Art. 2. — Le montant maximum de l'avance pouvant être consentie à chaque régisseur est fixé à 50.000 F.

Les pièces justificatives des dépenses payées au moyen de cette avance doivent être remises à l'ordonnateur dans le délai maximum d'un mois à compter de la date des payements.

Art. 3. — Les régisseurs sont nommés par arrêté du ministre de la santé publique et de la population.

Ils sont assujettis à un cautionnement, qui peut être constitué en numéraire, en rentes sur l'Etat ou remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréé, et perçoivent une indemnité de responsabilité. Le montant de ce cautionnement et de cette indemnité de responsabilité est fixé conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 septembre 1952.

Art. 4. — Le directeur adjoint de l'administration générale du personnel et du budget au ministère de la santé publique et de la population et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 7 janvier 1954.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
JEAN-PIERRE BÉRARD.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de la comptabilité publique,
G. DEVAUX.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 22 décembre 1950 portant réorganisation de la régie d'avances du ministère de la santé publique et de la population, modifié et complété par l'arrêté du 7 mars 1953;

Vu le décret n° 51-135 du 5 février 1951 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées pour le payement de dépenses ou la perception de recettes imputables au budget de l'Etat, aux budgets annexes, aux budgets des établissements publics nationaux ou aux comptes spéciaux du Trésor, modifié et complété par le décret n° 53-1271 du 24 décembre 1953;

Vu l'arrêté du 12 septembre 1952 fixant le taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des services de l'Etat, des budgets annexes, des budgets des établissements publics nationaux ou des comptes spéciaux du Trésor, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 22 décembre 1950, complété par l'arrêté du 7 mars 1953, est modifié ainsi qu'il suit:

. . . . . .

« 2° Des avances sur frais de mission: frais de transport et indemnités de mission (à l'exclusion des avances sur indemnités de mission à l'étranger pouvant être perçues chez un agent payeur spécial ou un agent percepteur des chancelleries diplomatiques et consulaires) lorsque ces dépenses ne peuvent supporter les délais normaux d'ordonnancement; »

. . . . . .

Art. 2. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 22 décembre 1950 sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes:

« Le montant maximum de l'avance susceptible d'être consentie au régisseur est fixé à 1.250.000 F.

« Les pièces justificatives des dépenses payées au moyen de cette avance doivent être remises à l'ordonnateur dans le délai maximum d'un mois à compter de la date des payements ».

Art. 3. — Le directeur adjoint de l'administration générale du personnel et du budget au ministère de la santé publique et de la population et le directeur de la comptabilité publique au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 7 janvier 1954.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
JEAN-PIERRE BÉRARD.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de la comptabilité publique,
G. DEVAUX.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 30 décembre 1953 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de leurs parents, francisation de noms, autorisation de perdre la nationalité française et admission au statut métropolitain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité, ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés, et l'attribution du statut métropolitain,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ABADIE (Manuel), Tredos (Espagne), 02-10-21. — 19795 x 54—09.

AGUADO (Clemente), Bercero (Espagne), 23-11-00. — 15193 x 39—33.

AGUADO, née PASTOR, Bercero (Espagne), 03-02-03. — 15193 x 39—33.

ARTOLA (Carmen), Irun (Espagne), 17-07-32. — 2502 x 52—64.

BAJOR, née MACIAG, Cmolas (Pologne), 13-09-10. — 2049 x 53—71.

BAJOR (Jean), Hadykowka (Pologne), 06-06-06. — 2049 x 53—71.

BALSEBRE (Jaime), Barcelone (Espagne), 20-01-20. — 2166 x 53—30.

BEKIER (Tajba), Lajbiski (Pologne), 15-08-04. — 2386 x 53—75.

BERNARD, née SCANZAROLI, Borgo Val Di Taro (Italie), 07-08-21. — 765 x 53—60.

BERNI (Dino), Compiano (Italie), 24-01-26. — 11380 x 52—78.

BERTOLI (Aldino), Fagagna (Italie), 10-09-27. — 7418 x 51—13.

BLANCA, née CRESPO, Alicante (Espagne), 17-07-10. — 2148 x 52—91.

BLANCA (Antoine), Alicante (Espagne), 28-04-11. — 2148 x 52—91.

BLANCO (Francisca), Galaroza (Espagne), 24-01-21. — 9411 x 52—33.

BLONDEAU, née BUONIS, Fiume Veneto (Italie), 05-12-21. — 5671 x 53—75.

BODNIEFSKI (Bernard), Gumigfeld (Allemagne), 11-06-05. — 1960 x 5—62.

BODNIEFSKI, née SZYMCZAK, Huls (Allemagne), 11-07-16. — 1960 x 5—62.

BOTH (Ladislaw), Blaj (Roumanie), 14-12-26. — 2236 x 5—51.

BRESCIANI, née TRINARI, Umbertide (Italie), 18-11-20. — 19355 x 3—06.

BRESCIANI (Richard), Vérone (Italie), 03-04-07. — 19355 x 3—06.

BUDNY, née GRZLAK, Skotniki (Pologne), 10-01-99. — 2521 x 5—54.

BUDNY (Jean), Karsk (Pologne), 30-08-98. — 2521 x 5—54.

BUDNY (Joseph), Woliwaposk (Pologne), 13-01-23. — 2525 x 5—54.

BUDNY, née KEMPA, Skrzynno (Pologne), 03-01-28. — 2525 x 5—54.

BUDNY (Stanislas), Wolawapowska (Pologne), 24-03-26. — 2359 x 5—54.

CAGAN, née HUDECOVA, Nitrianske Rudno (Tchécoslovaquie), 23-03-10. — 5907 x 5—78.

CAIGNIE (Maurice), Witschaete (Belgique), 26-07-09. — 20726 x 4—59.

CAIGNIE, née BOSSAERT, Messines (Belgique), 01-08-07. — 20726 x 4—59.

CALDENTEY (Antoine), Manacor (Espagne), 03-01-10. — 2158 x 5—13.

CALM (Isidro), Hostoles (Espagne), 17-04-21. — 4101 x 5—31.

CALVAR (Manuel), Casablanca (Maroc), 11-02-29. — 10877 x 5—95.

CAPRETTI (Joseph), Tizzana Val Parma (Italie), 29-04-08. — 3330 x 5—20.

CAROT (Vincent), Barcelone (Espagne), 14-05-31. — 4635 x 5—12.

CAROT, née TALLADA, Barcelone (Espagne), 21-01-07. — 12091 x 5—12.

CAROT (Vincent), Valence (Espagne), 04-02-05. — 12091 x 5—12.

CHABINSKI, née SAKWINSKI, Kulmsee (Allemagne), 29-01-18. — 12473 x 5—62.

CHABINSKI (Wladyslaw), Lany (Pologne), 12-05-20. — 12473 x 5—62.

CHABOT (Joseph), Jehay Bodegnée (Belgique), 09-03-06. — 30766 x 4—77.

CHABOT, née COLLARD, Bas-Oha (Belgique), 29-03-16. — 30766 x 46—77.

CIGNO (Matteo), Sommatino (Italie), 28-07-28. — 17411 x 50—38.

CONIGLIO (Stefano), Ravanusa (Italie), 19-02-08. — 17407 x 4—42.

CONIGLIO, née MORELLO, Ravanusa (Italie), 23-11-08. — 17407 x 4—42.

CONSUMI (Giulio), San Gimignano (Italie), 23-10-30. — 2357 x 52—78.

CORAZZA (Antoine), Fenerthalen (Suisse), 13-06-08. — 28029 x 37—31.

CORAZZA, née SCOMA, Fontecchio (Italie), 29-04-15. — 28029 x 37—31.

COSSETTINI (Antonio), Povoletto (Italie), 25-07-29. — 6367 x 19—78.

CRESPO (José), Novelda (Espagne), 03-03-96. — 16768 x 52—92.

CURDI (Luis), Villanueve de Gallego (Espagne), 10-08-30. — 16127 x 52—64.

DEL FRATE, née IACUZZO, Porpetto (Italie), 05-03-00. — 17627×51—57.

DEL FRATE (Joseph), San Giorgio di Nogaro (Italie), 26-01-97. — 17627×51—57

DELETTRE, née ISERLOHN, Redange (Moselle), 15-08-15. — 14864×38—57.

DELVALLEE, née ZAGLIA, Este (Italie), 04-04-19. — 9007×53—59.

DEMEE, née ZIETKOWSKA, Oslojow (Pologne), 23-03-12. — 2178×53—35.

DERESZ (Stanislas), Przystawka (Pologne), 16-10-02. — 11700×52—78.

DERESZ, née HALAK, Pivonice (Pologne), 25-11-01. — 11700×52—78.

DERGARABEDIAN (Apkar), Yerevan (Asie Mineure), 25-12-03. — 2188×53—69.

DERGARABEDIAN, née GAROUKIAN, Gougiouris (Asie Mineure), 05-02-11. — 2188×53—69.

DEVEEN (Robert), Ixelles (Belgique), 10-11-22. — 3160×53—13.

DITTMANN (Oscar), Breslau (Allemagne), 20-09-22. — 3810×52—67.

DREWNOWICZ (Bronislaw), Lodz (Pologne), 26-07-15. — 8984×52—25.

DREWNOWICZ, née GRZELAK, Lodz (Pologne), 25-01-20. — 8984×52—25.

DRODZ, née FILONIK, Stalingrad (Russie), 26-03-17. — 9464×52—38.

DRZEWIECKI (Edmond), Dortmund (Allemagne), 15-10-19. — 204996×43—62.

DRZEWIECKI (Jean), Wyganki (Pologne), 03-06-20. — 4805×52—62.

DUDEL (Oskar), Dresden (Allemagne), 11-11-10. — 16158×52—98.

DUSCHEK (Ingeborg), Lima (Pérou), 25-09-35. — 3912×53—75.

DUSCHEK (Helga), Berlin (Allemagne), 02-01-39. — 3913×53—75.

DUSZYNSKI (Antoine), Mierzyce (Pologne), 14-04-17. — 5151×53—62.

DUSZYNSKI, née SLOWIK, Zytniow Jelonki (Pologne), 09-03-10. — 5151×53—62.

FACCHINI (Claudio), Rome (Italie), 07-07-07. — 16683×52—75.

FANCELLU (Pierre), Ossi (Italie), 10-01-04. — 14334×52—20.

FARMANIAN (Antranik), Angora (Turquie), 15-03-11. — 3230×53—75.

FERENCZ (Stanislas), Jawornik (Pologne), 19-02-06. — 11684×38—59.

FERENCZ, née PYTLEWSKI, Wieruzow (Pologne), 15-11-05. — 11684×38—59.

FERNANDEZ (Angel), Albox (Espagne), 19-09-13. — 1921×51—38

FERNANDEZ, née NAVARRO, Escucha (Espagne), 09-12-14. — 1921×51—38.

FLUGEL (Franz), Furth (Allemagne), 18-01-02. — 27790×33—55.

FONT (Enrique), Badalona (Espagne), 25-04-13. — 11040×52—37.

FRANCART (Jean), Gros Fays (Belgique), 14-06-22. — 18435×52—08.

FURLAN (Louis), Brugnera (Italie), 13-12-05. — 2238×53—87.

FURLAN, née TAIARIOL, Porcia (Italie), 09-09-07. — 2238×53—87.

FURLAN (François), Porcia (Italie), 03-05-22. — 2844×53—87.

FURLAN (Seraphin), Porcia (Italie), 14-01-22. — 14339×52—87.

GARCIA (Gines), Mazarron (Espagne), 17-06-15. — 2436×53—76

GASTALDI, née MAURO, Chiusa Pesio (Italie), 30-03-14. — 2230×53—13.

GASTALDI (Giorgio), Chiusa Pesio (Italie), 01-12-06. — 2230×53—13.

GEISLER (François), Karsk (Pologne), 04-11-02. — 17115×51—55.

GEISLER, née LOZYNSKI, Ojrzanowo Neuland (Pologne), 05-08-07. — 17115×51—55.

GEKIERE (Raoul), Menin (Belgique), 27-07-34. — 259×53—60.

GEORGES, née POTRICH, Rovereto (Italie), 15-07-20. — 2440×53—69.

GHEORGHIU (Dimitri), Galatz (Roumanie), 05-01-06. — 16596×50—91.

GONZALEZ (Lucrecia), San Esteban del Valle (Espagne), 22-11-06. — 3280×53—33.

GONZALEZ (Claudio), Baros (Espagne), 30-10-85. — 14579×52—81.

GRINFAN (Antoine), Cologna Veneta (Italie), 20-12-21. — 13017×52—24.

GUERASTCHENEVSKY (Michel), Tiflis (Russie), 20-09-95. — 14747×52—75.

GUERASTCHENEVSKY, née LINSKAIA, Poltova (Russie), 17-03-00. — 14747×52—75.

GUIRAO (Juan), Huercal Overa (Espagne), 11-03-16. — 17794×52—34.

HERNANDEZ (Pedro), Barcelone (Espagne), 05-09-30. — 6033×53—45

HES (Charles), Prague (Tchécoslovaquie), 07-09-11. — 15011×51—03

IDOQUILES (Nicolas), Baracaldo (Espagne), 12-09-12. — 2570×53—33.

JENSEN (Rudolf), Aarhus (Danemark), 19-01-07. — 11078×53—59.

JESIERNY (Paul), Langenwiec (Pologne), 22-02-07. — 3390×53—54.

JOMAIN (Marie), Tamatave (Madagascar), 27-01-29. — 17407×52—98.

JUBERA (Vicente), Alcoz (Espagne), 27-12-08. — 2136×53—64.

JUBERA, née AZCARRAGA, Azpilcueta (Espagne), 04-03-10. — 2136×53—64.

JUNOD (René), Saint-Gilles-lez-Bruxelles (Belgique), 22-05-19. — 2288×53—93.

JURADO (José), Villaviciosa (Espagne), 11-02-15. — 20836×51—49.

KAPRELIAN (Gazar), Sivas (Turquie), 17-11-10. — 12501×52—84.

KAPRELIAN, née DJERANIAN, Sivas (Turquie), 02-01-27. — 12501×52—84.

KOSMALA (Jean), Alexanderruh (Pologne), 11-05-99. — 3430×53—62

KOSMALA, née ZIOLKOWSKI, Rauxel (Allemagne), 18-07-03. — 3430×53—62.

KOSMALSKI (Hieronim), Ostrow (Pologne), 01-04-22. — 9275×51—62

KUBIAK (Stanislas), Werowo (Pologne), 07-06-29. — 20224×51—57.

KUBIAK, née CZAPLA, Koszanowo (Pologne), 03-01-30. — 20224×51—57.

KUBLER (Henri), Strasbourg (Bas-Rhin), 09-09-10. — 13749×51—67

KUSKO (Serge), Wulka (Pologne), 16-06-16. — 17189×50—28.

LAJDECKI (Léon), Trissow (Allemagne), 08-11-18. — 2497×53—54.

LANDI (Vincenzo), Baronissi (Italie), 04-05-12. — 19215×51—81.

LANDI, née TREZZA, Cava Tirreno (Italie), 21-01-12. — 19215×51—81.

LEMPASZAK (Valentin), Gelsenkirchen (Allemagne), 20-11-20. — 2296×53—62.

LEMPASZAK, née BURYSZ, Sucha Gorna (Tchécoslovaquie), 03-06-20. — 2296×53—62.

LOSITO (Roch), Carbonara Bari (Italie), 03-01-26. — 10767×52—62.

LOSITO, née OLSZEWSKA, Sielec (Pologne), 19-02-23. — 10767×52—62.

LUENGO (Michel), Saragosse (Espagne), 24-11-31. — 19153×51—09.

MACIAG (Pierre), Plazowka (Pologne), 12-04-05. — 5071×53—02.

MACIAG, née SZEWEZYK, Grembien (Pologne), 11-10-11. — 5071×53—02.

MANZANO (Miguel), Alhama (Espagne), 07-02-09. — 2088×53—13.

MARTINEZ (Antonio), Malaga (Espagne), 24-03-01. — 12906×40—92.

MARTINEZ (Pedro), Beasain (Espagne), 14-02-18. — 11755×49—09.

MARTIN (Giuseppe), Valvasonne (Italie), 18-04-13. — 3726×53—81.

MEDGYESFALVI (Karoly), Reghin (Roumanie), 30-03-26. — 6065×51—38.

MOLKA (François), Godzieszki (Pologne), 21-03-05. — 3720×53—59.

MOLKA, née JABLONSKA, Kakawa (Pologne), 14-10-07. — 3720×53—59.

MOSCATELLI (Casimiro), Rochetta Vara (Italie), 31-01-20. — 3160×53—03.

MUNTZ BERGER, née CLERICI, Milan (Italie), 11-06-13. — 17325×51—75.

MUTRYN (Antoine), Wojciechowo (Pologne), 11-05-10. — 4390×52—59.

MUTRYN, née CHOLEWA, Adamierz (Pologne), 24-09-13. — 4390×52—59.

NAZARETIAN (Agop), Adana (Asie Mineure), 00-00-01. — 2486×53—13

NAZARETIAN, née KARALIAN, Angora (Asie Mineure), 08-10-04. — 2486×53—13.

NESI (Giovanni), Neresine (Italie), 20-09-06. — 1448×52—06.

NESI, née SOCCOLI, Neresine (Italie), 08-05-05. — 1448×52—06.

NOUSSAN (Tersilla), Chatillon (Italie), 06-02-30. — 15096×52—78.

PALOMA (Blanca), Liedena (Espagne), 21-11-26. — 2623×49—34.

PARIS, née TAPIA, Berja (Espagne), 07-06-23. — 2223×53—92.

PASTOR (Francisco), Crevillente (Espagne), 19-01-19. — 4450×52—92.

PEREZ (Manuel), Cortegana (Espagne), 01-03-20. — 1868×53—19.

PEREZ (Francisco), Lorca (Espagne), 08-10-17. — 6275×52—30.

PEREZ, née ROJAS, Cuevas de Almanzora (Espagne), 15-05-21. — 6275×52—30.

PESCHECHODOW (Anatole), Kandalakcha (Russie), 20-06-19. — 16256×52—02.

PIEKARSKI (Andrzej), Czajkowa (Pologne), 07-11-05. — 2216×53—21.

PIEKARSKI, née MILEWSKA, Winiary (Pologne), 24-01-14. — 2216×53—21.

PIOLA (Mario), Invorio Inferiore (Italie), 10-01-07. — 2367×53—78.

PIOLA, née BASSETTI, Invorio Inferiore (Italie), 24-10-14. — 2367×53—78.

PISANO (Francesco), Lentini (Italie), 18-08-11. — 19275×51—75.

PISANO, née ODDO, Lentini (Italie), 14-11-13. — 19275×51—75.

POGORELCNIK (Jean), Golavabuka (Yougoslavie), 29-08-98. — 6530×51—62.

POGORELCNIK, née SIENKO, Piatkowa (Pologne), 28-06-10. — 6530×51—62.

POWIETRZYNSKI (Jean), Charlupia Wielka (Pologne), 27-06-11. — 2346×53—54.

POWIETRZYNSKI, née KOCIK, Zamoscie (Pologne), 24-09-23. — 2346×53—54.

PROTOPOPOFF (Pavle), Srem Kamenica (Yougoslavie), 09-02-29. — 19652×51—25.

PROVEDEL, née SABAT, Arta (Italie), 02-02-04. — 6375×51—75.

PUBANZ (Hans), Neumunster (Allemagne), 21-03-15. — 2847×50—22.

PUSTA (Boris), Narva (Esthonie), 01-02-24. — 2096×53—26.

RECZULSKI, née PARYSZ, Przecieszyn (Pologne), 20-08-24. — 14095×51—75.

RECZULSKI (Ignace), Czestochowa (Pologne), 10-12-21. — 14095×51—75.

REJL (Marian), Sosnowice (Pologne), 25-03-24. — 4933×49—59.

ROCCHIA (Alfredo), Sambucco (Italie), 15-12-19. — 27432×39—13.

RZEPKOWSKI (Jean), Topola (Pologne), 06-03-22. — 7334×52—57.

SALZ (Aaron), Kalich (Russie), 15-11-98. — 11830×52—75.

SALZ, née TREFLER, Varsovie (Pologne), 10-07-13. — 11830×52—75.
SANCHEZ (Ramon), Moncada (Espagne), 17-08-17. — 13670×52—31.
SANCHEZ (José), Mazarron (Espagne), 23-11-23. — 3150×53—30.
SCANDOLO (Libero), Pola (Italie), 16-12-02. — 16505×51—47.
SCANDOLO, née MAZZOCCO, Aviano (Italie), 15-01-05. — 16505×51—47.
SECH, née JAKYMIW, Gologory (Pologne), 30-07-07. — 16335×51—54.
SIERAKOWSKI (Jean-Marie), Metz (Moselle), 20-12-22. — 9772×52—57.
SIOUMPOULIAN (Sackis), Kaiseri (Turquie), 10-01-03. — 32977×37—06.
SKOLIMOWICZ (Genendla), Mordy (Pologne), 07-07-08. — 3561×52—75.
SKOROBOGATCH (Nicolas), Poltawskaia (Russie), 04-12-98. — 1388×46—45.
SKOROBOGATCH, née WAZYLYCZIN, Liskowata (Pologne), 13-03-02. — 1388×46—45.
SNIRC (Ludovic), Podhradie (Tchécoslovaquie), 01-09-07. — 2076×53—88.
SNIRC, née BOBOK, Podhradie (Tchécoslovaquie), 31-07-10. — 2076×53—88.
SOLARSKI (Alphonse), Hordel (Allemagne), 25-09-11. — 884×53—62.
SOLARSKI, née BUKOWSKI, Wanne (Allemagne), 31-12-14. — 884×53—62.
STANIEWSKI (Antoine), Holthausen (Allemagne), 09-10-12. — 9614×52—62.
STEFANSKI (Roman), Lodz (Pologne), 21-11-14. — 5341×53—59.
STEFANSKI, née GORYL, Zywiec (Pologne), 18-05-20. — 5341×53—59.
SUGRANES (José), Barcelone (Espagne), 29-03-07. — 2761×53—65.
SUGRANES, née CERA, la Puebla de Castro (Espagne), 06-09-03. — 2761×53—65.
SZABO (Lajos), Radnotfaja (Hongrie), 12-04-19. — 15397×52—92.
TEMPIA, née BARBERO, Albugnano (Italie), 08-09-91. — 15625×34—38.
TERZIAN (Avedis), Sivas (Asie mineure), 04-01-07. — 16858×52—13.
TERZIAN, née KAYLIAN, Tchenguiler (Asie mineure), 12-02-07. — 16858×52—13.
URBANIAK, née KUBIAK, Szelejewo (Pologne), 02-05-26. — 7367×51—62.
URIA (José), Fulgueiras de Bovio (Espagne), 03-03-10. — 15669×52—54.
VALDUVIECO (Antoliano), Monasterio de Vega (Espagne), 06-02-88. — 591×53—40.
VILANOVA (José), Santa Coloma (Espagne), 12-08-14. — 12657×52—65.
WALTER (Wladislas), Goreczki (Pologne), 10-04-20. — 332×53—62.
WALTER, née RATAJCZAK, Nette (Allemagne), 02-05-20. — 332×53—62.
WEINSTEIN (Samuel), Odessa (Russie), 25-11-02. — 9325×51—75.
WEJBMAN, née SZPAJTER, Lubartow (Pologne), 10-01-06. — 16414×52—75.
ZAND (Junkiel), Sulejow (Pologne), 22-04-10. — 3370×53—54.
ZAPPA (Giuseppe), Rebbio (Italie), 08-08-09. — 2427×53—54.
ZAPPA, née ELLI, Côme (Italie), 05-08-10. — 2427×53—54.
ZOPPO RONZERO (Stefano), Quincinetto (Italie), 30-05-03. — 12297×35—73.
ZOPPO RONZERO, née JACHI, Quincinetto (Italie), 06-09-04. — 12297×35—73.
ZYCH (Jean), Uszew (Pologne), 03-09-01. — 2327×53—77.
ZYCH, née PAWLIK, Bogucice (Pologne), 18-04-02. — 2327×53—77.
ZYLBERGLAJT, née SOKOL, Zambrow (Pologne), 30-09-13. — 12905×52—75.
ZYLBERGLAJT (Josyf), Varsovie (Pologne), 28-01-14. — 12905×52—75.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

BACH (Christine), Lorentzein (Bas-Rhin), 04-01-10. — 4494×52—75.
BOSTYN, née CHAUVIN, le Hanouard (Seine-Inférieure), 16-01-03. — 15740×52—76.
CONTINI (Joseph), Morteau (Doubs), 19-03-05. — 8150×52—25.
CRESPO, née DE LATORRE, Oran, 25-03-00. — 16768×52—92.
DE BRUYCKER, née CLAEYS, Klemskerke (Belgique), 03-10-87. — 6575×26—78.
GARCIA, née LANGLOIS, Guise (Aisne), 14-12-87. — 2204×53—75.
MARTINEZ, née HERNANDEZ, Oran, 16-05-99. — 12906×40—92.
MOGAS, née LAVERGE, Vitry-sur-Seine (Seine), 11-03-99. — 10056×50—75.
PERRY, née GUILBAUT, Calais (Pas-de-Calais), 24-09-93. — 3275×20—78.
ROBART (Georgette), Givet (Ardennes), 26-08-02. — 4236×53—75.
SPITZFADEN, née MAIGRET, Breitenbach (Haut-Rhin), 18-07-84. — 14453×25—67.
WAITZ, née CHEVRETOT, Paris, 23-11-90. — 5917×52—75.

Art. 3 — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents:

AGUADO (Paul), Bordeaux (Gironde), 18-09-39. — 15493×39—33.
BLANCA (Marie-Carmen), El Biar (Algérie), 07-05-17. — 2418×52—91.
BLANCA (Antoine), Alicante (Espagne), 04-06-36. — 2418×52—91.
BODNIEFSKI (Théodore), Dourges (Pas-de-Calais), 23-09-39. — 1960×53—62.
BODNIEFSKI (Elisabeth), Dourges (Pas-de-Calais), 14-11-41. — 1960×53—62.
BODNIEFSKI (Edouard), Dourges (Pas-de-Calais), 08-06-46. — 1960×53—62.
BODNIEFSKI (Thérèse), Dourges (Pas-de-Calais), 08-06-46. — 1960×53—62.
BUDNY (Noël), Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), 24-12-49. — 2524×53—54.
BUDNY (Ursule), Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), 27-02-36. — 2524×53—54.
BUDNY (Janine), Briey (Meurthe-et-Moselle), 03-10-39. — 2524×53—54.
CAGAN (Lucas), Nitrianske Rudno (Tchécoslovaquie), 18-10-31. — 5907×53—78.
CAIGNIE (Francis), Messines (Belgique), 14-10-33. — 20726×47—59.
CAROT (Anne-Marie), Decazeville (Aveyron), 17-10-50. — 12094×51—12.
CAROT (Louis), Decazeville (Aveyron), 18-12-41. — 12094×51—12.
CARO (Nuria), Barcelone (Espagne), 16-12-36. — 12094×51—12.
CHABINSKI (Sabine), Lens (Pas-de-Calais), 29-09-50. — 12473×51—62.
CHABINSKI (Christine), Lens (Pas-de-Calais), 29-09-50. — 12473×51—62.
CHABINSKI (Richard), Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), 07-06-45. — 12473×51—62.
CONIGLIO (Angelo), Ravanusa (Italie), 01-07-39. — 17407×49—42.
CONIGLIO (Calogera), Ravanusa (Italie), 30-08-41. — 17407×49—42.
CONIGLIO (Anna), Ravanusa (Italie), 20-07-44. — 17407×49—42.
CONIGLIO (Salvador), Saint-Etienne (Loire), 03-09-48. — 17407×49—42.
CORAZZA (Catherine), Toulouse (Haute-Garonne), 02-10-46. — 28029×37—31.
DEL FRATE (Maurice), Aboncourt (Moselle), 24-01-40. — 17627×51—57.
DEL FRATE (Alice), Aboncourt (Moselle), 05-04-38. — 17627×51—57.
DEL FRATE (Ines), Aboncourt (Moselle), 28-07-36. — 17627×51—57.
DEL FRATE (Ezio), Aboncourt (Moselle), 01-02-34. — 17627×51—57.
DERGARABEDIAN (Daniel), Lyon (Rhône), 16-07-45. — 2188×53—69.
DREWNOWICZ (Henri), Exincourt (Doubs), 23-06-48. — 8981×52—25.
DROZDZ (Joseph), Monestier-de-Clermont (Isère), 02-11-49. — 9161×52—38.
DROZDZ (Régine), Monestier-de-Clermont (Isère), 07-09-46. — 9161×52—38.
DROZDZ (André), Monestier-de-Clermont (Isère), 19-06-48. — 9161×52—38.
DROZDZ (Edith), Monestier-de-Clermont (Isère), 07-11-52. — 9161×52—38.
DUSZYNSKI (Thérèse), Oignies (Pas-de-Calais), 19-05-16. — 5151×53—62.
FERENCZ (Clara), Douai (Nord), 30-09-34. — 11681×38—59.
FERENCZ (Antonio), Roost-Warendin (Nord), 31-05-36. — 11681×38—59.
FERENCZ (François), Roost-Warendin (Nord), 08-07-37. — 11681×38—59.
FERENCZ (Anne-Marie), Roost-Warendin (Nord), 24-10-42. — 11681×38—59.
FERNANDEZ (Jean-Luc), Echirolles (Isère), 26-06-52. — 1921×51—38.
FURLAN (Lucien), Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne), 30-03-36. — 2238×53—87.
FURLAN (René), Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne), 28-08-33. — 2238×53—87.
FURLAN (Denise), Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne), 08-02-35. — 2238×53—87.
FURLAN (Raymonde), Saint-Amand-Magnazeix (Haute-Vienne), 15-02-39. — 2238×53—87.
GASTALDI (Monique), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 22-04-47. — 2230×53—13.
JUBERA (Andres), Ciga (Espagne), 13-11-37. — 2136×53—64.
JUBERA (Miguel), Espelette (Basses-Pyrénées), 19-07-41. — 2136×53—64.
JUBERA (Santiago), Espelette (Basses-Pyrénées), 13-04-43. — 2136×53—64.
JUBERA (Xavier), Espelette (Basses-Pyrénées), 13-04-43. — 2136×53—64.
JUBERA (Jésus), Espelette (Basses-Pyrénées), 15-12-45. — 2136×53—64.
JUBERA (Martin), Espelette (Basses-Pyrénées), 11-03-47. — 2136×53—64.

JUBERA (Bernard), Espelette (Basses-Pyrénées), 10-02-49. — 2136×53—64.
JUBERA (Ignacio), Elizondo (Espagne), 12-03-36. — 2136×53—64.
KAPRELIAN (Alexandre), Avignon (Vaucluse), 05-03-47. — 12501×52—84.
KAPRELIAN (Martine), Avignon (Vaucluse), 27-11-52. — 12501×52—84.
KRUPA (Joséphine), Somain (Nord), 10-07-40. — 4390×52—59.
LANDI (Michel), Blaye-les-Mines (Tarn), 28-09-50. — 19215×51—81.
LANDI (Teresa), Baronissi (Italie), 05-01-37. — 19215×51—81.
LANDI (Michelina), Baronissi (Italie), 15-11-40. — 19215×51—81.
LANDI (Aldo), Baronissi (Italie), 23-11-42. — 19215×51—81.
LANDI (Giuseppe), Baronissi (Italie), 19-03-45. — 19215×51—81.
LEMPASZAK (Robert), Leforest (Pas-de-Calais), 12-03-46. — 9226×53—62.
LOSITO (Guy), Fouquières-lez-Lens (Pas-de-Calais), 03-11-49. — 10767×52—62.
LOSITO (Patricia), Fouquières-lez-Lens (Pas-de-Calais), 04-07-52. — 10767×52—62.
LOSITO (Patrick), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), 20-11-50. — 10767×52—62.
MACIAG (Paul), Guiscard (Oise), 08-07-37. — 5071×53—02.
MACIAG (Pierrette), Rouvroy (Aisne), 10-11-46. — 5071×53—02.
MACIAG (Hélène), Rouvroy (Aisne), 21-06-50. — 5071×53—02.
MUTRYN (Henri), Loffre (Nord), 23-05-44. — 4390×52—59.
MUTRYN (Daniel), Loffre (Nord), 29-04-51. — 4390×52—59.
PALOMA (Danielle), Sète (Hérault), 14-05-48. — 2623×49—34.
PALOMA (Roseline), Sète (Hérault), 14-05-48. — 2623×49—34.
PEREZ (Denise), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), 29-10-50. — 6275×52—30.
PEREZ (Glendine), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), 21-02-46. — 6275×52—30.
PEREZ (Françoise), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), 31-12-51. — 6275×52—30.
PIEKARSKI (Jean-Claude), Chaumont (Haute-Marne), 14-05-37. — 2216×53—21.
PIEKARSKI (Jacqueline), Vouzeron (Cher), 17-09-49. — 2216×53—21.
PIOLA (Ilda), Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise), 30-07-16. — 2367×53—78.
PIOLA (Roger), Saint-Michel-sur-Orge (Seine-et-Oise), 17-01-49. — 2367×53—78.
PISANO (Cirino), Catania (Italie), 05-09-39. — 19275×51—75.
PISANO (Viviane), Saint-Denis, 22-08-50. — 19275×51—75.
PISANO (Vincenza), Saint-Denis, 22-08-50. — 19275×51—75.
POGORELCNIK (Ivan), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 18-08-44. — 6530×51—62.
POGORELCNIK (Ivanka), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 04-10-45. — 6530×51—62.
POGORELCNIK (Sophie), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 09-12-48. — 6530×51—62.
POGORELCNIK (Annie), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 29-06-50. — 6530×51—62.
POGORELCNIK (Pierre), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 27-02-53. — 6530×51—62.
RECZULSKI (Irène), Courbevoie (Seine), 11-11-48. — 14095×51—75.
RECZULSKI (Christiane), Montescourt (Aisne), 14-12-45. — 14095×51—75.
RECZULSKI (Joseph), Przecieszyn (Pologne), 26-08-43. — 14095×51—75.
SNIRC (Ludovic), Lukavici (Tchécoslovaquie), 17-10-33. — 2076×53—88.
SNIRC (Monique), Senaide (Vosges), 15-07-49. — 2076×53—88.
SNIRC (Jean-Claude), Senaide (Vosges), 01-05-51. — 2076×53—88.
SNIRC (Anna), Merrey (Haute-Marne), 03-02-41. — 2076×53—88.
SUGRANES (José), Barcelone (Espagne), 19-08-33. — 2764×53—65.
WALTER (Patrick), Hénin-Liétard (Pas-de Calais), 22-03-48. — 332×53—62.
WALTER (Geneviève), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), 09-01-51. — 332×53—62.
ZAJKO (Stephanie), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 23-12-34. — 6530×51—62.
ZAJKO (Karol), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 30-07-37. — 6530×51—62.
ZAJKO (Albine), Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme), 16-04-40. — 6530×51—62.
ZAPPA (Franco), Come (Italie), 17-04-41. — 2427×53—54.
ZAPPA (Renato), Come (Italie), 25-01-46. — 2427×53—54.
ZOPPO RONZERO (Angèle), Saint-Marcel (Savoie), 10-02-38. — 12297×35—73.
ZYCH (Thérèse), Ugzew (Pologne), 17-12-35. — 2327×53—77.
ZYLBERGLAJT (David), Tuberies (Palestine), 29-03-46. — 12905×52—75.

Art. 4. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

AGUADO (Clément). — AGUADO (Clémente), Bercero (Espagne), 23-11-00. — 15493×39—33.
BLANCO (François). — BLANCO (Francisco), Galaroza (Espagne), 24-01-21. — 9414×52—33.
CIGNO (Mathieu), — CIGNO (Matteo), Sommatino (Italie), 28-07-28. — 17414×50—38.
CRESPO (Joseph). — CRESPO (José), Novelda (Espagne), 03-03-96. — 16768×52—92.
DREWNOWICZ (Bruno). — DREWNOWICZ (Bronislaw), Lodz (Pologne), 26-07-15. — 8984×52—25.
DREWNOWICZ (Henriette). — DREWNOWICZ (Henryka), Lodz (Pologne), 25-04-20. — 8984×52—25.
DROZE (Julien). — DROZDZ (Juljan), Choznia (Pologne), 10-02-06. — 9161×52—38.
DROZE (Anna). — DROZDZ (Anna), Stalingrad (Russie), 26-03-17. — 9161×52—38.
DROZE (Régine). — DROZDZ (Régine), Monestier-de-Clermont (Isère), 07-09-46. — 9161×52—38.
DROZE (André). — DROZDZ (André), Monestier-de-Clermont (Isère), 19-06-48. — 9161×52—38.
DROZE (Joseph). — DROZDZ (Joseph), Monestier-de-Clermont (Isère), 02-11-49. — 9161×52—38.
DROZE (Edith). — DROZDZ (Edith), Monestier-de-Clermont (Isère), 07-11-52. — 9161×52—38.
DREVIEC (Jean). — DRZEWIECKI (Jean), Wyganki (Pologne), 03-05-20. — 4805×52—62.
FERNANDEZ (Léonie). — FERNANDEZ (Leonisa), Escucha (Espagne), 09-12-14. — 1921×51—28.
FONT (Henri). — FONT (Enrique), Badalona (Espagne), 25-04-13. — 11040×52—37.
GEORGIEU (Dimitri). — GHEORGHIU (Dimitri), Galatz (Roumanie), 05-04-06. — 16596×50—91.
GUERACHENET (Michel). — GUERASTCHENEVSKY (Michel), Tiflis (Russie), 20-09-95. — 14747×52—75.
GUERACHENET (Hélène). — GUERASTCHENEVSKY (Hélène), Poltova (Russie), 17-03-00 — 14747×52—75.
MEGEVAL (Charles). — MEDGYESFALVI (Karoly), Reghin (Roumanie), 30-03-26. — 6065×51—38.
PASTOR (François) — PASTOR (Francisco), Crevillente (Espagne), 19-01-19. — 4150×52—92.
PECHODOT (Anatole). — PESCHECHODOW (Anatole), Kandalakcha (Russie), 20-06-19. — 16256×52—02.
PROTOPOPOFF (Paul). — PROTOPOPOFF (Pavle), Srem Kamenica (Yougoslavie), 09-02-29. — 19652×51—25.
REPOVY (Jean). — RZEPKOWSKI (Jean), Topola (Pologne), 06-03-22 — 7331×52—57.
SALQUE (Aaron). — SALZ (Aaron), Kalich (Russie), 15-11-98. — 11830×52—75.
SALQUE (Gitla). — SALZ (Gitla), Varsovie (Pologne), 10-07-13. — 11830×52—75.
SOROGAT (Nicolas) — SKOROBOGATCH (Nicolas), Poltawskaia (Russie), 04-12-98. — 1388×46—45.
SOROGAT (Catherine). — SKOROBOGATCH (Catherine), Liskowata (Pologne), 13-03-02. — 1388×46—45.
STANIER (Antoine). — STANIEWSKI (Antoine), Holthausen (Allemagne), 09-10-12. — 9614×52—62.
SZABO (Louis). — SZABO (Lajos), Radnotfaja (Hongrie), 12-04-19. — 15397×52—92.
ZYLBERAIT (Joseph). — ZYLBERGLAJT (Josyf), Varsovie (Pologne), 28-01-11. — 12905×52—75.
ZYLBERAIT (Chana). — ZYLBERGLAJT (Chana), Zambrow (Pologne), 30-09-13. — 12905×52—75.
ZYLBERAIT (David). — ZYLBERGLAJT (David), Tuberies (Palestine), 29-03-46. — 12905×52—75.

Art. 5. — Sont libérés de leurs liens d'allégeance à l'égard de la France:

ANDRIES (André), Strasbourg (Bas-Rhin), 12-04-33. — 7179×52—99.
AUTENGRUBER (Armand), Colmar (Haut-Rhin), 18-11-31. — 2414×53—99.
BACH (Joseph), Feldbach-Styrie (Autriche), 15-06-27. — 2329×53—99.
BADER (Eugène), Schaffhouse (Suisse), 03-04-30. — 16318×52—99.
BERNASCONI (Daniel), Chatou (Seine-et-Oise), 09-03-31. — 18298×52—99.
BEROUDIAUX (René), Thillay (Seine-et-Oise), 02-06-32. — 17508×52—99.
BESSON (Jacques), Saint-Eslève-Janson (Bouches-du-Rhône), 14-09-31. — 114×53—99.
BILLE (Noël), Comines (Belgique), 09-04-31. — 7321×49—99.
BONISCHOT (Pierre), Sarrebruck (Sarre), 12-01-33. — 843×53—99.
BONISCHOT, née FARBER, Sarrebruck (Sarre), 16-06-33. — 843×53—99.
BRAEM (Jean), Begard (Côtes-du-Nord), 08-10-19. — 17014×52—99.
CANTACUZINE (Serban), Vésinet (Seine-et-Oise), 06-09-28. — 6259×52—99.

CHEVALLIER (Jean), Genève (Suisse), 19-09-30. — 18286×52—99.
CHOPARD (Jean), Paris (4e), 19-09-32. — 1763×52—99.
DARGENT (Yves), Aulnoye (Nord), 21-01-34. — 3148×53—99.
DE BEIR (Arthur), Bruges (Belgique), 10-07-30. — 10869×47—99
DE RAEVE (François), Gand (Belgique), 31-07-46. — 21175×50—99.
DE VOS (André), Lille (Nord), 18-12-31. — 5065×53—99.
DEANTONI (Guy), Marseille (Bouches-du-Rhône), 03-06-31. — 1701×53—99.
DURAND (Roland), Montréal (Canada), 21-03-32. — 12833×52—99
EFFLEN (Helmut), Reutlingen (Allemagne), 29-05-28. — 15526×52—99.
FIROBEN (Jean-Pierre), Antibes (Alpes-Maritimes), 07-09-28. — 8486×52—99.
FIROBEN, née GUILLEMIN, Monnaz (Suisse), 16-01-27. — 8486×52—99.
FRIEDMANN (William), New-York, 18-02-45. — 20049×51—99.
FRIEDMANN (Isidore), Paris, 24-08-01. — 20049×51—99.
FRIEDMANN (Marie-Louise), New-York (U. S. A.), 08-10-41. — 20049×51—99.
GRANDLIENARD (Gilles), Nantua (Ain), 08-12-34. — 7712×53—99
GRIESBACH (Ernest), Zurich (Suisse), 18-10-17. — 16001×52—99.
HALL (Marcelle), Saint-Maur-des-Fossés (Seine), 03-08-22. — 3449×53—55.
HENRARD (Michel), Jambes (Belgique), 10-12-49. — 100575×40—99.
HENRARD (Georges), Frethun (Pas-de-Calais), 25-10-18. — 100575×40—99.
HENRARD, née LEFORT, Profondeville (Belgique), 22-10-24. — 100575×40—99
KWIATKOWSKI (Hélène), Haillicourt (Nord), 21-05-35. — 17245×52—99.
LAPLACE (Anne), Cordoue (Espagne), 01-11-40. — 7628×53—99
LOICHOT (René), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 26-05-33. — 3413×52—99.
MARCOUX (Charles), Bioley-Magnoux (Suisse), 05-04-22. — 8305×52—99.
MOTTRAM (Eric), Marcq-en-Barœul (Nord), 21-10-34. — 8342×53—99.
MOUREY (Serge), Genève (Suisse), 03-07-33. — 9705×52—99.
NERACHER (Bernard), Paris (10e), 18-03-34. — 16013×52—99.
OPP (Edouard), Strasbourg (Bas-Rhin), 08-01-32. — 16180×52—99
PANIZZI (Gérard), Nice (Alpes-Maritimes), 24-03-33. — 2215×53—99.
PICARD (René), Namur (Belgique), 23-05-32. — 18889×52—99.
POIRETTE (Jacques), Saint-Omer (Pas-de-Calais), 25-03-19. — 12242×52—99.
PUTON (Roland), Paris (11e), 26-01-35. — 8032×53—99.
REBOUSSIN (Roland), West Point, New-York (U. S. A.), 06-01-35. — 4000×53—99.
ROBERT (Raymond), Neuilly-sur-Seine (Seine), 12-01-32. — 2996×52—99.
SCHNEIDER (Charles), Merlebach (Moselle), 20-01-33. — 18996×52—99.
SCHNEIDER, née HENZEL, Huhnerfeld (Sarre), 12-07-32. — 18996×52—99.
SCHNEIDER (Prosper), Dudelange (Luxembourg), 30-03-27. — 10718×52—99.
SCHNEIDER, née PAULY, Dudelange (Luxembourg), 29-10-26. — 10718×52—99.
STEINER (Alphonse), Lucy (Moselle), 15-06-27. — 12665×52—99.
STEINER, née KOLB, Algrange (Moselle), 08-08-16. — 12665×52—99
STEINER (Solange), Saint-Ingbert (Sarre), 26-11-47. — 12665×52—99.
TONDELLA (René), Sassenage (Isère), 17-01-30. — 11424×52—99.
WILLMES (Charles), Petite-Rosselle (Moselle), 31-10-31. — 3810×53—99.
ZANARONE (Henri), Gaillard (Haute-Savoie), 07-05-33. — 1918×53—99.
ZWILLER, née TANNER, Triengen (Suisse), 23-07-12. — 1232×53—99.

Art. 6. — Sont admis au statut métropolitain français:

ABOUGARD, Brazzaville (Moyen-Congo), 00-00-34. — 5325×52—98.
BAVZOUZI, née KIAMANGA, Kindamba (Moyen-Congo), 12-12-23. — 43861×45—98.
BAUZOUZI (Gaspard), Brazzaville (Moyen-Congo), 28-02-17. — 43861—45—98.
BIDI MENSAH, Grand Popo (Dahomey), 10-07-11. — 1810×52—98.
BIDI (Victorine), Dakar (Sénégal), 21-07-46. — 1810×52—98.
BONOU (Jean), Ouidah (Dahomey), 05-02-17. — 18402×51—98.
CODJIA (Constant), Kouzoume (Dahomey), 01-07-22. — 3332×53—98.
DA TRINIDADE (Albert), Ouidah (Dahomey), 00-00-21. — 18959×52—98.
DHISSI (Gaston), Brazzaville (Moyen-Congo), 07-01-24. — 3756×52—98.
DIHOD ALI, Alisapiet-Djibouti (Côte-des-Somalis), 15-08-26. — 18913×52—13.
DOUN (Victor), Kaade (Côte-d'Ivoire), 12-09-27. — 13107×52—33.
ESSONGUE (Nicolas), Oronga (Gabon), 03-01-03. — 13384×52—98.
ESSONGUE, née N' DJOUKE, Saint-Morel (Gabon), 00-00-09. — 13384×52—98.
ESSONGUE (Séraphin), Fougamou (Gabon), 19-02-47. — 13384×52—98.
ESSONGUE (Bernard), Lambaréné (Gabon), 02-11-29. — 12959×53—98.
ESSONGUE (Emilienne), Oronga (Gabon), 19-08-31. — 12960×53—98.
GUEMOUROU, Sanodjo (Tchad), 00-00-91. — 5325×52—98.
GUEMOUROU, née BAH SOUALOM, Bekourou (Moyen-Congo), 00-00-16. — 5325×52—98.
GUEMOUROU (Adam), Brazzaville (Moyen-Congo), 19-09-37. — 5325×52—98.
GUEMOUROU (Ramadin), Brazzaville (Moyen-Congo), 11-07-49. — 5325×52—98.
GUEMOUROU ALEME, Brazzaville (Moyen-Congo), 26-12-25. — 5326×52—98.
HAMDI FATIMA, Oued Seguin (Constantine), 27-10-27. — 3642×51—91.
MBIKINO (Louise), Oronga (Gabon), 13-08-36. — 13384×52—98.
MOBOU (Louis), Dia (Moyen-Congo), 00-00-15. — 7565×51—13.
N'GUELAKOUE, Brazzaville (Moyen-Congo), 21-03-10. — 5325×52—98.
OSSOUKA (Jean-Baptiste), Lambaréné (Gabon), 20-11-42. — 13384×52—98.
PARAISO CARIM, Porto-Novo (Dahomey), 28-07-10. — 2619×40—98.
QUAO GAUDENS (Alphonse), Grand-Bessam (Côte-d'Ivoire), 28-12-05. — 22574×32—98.
RAKOTOARISOA (Jean), Mandialaza (Madagascar), 03-10-31. — 13239×53—98.
RAKOTOARISOA (Jean-Baptiste), Ankadifotsy (Madagascar), 00-00-98. — 13279×52—98.
RALITAVAO RAKOTOVAZAHA (Auberl), Amboavahy (Madagascar), 15-03-17. — 11371×53—75.
RAMANANTSOA JEHAS, Andranomalaza (Madagascar), 00-00-95. — 524×36—98.
RASOAMBOLA (Violette), Avaratsena (Madagascar), 22-08-40. — 524×36—98.
RENAGHO (Auguste), Adollenanonguo (Gabon), 01-06-79. — 708×34—98.
RETOA NWAKAGA (Louis), Port-Gentil (Gabon), 11-08-48. — 17637×52—98.
RETOA, née WOMPAZA (Louise), Port-Gentil (Gabon), 26-08-45. — 17637×52—98.
RETOA (Louis), Odimba (Gabon), 18-09-13. — 17637×52—98.
RETOA, née OZENGA, Port-Gentil (Gabon), 18-10-18. — 17637×52—98.
RETOA TSACI (Marie), Port-Gentil (Gabon), 21-02-39. — 17637×52—98.
RETOA NGOUWA (Simone), Port-Gentil (Gabon), 10-06-43. — 17637×52—98.
RETOA NWEGONDE (Germaine), Port-Gentil (Gabon), 11-04-51. — 17637×52—98.
SALIMO MADI, Fomboni (Madagascar), 00-00-10. — 15220×52—13.
TRINH NGOC QUY, Hanoï (Indochine), 03-06-36. — 1742×53—98.
ESSONGUE (Julienne), Lambaréné (Gabon), 14-12-38. — 13384×52—98.
ESSONGUE (Julien), Lambaréné (Gabon), 14-12-38. — 13384×52—98

Art. 7. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 décembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Décrets du 9 janvier 1954 complétant des décrets portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,
Vu les articles 60 et 62 du code de la nationalité française,
Vu la loi du 3 avril 1950;
Vu le décret du 11 septembre 1953 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 11 septembre 1953 (*Journal officiel* du 15 novembre 1953) accordant la nationalité française au sieur KANIA (Tadeusz), Malec (Pologne), 04-08-27. — 1237×53—46, est complété comme suit:

KANIA (Tadeusz) est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir: KANIA (Théodore).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60 et 62 du code de la nationalité française,
Vu la loi du 3 avril 1950;
Vu le décret du 28 avril 1950 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art 1er. — Le décret du 28 avril 1950 (*Journal officiel* du 14 mai 1950) accordant la nationalité française à Mme veuve SZCZOT, née MALOLEPSZA, Tyniec (Pologne), 24-03-99. — 20396×19—79, et, par effet collectif, à ses deux enfants mineurs: SZCZOT (Thérèse), Blagny (Ardennes), 11-08-37. — 20396×19—79, SZCZOT (François), Blagny (Ardennes), 30-09-39. — 20396×19—79, est complété comme suit:

SZCZOT (Thérèse) et SZCZOT (François) sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir: SCOT (Thérèse) et SCOT (François).

Art. 2 — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Décrets du 9 janvier 1954 rapportant des décrets portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60, 61, 62 et 111 du code de la nationalité française;
Vu le décret du 13 février 1953 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 13 février 1953 (*Journal officiel* du 15 mars 1953) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

RACHWALSKI (Edouard), Bierzwienna-Krotka (Pologne), 23-10-00. — 3513×51—59.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 72, 73 et 111 du code de la nationalité française;
Vu le décret du 30 avril 1953 portant réintégration;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 30 avril 1953 (*Journal officiel* du 10 mai 1953) est rapporté en tant qu'il réintégrait dans la nationalité française:

DERENNE, née LEMANTOUR, Quimperlé (Finistère), 26-04-24. — 6302×52—75.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60, 62 et 111 du code la nationalité française;
Vu les décrets des 12 juin et 24 juillet 1953 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — 1° Le décret du 12 juin 1953 (*Journal officiel* du 28 juin 1953) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

LAUER, née PALKA, Freisenbruch (Allemagne), 12-06-02. — 13368×52—59.

2° Le décret du 24 juillet 1953 (*Journal officiel* du 6 septembre 1953) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

GARINO (Fortunato), Bernezzo (Italie), 25-09-13. — 16723×52—66.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 60, 61, 62 et 111 du code de la nationalité française;
Vu le décret du 19 juin 1953 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 19 juin 1953 (*Journal officiel* du 28 juin 1953) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

CATALANO (Giuseppe), Martone (Italie), 31-07-22. — 12811×52—75.

CATALANO, née MURDOCCA, Martone (Italie), 24-09-28. — 12811×52—75.

CATALANO (Mario), Martone (Italie), 14-04-47. — 12811×52—75.

CATALANO (Claude), Paris, 10-12-49. — 12811×52—75.

CATALANO (Richard), Ivry (Seine), 21-12-50. — 12811×52—75.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 janvier 1954.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL COSTE-FLORET.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 12 janvier 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du bureau d'âge.

2. — Scrutin à la tribune pour la nomination du président de l'Assemblée nationale.

3. — Installation du président définitif.

4. — Nomination des six vice-présidents, des quatorze secrétaires et des trois questeurs de l'Assemblée nationale.

5. — Installation du bureau définitif.

Rectification

au compte rendu in extenso *de la 2e séance du jeudi 31 décembre* 1953.

(*Journal officiel* du 1er janvier 1954.)

Dans le scrutin (n° 2249) sur l'amendement de M. Tourné, à l'article 11 du budget des finances — Charges communes (reprendre le texte de l'Assemblée nationale):

M. Faggianelli, porté comme ayant voté « pour », déclare avoir voulu « s'abstenir ».

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 12 janvier 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Installation du bureau d'âge.

2. — Scrutin à la tribune pour la nomination du président du Conseil de la République.

3. — Nomination des quatre vice-présidents, des huit secrétaires et des trois questeurs du Conseil de la République.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 12 janvier 1954.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion des conclusions de la commission d'instruction sur les opérations électorales du territoire du Cameroun. (N° 415, année 1953. — M. Cazelles, rapporteur.)

2. — Discussion des conclusions de la commission d'instruction sur l'élection de M. Benamor par le département de Constantine (2e collège). (N° 416, année 1953. — M. Delmas, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Jousselin, Schock, Vignes, Ya Doumbia tendant à l'institution d'un système de garanties économiques formelles entre les pays d'outre-mer et la France métropolitaine. (Nos 45, année 1952, et 363, année 1953. — M. Schmitt, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de M. Randretsa tendant à demander au Gouvernement que le droit écrit malgache fasse l'objet d'un enseignement officiel à l'école de droit de Tananarive et qu'il soit admis en troisième année de licence comme « matière à option ». (Nos 154 et 205, année 1953. — M. Randretsa, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la convention internationale n° 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical. (Nos 303 et 410, année 1953. — M. Bégarra, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la convention internationale du travail n° 14 concernant l'application du repos hebdomadaire dans les établissements industriels. (Nos 304 et 411, année 1953. — M. Bégarra, rapporteur.)

7. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la convention internationale du travail n° 33 concernant l'âge d'admission des enfants aux travaux non industriels. (Nos 305 et 412, année 1953. — M. Bégarra, rapporteur.)

8. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la convention internationale du travail n° 26 concernant l'institution des méthodes de fixation des salaires minima. (Nos 306 et 413, année 1953. — M. Bégarra, rapporteur.)

9. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, étendant aux territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la convention internationale du travail n° 5 fixant l'âge minimum d'admission des enfants aux travaux industriels. (Nos 307 et 414, année 1953. — M. Bégarra, rapporteur.)

Convocation de commission.

La commission d'instruction se réunira le mardi 12 janvier 1954, à dix-sept heures (local n° 120), à Versailles:

I. — Examen du rapport de M. Ribera sur la demande en autorisation de poursuites (n° 348, année 1952).

II. — Suite de l'examen du rapport de M. Schmitt sur les opérations électorales du territoire de la Haute-Volta et audition de MM. Mouragues et Dorange.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

1re SESSION DE JANVIER 1954

Séance du mardi 12 janvier 1954.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Election du bureau du Conseil économique.

2. — Projet de loi n° 7164 portant réforme fiscale. — Rapport et projet d'avis présentés par M. Malterre, au nom de la commission des finances, du crédit et de la fiscalité.

3. — Problème de l'alcoolisme au point de vue social. — Rapport et projet d'avis présentés par M. le docteur May, au nom de la commission des affaires sociales,

4. — Questions diverses

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de postes de médecins inspecteurs de la santé dans les départements de la Seine et du Loiret.

Un poste de médecin inspecteur de la santé est déclaré vacant dans les départements de la Seine et du Loiret.

Seuls peuvent présenter leur candidature à ce poste les médecins du corps de l'inspection de la santé.

Les intéressés sont priés de se faire connaître dans un délai de trois semaines à compter du jour de la publication du présent avis au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Avis de concours pour le recrutement de deux rédacteurs au centre hospitalier de Troyes (Aube).

Un concours sur épreuves sera ouvert les 25 et 26 février 1954 pour le recrutement de deux rédacteurs au centre hospitalier de Troyes (Aube).

Peuvent faire acte de candidature, les personnes titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un diplôme de sortie de l'une des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat, ou d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, ainsi que les commis non titulaires de l'un des diplômes susvisés, mais comptant au moins trois ans de services en cette qualité dans une administration hospitalière.

Les candidats doivent avoir eu plus de vingt ans et moins de trente ans au 1er janvier 1954. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services civils et militaires antérieurs ouvrant droit à la retraite, sans préjudice de l'application de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939 (enfants à charge).

Les candidats du sexe masculin doivent en outre avoir satisfait aux obligations militaires.

Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 14 février 1954 à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale de l'Aube, ancien évêché, à Troyes. Le programme des épreuves et la liste des pièces à fournir par les candidats seront communiqués aux personnes qui en feront la demande, à la direction du centre hospitalier de Troyes.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Les importateurs sont informés que le délai limite de dépôt des demandes de licences d'importation, prévu au 7 janvier 1954 par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 18 décembre 1953, est reporté à titre exceptionnel au 18 janvier 1954, à midi.

Ministère des finances et des affaires économiques, secrétariat d'Etat à la marine marchande, ministère de l'industrie et du commerce et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande.

A la suite des conversations qui ont eu lieu récemment en vue de la reconduction de l'accord commercial franco-irlandais du 2 mai 1953, les importateurs sont informés de l'ouverture, au titre de la période 1er octobre 1953-31 mars 1954, de nouveaux contingents d'importation de produits originaires et en provenance de la république d'Irlande.

Le présent avis définit les conditions dans lesquelles seront valablement reçues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), les demandes de licences afférentes à ces contingents.

Il est précisé, au préalable, que ces contingents s'appliquent à des produits n'ayant pas figuré antérieurement sur les listes de libération des échanges. Pour les produits ex-libérés, les conditions d'importation ont été déjà indiquées par les avis aux importateurs publiés au *Journal officiel* des 5 octobre et 6 novembre 1953.

TITRE Ier. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.*

Les demandes de licences d'importation concernant les produits suivants devront être parvenues au plus tard le 22 janvier 1954, à midi:

Numéro de poste.	
1	Saumons frais ou fumés (T. D. nos 23 A et 25 E).
3	Coquilles Saint-Jacques (T. D. no 27 A).
4	Clams.

Une facture *pro forma* en double exemplaire, datée, émanant de l'exportateur irlandais, comportant le cachet et la signature de celui-ci et précisant en toutes lettres la quantité des offres devra être jointe à chaque demande.

A l'expiration du délai susindiqué, les dossiers feront l'objet d'un examen simultané, les règles d'attribution de licences étant déterminées, en application des dispositions de l'article 6 du décret no 49-937 du 13 juillet 1949, après avis du comité technique d'importation intéressé.

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises pourront être effectués par tous les bureaux de douane normalement ouverts aux opérations de l'espèce.

Tout importateur sera enfin tenu d'adresser au département de la marine marchande, direction des pêches maritimes, 3, place Fontenoy, à Paris, un relevé détaillé (espèces, quantités, prix unitaire et global CAF) des importations effectuées par ses soins.

TITRE II. — *Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.*

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 13 juillet 1949, les demandes d'autorisation d'importation concernant les produits repris au présent titre seront valablement reçues par l'office des changes le 18 janvier 1954 et seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Numéro de poste.	
5	Ale, bière et stout.
6	Whisky et liqueur de whisky.
7	Gin.
8	Cuirs (croûtes de veaux ou de vachettes, tannage minéral ou végétal, tarif douanier français no ex 736 A et B et ex 737 A et B).
11	Ouvrages en verre « Waterfood ».
12	Chocolat.
13	Confiserie et gâteaux.
14	Divers.

Les demandes de licences relatives aux postes nos 5 (ale, bière et stout), 6 (whisky et liqueur de whisky) et 7 (gin) devront être accompagnées d'une facture *pro-forma* visée par les autorités irlandaises.

TITRE III. — *Contingent déjà en réalisation.*

Il est rappelé enfin qu'un avis publié au *Journal officiel* du 3 décembre 1953 a précisé les conditions d'importation du contingent de vigneaux prévu au poste no 2 de l'accord franco-irlandais.

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de figues sèches originaires et en provenance de Grèce.

Les importateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de 500 tonnes de figues sèches originaires et en provenance de Grèce.

Cette importation, qui sera autorisée à partir du 14 janvier 1954, sera réalisée sous le couvert des certificats d'importation, conformément aux dispositions du titre III, section I, paragraphe II, et du titre IV du chapitre 1er de l'avis no 483 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1951, c'est-à-dire contre remise au bureau de douane intéressé des deux formules modèle C1 conformes à l'annexe 5 de l'avis no 483 susvisé.

A l'appui du certificat d'importation, il devra être présenté une facture de l'expéditeur visée par le conseiller commercial près l'ambassade de Grèce, 17, rue Auguste-Vacquerie, Paris (8e).

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du paragraphe II de la section I du titre III du chapitre 1er de l'avis no 483 précité, c'est-à-dire après importation des marchandises.

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises ne pourront être autorisés après le 31 juillet 1954.

Avis aux importateurs de marrons et châtaignes originaires et en provenance d'Italie.

(Poste 11 du *modus vivendi* franco-italien du 14 novembre 1953.)

Les importateurs sont informés qu'à compter du 14 janvier 1954, il pourra être procédé, par les bureaux de douane de Modane et de Vintimille, à l'importation d'un contingent de 1.000 tonnes de marrons et châtaignes, originaires et en provenance d'Italie, réparti comme suit:

Modane-gare	800 tonnes.
Vintimille-gare	200 —

Cette importation sera réalisée sous le régime de la procédure dite des certificats d'importation, c'est-à-dire contre remise au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation modèle C. 1, établi en deux exemplaires conformément aux dispositions prévues par le titre IV du chapitre 1er de l'avis no 483 de l'office des changes (*Journal officiel* du 4 janvier 1951).

Les certificats d'importation devront être accompagnés:

1° De la facture originale du fournisseur, revêtue du visa de l'Instituto Nazionale per il commercio estero, via Torino 107, à Rome;

2° D'un certificat sanitaire et de désinfection conforme au modèle agréé en commun par les services phytopathologiques des deux pays.

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement par application des dispositions du paragraphe 2 de la section I du titre III de l'avis no 483 susvisé, c'est-à-dire après importation des marchandises.

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises seront interdits sans publication d'un nouvel avis, dès que le contingent ouvert aura été atteint et, en tout état de cause, après le 27 février 1954.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance du poste de sous-directeur de laboratoire à la chaire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle.

Par arrêté en date du 16 décembre 1953, le poste de sous-directeur de laboratoire à la chaire d'entomologie du Muséum national d'histoire naturelle est déclaré vacant.

Un délai de vingt jours, à dater de la publication du présent avis au *Journal officiel*, est accordé aux candidats pour adresser leur déclaration de candidature et l'exposé de leurs titres au directeur du Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, à Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1946

DE LA

Société d'énergie électrique de l'Ouest algérien.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la Société d'énergie électrique de l'Ouest algérien sont informés que l'amortissement du 10 janvier 1954 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ont été également effectués par rachats en Bourse.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

SOCIETE DU PENSIONNAT DES LAZARISTES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: A LYON, 24, MONTÉE SAINT-BARTHÉLEMY

R. C.: Lyon B 2225.

Deuxième avis aux porteurs d'obligations 3 0/0 1950.

MM. les porteurs d'obligations de 5.000 F à 3 0/0 1950 sont informés que la société, faisant usage de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission desdites obligations, a décidé de procéder, à partir du 1er février 1954, au remboursement anticipé de la totalité de ces obligations, qui cesseront de produire intérêt à partir de cette date.

Ce remboursement sera effectué (outre règlement de la fraction courue à ladite date du coupon n° 4 à échéance du 1er décembre 1954) au pair, soit à raison de 5.000 F net d'impôt, par obligation nominative ou au porteur, contre remise des titres coupon n° 4 et suivants attachés.

Il aura lieu exclusivement aux guichets de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, à Lyon, 8, rue de la République, et de ses succursales et agences.

Le présent avis renouvelle celui paru au *Journal officiel* du 31 décembre 1953, 85e année, n° 308.

Le conseil d'administration.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

10 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Mouvement des travailleurs chrétiens pour l'Europe,** section française. But: propager parmi les travailleurs l'idée d'une Europe unie en vue de la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, s'inspirant des principes de la morale sociale chrétienne. Siège social: 26, rue Montholon, Paris.

10 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Comité d'organisation des fêtes scolaires des écoles publiques du canton de Marly-le-Roi.** But: contribuer au développement de l'éducation physique dans les écoles et, tout spécialement, animer les fêtes cantonales de plein air. Siège social: mairie, Marly-le-Roi.

11 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Les Amis de la jeunesse étudiante catholique des collèges classiques de Boulogne-sur-Mer, société d'éducation populaire.** But: organiser et soutenir l'enseignement religieux et l'éducation des enfants suivant les principes catholiques. Siège social: 1, parc Monplaisir, Boulogne-sur-Mer.

11 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association sportive Blanche-de-Castille.** But: éducation physique et sportive. Siège social: institut Blanche-de-Castille, 37, rue de Béthune, le Chesnay.

11 décembre 1953. Déclaration au gouvernement général de l'Algérie, territoire d'Aïn-Sefra, affaires sahariennes. **Rugby club saharien.** But: pratique du football rugby à quinze. Siège social: bar du Relais, Colomb-Béchar (territoire du Sud).

11 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Corte. **Aro en ciel.** But: réunions récréatives conformes aux aspirations de la jeunesse mais « non contraires aux bonnes mœurs ». Siège social: 14, cours Paoli, Corte.

12 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Union des associations indépendantes de locataires des habitations de la ville de Paris et du département de la Seine.** But: établir, entre les associations membres, une communauté d'action pour la défense des intérêts moraux et matériels des locataires des habitations de la ville de Paris et du département de la Seine. Siège social: 28, place Saint-Georges, Paris.

14 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. **L'Avenir.** But: sports et agréments. Siège social: salle du cercle L'Avenir, Milly-Gennes.

15 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. **Ciné-jeunes de Condom.** But: utiliser le cinéma comme moyen d'éducation, de culture et de développement de l'esprit critique de la jeunesse. Siège social: cinéma Kursaal, Condom.

15 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Association sportive du collège de Vairéas.** But: pratique des sports dans cet établissement: athlétisme, sports d'équipe masculins et féminins. Siège social: collège moderne, Grande-Rue, Valréas.

16 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Centre de documentation européenne.** But: diffuser, par les moyens appropriés d'information, la connaissance des aspects géographiques, économiques, sociaux et culturels des pays d'Europe, afin de favoriser la compréhension mutuelle de leurs jeunesses. Siège social: 69, quai d'Orsay, Paris.

16 décembre 1953. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Athletic-Club oranais.** But: pratique de la culture et éducation physiques et de la boxe. Siège social: 49, rue Cavaignac, Oran.

16 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Institut national de coiffures d'art.** But: réunir les champions, lauréats des concours nationaux et internationaux de la coiffure afin de promouvoir par l'enseignement, l'interprétation et l'application, les modes nouvelles de coiffures; favoriser l'art de la coiffure française féminine et masculine et son rayonnement dans le monde. Siège social: 51, rue Montmartre, Paris.

17 décembre 1953. Déclaration à la préfecture des Hautes-Alpes. **Jeunesse et loisirs.** But: éducation de la jeunesse. Siège social: salle des fêtes, mairie, Rosans.

17 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Saint-Lô. **Amicale des pêcheurs de compétition de Saint-Lô.** But: développer dans la région les concours de pêche sous le règlement du comité sportif national de la pêche au coup; encourager le sport de la pêche à la ligne en éduquant les jeunes pour la compétition. Siège social: hôtel de ville, Saint-Lô.

18 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Foyer rural de Saint-Arnoult.** But: organisation des loisirs et de la culture. Siège social: mairie, Saint-Arnoult.

21 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association des familles françaises de Coise.** But: représenter les intérêts moraux et matériels des familles françaises de Coise. Siège social: mairie, Coise.

21 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Vélo-Club des nouvelles messageries de la presse parisienne corporatif (v. C. N. M. P. P.)** But: Développement du sport cycliste. Siège social: 111, rue Réaumur, Paris.

21 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. **Association d'éducation populaire.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école; recruter directeur et maîtres, les rémunérer; acquérir ou louer les immeubles jugés utiles. Siège social: école privée de filles, la Romieu.

21 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot. **Union sportive de Castillonnes.** But: pratique des exercices physiques, football, omnisports. Siège social: café de l'Univers, Castillonnes.

22 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. **Comité des fêtes de Feusines.** But: organisation de toutes fêtes et manifestations sportives et autres. Siège social: mairie de Feusines.

23 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Association de prévoyance du personnel de l'étude de Me Michelez, notaire.** But: stabilité des répartitions au personnel de l'étude et versements aux organismes de prévoyance. Siège social: 128, boulevard de Courcelles, Paris.

23 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angely. **Foyer rural de Paillé.** But: distraire et éduquer les membres du foyer. Siège social: mairie de Paillé.

24 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. Association interprofessionnelle **Haut-Savoyard du logement.** But: coordonner les initiatives prises en matière de logement par ses membres ou par les adhérents de ceux-ci. Siège social: 10 *bis*, avenue d'Aléry, Annecy.

24 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. **Comité communal d'entr'aide sociale de Limay.** But: secours et assistance aux vieillards et nécessiteux de la ville de Limay. Siège social: mairie de Limay.

25 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de l'Allier. **Ecurie bourbonnais.** But: aide et appui moral aux membres; encouragement pratique automobile. Siège social: 3, rue Bréchimbault, Moulins.

28 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Coopérative scolaire de Millery.** But: prendre soin de l'école. Siège social: école publique de Millery.

28 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc (primaire).** But: soutien matériel et moral à l'école, aux maîtres et aux familles. Siège social: rue du Dispensaire, Hazebrouck.

28 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. **Comité interprofessionnel du logement de l'arrondissement de Parthenay.** But: faciliter la construction des logements ouvriers. Siège social: 17, avenue Aristide-Briand, Parthenay.

29 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Comédie et loisirs.** But: propagation du théâtre amateur. Siège social: mairie de Segonzac.

29 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. **Œuvre des sourds-muets de la Malgrange.** But: hospitalisation et instruction des sourds-muets. Siège social: institution des sourds-muets, à la Malgrange-Jarville.

30 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association de l'école technique Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.** But: développement de la formation professionnelle des jeunes filles de Loos-Ennequin et des environs, et notamment la gestion de l'école technique Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Siège social: 32, avenue Saint-Marcel, Loos-Ennequin.

30 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Comité des fêtes et des sports de la commune de Théoule-sur-Mer.** But: organisation de toutes les fêtes et activités sportives de Théoule-sur-Mer. Siège social: mairie de Théoule-sur-Mer.

31 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Poitiers. **Société des amis de l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique.** But: donner son appui moral et financier à l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique pour assurer sa prospérité et son rayonnement et créer ou subventionner des œuvres d'assistance au profit des élèves et anciens élèves de l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique en vue de les aider pécuniairement et moralement pendant et après leur séjour à l'école. Siège social: E. N. S. M. A., place Montierneuf, Poitiers.

31 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Boule amicale mouginoise.** But: pratique du sport bouliste. Siège social: Taverne Mouginoise, place du Commandant-Lamy, Mougins.

31 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Melun. **Sporting-Club de Gretz.** But: football, éducation physique et pratique de tous les sports en général. Siège social: mairie de Gretz-Armainvilliers.

31 décembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Les Amis de l'institut international de la jeunesse et de l'enfance.** But: favoriser l'activité de l'institut international de la jeunesse et de l'enfance, soutenir et prolonger son action dans le cadre local, régional et national. Siège social: Palais du Soleil, avenue du Général-Noguès, Toulon.

31 décembre 1953. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Comité du monument des décapités de Munich à Vitry-en-Artois.** But: entretien du monument. Siège social: dispensaire de Vitry-en-Artois.

4 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Groupe des jeunes syndicalistes Force ouvrière de la Haute-Vienne.** But: grouper tous les jeunes travailleurs en vue de leur donner une formation syndicale complète par l'éducation ouvrière, pratiquer toutes les activités et notamment celles groupées sous l'appellation « Education populaire ». Siège social: 10, place de la République, Limoges.

5 janvier 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. **Comité des fêtes de Romagne.** But: organisation des fêtes de la commune. Siège social: mairie de Romagne.

7 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Comité du centenaire du maréchal de Saint Arnaud.** But: organiser ou patronner toutes manifestations propres à honorer le souvenir du maréchal de Saint Arnaud, spécialement durant l'année 1954, centenaire de sa mort. Siège social: 4, cité de l'Alma, Paris.

MODIFICATIONS

25 novembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. L'Amicale des employés de la société hydro-électrique industrielle du Morvan, change de titre et devient: **Amicale des employés de la société Morvan.** Siège social: 3, route de Nevers, Château-Chinon.

9 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Organisation centrale des camps et auberges de la jeunesse.** Modifications aux statuts. Transfert du siège social du 113, rue de Rivoli, Paris, au 155, boulevard Hausmann, Paris.

21 décembre 1953. Déclaration à la préfecture de Grenoble. L'Ancienne Eglise réformée évangélique de Grenoble change son titre qui devient: **Association paroissiale de l'église réformée de Grenoble.** Siège social: 2, rue Fourier, Grenoble.

7 janvier 1954. Déclaration à la préfecture de police. Le **Comité des fêtes et de propagande nationale** transfère son siège social du 22, rue Eugène-Varlin, au 9, rue d'Artois, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.